BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE
DE
SOISSONS

Reverere gloriam veterem et hanc ipsam senectutem quæ in homine venerabilis, in urbibus sacra est.

PLINE LE JEUNE : liv. VIII, ép. XXIV.

TOME TREIZIÈME

4e Série. — 1965-1968

Ets A. BATICLE
— Imprimerie —
7, Rue de la Chaussée, 7
02 - CHAUNY (Aisne)
1969

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE
DE
SOISSONS

Reverere gloriam veterem et hanc ipsam senectutem quæ in homine venerabilis, in urbibus sacra est.

PLINE LE JEUNE : liv. VIII, ép. XXIV.

TOME TREIZIÈME

4e Série. — 1965-1968

Ets A. BATICLE
— Imprimerie —
7, Rue de la Chaussée, 7
02 - CHAUNY (Aisne)
1969

LISTE des MEMBRES

de la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons

1968

Présidents d'honneur :

MM. Jean-Pierre CUIN, Sous-Préfet de Soissons
Henry LUGUET.

Bureau

Président	Bernard ANCIEN.
Vice-présidents	Maximilien BUFFENOIR.
d°	Comte Edgard DE BARRAL.
d°	Roger HAUTION.
Secrétaire	Bernard SIMONET.
Archiviste	Fernand CORTEYS.
Trésorier	Jean HACARD.

PRINGENT (Mlle) (Soissons).
PROUST Pierre (Paris).
PROUST Pierre-Yves (Donzenac).
RANDGE Pierre (Soissons).
RIGAUT Pierre (Paris).
RIVOAL (Mme) (Soissons).
ROIZEL (du) André (Branges).
RONDEL R. (Mme) (Soissons).
ROUPIE Robert (Paris).
ROUSSEAUX Alexandre (Soissons).
SABATIE-GARAT (baron) (Vauxbuin).
SALMON Marie-José (Mlle) (Paris).
SCARAMELLINI (Mgr) (Soissons).
SÉJOURNE Jean (Soissons).
SERVAIS Sylvain (abbé) (Soissons).
SCHŒNENBERGER (Mme) (Soissons).
SIMONET Bernard (Soissons).
THÉPOT Y. (Mlle) (Soissons).
THIERRY Jacques (Mme) (Compiègne).
TOUPET-GAILLARD (Mme) (Villers-Cotterêts).
TOURNIER (Docteur) (Rennes).
TRAYER Michel (Paris).
VAN DER BAUWEDE Philippe (Soissons).
VAN DER BAUWEDE René (Soissons).
VERDUN Pierre (Paris).
VERDUN (Mme) (Paris).
VERGNOL André (Soissons).
VIET André (Billy-s/Ourcq).
VILAIN Paul (Cœuvres).
VILLEROCHE (Jodon de) P. (Soissons).
WAENDRENDRIES Paul (Soissons).
WOIRIN Gina (Longpont).
ZURFLUH Jean (Paris).

TITRES des principales COMMUNICATIONS faites au cours des séances et excursions

Année 1965

M. Bernard Ancien :

— Hommage au souvenir de M. le chanoine Gabriel Méra.

— Le docteur et baron d'Empire, général Rusca, d'après la récente étude du professeur Dérot.

— Le château de Droizy et ses seigneurs.

— Mise à jour des fondations de l'enceinte romaine, rue du Chaperon rouge.

Visites commentées :

— AVRIL. Ferme fortifiée et carrières de Confrécourt (abb. St-Médard).

— MAI. Églises d'Augy et de Limé. Leurs fresques exécutées par notre compatriote M. Jacques Joly sur demande de l'abbé Lelong.

— JUIN. Droizy. Église et château. Ferme de Neuville- St-Jean et dolmen de Taux.

— 3 OCTOBRE. Serches. Église, fief de Margenne, l'Épitaphe, l'ancienne Commanderie du Mont-de-Soissons.

M. Maximilien Buffenoir :

— Les épîtres de La Fontaine à Mme de la Sablière, Mme de Thiange, Mlle de Fontange, Huet, Niert, Princes de Conti et de Vendôme, Douairière d'Orléans, Comte de Fiesque.

Celles qui se rapportent à la famille de Bouillon, à Fouquet, Lulli, etc...

— La Fontaine. Le roman des Amours de Psyché et Cupidon.

M. Roger Haution :

— Glanes de folklore régional. Usages et pratiques à la naissance et au jeune âge.

— L'école primaire, les maîtres, les jeux.

— Pierre de l'Estoile, seigneur de Gland, son Journal du Bourgeois de Paris - 1574.

— La fête baladoire, coutume burlesque du Vermandois.

— La Fontaine, Racine et les fromages.

— L' « Allumerie ou contrepoids » dévotion Saint-Quentinoise.

— Presles et Boves. Conflit entre le curé Robert et la famille d'Ennet - 1789.

— La famille de Graimberg et son œuvre à Heidelberg, avec projections illustrant la causerie.

M. le chanoine Henri Doyen :

— Histoire du lycée de jeunes filles de Soissons. Ses directrices : Mlle Watelet (la fondatrice), Mlle Wylewska, Mme Mouton.

M. Philippe Dehollain :

— Les brigades Russes en France 1916-18, d'après une notice du colonel Chadanier.

16 Mai 1965 : 9e Congrès de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie du département de l'Aisne, organisé par la Société.

Participation locale :

— *M. Buffenoir :* L'influence politique de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, sur les débuts de la Révolution.

— *B. Ancien :* Présentation du château de Septmonts et des églises de Berzy-le-Sec et Courmelles.

Année 1966

M. Bernard Ancien :

— Joseph Bruyant, le pitre de Villemontoire (1503) et son écho aux U.S.A.

— La seigneurie de Dhuizy (Serches) et ses fastes au XVIIIe siècle.

— Charles du Jay, fondateur de Louisville au Canada - 1666.

Visites commentées :

— AVRIL. Visite du château de Dhuizy, où les excursionnistes sont accueillis avec générosité par Madame et M. Trayer.

— MAI. Lesges : église et ancien fief de Vandigny (Ferme Ocry).

— JUIN. Braine : Saint Yved, Maison de retraite et cloître (anc. abbaye Notre-Dame), Prieuré et vieilles maisons. Aimable réception à la mairie de MM. C. Reclus, maire, et Jacquemet.

— OCTOBRE. Vauxbuin : Ancien moulin (Ferme Langlet), Église, avec charmante réception par Madame et M. le baron Sabatié-Garat en leur manoir.

M. Maximilien Buffenoir :

— La Fontaine. Sa correspondance avec : sa femme, Jannart, Fouquet, la Dsse de Bouillon, Mlle Champmeslé, Simon de Troyes, Racine, etc...

Les dernières lettres à Maucroix, Princes de Conti et de Vendôme, les d'Ulrich, d'Hervart, de Virville et Gouvernet.

— Les Élégies et les Ballades.

— La Fontaine à Château-Thierry. La ville d'alors, la maison natale et la famille, son enfance.

M. Henry Luguet :

— La construction du jubé de la cathédrale - 1663.

— Conflit entre l'abbé de St-Jean-des-Vignes et la veuve de son receveur - 1653.

— Testament de Mgr Lefebvre de Loubrière - 1738.

— Les démêlés de Mgr Languet de Gergy.

— Les malheurs de St-Jean-des-Vignes venus de la Révolution.

M. R. Haution :

— L'empirisme et la pharmacopée de naguère, les matrones.

— Même sujet, dialogue avec M. Hacard, pharmacien.

— Détails inédits sur la conspiration de Quincampoix - 1817.

— Les moulins d'autrefois, leur technique et leur pittoresque.

M. Michel Boureux :

— Survol sur la région Soissonnaise. La photographie aérienne auxiliaire de l'archéologie, avec projections.

— La sépulture Danubienne de Cys-la-Commune - 1965.

15 Mai : 10e Congrès de la Fédération, tenu à Saint-Quentin.

Année 1967

M. Bernard Ancien :

— Jeanne d'Arc et les traditions régionales : exactes, vraisemblables ou supposées.

— La partie archéologique souterraine de St-Jean-des-Vignes, aqueducs, égouts, etc..., avec présentation de plans.

— Découverte de trois haches de bronze, plateau de la Glaux.

— Au château de Vauxbuin sous la Restauration, d'après les souvenirs (ms) de la Comtesse de Kerouartz, née de Lanascol.
— La famille Fossé d'Arcosse, 131 ans de vie soissonnaise.
— 1967 : 4e centenaire du saccage de Soissons par l'armée Huguenote.

Visites commentées :

— AVRIL. Calvaire des Amoureux et de Ste-Créaude (chaussées anciennes). Chaudun, église. Ferme de la Glaux (St-Jean-des-Vignes).
— MAI. Ressons-le-Long. Arlaines. Église. Ferme de la Montagne (abbaye Notre-Dame).
— 28 MAI. Excursion : Lieu Restauré. Églises de Bémont et Bouillant. Visite de Crépy-en-Valois. Château de Noue.
— 11 JUIN. Cœuvres : le château, les Grands greniers, l'Église.
— OCTOBRE. Visite du château de Vauxbuin.

M. Maximilien Buffenoir :

— La Fontaine et Château-Thierry (suite). Le mariage, dislocation de la fortune et du ménage. Le maître des Eaux et Forêts.

Après lui : la maison - descendance - la statue.

M. Henri Luguet :

— Périgrinations du tableau de Rubens à la Révolution.
— Les cloches de Saint-Jean installées dans le beffroi de la cathédrale.

M. R. Haution :

— Projection du film « L'Aisne » de la série « Visages de France ».
— Les avatars des pastels de La Tour, de Saint-Quentin.
— Saint Fiacre et l'extension de son culte dans l'actuel département.
— Journal d'un volontaire de l'an 3 de l'Oise.
— Louis-Napoléon, captif au fort de Ham.

M. le chanoine Henri Doyen :

— L'évolution de l'éducation de la jeune fille.
— Présentation du Plan reliquaire à la sacristie de la cathédrale.

M. J. Foucart :

— La défense de Soissons en 1940 et le Journal de Caubisens.

10 Septembre : 11e Congrès de la Fédération, tenu à Villers-Cotterêts.

Année 1968

M. Bernard Ancien :

— Les armes parlantes des familles soissonnaises (Armorial de 1696).

— Les antiquités de Cuizy-en-Almont et la Prévôté de Laval.

— Hommage à M. le comte de Barral (220 années de vie soissonnaise).

— Notice sur la Rue Neuve (auj. Plocq). La famille Plocq à Soissons.

Visites commentées :

— AVRIL. Dolmen de Vauxrezis, chaussée romaine, Cuizy-en-Almont Église, Ferme de Laval (prévôté de St-Médard).

— MAI. Muret : Église, ruines du château, oppide du parc.

— 1er MAI. Excursion : Vieilles églises du canton de Braine : Vieil-Arcy, (Manoir de Révillon), Glennes, Merval, Serval et Barbonval, (Tertre du Tombois).

— JUIN. Le Mont-Notre-Dame et manoir de Quincy-sous-le-Mont.

— 30 JUIN. Excursion : Royaucourt, église et chaleureuse réception au vendangeoir de M. le colonel de Buttet. Bourguignon, accueil de M. le commandant Baudoux à son vendangeoir de Le Nain. Mons-en-Laonnois, église. Tombelle de Brunehault sous la conduite du docteur Delerot.

— 21 JUILLET. Excursion : Œuilly, Pargnan et Paissy, et leurs creuttes. Cuissy, abbaye. Églises de Beaurieux et Chaudardes.

M. Maximilien Buffenoir :

— Le vieil évêché de Soissons, ses bâtiments, évocation de quelques prélats depuis le 17e siècle. Fêtes, réceptions, charité.

— Le Théâtre de La Fontaine. Comédies : l'Eunuque, Clymène. Opéras : Daphné, Galatée, Astrée. Tragédie : Achille.

M. Henri Luguet :

— « Avant l'oubli ». Pages peu connues sur Soissons et le pays.

M. R. Haution :

— Folklore Brainois et florilège picard.

— Les tribulations des pastels de La Tour en 1914-18.

— Les soucis qu'apportent les transformations d'églises rurales.

M. P. Dehollain :

— Précisions sur les « Berthas » et leurs tirs.

M. le chanoine Henri Doyen :

— La personnalité de Dom Lépaulard, prieur de St-Crépin-le-Grand, pendant l'occupation huguenote de 1567.

— Les soucis de l'évêque de Soissons, Charles de Bourlon, en 1668.

— Le Te Deum à Notre-Dame de Paris, 11 Novembre 1918.

Mlle Marie-Agnès Dehu :

— La pauvreté à Saint-Quentin, du Moyen Age aux temps modernes, et les établissements hospitaliers.

8 Septembre : 12e Congrès (Société de Laon), tenu à Saint-Gobain, La Fère et Quierzy.

TRAVAUX

et

COMMUNICATIONS

Deux « convulsionnaires », de passage à Soissons, guéries sur le tombeau du diacre Pâris

---

François de Pâris, né et mort à Paris — (1690-1727) — fut un ardent janséniste. Le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, permit de lui élever un tombeau de marbre et la foule y fut attirée par les miracles étranges qui s'y produisirent.

Nous allons évoquer certaines « convulsionnaires » de passage à Soissons qui en partirent souffrantes et revinrent guéries.

Monsieur le Chanoine Pécheur, dans ses « Annales du Diocèse de Soissons » ne fait pas mention du diacre Pâris et semblait ignorer de ces exorcisations régionales.

Le 25 juin 1740, le sieur Georges Adam, maître de l'hôtellerie de « La Grosse Tête », et Margueritte Bouchel, son épouse, se présentaient devant le notaire Sauvaige et l'hôtelain faisait une déclaration qu'il nous paraît devoir être consignée.

Le 19 septembre 1737, Monsieur de Signy, chevalier, seigneur de Rogny, près Marle, et dame Marie-Anne Geneviève Drecourt, sa femme, étaient venus loger en l'hôtellerie. Il pouvait être 6 heures du soir.

Ils étaient accompagnés de leurs deux filles, l'une âgée de 9 ans et l'autre de 7 ans.

Ces enfants se trouvaient dans une charette couverte, sous la surveillance de quatre servantes.

Alors que l'on était près de les descendre elles tombèrent dans un accès de maladie inconnue ; elles écumaient par la bouche d'une façon effrayante et se débattaient beaucoup. Les servantes commises à leur soin les saisirent avec fermeté pour empêcher que par les grands mouvements qu'elles faisaient elles ne se blessassent : ce qui dura environ 7 à 8 minutes.

Elles furent conduites dans une chambre haute de l'hôtellerie et par deux fois eurent de nouvelles crises jusqu'à mordre la domesticité qui veillait sur leur comportement.

Le dit Adam se souvint qu'alors que les demoiselles tombèrent dans cette maladie, elles « faisaient des cris ou mugissements ». La crise étant passée, elles revinrent à un état de tranquillité, mais fatiguées et affaiblies.

Margueritte Bouchel, épouse du sieur Adam, déclare : ayant les demoiselles été conduites en une chambre haute, elle y monta un quart d'heure après leur arrivée et les vit retomber dans leur maladie, elle y retourna lorsqu'elles soupaient, mais les accès reprirent.

L'hôtelier fait connaître que la mère des deux enfants lui avait dit qu'elles se trouvaient dans cet état depuis un mois et qu'elle se rendait à Saint-Médard de Paris faire une neuvaine pour obtenir par l'intercession du bienheureux Diacre François de Pâris.

Les parents, leurs filles et une servante repassèrent à Soissons le 8 octobre 1737 et le sieur Adam déclare que les deux demoiselles lui parurent dans un état tranquille.

Le 28 juin 1740, François-Nicolas Rousseau, natif de Fère-en-Tardenois, âgé de 22 ans, garçon perruquier chez le sieur Desmoulins, maître perruquier à Soissons, atteste que le 19 septembre 1737 ayant appris qu'il était arrivé en l'hôtellerie de « La Grosse Tête » Monsieur et Madame « Deligny », demeurant à Rogny, il se transporta à la dite hôtellerie, il y vit leurs filles « faire des mouvements excessifs dans un même instant, les yeux égarés et écumant par la bouche ». Il y avait quatre servantes qui tenaient leurs mains et leurs jambes.

Il les revit le 8 octobre 1737 en la cuisine de l'hôtellerie, elles lui parurent tranquilles après leur pèlerinage à Saint-Médard de Paris.

Le 1er juillet 1740, Anne Lebèque, native de Limé, âgée de 25 ans, épouse de Bernard Legras, manouvrier à Soissons, déclare qu'avant son mariage, alors qu'elle était en service en l'hôtellerie de « La Grosse Tête », que le 19 septembre 1737, les sieurs Designy et leurs deux filles de 9 et 7 ans vinrent loger en ladite hôtellerie.

Elle leur montait leur souper et les a vu tomber deux fois en une maladie dont elle a été épouvantée, n'ayant rien vu de semblable, qu'elle n'osait les regarder qu'en tremblant, que cette maladie leur prenait à toutes deux dans un même instant, qu'elles écumaient par la bouche, faisaient de grands mouvements et poussaient des cris aigus ; qu'il y avait quatre femmes qui avaient soin d'elles et se jetaient à deux sur chacune de ces demoiselles, l'une vers la tête et l'autre vers les jambes pour les empêcher de se blesser.

Et la déposante continue en précisant que lorsque ces enfants soupèrent elle faisait le lit, il y en eut une qui dit : « voilà encore deux servantes », et en disant ces mots l'accès de sa maladie lui prit et elle tomba à la renverse.

Et Anne Lebègue poursuit sa déclaration en ces termes :

« ...l'autre de ces demoiselles dit : voyez comme ma sœur tombe, et à l'instant la même maladie lui prit et elle fut renversée par terre ; ces accès leurs duraient environ un demi quart d'heure. Que les servantes, sans rien dire, leurs présentaient de l'eau bénite pour leur en faire boire mais que les demoiselles refusèrent... ».

Monsieur et Madame de Signy revinrent loger à « La Grosse Tête » le 8 octobre 1737. Les deux enfants paraissaient tranquilles et bien guéris, et leur mère dit hautement qu'ils revenaient de faire une neuvaine en l'église de Saint-Médard de Paris.

***

Le 14 septembre 1740, Pierre Lambin, natif de Courmelles, âgé de 29 ans, cuisinier de Monsieur Albert, seigneur de Pringy, près Neuilly-Saint-Front, et Françoise Tournemolle, sa femme, native du même lieu de Courmelles, âgée de 26 ans, certifient :

le dit Lambin, que dans le mois de septembre 1737 qu'étant sur la fin de son apprentissage chez le sieur Georges Adam, traitteur et maître de l'hôtellerie de « La Grosse Tête », et la dite Tournemolle, servante domestique en ladite maison, il arriva dans une charette couverte, la famille de Signy, accompagnée de quatre servantes.

Françoise Tournemolle alla pour aider les demoiselles à descendre de leur voiture et s'aperçut « qu'elles tombaient en une maladie, avec des contorsions effrayantes et écumaient ».

Les jeunes filles soupèrent et se couchèrent. Alors que la servante Francine aidée par Nanette, autre domestique, faisaient les lits, elle entendit une des deux sœurs disant à sa mère : « voilà encore deux servantes pour nous servir », à l'instant l'autre tomba dans sa maladie, la première dit « voyez comme ma sœur fait » et en même temps la même crise l'a pris. Elles tombaient par terre et poussaient des cris, elles avaient renversé la table.

Au retour de leur voyage elle vit les deux jeunes demoiselles, qu'il y en avait une qui était entièrement tranquille et qu'il paraissait en l'autre quelques émotions de sa maladie.

C'est alors que Madame de Signy dit à Françoise Tournemolle qu'elle rendait grâce à Dieu, qu'elles revenaient d'un pèlerinage au bienheureux diacre François Pâris et que ses filles étaient guéries par son intercession.

Quelque temps plus tard, en 1738, la mère et ses deux filles repassèrent à Soissons, les deux sœurs étaient parfaitement rétablies.

***

Les déclarations ci-dessus ont été reçues par les notaires soissonnais Tripoteau et Sauvaige. Elles devaient servir, ainsi

que bien d'autres, à une demande de canonisation du diacre Pâris.

Il y aurait beaucoup à reprendre sur ces manifestations d'enfants de 9 et 7 ans ; c'était une sorte de mode, sinon de mondanité, à cette époque que d'invoquer le diacre Pâris, janséniste notoire.

Il fallut des mandements de l'archevêque de Paris pour dénoncer ces prétendus miracles et des enquêtes du Parlement pour y mettre fin.

***

Ces « miracles » à Saint-Médard de Paris, sous le règne de Louis XV, avaient été précédés depuis des siècles par ceux survenus à Saint-Médard de Soissons, du temps du Roi Clotaire.

Un écrivain anglais nous en fait ressouvenir par la plume de son traducteur, l'abbé Godescard.

En voici le passage principal :

« Les miracles qui s'opérèrent à son tombeau — (placé d'abord dans la Cathédrale de Noyon, dont il avait été l'Évêque) — furent si frappants, que le Roi Clotaire voulut qu'on transférat ses reliques à Soissons, où il faisait sa principale résidence. On les apporta dans une châsse couverte d'étoffes précieuses, enrichie de diamants et ornée de plaques d'or.

Le Roi, ses enfants et les personnes les plus qualifiées de la Cour assistèrent à la cérémonie.

On vit Clotaire lui-même porter de temps en temps la châsse sur ses épaules. Le corps du saint fut déposé au village de Crouy, près de Soissons, du côté de l'Orient, et on y éleva un oratoire de bois, en attendant que l'église de l'abbaye que l'on bâtissait dans la ville fut en état de la recevoir. Mais cette abbaye ne fut achevée que sous Sigebert, fils de Clotaire. Elle devint très célèbre par la suite et les Papes l'appellent quelquefois la principale de toutes celles que les Bénédictins avaient en France.

Henry LUGUET.

La note de M. Luguet nous donne l'occasion de signaler un nom de miraculée.

Une gravure du temps a fixé le portrait du B.H. de Pâris avec une invocation. L'entourage de l'image est fait d'une couronne de laurier, dont quarante-trois feuilles portent une sorte de curriculum vitæ de personnes guéries en l'année 1731, et nous lisons :

« Mme de Courtuy de Pinta, femme de M. Blin, marchand « à Soissons, neuveu (sic) de Blin, tapissier sous les Halles, « percluse depuis onze à douze ans, guérie le... (sic) novembre « 1731 ».

La dame était de négoce et d'agriculture soissonnais, fille de Jacques Pinta de Courthuy qui avait obtenu des grades dans la cavalerie puis reprit le labour à Cuiry-Housse. Il est curieux que la guérison dont il s'agit, soit venue coïncider avec la naissance du premier des trois fils qu'eut la dame à Soissons (le futur notaire Blin, né le 15 novembre 1731). Elle est la grand-mère des Blin-de-La-Chaussée et des Salleron qui connaîtront quelque notoriété.

A. B.

Les d'Ormesson en Soissonnais

André d'Eaubonne

André Le Febvre, comte d'Eaubonne — ou d'Aubonne — est descendant direct de Jean-Antoine de Mesmes, chevalier, comte d'Eaubonne, seigneur de Bazoches et négociateur des traités de Nimègue et de Ryswick. Il nait le 1er Novembre 1716. Il appartient à la branche aînée des d'Ormesson et partage ses droits sur Bazoches avec Anne Le Febvre d'Ormesson, de la branche cadette.

Sa mère, Madame d'Eaubonne, était née Marie-Catherine Petitpied, veuve d'André-Robert Le Febvre d'Eaubonne.

En premières noces, il se marie, le 19 Janvier 1745, avec Marie-Françoise Lemaitre de Bellejame, dont il a un enfant mort en bas âge. Il devient veuf et se remarie avec Charlotte d'Andigné, issue d'une vieille famille angevine. Il réside ordinairement à Paris, rue des Rosiers, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice (1). Il séjourne souvent à Longueval, dont il possède le château (2). Il n'a pas d'enfants de sa seconde union. Nous avons les noms de ses gardes : François Bocquet à Bazoches, Sébastien Bourdon à Longueval, aussi celui de son jardinier : Nicolas Caplain, marié à Madeleine Minard, dont Anne Beauvais sera l'héritière en 1791.

Le 14 Octobre 1787, André Le Febvre d'Eaubonne constitue une rente de 260 livres, par an, au profit de son « Inspecteur des chasses » Jean-Baptiste Charlot, à son service depuis 25 ans. Pour sûreté de ce viager, il donne hypothèque sur tous ses biens.

La fortune de Monsieur le comte d'Eaubonne paraît alors bien assise, elle consiste surtout en biens-fonds : la ferme de Pinçon, louée à Pierre Graux le 11 Mai 1787, puis le 5 Octobre 1793, d'autres terres, des bois, des prés, des domaines à Bazoches, Vauxcéré, Perles, Longueval et Vieil-Arcy, plus une ferme à Pont-Arcy. Mais des besoins d'argent ont dû, par

la suite, l'obliger à emprunter sur ces biens. C'est Jean-Charles Bizon, le notaire de Longueval et le Président de l'administration cantonale de Bazoches, que se trouve son bailleur de fonds. En retour, le comte lui souscrit une rente viagère de 1.120 livres, par actes des 14 Janvier 1778, 10 Mars 1781 et 6 Mars 1787. Le rôle de ce Jean-Charles Bizon paraît d'ailleurs assez trouble, c'est bien tard, le 1er Brumaire an VIII (1800), que ce dernier viendra en justice réclamer leurs obligations aux héritiers du comte.

Anne Louis François de Paule Le Febvre d'Ormesson possède, dès avant la Révolution, la baronnie, des terres, des bois et une ferme à Bazoches, probablement le château. Au décès de son parent, le comte d'Eaubonne, survenu en 1791, Monsieur d'Ormesson devient usufruitier des domaines de ces six villages et de plus, il a l'administration légale de tout le patrimoine, puisque c'est à son fils, Armand d'Ormesson, que son grand-oncle, le comte d'Eaubonne a fait donation de tous ses biens, le 31 Décembre 1787, sans doute pour pallier au droit d'aînesse, qui aurait fait héritière une autre branche des d'Ormesson, celle des marquis d'Amboile.

Anne d'Ormesson

Anne Louis François de Paule d'Ormesson de Noizeau fut une grande figure parlementaire et savante de son temps. Sa vie, ses œuvres, sa fin prématurée méritent qu'on s'arrête sur cet « honnête homme », au sens du XVIIIe siècle.

Il est né à Paris, le 26 Février 1753. La carrière de robe ne saurait lui déplaire, elle est traditionnelle dans sa famille. En 1770, il est conseiller au Parlement. En 1779, il devient Président à mortier succédant à son père sur ce siège, celui-ci âgé ne pouvant plus assumer les devoirs de sa charge. Un trait montre son désintéressement et sa probité. En 1782, son parent par alliance, le marquis de Rosmadec meurt en lui léguant ainsi qu'au marquis d'Amboile une très grosse somme : un million. Ces deux messieurs d'Ormesson refusent cette libéralité, qui frustrerait les héritiers naturels du gentilhomme breton et d'une d'Ormesson, sa femme.

Il possède la confiance de ses amis et son intégrité est bien connue. De Rome, où il sera réfugié, François Gaston, marquis de Mirepoix, expédiera, le 20 Août 1791, une procuration à Anne Le Febvre d'Ormesson, pour exécuter la donation de tous ses biens à son fils aîné : Charles Philibert de Lévis, comte de Mirepoix.

A l'assemblée du bailliage de Soissons, en 1789, il aurait pu figurer comme représentant de sa terre de Bazoches, pour choisir les envoyés de la Noblesse, mais il y est déclaré « absent », par contre, c'est à ce titre qu'il est envoyé à

Versailles, aux États Généraux, comme élu de son ordre à Paris. Il prend part aux travaux de cette assemblée, le 5 Mai 1789, il y retrouve son voisin de campagne, Monsieur le comte Casimir Pignatelli d'Egmont (3), Grand d'Espagne, seigneur de Braine, député de la Noblesse du Soissonnais, et bientôt président de cet ordre, élu à Soissons, à l'unanimité des 73 votants. Monsieur d'Ormesson se déclare partisan du vote par têtes, mais il se refuse à admettre l'abandon de tous les privilèges.

Si le droit l'intéresse, d'autres activités intellectuelles retiennent aussi son attention. Lettré, helléniste, il devient, en 1789, bibliothécaire du Roy, il succède à Pierre le Noir, ex-lieutenant de Police, il est nommé par Louis XVI, le 23 Décembre 1789, avec « brevet d'assurances » de 10.000 livres.

C'est constamment sous le titre de bibliothécaire du Roy que de nombreux actes de la Justice de Paix de Bazoches mentionnent sa comparution par représentation.

Ses fonctions à la Cour, au Parlement lui avaient fait toucher du doigt le marasme financier, l'insouciance de la noblesse, le chaos des institutions monarchiques et la vanité de la royauté chancelante. Sans doute assez sympathique aux idées nouvelles, les prémices de la Révolution ne le surprennent pas.

Habitué aux débats académiques, mais fermes de la plus haute juridiction du royaume, nourri des classiques anciens, il admet probablement l'ordre nouveau basé sur la loi de la majorité et les réformes nécessaires, mais tempéré par le maintien de l'ancienne hiérarchie sociale.

La formule : « Louis, par la grâce de Dieu, et par la loi constitutionnelle Roi des Français, à tous, présents et à venir salut » lui paraît vraisemblablement préférable à celle du : « tel est notre bon plaisir ». Toutefois il signe la protestation du 15 Septembre 1791.

La Convention ne paraît pas tout d'abord lui en faire grief, elle le nomme membre de sa « Réunion des Commissions établies pour la conservation des monuments, des arts et des sciences », la future nouvelle Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Elle lui décerne ainsi un véritable brevet de civisme, il est vrai que cela se passe le 18 Octobre 1792, alors la République naissante a encore besoin de savants...

Cette quiétude dure peu, quatorze mois après cette nomination, le 18 Décembre 1793, Monsieur d'Ormesson est arrêté, alors qu'il étudiait à la bibliothèque du Roi devenue, depuis peu, Bibliothèque Nationale. La sécularisation des établissements religieux avait créé un véritable afflux d'ouvrages rares jalousement conservés dans les abbayes. C'est à la Nationale qu'étaient centralisés tous ces livres parmi lesquels se trouvaient de nombreux volumes en langue grecque, peu connus des milieux lettrés. Nul doute que dans ce triste jour de

A Paris chez le Sr. [illegible] Libraire de cette Collection

(Photo B.N.)

Frimaire an II, Monsieur d'Ormesson traduisait quelque manuscrit ou s'efforçait d'effacer des riches reliures, les souillures des sans-culottes. Nous savons que la Convention avait ordonné de détruire systématiquement les armoiries figurant sur de nombreux ouvrages provenant des familles nobles. A la Nationale, tout au rebours, on a mis tout en œuvre pour empêcher cette stupide déprédation, on y a souvent réussi (4).

Avec Monsieur d'Ormesson sont appréhendés six autres savants, dont l'abbé de Targny et Joseph Van Praet. Ce dernier, plus heureux, obtiendra son élargissement à cause de sa nationalité batave.

Jean-Baptiste, Gaspard Bochard de Saron, son ami et son frère en infortune, partage le sort du citoyen d'Ormesson. Comme lui, parlementaire et juriste, il est de plus astronome, physicien, et il a joint sa protestation à la sienne, lors de la dissolution du Parlement.

Un certain Villebrune, professeur au Collège de France, mais bientôt chassé de cette éminente fonction, à cause de cette félonie, paraît se trouver à l'origine d'une dénonciation sans autre fondement que : « Sentiments royalistes ».

Le Tribunal s'empresse de ratifier l'inculpation et transforme l'arrestation en incarcération à la Force, puis à la Conciergerie. Nous sommes en pleine Terreur, il suffit d'une particule pour être suspect.

Après quatre mois de détention, Monsieur d'Ormesson est traduit devant ses juges. C'est sur un brancard qu'il comparaît devant l'accusateur public, un mal de jambe l'empêchant de marcher. Gilbert Liendon, le substitut de Fouquier-Tinville, requiert à la place du terrible pourvoyeur de la guillotine. Le 1er Floréal an II (20 Avril 1794) il est condamné à mort et, le même jour, la charette ignoble l'emmène, ainsi que son ami Bochard de Saron, vers la place de la Révolution et l'échafaud. Ils devançaient de trois jours deux autres personnalités du nouveau régime : Jean-Jacques Duval d'Espremesnil, collègue de M. d'Ormesson au Parlement et héros d'une autre arrestation sensationnelle, en 1788, et Le Chapelier, l'auteur de la loi sur la suppression des corporations, opposés en fait, mais réunis sur l'échafaud, le 23 Avril 1794. A la Force, Monsieur d'Ormesson avait eu aussi pour compagnon un autre personnage notoire : Frédéric, baron de Trenck.

Pendant leurs mois de captivité, Anne d'Ormesson et J.-B. Bochard de Saron ne restèrent pas inactifs, le premier traduisait de vieux textes grecs, le second calculait l'orbite de la comète de Messier. Sans aucun doute, ils collaborèrent pour écrire : « Les caractères et mœurs de Monsieur d'Aguesseau » et le « Discours du chancelier d'Aguesseau, sur la vie et la mort », ouvrages qui paraîtront après ces exécutions, et qui ne sont pas sans lien avec elles (5).

Armand d'Ormesson

Monsieur d'Ormesson était marié avec Louise Reine Jeanne Lion Baillon, dont il eut un fils : « Armand Louis François de Paule Le Febvre d'Ormesson, mineur émancipé sous la tutelle de sa mère » et propriétaire de tous les domaines familiaux de Bazoches et alentours.

En l'an VI, la veuve et son fils habitent à Paris : 547, Rue de Gramont. Mais bientôt Madame d'Ormesson se remarie avec Étienne Babollin Randon de Pully. Ce gentilhomme languedocien porta le titre de marquis. En l'an VII, qui paraît être celui de sa majorité, Armand d'Ormesson va habiter 22 Rue Ceruty (Rue Laffite) à Paris.

A la Justice de Paix de Bazoches, il est attaqué par son fermier sortant de la ferme de Pinçon, Pierre Graux. En l'an VI, le 18 Floréal, il a loué à bail à celui-ci les fermes de la Haute-Maison et du château à Bazoches, ce bail fut enregistré à Braine, le 23 Brumaire an VII, mais cet écrit était rédigé sous seings privés. Le lendemain de cette formalité essentielle — on le verra — le 24 Brumaire an VII, Armand d'Ormesson « s'est avisé de faire un autre bail », par devant notaire cette fois, au fermier en place, François le Roux, pour les mêmes biens et a annulé, de son chef, le premier contrat en disant que, fait sous signature privée, il n'a aucune date certaine et se trouve sans valeur. Naturellement, Pierre Graux demande la nullité du second bail et la validité du premier. Il paraît obtenir gain de cause. Cette façon d'agir dénote peu de bonne foi de la part d'un notable, issu d'une famille de robe par surcroît. Elle n'empêche point la prospérité de ce d'Ormesson, elle la favorise peut-être. En 1803, Armand d'Ormesson achètera le château de Paars, à l'ex-abbé Sieyes, sénateur, comte de l'Empire, Grand-Aigle de la Légion d'Honneur, après avoir été Consul et qui sera futur Pair de France aux Cent-Jours.

Armand d'Ormesson séjourne parfois à Bazoches. Le 7 Thermidor an VII, un certificat de la municipalité du canton constate « l'arrivée du citoyen Dormesson en la commune de Bazoches, lieu de ses propriétés ». Le 2 Fructidor suivant, la même administration vise son passeport, « pour retourner à Paris, lieu de son domicile ».

Armand d'Ormesson ne voyage pas seul, il est accompagné d'un domestique. Ces deux visas sont assortis de semblable formalité en ce qui concerne « le citoyen Jean Haguet, attaché au service du citoyen Dormesson ». Un autre certificat, daté du 4 Frimaire an VIII, précise le signalement de Jean Haguet : « 23 ans, 1 m. 706, front large, bouche moyenne, et menton fourchu, nez gros, visage ovale, cheveux et sourcils noirs, yeux bruns ». Il s'agit encore d'un passeport pour aller à Paris, celui-ci mentionne que : « comme il est natif du département d'Ile-et-Vilaine il est exempt de toute réquisition ». Lors de

l'ultime séance de l'Assemblée cantonale de Bazoches, le 30 Germinal an VIII, on charge le citoyen Jacques Quinquet, le procureur syndic, de remercier le citoyen Dormesson pour le local que ce dernier avait abandonné gratuitement depuis la fondation du canton.

Le 15 Pluviôse an XI, c'est de Paars qu'Armand d'Ormesson date deux engagements de service de garde des propriétés concernant Nicolas Martin, pour ses domaines de Bazoches, Longueval, Vauxcéré et Perles, et Antoine Daublin pour les « cantons » de Braine et Fismes, avec droit de chasse pour ce dernier.

Après avoir cultivé à Merval, Pierre Graux devient locataire d'Armand d'Ormesson, à Bazoches, en Frimaire an XIV. Cette location durera jusqu'au 11 Novembre 1807. Le 18 Juin 1808, château et Haute-Maison sont cultivés par Jean-Sébastien Claudin, pour une redevance de 3 myrialitres 10 hectolitres 10 litres 10 centilitres ou 24 muids de bled froment, mesure de Soissons, 5.000 francs en argent, 12 dindons et 12 chapons.

A ce moment, Armand d'Ormesson habite à Fismes chez Me Pilloy avocat, ou tout au moins, il y fait élection de domicile.

En Janvier 1810, sa tante, Dame Charlotte-Marie d'Andigné, veuve de André Le Febvre d'Aubonne, qui habite Quincy-sous-Senart, arrondissement de Corbeil, lui notifie une saisie opérée ès-mains de son fermier Claudin. La même année, Armand d'Ormesson s'oblige avec Nicolas Louis Delauzanne et Marie Elisabeth Rosalie Liance, à signer un bail du moulin Briquet, pour 1.000 livres tournois annuellement et parvient — non sans peine — à faire lever une autre saisie opérée sur cette redevance par la même dame d'Aubonne. Armand d'Ormesson se voit appelé comme conscrit supplémentaire pour l'an XI. Peu zélé pour le service du Premier Consul, il s'est fait remplacer par Sébastien Antoine Sainebeuve, le fils du garde des propriétés de Monsieur d'Aumale de Mont-Notre-Dame.

Ce remplacement coûtait cher : 300 francs au tirage au sort, 300 francs lors de l'arrivée du remplaçant sous les drapeaux, une rente foncière de 30 francs en argent, plus un demi-muid de blé froment franc de toute retenue d'impôt, payable le jour du tirage au sort, et ensuite annuellement, sinon rembourse-ment d'une somme de 1.400 francs.

Sainebeuve, marié, père de 2 enfants, part aux armées, devient caporal à la première compagnie, deuxième bataillon du 32e d'infanterie de ligne puis meurt à Madrid à l'hôpital général, le 24 Août 1810, sa femme, Félicité Victoire Jonneaux, est morte à la Maternité de Paris, le 17 Janvier 1806. Armand d'Ormesson respecte scrupuleusement ses engagements y compris les 1.400 francs de capital dont les 2 enfants seront bénéficiaires après le décès de leurs parents.

Au cadastre de 1817, la famille d'Ormesson ne figure plus comme propriétaire à Bazoches et tous ses domaines passent au nom du baron Rèverony de Saint-Cyr.

Roger HAUTION.

---

(1) Adresse conforme à un acte manuscrit de la Justice de Paix de Bazoches. M. Maurice La Haye, auteur de « La Seigneurie de Quincy-sur-Yerres-en-Brie » écrit qu'André Le Febvre, chevalier, comte d'Eaubonne, seigneur de Longueval, Bazoches, etc... habitait « en son hôtel, Rue St-Guillaume, Faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice ». Dans « la Seigneurie de Quincy », M. d'Eaubonne est qualifié : « Haut et Puissant seigneur comte d'Eaubonne, seigneur de Bazoches, Perles, Vauxcéré, Longueval, Vieil-Arcy et autres lieux » (24 Décembre 1785) (Arch. Nat. R5 135).

(2) Voir « Bail de la ferme et du château consenti par M. de Mesmes ».

(3) Il était aussi duc de Bisaccia et de Gueldres, baron de Pontarcy.

(4) A Braine, on trouve le terrier du comte d'Egmont, où toutes les « armes » ont été lacérées.

(5) Dans les Archives de la Justice de Paix de Bazoches (1790-1802), Anne Louis François de Paule Le Febvre d'Ormesson de Noiseau est indiqué sous des vocables très divers : si, au début de la Révolution, tous ses prénoms et titres sont respectés, il n'en est plus ainsi par la suite. Il est tour à tour désigné : « Ormesson », « citoyen Dormesson », le « Président », le « citoyen Le Fèvre » ou encore « Lefebvre », et aussi plusieurs fois le « citoyen Noiseau » et « Noizeau ». Il est même dénommé : « le citoyen Oiseau », nom exagérément simplifié, ou fruit d'une liaison dangereuse d'un greffier ignare.

Il va sans dire que Monsieur d'Ormesson perçoit à Bazoches les impôts qui lui sont dus.

Dès l'an VI, l'administration cantonale de Bazoches recherche un local pour y installer ses bureaux. Après quelques hésitations, elle fait choix d'« Une maison abandonnée destinée par les ci-devant seigneurs au logement des commissaires à terrier des Domaines de Bazoches avec une grande pièce qui servit de bureau pour les plans où se trouvent encore les tablettes, quatre chambres dont deux à feu ».

Cet immeuble comporte aussi : « un cabinet tenant au local de l'administration ayant son entrée dans ladite place et vu (sic) sur la grande Route de Reims à Soissons, contenant un bureau posé sur six pieds, le tout en bois de chêne, couvert d'un tapis de bazanne (sic) de la largeur de 1 m. 60 et longueur 3 m, garny de 8 tirroirs (sic) dont la majeure partie fermant à clef ».

Avec « Un poëlle (sic) défectueux en faillence (resic) posé sur une pierre cassée et garny de tuyaux en tôle, ledit local appartenant au citoyen Armand Louis François de Paule d'Ormesson, propriétaire d'iceluy ».

Ce « cabinet » devient celui du Juge de Paix du canton. Le 9 Avril 1789, à Longueval, on trouve la présence de Pierre Durand, Commissaire à terrier de M. d'Ormesson de Noiseau, demeurant sur la paroisse de Bazoches. Pierre Durand assiste, ce jour-là, à l'inhumation de « François Jean Martin, arpenteur-géographe de Monsieur d'Ormesson de Noiseau », ce dernier qualifié de : « Président à morthier (sic) au Parlement de Paris ». Ce François Jean Martin a 24 ans, il est le fils de « Jean François Martin, procureur aux juridictions de la Ville et Bourgeoisie d'Avranges (sic), en Basse-Normandie, et de Demoiselle Anne Françoise Desplanches ».

SOURCES MANUSCRITES

— Archives de la Justice de Paix de Bazoches.
V/Archives d'Ormesson. 144 AP 115 § 2.

— Seigneurie de Quincy-s/Sénart (Polycopie) par Maurice La Haye.

— Registre paroissial de Longueval (1789).

La prise de Soissons par les Allemands

7 et 8 Juin 1940

Après la foudroyante percée dans les Ardennes et la ruée des panzers vers Abbeville, le front s'était stabilisé sur le canal de l'Ailette à 10 km au nord de Soissons. Du 15 Mai au 5 Juin hâtivement, le général Weygand tente d'y constituer une ligne d'arrêt tandis que les allemands s'occupent plus au nord à liquider la poche de Dunkerque.

Le 5 Juin l'offensive de rupture allemande reprend avec des moyens cuirassés formidables qui rapidement doivent submerger notre résistance clairsemée, si bien que, l'Ailette franchie, les Panzerdivisionen peuvent foncer à vitesse accélérée vers le sud.

C'est alors que toute la journée des 7 et 8 Juin 1940 Soissons, vide d'habitants, va opposer au déferlement de l'ennemi une résistance opiniâtre, dont la gloire principale revient au 12e Régiment Étranger qui, en la circonstance, reçoit le baptême du feu et se montre digne des traditions d'héroïsme de la Légion.

Constitué au camp de la Valbonne près de Lyon avec un amalgame de volontaires étrangers (espagnols, polonais...) et de légionnaires d'active sous le commandement d'un chef énergique, le Lieutenant-Colonel Besson, le 12e R.E.I. est acheminé par fer les 19 et 20 Mai 1940 à Nogent-l'Artaud, près de Château-Thierry, puis par cars le 23 Mai jusqu'à la lisière nord de la forêt de Villers-Cotterêts à hauteur de la ferme de Vertefeuilles. Le 24 Mai les bataillons gagnent à pied par Missy-aux-Bois, Vierzy et Courmelles la région sud de Soissons.

Le 26 Mai 1940 le 12e R.E.I. relève les éléments de cavalerie qui tiennent les têtes de pont de l'Aisne et installe de fortes positions défensives tout le long de la rivière, de part et d'autre de Soissons, sur un front de 12 kilomètres. Il doit

assurer la défense sur l'Aisne de 7 ponts, à Soissons même ceux du Chemin de Fer, Gambetta, des Anglais et du Mail ; à droite le pont de Venizel, à gauche ceux de Pasly et Pommiers.

Le Lieutenant-Colonel Besson dispose d'une batterie anti-chars, d'un groupe de 75 et d'un groupe d'artillerie lourde, mais il n'a plus que deux bataillons, ayant dû, depuis le 29 Mai, détacher en avant son troisième bataillon pour aller renforcer au-delà de l'Aisne la défense du Chemin des Dames incombant à la 28e D.I.

L'anéantissement du 3e Bataillon au Chemin des Dames

L'ennemi a franchi l'Ailette le 5 Juin. Regroupé à Jouy, le 3e Bataillon aux ordres du Commandant André contre-attaque à l'aube du 6 Juin dans le secteur : Ferme de l'Ange gardien - La Malmaison.

Il progresse tout d'abord le long de la route Soissons-Laon, précédé par une compagnie de chars R. 35 mais bientôt de violents tirs d'artillerie et d'aviation le plaquent au sol et les blindés allemands cherchent à le déborder par les ailes. Une lutte désespérée s'engage qui dure dix heures. Vers le soir le 3e Bataillon est presque anéanti ; seuls arrivent à se replier sur la tête de pont de Missy-sur-Aisne 8 officiers et 100 hommes.

La défense de Soissons

Le 6 Juin vers 23 heures les éléments en retraite des 7e et 28e D.I. repassent l'Aisne pour se regrouper plus au sud, et dans la nuit du 6 au 7 Juin, entre 2 et 4 heures du matin, un général dont le P.C. se trouvait à la ferme de la Perrière à Crouy, donne l'ordre de faire sauter les 3 ponts de Soissons : du Mail, des Anglais et Gambetta. Celui du Chemin de Fer avait déjà sauté la veille. Les ponts de Pommiers, Pasly et Venizel sautent également et l'important dépôt d'essence de Venizel est volontairement incendié.

Désormais l'ordre doit être rempli : « Tenir à tout prix sans esprit de recul. L'ennemi ne doit pas franchir l'Aisne ».

Cependant, au cours de la nuit l'aviation allemande lance des tracts prescrivant aux autorités civiles de se rendre le 7 Juin sur la route de Laon, faute de quoi Soissons serait détruite. L'un de ces tracts est en la possession de M. Ancien, Président de la Société Historique de Soissons.

Le 1er bataillon, commandant Roux, tient les secteurs de Venizel et Pasly. Le 2e bataillon, commandant Franquet, toute la ville de Soissons et Villeneuve-St-Germain. Chaque groupement de défense dispose de canons antichars et de mitrailleuses. Des canons de 75, au nombre de 3 ou 4, sont installés dans le jardin de l'Hôtel de Ville, près du monument aux anglais

et du cinéma de la Bourse, pointés vers les ponts détruits. Enfin, une batterie d'artillerie lourde sur voie ferrée (pièces de 240 ?) est en position à proximité de la sucrerie de Venizel. Son repli, au moment où l'on incendiera l'important dépôt d'essence de Venizel (5.000 tonnes), remplira d'angoisse le capitaine Thomas.

Dès l'aube Soissons est violemment bombardée.

Toutes les autorités civiles et les habitants ont fui.

Cinq compagnies du 12e R.E.I. : les 2e (Cap. Boudet), 6e (Cap. Fordes), 7e (Cap. Primaux), 5e (Cap. Maroille) et 3e (Cap. Thomas), étirées en dispositif linéaire tout le long de la rivière du Pont de Pasly à Venizel inclus, exécutent des tirs méthodiques et meurtriers sur tous les éléments ennemis qui tentent de forcer les passages ; la lutte est très dure à cause des incessants bombardements par avions et canons, et les pertes sensibles, mais les légionnaires combattent avec acharnement. Ils sont en liaison à gauche, secteur de Pommiers, avec le 2e bataillon du 23e régiment de marche des volontaires étrangers, et à droite, au-delà de Venizel, avec un bataillon du 237e R.I.

Précédée les 5 et 6 Juin par de violents bombardements d'artillerie et d'avions, la bataille pour l'Aisne s'engage le Vendredi 7 Juin vers 12 heures 30 et durera près de 48 heures, jusqu'au 8 Juin au soir. Il fait un temps magnifique. Pendant toute la journée du 7 les essais de franchissement de l'Aisne sont enrayés, mais dans la soirée des infiltrations importantes se produisent du côté des secteurs voisins, à l'ouest devant Pommiers, à l'est vers Serches et la ferme du Mont de Soissons qui, pris par les allemands, ne peuvent être repris en dépit d'une contre-attaque d'éléments de la 27e D.I. (337e R.I.).

A Soissons et Venizel, l'absence d'échelonnement en profondeur, due à l'inexistence de réserves — tout a été mis en première ligne — rend la défense impossible.

Le point d'appui de Missy-sur-Aisne, où s'est regroupé le restant du 3e bataillon du 12e R.E.I. est encerclé et fait prisonnier.

Tout à gauche, le point d'appui du Pont de Pasly (2e Cie, Cap. Boudet) subit le même sort.

Celui de Venizel (3e Cie, Cap. Thomas), attaqué de tous côtés, résiste héroïquement dans la fournaise de l'incendie du dépôt d'essence où les flammes montent jusqu'à 50 mètres, et subit de lourdes pertes. Son courageux défenseur, le Capitaine Thomas (aujourd'hui général de la Légion Étrangère), est blessé par balle à 200 mètres du pont.

Finalement, aux trois quarts encerclé, le 12e R.E.I. reçoit, le Samedi 8 Juin à 11 heures du matin, l'ordre d'abandonner Soissons et de faire retraite vers l'Ourcq.

L'ordre, d'ailleurs, n'atteindra pas la 2e compagnie du capitaine Primaux cantonnée à Villeneuve-Saint-Germain et

dans l'est de Soissons, qui ne se repliera qu'à son corps défendant et d'extrême justesse au soir du 8 Juin en empruntant les couverts du Parc de Milempart.

La 3e compagnie du capitaine Thomas reçut l'ordre de retraite à 15 heures, étant attaquée en force par l'ennemi qui avait percé le front au point faible de la charnière entre le 12e R.E.I. et le 237e R.I. à 300 mètres à droite de la cartonnerie de Venizel.

Lors du repli les bombardements d'avions détruisent presque tout le matériel hippomobile : 130 chevaux, presque toutes les voiturettes, 13 cuisines roulantes.

Le 9 Juin à 4 heures du matin le 12e R.E.I. se met en position sur l'Ourcq en face de la sucrerie de Neuilly-St-Front, puis par replis successifs, sur la Marne, la Seine, la Loire, le Cher, accompagnés chaque fois de vifs combats d'arrière-garde, réussit à gagner le sud de St-Amand Montrond (Cher) où l'Armistice le trouve installé le 25 Juin.

Les 300 hommes survivants sont démobilisés à Fuveau (Bouches-du-Rhône) : le 12e R.E.I., dissous, obtient une magnifique citation :

« 12e Régiment Étranger d'Infanterie - sous l'ardente impul-
« sion de son chef, le Lieutenant-Colonel Besson a donné
« partout l'exemple de la discipline et de la valeur : à Soissons,
« défendu avec acharnement et abandonné seulement sur ordre
« supérieur, devant Neuilly-St-Front, puis sur la Marne où
« il tint l'ennemi en échec, sur la Seine où il se sacrifie à
« l'arrière-garde, enfin au cours de la dure manœuvre en
« retraite qui a suivi, ne s'est jamais laissé abattre, ajoutant
« une page héroïque au livre de Gloire de la Légion
« immortelle ».

Jacques FOUCART.

***

LA DÉFENSE DE SOISSONS

Le récit qui fait suite est de M. le capitaine Louis Primaux qui, au moment de la mobilisation, appartenait au 67e R.I. et assumait à Soissons les fonctions d'officier de garnison.

A la création de nouveaux régiments étrangers il reçut l'ordre de joindre le camp de Valbonne et c'est ainsi qu'il se vit affecter au 12e R.E.I.

Nous remercions vivement notre compatriote de nous avoir permis la publication de ses notes personnelles.

Sur les lieux du combat

Le 12 Mai 1940, le nouveau régiment définitivement formé embarque à Lyon pour une destination inconnue. Après 48 heures de voyage en chemin de fer, le débarquement final a lieu à Nogent-l'Artaud sous un copieux bombardement de l'aviation ennemie. Après quelques étapes à pied et sous une chaleur accablante, des autobus de la Région Parisienne vinrent et nous acheminèrent par la route en direction de Villers-Cotterêts que nous traversâmes ainsi que la Forêt sans incidents.

Arrivés à la ferme de Vertefeuille (point terminus pour les autobus) nous mîmes pied à terre et en passant par la ferme de la Grange, Vierzy, Berzy-le-Sec et Courmelles, Soissons nous apparut. C'était le 25 Mai 1940, quinze jours après que les troupes d'Hitler déferlaient sur notre pays et obligeaient les nôtres à une retraite précipitée. La « drôle de guerre » avait pris fin.

Le 12e R.E.I. ayant reçu mission de s'opposer coûte que coûte au franchissement de l'Aisne par l'ennemi, dès l'arrivée sur les lieux les travaux de défense commencèrent et se poursuivirent jour et nuit.

Le 2e bataillon auquel j'appartenais avait sa droite appuyée à l'Est de Villeneuve-Saint-Germain et sa gauche à l'écluse de Vauxrot sur un front de près de 3 kilomètres. Je me trouvais ainsi en plein pays de connaissance et je me souviendrai toujours de l'impression ressentie en installant mes engins de feu sur les lieux mêmes où quelques mois plus tôt, je faisais de belles promenades avec ma famille.

Le P.C. du Colonel était à Berzy-le-Sec et celui du Chef de bataillon à Belleu. Ma compagnie, la 7e, tenait le terrain compris entre le pont du Chemin de Fer et le pont Gambetta également inclus. Mon P.C. était situé à l'Usine de Milempart avec sa grande cheminée portant encore des traces de la guerre de 1914-18. Pendant l'exécution des travaux défensifs, l'ennemi continuait ses avances et, dès les premiers jours de Juin, des bruits circulaient qu'il avait atteint le canal de l'Ailette vers Chavignon. D'ailleurs l'engagement du 3e bataillon sur le Chemin des Dames en direction de la route de Laon et le repli dans la nuit du 5 au 6 Juin de la Division située dans cette zone vinrent confirmer cette nouvelle alarmante

Pendant ce temps l'aviation allemande ne restait pas inactive et causait des pertes sensibles aux unités en exécutant de nombreux bombardements en piqué et à la bombe. En particulier celui effectué sur la ferme de la Perrière près de Crouy restera longtemps gravé dans ma mémoire.

La destruction des Ponts

Dans la soirée du 6 Juin, après le repli de la Division citée plus haut, un général qui avait son P. C. à la Perrière, accompagné de plusieurs Officiers d'État-Major vint me trouver et m'annonça qu'il donnait l'ordre de faire sauter les trois ponts (celui du Mail, Pont des Anglais et Pont Gambetta). Celui du Chemin de Fer ayant déjà sauté la veille.

Les deux premiers, ceux du Mail et des Anglais, sautèrent simultanément et après avoir envoyé un Officier pour s'assurer qu'il ne restait plus une troupe amie sur la route de Laon le Général donna l'ordre de détruire le pont Gambetta.

L'explosion fit trembler les maisons voisines ainsi que celles où nous étions abrités, mais les résultats destructifs n'étaient pas satisfaisants. En effet, seule l'arche de la rive gauche s'était effondrée laissant encore des débris de ferrailles pouvant permettre à des piétons le franchissement de la rivière. Aussi demandai-je aussitôt un complément de destruction par les troupes du génie et les sapeurs commencèrent leurs travaux à la nuit tombante.

Malheureusement ils ne purent les mener à bonne fin, car les Allemands se présentèrent à l'entrée opposée du pont et envoyèrent des projectiles sur les travailleurs.

Le combat est engagé

Ce fut alors le début du combat pour la défense de ce point sensible. Un soldat allemand qui eut l'idée de monter sur le parapet et d'entonner le « Deutschland uber alles » fut aussitôt descendu d'un coup de fusil et un violent combat dura jusqu'au petit jour. Les Allemands firent usage de nombreuses grenades à fusil et l'une d'entre elles blessa grièvement l'aspirant Loisel, chef de section, ainsi que plusieurs légionnaires qui furent évacués.

Au pont de Chemin de Fer un calme relatif régna pendant cette nuit du 6 au 7, mais au petit jour des éléments ennemis se présentèrent pour essayer de passer la rivière. La plupart d'entre eux avaient le torse nu. Ils furent accueillis à coup de fusil-mitrailleur et de grenades à fusil et durent rebrousser chemin en utilisant le remblai de la voie ferrée. De notre côté il y eut aussi des morts et des blessés. Dans la nuit l'aviation allemande avait lancé des tracts sur la ville prescrivant aux autorités civiles de se rendre le 7 Juin à 10 heures sur la route de Laon, faute de quoi tous les moyens seraient mis en œuvre pour détruire la ville. Les autorités civiles n'obtempérèrent pas, pour la bonne raison qu'il n'y en avait plus. Quant aux militaires, ils ne bronchèrent pas non plus. C'est alors que l'artillerie et l'aviation ennemies entrèrent en action toute la journée et nous causèrent des pertes sensibles. La Cie de droite qui occupait la cote 94 (château d'eau) fut particulièrement éprouvée et dut se retirer provisoirement pour échapper au bombardement intense.

Toute la journée du 7 Juin fut marquée par des essais répétés de franchissement de la rivière rendus infructueux par les feux nourris de toutes nos armes disponibles.

La difficulté des liaisons

Malheureusement, à partir de 10 heures, je ne recevais plus de renseignements, ni ordres de mon Chef de bataillon ni du Colonel. Tous les agents de transmission que j'envoyais à Belleu ou à Berzy-le-Sec ne revenaient pas et la situation était critique. La Cie de gauche qui occupait la zone comprise entre le pont Gambetta et l'écluse de Vauxrot, ne donnait plus aussi aucun signe de vie ayant été durement touchée par les bombardements.

Vers 17 heures, des mitraillettes ennemies se firent entendre en direction du passage à niveau de la route de Reims pendant que les premiers engins blindés se présentaient sur le chemin reliant le château de Villeneuve à l'Usine de Milempart après avoir franchi l'Aisne du côté de Vailly et longé la rivière par le Sud. Nos feux les arrêtèrent momentanément après que la section du pont de Chemin de Fer se fut repliée sur mon P.C. où la résistance était organisée. Là encore il nous fallut enregistrer des pertes.

A ce moment, j'eus le pressentiment que l'encerclement était imminent et inévitable. Aussi décidais-je de faire un repli en direction de l'avenue de Reims en utilisant les couverts du parc Milempart.

Ma Cie, réduite à 3 sections par suite des pertes subies, atteignit la route de Château-Thierry en passant par la rue de Coligny et la rue de Pampelune. Mon but était de rejoindre le Colonel à Berzy-le-Sec où j'arrivais vers 20 heures, mais ma déception fut grande de ne trouver personne.

Totalement dépourvu de renseignements, je résolus de prendre l'itinéraire pris à l'aller, c'est-à-dire l'Échelle.

Arrivé à la route reliant Chaudun à Villemontoire, j'aperçus des lumières dans cette première localité et j'envoyais une patrouille de reconnaissance. Cette patrouille fut accueillie par des mitraillettes allemandes.

La liaison rétablie

Continuant la route pendant la nuit, ce ne fut qu'à 1 heure du matin le 8 Juin que je fis la rencontre du Colonel dans une ferme au Sud de Vierzy avec de nombreux officiers et hommes de troupe.

Le Colonel, à qui je me présentais, me dit : « Je vous ai envoyé un ordre hier matin prescrivant le repli de votre unité à 10 heures ». Je répondis : « Cet ordre ne m'est jamais parvenu mon Colonel », et c'était vrai.

Je compris alors pourquoi j'étais resté sans nouvelles du bataillon et du régiment pendant la journée du 7 Juin, mais j'étais cependant heureux que l'ennemi n'ait pu franchir l'Aisne à Soissons pendant le temps qu'il eut des légionnaires devant lui.

L'OCCUPATION DE JUIN

d'après un témoignage unique

Soissons vécut dans l'euphorie la drôle de guerre. Passage de nombreuses troupes, allées et venues de permissionnaires se rendant à Paris ou d'épouses venant les rejoindre.

Les Allemands entreront dans un Soissons désert le matin du Dimanche 9 Juin 1940. Pratiquement toute résistance avait cessé depuis la veille à 17 heures. La ville était complètement vide de tout habitant à l'exception d'un curieux original, le brigadier d'octroi en retraite Louis Caubisens, 65 ans, vieux soissonnais aux moustaches en croc donnant figure de gaulois, ancien combattant de 1914 qui, n'ayant jamais quitté sa ville, entendait y rester seul, ne fut-ce que pour représenter aux yeux de l'envahisseur l'autorité publique et éviter, dans la mesure du possible, ses exactions ou représailles.

Son journal nous a été conservé par son fils, M. le capitaine Caubisens, aujourd'hui à Casablanca.

C'est un précieux document écrit de façon vivante et colorée qui nous montre l'atmosphère dantesque peut-être, appuyée des préliminaires de l'entrée, et une armée ennemie disciplinée, sûre d'elle-même et bien tenue en main par des officiers empreints des traditions d'honneur de l'armée impériale allemande.

J. F.

EXTRAIT

DU CARNET DE NOTES PERSONNELLES

de Monsieur Louis Caubisens, Brigadier d'Octroi en retraite (Période du 5 Juin au 1er Juillet 1940). Seul civil restant à Soissons pour représenter bénévolement la Municipalité absente auprès des envahisseurs allemands, et éviter ainsi leurs exactions ou représailles éventuelles.

---

5 JUIN. —

4 heures 45. Vagues d'avions sur Soissons et bombardement sérieux sur la ville pendant une demi-heure : bombes et torpilles, tout rentre en danse, incendies route de Vauxrot (Vasseur et ateliers Mélin), tués et blessés au café du Mail,

une torpille rue des Cordeliers face Grand-Place, maisons de gauche éventrées, Comptoir Français à droite démoli. Gendarmerie tous les carreaux brisés, démolition de murs et maisons rues Richebourg, Matigny, Place St-Christophe où deux gendarmes sont tués à l'immeuble Morisson ; une bombe boulevard Pasteur, immeuble Villers et Dubois-Brandin ; toit démoli à la prison rue Georges Deviolaine, les Établissements Sauvage et Lauthelin sont démolis et incendiés rue Notre-Dame.

8 heures. Le canon tonne toujours et les vagues d'avions se succèdent sans cesse, mais sans dommage pour le moment. Que de ruines !

9 heures. Toujours des vagues d'avions et nouveau bombardement qui dure dix minutes.

11 heures. Période calme. Soleil torride, chaleur accablante. Les avions ne cessent de survoler la ville. Pas un coup de D.C.A. et les mitrailleuses installées un peu partout en ville sont muettes.

14 heures. Alertes continuelles, vagues d'avions, bombardement côté droit de l'Aisne, mais rien sur Soissons.

18 heures. Vu Monsieur Becker chez Lieut. Suin. Dîner à la gendarmerie avec moyens de fortune.

20 heures. Toujours les avions, bombes sur les Établissements Masson faubourg de Crise, incendie du Goulet-Turpin et des Engrais avenue de Château-Thierry, chez le directeur M. Renault.
Nuit fortement agitée, on présume que la bataille se déroule au nord de Soissons. Quelle en sera l'issue ?

6 JUIN. —

4 heures 30. Triste réveil, les vagues d'avions recommencent leur ronde infernale. Mitraillage de la ville par l'aviation.

7 heures. Je pars en ronde et me rends ensuite au bureau de Police.

10 heures. Vagues d'avions sur la ville, les bombes tombent mais pas sur celle-ci.

14 heures. Quelques obus tombent sur Soissons, sans grand dommage. Après-midi un peu plus calme.

18 heures. Bombardement terrible par obus allemands sur la ville et ses alentours. J'aménage un blockaus pour me protéger.

21 heures. Bombardement, cette fois réciproque, par obus, s'accentue. Je gagne mon abri... et y couche.

7 JUIN. —

Vendredi. Je n'ai pu fermer l'œil de la nuit, le bombardement n'ayant pas cessé un seul instant. Les ponts sur l'Aisne sautent à partir de 3 heures par la formation de défense

des ponts. Explosions et bombardements se confondent et la danse continue.

5 heures. Je sors de mon abri.

6 heures. Petit déjeuner me fait oublier les transes de la nuit. Bombardements sans arrêt par obus et avions, mitrailleuses, canons, fusils entrent en branle. Impossible sortir de la maison.

11 heures. Sors de mon abri et jette un coup d'œil aux alentours, ce qui me permet de voir des avions lancer des fusées rouges rive droite de l'Aisne. Gare à la casse !

14 heures. Le bombardement continue peut-être moins intense, j'en profite pour aller au bureau de Police ; la grande glace du Palais du Vêtement est brisée, les mannequins revêtus de leurs costumes sont tous intacts et debouts. Dans les rues les balles sifflent aux oreilles et le bombardement continue ; dans le Mail les mitrailleuses ne cessent de tirer et il en est ainsi sur toute la rive gauche de l'Aisne.

18 heures. Rentré à la maison je suis aux premières loges pour écouter ce vacarme.

20 heures. Le bombardement continue, je rentre dans mon abri et me couche. A minuit la défense passive et la Gendarmerie abandonnent Soissons.

8 JUIN. —

Samedi 4 heures 30. La danse reprend de plus belle, vague d'avions, canonades, mitrailleuses et fusils crépitent dans le Mail et l'emplacement des ponts.

8 heures 30. Calme complet. Je m'attends maintenant à voir rentrer les allemands en ville. Mais tout reprend avec une violence extrême pendant une heure encore. Je profite d'un moment d'acalmie pour me rendre en ville et ne rencontre aucune âme qui vive. Je rentre à ma maison.

10 heures. Le temps maussade le matin est maintenant très clair et chaud, les avions ennemis en profitent pour effectuer leur reconnaissance et ça tape toujours mais avec moins de violence.

14 heures. Un nouveau saut en ville malgré le bombardement continuel qui malgré tout faiblit. Rencontre rue du Collège un agent de liaison en moto qui venait de donner des ordres ordonnant le repli des éléments défendant les abords de la ville. Je lui remets une lettre pour ma famille sans grand espoir car l'intéressé me dit « qu'il était censément sacrifié et s'attendait à être fait prisonnier lors de son retour en nos lignes ».

15 heures. Arrivée au bureau de police, quel service faire maintenant ? seul, je suis seul dans une ville déserte. Un sergent de la Légion que je rencontre, isolé, m'apprend que les allemands étaient en train de franchir l'Aisne à

Pommiers ? ? Après de mûres réflexions j'élabore un plan que j'ai suivi point par point par la suite.

17 heures. Quelques éléments de défense résistent encore dans le Mail et sur les bords de l'Aisne vers Pommiers. La D.C.A. réagit mollement contre les avions survolant la ville.

19 heures. La résistance faiblit de plus en plus, parfois très violente mais ne dure qu'un moment pour recommencer une demi-heure après.

20 heures. Toujours la ronde infernale des avions, peu de réaction de la D.C.A.

21 heures. Quelques coups de canons et mitrailleuses puis c'est le calme pour quelques heures.

9 JUIN. —

Dimanche. Minuit, le bombardement reprend et faiblit de plus en plus, quelques coups de mitrailleuses comme réplique. Quelques coups de canons auxquels succède un calme complet, plus aucun bruit, seul le ronronnement de quelques avions survolant la ville. Je reste éveillé toute la nuit et constamment aux écoutes, il est 4 heures 30.

7 heures. Rasé de frais, habillé en kaki, ceinturon et képi d'agent de police (tenue que je portais d'ailleurs jusqu'à ce jour) je quitte mon domicile et me dirige vers la Place St-Christophe. Arrivé Bd Pasteur, face à la maison Dubois-Brandin, je m'arrêtais, cloué sur place par l'émotion. De la rue St-Christophe se dirigeant sur la route de Compiègne les chenillettes allemandes déferlaient à grande allure sans arrêt. Quelque moment de réflexion et ma décision fut vite prise. Prenant la rue Poulette et la rue Porte Hozane je me dirigeai vers la mairie, pas un allemand sur mon passage mais arrivé rue de la Congrégation je remarquai qu'à partir de la boucherie Levigne et toute la rue du Commerce était occupée par les allemands l'arme aux pieds. J'entre dans la cour de la mairie, dans la grande salle de mariage, personne, toutes les portes sont ouvertes et les carreaux brisés, résultat du bombardement de la veille. Je réfléchis quelques instants et ma foi je quitte la mairie et me dirige rue du Commerce, j'arrive au premier détachement allemand et je demande à causer à un officier, un gradé se présente, commande à deux soldats baïonnette au canon, leur donne les ordres et m'invite à les suivre. Nous traversons la rue de la Congrégation, la rue du Commerce au milieu des soldats, nous traversons la place Centrale encore plus occupée, la rue de Jaulzy, l'envahisseur chantait à tue-tête, puis nous arrivons sur le portail de la cathédrale. A cet endroit les soldats me laissent seul et regagnent leur formation, tout cela s'est passé sans un mot, sans réflexion, mais les regards de tous marquaient l'étonnement de voir un civil revêtu d'un uniforme accompagné de deux soldats armés. La place Mantoue et ses alentours étaient garnis de troupes

et de voitures. Les portes de la cathédrale grandes ouvertes me laissaient voir un groupe d'officiers causant dans la grande nef et se dirigeaient vers la sortie. J'attendais donc leur arrivée et me mettant au garde à vous je saluai, salut me fut rendu. Une dizaine d'officiers se trouvaient devant moi ; l'un d'eux causant un pur français prit la parole et la conversation s'engagea sur un ton sévère et dépourvu de ménagement. Je m'y attendais d'ailleurs ayant vécu en 1914 des moments identiques. « Que faites-vous ici ? » me dit l'officier. « Monsieur, je suis habitant de Soissons depuis 65 ans, je suis fonctionnaire retraité après 37 ans de service à la ville de Soissons, j'ai ma petite maison, j'aime Soissons et si le sort en décide, mourir dans mon Pays ». Ceci dit, je lui présentai une photo qui d'un côté marquait mon emploi à la mairie de la Ville et au verso me présentait en tenue de combattant 14-18 avec Croix de Guerre. Cette pièce passa de mains en mains avec quelques commentaires dont je ne pus saisir le sens. « Que comptez-vous faire tout seul ici ? » me demanda à nouveau l'officier, je répondis : « Messieurs, me mettre à votre disposition pour sauvegarder les intérêts de la ville en l'absence de toute autorité officielle ». Sur cette réponse, l'officier parla avec son entourage et de nouveau me dit : « C'est bien, nous verrons, mais je vous préviens que si nous trouvons des soldats en arme en ville ou si des incidents graves se produisent vous en supporterez toute la responsabilité, et la ville subira des représailles en incendie ou démolition. C'est bien compris ? ».

Je leur donnais ma parole d'honneur que rien de fâcheux n'arriverait, connaissant depuis la veille la ville complètement vide de tout élément civil et militaire. Mais, quand même, ce n'est pas sans un serrement de cœur que j'ai donné ma parole, un incident est vite arrivé.

8 heures. L'officier désigne deux voitures, deux officiers et moi montent dans la première, et trois officiers dans la deuxième. « Nous allons visiter différents établissements et vérifier vos affirmations » me dit l'officier assis à mes côtés, et nous voilà partis à la Mairie. Vérification sommaire des pièces et sous-sol, ensuite à la sous-Préfecture on détache quelques cartes de Soissons et on les garde précieusement, on aura l'occasion de s'en servir par la suite. La caserne Gouraud est ensuite visitée, l'Hôpital, la gare, le cinéma et le casino. Bref, rien d'anormal, cette randonnée se poursuit jusqu'à onze heures et demie. Nous arrêtons place Mantoue, lieu de stationnement de tous ces messieurs. Rendez-vous m'est donné à 14 heures (heure allemande) dans la grande salle de la Mairie pour utiliser mes connaissances de la ville. Le bombardement effectué la nuit du 8 au 9 au matin m'a fait constater pendant notre randonnée du 9 au matin quelques cadavres allemands rue St-Antoine, rue des Minimes, de Panleu, Boul. Jeanne d'Arc et place de la République. Quand je suis rentré à ma maison, rue du Général Pille, et

après un déjeuner sommaire et sans grand appétit, je me suis mis en mesure de me rendre à la mairie à l'heure fixée.

13 heures 30. Je sors de ma maison, 4 sentinelles placées aux Écoles m'arrêtent, puis me bousculent en me traitant d'espion. Je leur présente ma photo, leur désigne et tente d'expliquer mon uniforme de police. Ne sachant pas parler allemand il m'est difficile de m'expliquer. Les sentinelles ne me comprennent pas non plus, continuent à me bousculer et me prendre pour un espion. Je vois leurs faces brutales, leurs gestes méchants et les canons des pistolets mitrailleurs braqués sur moi, tâchant quand même de conserver une attitude digne et courageuse, je me démène comme un beau diable mais par gestes. Ont-elles compris enfin, puisque je suis relâché. Ouf ! j'ai eu chaud.

Je reprends la route de la Mairie sans accroc sur mon parcours. Arrivé sur la place de l'Hôtel de Ville 4 nouvelles sentinelles sortent du local du docteur Marcotte, même comédie qu'auprès de chez moi, mais beaucoup plus grave. Cette fois je suis traîné contre le mur de la Mairie, près de la boîte aux lettres, bousculé, traité à nouveau d'espion et entends plusieurs fois le mot « kapout, kapout » dont je comprend cette fois le sens. Une fois de plus les canons des pistolets sont braqués sur moi, je perds mon assurance, car cette fois je me voyais irrémédiablement perdu. Aucun geste, aucune protestation n'étaient compris, les brutes m'houspillaient de plus en plus et semblaient prendre le parti d'en finir avec moi au plus vite... A ce moment critique une moto passe montée par un officier qui était avec moi le matin en voiture. Je le reconnais, l'appelle, il s'approche, les sentinelles s'écartent un peu, j'explique mon cas, quelques paroles brèves, un sourire à mon adresse de l'officier et les sentinelles m'abandonnent et regagnent leur poste. L'angoisse est passée, mais elle a été terrible. J'y serai resté si je n'avais pas eu le secours de cet officier.

Quelques instants plus tard je rentre dans la grande salle de la Mairie, au moment où les officiers qui m'avaient convoqué arrivent. Quelques fauteuils autour de la grande table, et nous voilà assis devant quelques cartes étalées trouvées dans les locaux visités le matin.

La question des eaux est discutée, pas d'eau en ville, seules quatre fontaines de Ste Geneviève ne peuvent fournir l'eau nécessaire à plusieurs milliers d'hommes, on y pallie un peu par la recherche et la découverte des puits et pompes des cours, maisons et jardins. Une visite à l'usine des eaux de Villeneuve nous fait constater la destruction complète de l'usine et du matériel. Revenus à la mairie je marque sur la carte l'endroit des grands magasins d'approvisionnements de la ville, tous les magasins de ravitaillement en gros, pour en vérifier par la suite l'emplacement et la quantité des stocks. Ce travail sur la carte dure jusqu'à 17 heures et l'on

me donne congé jusqu'au lendemain 8 heures. Rendez-vous avec les mêmes officiers place Mantoue.

Revenu de mes émotions de la journée, l'esprit plus calme, je fais en ville une longue randonnée dans les rues. Mais une chose me tracasse encore, aucun papier en règle en poche. Je me décide donc de ne pas rentrer chez moi et de coucher, ou du moins passer la nuit dans un local quelconque en ville. De cette manière j'éviterais la brutalité et l'incompréhension des sentinelles, à la reprise de mon service le lendemain matin. Restait la question du dîner et de la toilette à solutionner. Fort heureusement je réussis à trouver quelques victuailles, puis nanti de ce « viatique » me dirige dans une pièce de la Mairie pour m'y reposer. Il est 20 heures.

21 heures. Une ronde passe, aperçoit la lumière d'une bougie dans le local que j'occupe, m'interpelle en mauvais français : « que faites-vous là ? ». J'explique ma situation, mais après quelques discussions et même menace, le chef de patrouille me prend mon ceinturon et m'invite à déguerpir par les voies les plus rapides. Je pars et trouve à me reposer dans un local occupé en partie par les allemands et y passe la nuit. A peine installé, un officier m'apercevant m'invite à le suivre et à le conduire à l'usine des Eaux de Villeneuve. En cours de route voyant que l'officier était bien disposé à mon égard, je lui raconte mes mésaventures de la journée et après ma mission accomplie, lui demande de me reconduire à mon domicile. Ayant accepté, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour lui demander de m'établir un permis de circuler (Ausweis) afin d'éviter à l'avenir le renouvellement des incidents de l'après-midi. Sur son acceptation je remets à l'officier un papier et un crayon pour m'établir un sauf-conduit provisoire en attendant d'en obtenir un réglementaire. Il ajoute ensuite une inscription à la craie sur la porte en fer de ma maison, afin, dit-il, que je ne sois plus inquiété. A 23 heures nous repartons à la Kommandanture pour rendre compte de notre mission. A signaler que la Kommandanture s'est installée à l'Évêché.

23 heures 30. Je rentre enfin à la maison, cette fois sans difficulté ayant en mains mon permis de circuler.

10 JUIN. —

Lundi 7 heures. Je me lève encore brisé de fatigue suite des événements de la veille et m'apprête à me rendre pour 8 heures à la Kommandanture à l'Évêché. Je suis arrêté par des sentinelles, présente mon Ausweis et circule sans autre incident.

A 8 heures des voitures en stationnement attendent ma venue. Cette fois c'est en side-car que je pars escorté de plusieurs voitures. Ma mission est de trouver du bois à brûler. Nous partons à la scierie route de Compiègne. Là on ne trouve que des planches et des arbres en attente de sciage. Cela

ne peut faire l'affaire. Nous allons ensuite dans d'autres entrepôts et trouvons la même situation. Nous visitons les chantiers de charbonniers sans plus de succès. Les stocks étant épuisés, force est donc aux occupants de se débrouiller par leurs propres moyens.

Je rentre à 9 h. 30 place Mantoue complètement transi de froid. Dès mon retour une autre voiture m'attendait, cette fois nous devions faire la chasse aux approvisionnements. Prenant place dans une voiture avec une escorte je la dirige vers les Moulins Damy au Mail et trouve peu de chose en blé et farine. Par contre, route de Château-Thierry, les magasins sont pleins de blé et avoine, ainsi que d'engrais. Tout est pris en note grosso-modo ; nous continuons nos investigations vers les moulins Debruyères dont les magasins sont également garnis à tous les étages de sacs de blé et de farine. La reconnaissance des silos, magasins généraux est impossible par suite de la rupture des ponts. Nous avions bien trouvé le blé, la farine, mais comment résoudre la question du pain sans eau, sans bois pour les fours de campagne, sans électricité pour faire tourner les moulins ? Cette affaire n'étant pas de ma compétence est résolue par la Kommandanture.

13 heures. Je rentre déjeuner chez moi de deux biscuits de de soldat et un peu de chocolat.

14 heures. Retour à la Kommandanture, cette fois je suis requis pour trouver des logements aux officiers. Toujours en compagnie d'une escorte je prospecte les principaux hôtels de la ville : Lion Rouge, Croix d'Or, Couronne, etc... Nous y trouvons un désordre indescriptible. Tout est pillé, éventré, souillé, vaisselle cassée, linge déchiré, bouteilles vides gisant partout. Même désolation partout ailleurs. Ordre est donné aux allemands par la Kommandanture de remettre les hôtels en ordre pour recevoir des officiers. Ces pillages, ces désordres étant antérieurs à l'arrivée des allemands on m'invite à établir un rapport pour constater ces faits. Ce document rédigé par mes soins sur ordre des allemands est signé par le commandant de la Kommandanture et par moi-même. J'avais pu personnellement me rendre compte de cet état de choses bien avant la venue des allemands et l'avais fait constater par la Gendarmerie et la Défense passive avant leur départ.

Durant ces deux journées du 9 et 10 Juin 1940 les avions allemands ne cessent de survoler la ville où un calme complet règne partout, troublé seulement par le défilé constant des troupes allemandes et éléments motorisés de reconnaissance.

11 JUIN. —

Mardi 7 heures. Bonne nuit, départ pour la Kommandanture R.A.S. On n'a pas besoin de mes services. Je rentre à la maison et fais quelques travaux ménagers et de jardinage.

12 JUIN. —

Mercredi 8 heures. Nuit calme, je me rends pour 8 heures à la Kommandanture. Toujours rien pour moi.

13 JUIN. —

Jeudi 8 heures. Je suis convoqué pour reconnaître divers établissements susceptibles de fournir des vivres et boissons à l'occupant. Accompagné d'une escorte, je fais la visite des magasins les plus importants de la ville sans grand résultat. A 12 h. je suis libre et rentre à la maison.

A 14 heures je suis à nouveau convoqué par la Kommandanture cette fois pour signaler les maisons offrant des ressources pour recevoir des troupes de passage. Je donne quelques indications que l'on me demande, et à 16 heures je suis de nouveau libre de mes actes.

14 JUIN. —

Vendredi 7 heures. Calme complet malgré une circulation intense des troupes et camions. L'occupation des maisons s'effectue avec discipline et méthode. Aucun service ne m'est demandé ce jour.

15 JUIN. —

Samedi 7 heures. Visite à la Kommandanture. Calme complet dans ce bureau. Aucune mission ne m'est demandée. Je rentre chez moi.

Les troupes continuent à passer se dirigeant vers Paris, escortées par quelques avions de reconnaissance volant à basse altitude.

16 JUIN. —

Dimanche 7 heures. Installation de la Croix Rouge dans l'École St-Crépin, ainsi qu'une boulangerie de campagne. Toutes les maisons de mon quartier sont occupées par les troupes allemandes. Des affiches fraîchement posées en ville recommandent à la population soissonnaise (je suis le seul habitant actuellement) le calme et l'obéissance aux ordres affichés. Je suis donc le seul à les lire. O ! ironie du sort... Il y en a partout de ces affiches. J'en conserve une comme souvenir...

15 h. Visite à la Kommandanture. Un officier me fait part de la capitulation de Paris. J'entends les soldats chanter d'allégresse. Ces démonstrations de joie me fendent le cœur... Je rentre à la maison il est 19 heures.

17 JUIN. —

Lundi 8 heures. Je me rends à la Kommandanture, aux nouvelles. Aucun service ne m'est demandé. L'ambiance est à la joie. Y aurait-il du nouveau ?

18 heures. Je suis convoqué à la Kommandanture pour m'entendre dire que la France a capitulé. J'ai peine à le croire et pourtant... la nouvelle est malheureusement exacte.

20 heures. Complètement écœuré, je rentre à la maison et je sanglote longtemps sur les revers de nos armes et la future destinée de la France, mon Pays.

18 JUIN. —

Mardi 6 heures. Grand branle-bas, l'École St-Crépin voit déménager sa Croix Rouge et sa boulangerie. Destination... Paris ?

7 heures. Je suis convoqué à la Kommandanture pour apprendre que le Maréchal Pétain, Chef de l'État Français... avait signé la reddition des Armées Françaises. La nouvelle m'est confirmée par la suite en entendant les rires et les chansons des soldats, un peu partout en ville.

Dans la matinée je rencontre François Dulieu, sa femme et son beau-fils rentrant à Soissons. Ce sont là le début du retour des habitants de la Ville.

16 heures. D'autres habitants arrivent et sont dirigés vers ma demeure pour recevoir de ma part les consignes qui me sont données par la Kommandanture au sujet de l'installation, du ravitaillement des nouveaux arrivés.

Je fais de mon mieux pour renseigner les habitants et leur éviter les ennuis qu'ils pourraient avoir en ne se conformant pas aux ordres prescrits.

19 JUIN. —

Mercredi 6 heures 30. Mon habitation devient provisoirement la Mairie de la Ville.

Toutes personnes arrivant à Soissons doivent obligatoirement être recensées par mes soins. C'est un travail qui me tient à la maison toute la journée.

20 JUIN. —

Jeudi. Par ces retours j'apprends ainsi que les allemands occupent maintenant une grande partie de la France. On les signale à Dijon ?? La France serait-elle complètement envahie ?

21 JUIN. —

Vendredi. Les retours des habitants s'accentuent. Je suis de nouveau convoqué à la Kommandanture qui me rappelle l'exécution du rôle de Maire que j'assume depuis le 6 Juin. Je dois tenir un contrôle des retours, en fournir copie à la Kommandanture et donner toutes indications nécessaires pour assurer la subsistance et le logement pour ceux dont les maisons ne sont plus habitables.

J'apprends, par un prisonnier français faisant fonctions d'interprète à la Kommandanture, que la France est effectivement occupée dans la plus grande partie de son territoire. Quel désastre ! J'en ai les larmes aux yeux...

22 JUIN. —

Samedi. Une affiche posée sur le mur de la Kommandanture invite les habitants de retour à se présenter à mon domicile pour recevoir mes instructions.

23 JUIN. —

Dimanche. Installation d'une popote au Marché couvert qui prend maintenant figure de restaurant. Des tables, des bancs sont réquisitionnés dans les établissements voisins.

Délivrance pour tout habitant : café le matin, pain et repas chaud à midi et le soir. Lait pour les enfants. Toutes les vivres sont fournies par l'autorité allemande et les distributions sont faites par des soldats allemands et prisonniers français. Une boulangerie est installée chez Printania.

24 JUIN. —

Lundi 8 heures. Fonctionnement du Centre précité, quarante soissonnais environ y sont hébergés.

L'après-midi je reste à la maison et recense 50 personnes revenant s'installer chez eux.

La vie reprend peu à peu, mais je reste toujours seul comme fonctionnaire, donc responsable de mes concitoyens. Si j'en ai encore un souvenir cuisant j'aurai, je pense, accompli une tâche constructive, utile et digne du français que je suis resté envers et contre tous.

25 JUIN. —

Mardi. Mêmes occupations que la veille. Les rentrées continuent. 40 personnes sont portées rentrantes et enregistrées par mes soins.

26 JUIN. —

Mercredi. On ne voit presque plus de soldats allemands en ville. Leur départ s'étant effectué ce matin vers sept heures. On parle de paix... ou du moins d'armistice...

Retour de Saget, l'agent de police secrète — il reprend son poste au bureau de police. Vais-je pouvoir enfin prendre du repos ?

Puisque ces Messieurs commencent à rentrer, il est juste et normal qu'ils reprennent leur service ainsi que les responsabilités qui leur incombent.

27 JUIN. —

Jeudi. Je suis toujours à la tête de la Municipalité car personne jusqu'alors n'est volontaire pour en prendre la responsabilité. Le recensement des habitants à ce jour se monte à 300 personnes.

28 JUIN. —

Vendredi. Vu et causé avec le Préfet de l'Aisne des événements passés à Soissons et dont je fus le seul et unique témoin.

Cette personnalité s'est ensuite présentée à la Kommandanture sur mes conseils. Rue de l'Échelle du Temple on découvre le cadavre d'une femme morte depuis plusieurs jours. Elle n'a pu être identifiée. Ordre a été donné à Saget de la faire enterrer. La main-d'œuvre ne manque pas, mais la bonne volonté fait défaut. Il faut que les allemands se fâchent pour que l'inhumation ait lieu.

29 JUIN. —

Samedi. J'ai installé tous les services au Bureau de Police. Je n'aurai plus ainsi à recevoir les nouveaux arrivants à la maison. Cette fois je me suis déchargé d'une grande partie de mon travail, je peux enfin souffler un peu.

30 JUIN. —

Dimanche. La Kommandanture exige l'organisation du travail pour la propreté des rues et places de la Ville. Les agents Lely, Floquet et Lavaud rentrés en service la veille sont désignés pour faire exécuter ce travail. La main-d'œuvre devra être prise parmi les habitants d'autant plus qu'ils sont nourris sans occupation.

Je reçois des ordres de la Kommandanture qui exige que je mette toute mon autorité pour que la ville soit tenue proprement — ce qui n'est malheureusement pas le cas. Moi qui pensais pouvoir me reposer, je dois reprendre ma tâche si je ne veux pas que des représailles sévères s'abattent sur la population et moi-même.

1er JUILLET. —

Lundi. La Kommandanture commence à montrer les dents et se fâche au sujet du travail de propreté, les ordres donnés par mes soins ne sont pas exécutés ou mal exécutés, mon autorité est discutée... Cette fois le service est trop lourd pour un seul homme. Un Comité d'Organisation se forme l'après-midi. Monsieur De Fay se proclame Maire, y collaborent : MM. Dansac, Dubois Brandin, Lequebin, Bouldoire et Schmidt, Desbruyère, moi-même ainsi que deux ou trois autres habitants. Je recrute du monde pour travailler à la Police. Puis ayant passé mes fonctions je me cantonne dans le rôle obscur cette fois d'agent de liaison et de conseiller, quand on veut bien me consulter ?

J'informe la Kommandanture de la remise de mes fonctions, elle en prend acte.

. . . . . .

Là s'arrête ce que je pourrais appeler MON DEVOIR. Je n'en ai tiré aucune fierté ni profit, j'ai seulement essayé de remplacer au pied levé une Municipalité absente et de la représenter dignement auprès des envahisseurs allemands lors de leur arrivée en notre Ville.

L'Histoire jugera si j'ai su servir mon Pays, ma Patrie, pendant les journées mémorables de Juin 1940 et si ma présence a pu être de quelques utilités pour la sauvegarde des intérêts de la ville de Soissons.

Je pense, quant à moi, avoir œuvré utilement et c'est de cela que j'en ai tiré ma récompense.

Soissons le 1er Juillet 1940.
Signé : CAUBISENS Louis.

Pour extrait conforme à l'original du carnet de notes et certifié exact.

La prise de Soissons par les Allemands

7 et 8 Juin 1940

■Après la foudroyante percée dans les Ardennes et la ruée des .panzers vers Abbeville, le front s'était stabilisé sur le canal de l'Ailette à 10 km au nord de Soissons. Du 15 Mai au 5 Juin hâtivement, le général Weygand tente d'y constituer une ligne d'arrêt tandis que les allemands s'occupent plus au nord à liquider la poche de Dunkerque.

Le 5 Juin l'offensive die rupture allemande reprend avec des moyens cuirassés formidables qui rapidement doivent submerger notre résistance clairsemée, si bien que, l'Ailette franchie, les Panzerdivisionen peuvent foncer à vitesse accélérée vers le sud.

C'est alors que toute la journée des 7 et 8 Juin 1940 Soissons, vide d'habitants, va opposer au déferlement de l'ennemi une résistance opiniâtre, dont la gloire principale revient au 12e Régiment Étranger qui, en la circonstance, reçoit le baptême du feu et se montre digne des traditions d'héroïsme de la Légion.

.'Constitué au camp de la Valbonne près de Lyon avec un amalgame de volontaires étrangers (espagnols, polonais...) et de légionnaires d'active sous le commandement d'un chef énergique, le Lieutenant-Colonel Besson, le 12e R.E.I. est acheminé par fer les 19 et 20 Mai 1940 à Nogent-1'Artaud, près de Château-Thierry, puis par cars le 23 Mai jusqu'à la lisière nord de la forêt de Vilfers-Cotterêts à hauteur de la ferme de Vertefeuilles. Le 24 Mai les bataillons gagnent à pied par Missy-aux-Bois, Vierzy et Courmelles la région sud de Soissons.

Le 26 Mai 1940 le 12e .RjE.I. relève les éléments de cavalerie qui tiennent les têtes de pont de l'Aisne et installe de fortes positions défensives tout le long de la rivière, de part et d'autre de Soissons, sur un front de 12 kilomètres. Il doit

assurer la défense sur l'Aisne de 7 ponts, à Soissons même ceux du Chemin de Fer, Gambetta, des Anglais et du Mail ; à droite le pont de Venizel, à gauche ceux de Pasly et Pommiers.

Le Lieutenant-Colonel Besson dispose d'une batterie anti-chars, d'un groupe de 75 et d'un groupe d'artillerie lourde, mais d n'a plus que deux bataillons, ayant dû, depuis le 29 Mai, détacher en avant son troisième bataillon pour aller renforcer au-delà de l'Aisne la défense du Chemin des Dames incombant à la 28e iD.I.

L'anéantissement du 3" Bataillon au Chemin, des Dames

L'ennemi a franchi l'Ailette le 5 Juin. Regroupé à Jouy, le 3° Bataillon aux ordres du Commandant André contre-attaque à l'aube du 6 Juin dans le secteur : Ferme de l'Ange gardien - La Malmaison.

Il progresse tout d'abord le long de la route Soissons-Laon, précédé par une compagnie de chars R. 35 mais bientôt de violents tirs d'artillerie et d'aviation le plaquent au sol et les blindés allemands cherchent à le déborder par les ailes. Une lutte désespérée s'engage qui dure dix heures. Vers le soir le 3e Bataillon est presque anéanti ; seuls arrivent à se replier sur la tête de pont de Missy-sur-Aisne 8 officiers et 100 hommes.

La défense de Soissons

Le 6 Juin vers 23 heures les éléments en retraite des 7e et 28° D.I. repassent l'Aisne pour se regrouper plus au sud, et dans la nuit du 6 au 7 Juin, entre 2 et 4 heures du matin, un général dont le P.C. se trouvait à la ferme de la Perrière à Crouy, donne l'ordre de faire sauter les 3 ponts de Soissons : du Mail, des Anglais et Gambetta. Celui du Chemin de Fer avait déjà sauté la veille. Les ponts de Pommiers, iPasly et Venizel sautent également et l'important dépôt d'essence de Venizel est volontairement incendié.

Désormais l'ordre doit etre rempli : « Tenir .à tout prix sans esprit de recul. L'ennemi ne doit pas franchir l'Aisne ».

Cependant, au cours de la nuit l'aviation allemande lance des tracts prescrivant aux autorités civiles de se rendre le 7 Juin sur la route de Laon, faute de quoi Soissons serait détruite. L'un de ces tracts est en la possession de M. Ancien, Président de la Société Historique de Soissons.

■Le 1°r bataillon, commandant Roux, tient les secteurs de Venizel et Pasly. Le 2e bataillon, commandant Franquet, toute la ville de Soissons et Villeneuve-St-Germain. Chaque groupement de défense dispose de canons antichars et de mitrailleuses. Des canons de 75, au nombre de 3 ou 4, sont installés dans le jardin de l'Hôtel de Ville, près du monument aux anglais

et du cinéma de la Bourse, pointés vers les ponts détruits. Enfin, une batterie d'artillerie lourde sur voie ferrée (pièces de 240 ?) est en position à proximité de la sucrerie de Venizel. Son repli, au moment où l'on incendiera l'important dépôt d'essence de Venizel (5.000 tonnes), remplira d'aingoisse le capitaine Thomas.

Dès l'aube Soissons est violemment bombardée.

Toutes les autorités civiles et les habitants ont ifui.

Cinq compagnies du 12° R.E.I. : les 2° (Cap. Boudet), 6° (Cap. Fordes), 7° (Cap. Primaux), 5° (Cap. Maroille) et 3° (Cap. Thomas), étirées en dispositif linéaire tout le long de la rivière du Pont de Pasly à Venizel inclus, exécutent des tirs méthodiques et meurtriers sur tous les éléments ennemis qui tentent de forcer les passages ; la lutte est très dure à cause des incessants bombardements par avions et canons, et les pertes sensibles, mais les légionnaires combattent avec acharnement. Ils sont en liaison à gauche, secteur de Pommiers, avec le 2e bataillon du 23° régiment de marche des volontaires étrangers, et à droite, au-delà de Venizel, avec un bataillon du 237° R.I.

Précédée les 5 et 6 Juin par de violents bombardements d'artillerie et d'avions, la bataille pour l'Aisne s'engage le Vendredi 7 Juin vers 12 heures 30 et durera près de 48 heures, jusqu'au 8 Juin au soir. Il ifait un temps magnifique. Pendant toute la journée du 7 les essais de franchissement de l'Aisne sont enrayés, mais dans la soirée des infiltrations importantes se produisent du côté des secteurs voisins, à l'ouest devant Pommiers, à l'est vers Serches et la ferme du Mont de Soissons qui, pris par les allemands, ne peuvent être repris en dépit d'une contre-attaque d'éléments de la 27° D.I. (337° R.I.).

A Soissons et Venizel, l'absence d'échelonnement en profondeur, due à l'inexistence de réserves — tout a été mis en première ligne — rend la défense impossible.

Le point d'appui de Missy-sur-Aisne, où s'est regroupé le restant du 3e bataillon du 12° R.E.I. est encerclé et fait prisonnier.

Tout à gauche, le point d'appui du Pont de Pasly (2° Cie, Cap. Boudet) subit le même sort.

/Celui de Venizel (3e Cie, Cap. Thomas), attaqué de tous côtés, résiste héroïquement dans la fournaise de l'incendie du dépôt d'essence où les flammes montent jusqu'à 50 mètres, et subit de lourdes pertes. Son courageux défenseur, le Capitaine Thomas (aujourd'hui général de la Légion Étrangère), est blessé par balle à 200 mètres du pont.

Finalement, aux trois quarts encerclé, le 12e R.E.I. reçoit, le Samedi 8 Juin à 11 .heures du matin, l'ordre d'abandonner Soissons et de faire retraite vers l'Ourcq.

■L'ordre, d'ailleurs, n'atteindra pas la 2° compagnie du capitaine Primau/x cantonnée à Villenetuve-Saint-Germain et

dans l'est die Soissons, qui ne se repliera qu'à bout de défendant et d'extrême justesse au soir du 8 Juin en protégeant les couverts du Parc de Milempart.

La 3° compagnie du capitaine Thomas reçut l'ordre de retraite à 15 heures, étant attaquée en force par l'ennemi qui avait percé le front au point faible de la charnière entre le 12e R.iE.1. et le 237e R.I. à 300 mètres à droite de la cartonnerie de Venizel.

Lors du repli les bombardements d'avions détruisent presque tout le matériel hippomobile : 130 chevaux, presque toutes les voiturettes, 13 cuisines roulantes.

Le 9 Juin à 4 heures du matin le 12" R.E.I. se met en position sur l'Ourcq en face de la sucrerie de Neuilly-St-Front, puis par replis successifs, sur la Marne, la Seine, la Loire, le 'Cher, accompagnés chaque fois de vifs combats d'arrière-garde, réussit à gagner le sud de St-Amand Montrond (Cher) où l'Armistice le trouve installé le 25 Juin.

Les 300 hommes survivants sont démobilisés à Fuveau (Bouches-du-Rhône) : le 12e R.E.I., dissous, obtient une magnifique citation :

« 12e Régiment Étranger d'infanterie - sous l'ardente impul-
« sion de son chef, le Lieutenant-Colonel Besson a donné
« partout l'exemple de la discipline et de la valeur : à Soissons,
« défendu avec acharnement et abandonné seulement sur ordre
« supérieur, devant Neuilly-St-Front, puis sur la Marne où
« il tint l'ennemi en échec, sur la Seine où il se sacrifie à
« l'arrière-garde, enfin au cours de la dure manœuvre en
« retraite qui a suivi, ne s'est jamais laissé abattre, ajoutant
« une page héroïque au livre de Gloire de la Légion
« immortelle ».

Jacques F O UC ART.

*
**

LA DÉFENSE DE SOISSONS

Le récit qui fait suite est de M. le capitaine Louis Primaux qui, au moment de la mobilisation, appartenait au 67° R.I. et assumait à Soissons les fonctions d'offieier de garnison.

A la création de nouveaux régiments étrangers il reçut l'ordre de joindre Je camp de Vailbomne et c'est ainsi qu'il se vit affecter au 12° R.E.I,

Nous remercions vivement notre compatriote de nous avoir permis la publication de ses notes personnelles.

Sur les lieux du combat

Le 12 Mai 1940, le nouveau régiment définitivement formé embarque à Lyon pour une destination inconnue. Après 48 heures de voyage en chemin de fer, le débarquement final a lieu à Nogent-l'Artaud sous un copieux bombardement de l'aviation ennemie. Après quelques étapes à pied et sous une chaleur accablante, des autobus de la 'Région Parisienne vinrent et nous acheminèrent par la route en direction de Villers-Gotterêts que nous traversâmes ainsi que la Forêt sans incidents.

Arrivés à la ferme de Vertefeuille (point terminus pour les autobus) nous mîmes pied à terre et en passant par la ferme de la Grange, Vierzy, iBerzy-le-Sec et Courmelles, Soissons nous apparut. C'était le 25 Mai 1940, quinze jours après que les troupes d'Hitler déferlaient sur notre pays et obligeaient les nôtres à une retraite précipitée. La « drôle de guerre » avait pris fin.

Le 12° R.E.I. ayant reçu mission de s'opposer coûte que coûte au franchissement de l'Aisne par l'ennemi, dès l'arrivée sur les lieux les travaux de défense commencèrent et se poursuivirent jour et nuit.

Le 2ª bataillon auquel j'appartenais avait sa droite appuyée à l'Est de Villeneuve-Saint-Germain et sa gauche à l'écluse de Vauxrot sur un front de près de 3 kilomètres. Je me trouvais ainsi en plein pays de connaissance et je me souviendrai toujours de l'impression ressentie en installant mes engins de feu sur les lieux mêmes où quelques mois plus tôt, je faisais de belles promenades avec ma famille.

Le P.C. du Colonel était à Berzy-le-Sec et celui du Chef de bataillon à Belleu. Ma compagnie, la 7°, tenait le terrain compris entre le pont du Chemin de Fer et le pont Gambetta également inclus. Mon P.C. était situé à l'Usine de Milempart avec sa grande cheminée portant encore des traces de la guerre de 1914-18. Pendant l'exécution des travaux défensifs, l'ennemi continuait ses avances et, dès les premiers jours de Juin, des bruits circulaient qu'il avait atteint le canal de l'Ailette vers Chavignon. D'ailleurs l'engagement du 3° bataillon sur le Chemin des Dames en direction de la route de Laon et le repli dans la nuit du 5 au 6 Juin de la Division située dans cette zone vinrent confirmer cette nouvelle alarmante

.Pendant ce temps l'aviation allemande ne restait pas inactive et causait des pertes sensibles aux unités en exécutant de nombreux bombardements en piqué et à la bombe. En particulier celui effectué sur la ferme de la Perrière près de Crouy restera longtemps gravé dans ma mémoire.

La destruction des Ponts

'Dans la soirée du 6 Juin, après le repli de la Division citée plus haut, un général qui avait son P. C. à la Perrière, accompagné de plusieurs Officiers d'État-Major vint me trouver et m'annonça qu'il donnait l'ordre de faire sauter les trois ponts (celui du Mail, Pont des Anglais et Pont Gambetta). Celui du Chemin de Fer ayant déjà sauté la veille.

'Les deux .premiers, ceux du Mail et des Anglais, sautèrent simultanément et après avoir envoyé un Officier pour s'assurer qu'il ne restait plus une troupe amie sur la route de Laon le Général donna l'ordre de détruire le pont Gambetta.

L'explosion fit trembler les maisons voisines ainsi que celles où nous étions abrités, mais les résultats destructifs n'étaient pas satisfaisants. JEn effet, seule l'arche de la rive gauche s'était effondrée laissant encore des débris de ferrailles pouvant permettre à des piétons le 'franchissement de la rivière. Aussi demandai-je aussitôt un complément de destruction par les troupes du génie et les sapeurs commencèrent leurs travaux à la nuit tombante.

Malheureusement ils ne purent les mener à bonne fin, car les Allemands se présentèrent à l'entrée opposée du pont et envoyèrent des projectiles sur les travailleurs.

Le combat est engagé

Ce fut alors le début du combat pour la défense de ce point sensible. Un soldat allemand qui eut l'idée de monter sur le parapet et d'entonner le « Deutschland uber ailes » fut aussitôt descendu d'un coup de fusil et un violent combat dura jusqu'au petit jour. Les Allemands firent usage de nombreuses grenades à fusil et l'une d'entre elles blessa grièvement l'aspirant Loisel, chef de section, ainsi que plusieurs légionnaires qui furent évacués.

Au pont de Chemin de Fer un calme relatif régna pendant cette nuit du 6 au 7, mais au petit jour des éléments ennemis se présentèrent pour essayer de passer la rivière. La plupart d'entre eux avaient le torse nu. Ils furent accueillis à coup de fusil-mitrailleur et de grenades à fusil et durent rebrousser chemin en utilisant le remblai de la voie ferrée. De notre côté il y eut aussi des morts et des blessés. Dans la nuit l'aviation allemande avait lancé des tracts sur la ville prescrivant aux autorités civiles de se rendre le 7 Juin à 10 heures sur la route de Laon, faute de quoi tous les moyens seraient mis en œuvre pour détruire la ville. Les autorités civiles n'obtempérèrent pas, pour la bonne raison qu'il n'y en avait plus. Quant aux militaires, ils ne bronchèrent pas non plus. C'est alors que l'artillerie et l'aviation ennemies entrèrent en action toute la journée et nous causèrent des pertes sensibles. La Cie de droite qui occupait la cote 94 (château d'eau) fut particulièrement éprouvée et dut se retirer provisoirement pour échapper au bombardement intense.

Toute la journée du 7 Juin fut marquée par des essais répétés de franchissement de la rivière rendus infructueux par les feux nourris de toutes nos armes disponibles.

La difficulté des liaisons

Malheureusement, à partir de 10 heures, je ne recevais plus de renseignements, ni ordres de mon Chef de bataillon ni du Colonel. Tous les agents de transmission que j'envoyais à Belleu ou à Berzy-le-Sec ne revenaient pas et la situation était critique. La Cie de gauche qui occupait la zone comprise entre le pont Gambetta et l'écluse de Vauxrot, ne donnait plus aussi aucun signe de vie ayant été durement touchée par les bombardements.

Vers 17 heures, des mitraillettes ennemies se firent entendre en direction du passage à niveau de la route de Reims pendant que les premiers engins blindés se présentaient sur le chemin reliant le château de Villeneuve à l'Usine de Milempart après avoir franchi l'Aisne du côté de Vailly et longé la rivière par le Sud. Nos feux les arrêtèrent momentanément après que la section du pont de Chemin de Fer se fut repliée sur mon P.C. où la résistance était organisée. Là encore il nous fallut enregistrer des pertes.

A ce moment, j'eus le pressentiment que l'encerclement était imminent et inévitable. Aussi décidais-je de faire un repli en direction de l'avenue de Reims en utilisant les couverts du parc Milempart.

Ma Cie, réduite à 3 sections par suite des pertes subies, atteignit la route de Château-Thierry en passant par la rue de Coligny et la rue de Pampelune. Mon but était de rejoindre le Colonel à Berzy-le-Sec où j'arrivais vers 20 heures, mais ma déception fut grande de ne trouver personne.

Totalement dépourvu de renseignements, je résolus de prendre l'itinéraire pris à l'aller, c'est-à-dire l'Échelle.

Arrivé à la route reliant Chaudun à Villemontoire, j'aperçus des lumières dans cette première localité et j'envoyais une patrouille de reconnaissance. Cette patrouille fut accueillie par des mitraillettes allemandes.

La liaison rétablie

Continuant la route pendant la nuit, ce ne fut qu'à 1 heure du matin le 8 Juin que je fis la rencontre du Colonel dans une ferme au Sud de Vierzy avec de nombreux officiers et hommes de troupe.

Le Colonel, à qui je me présentais, me dit : « Je vous ai envoyé un ordre hier matin prescrivant le repli de votre unité à 10 heures». Je répondis: «Cet ordre ne m'est jamais parvenu mon Colonel », et c'était vrai.

Je compris alors pourquoi j'étais resté sans nouvelles du bataillon et du régiment pendant la journée du 7 Juin, mais j'étais cependant heureux que l'ennemi n'ait pu franchir l'Aisne à Soissons pendant le temps qu'il eut des légionnaires devant lui.

L'OCCUPATION DE JUIN

ex- après un témoignage unique

Soissons vécut dans l'euphorie la drôle de guerre. Passage de nombreuses troupes, allées et venues de permissionnaires se rendant à Paris ou d'épouses venant les rejoindre.

Les Allemands entreront dans un Soissons désert le matin du Dimanche 9 Juin 1940. Pratiquement toute résistance avait cessé depuis la veille à 17 heures. La ville était complètement vide de tout habitant à l'exception d'un curieux original, le brigadier d'octroi en retraite Louis Caubisens, 65 ans, vieux soissonnais aux moustaches en croc donnant figure de gaulois, ancien combattant de 1914 qui, n'ayant jamais quitté sa ville, entendait y rester seul, ne fut-ce que pour représenter aux yeux de l'envahi ssedr l'autorité publique et éviter, diansi la mesure du possible, ses exactions ou représailles.

Son journal nous a été conservé par son fils, M. le capitaine Caubisens, aujourd'hui à Casablanca.

C'est un précieux document écrit de façon vivante et colorée qui nous montre l'atmosphère dantesque peut-être, appuyée des préliminaires de l'entrée, et une armée ennemie disciplinée, sûre d'elle-même et bien tenue en main par des officiers empreints des traditions d'honneur de l'armée impériale allemande.

J- F.

EXTRAIT

DU CARNET DE NOTES PERSONNELLES

de Monsieur Louis Caubisens, Brigadier d'Octroi en retraite (Période du 5 Juin au 1er Juillet 1940). Seul civil restant à Soissons pour représenter bénévolement la Municipalité absente auprès des envahisseurs allemands, et éviter ainsi leurs exactions ou représailles éventuelles.

---

5 JUIN. —

4 heures 45, Vagues d'avions sur Soissons et bombardement sérieux sur la ville pendant une demi-heure : bombes et torpilles, tout rentre en danse, incendies route de Vauxrot (Vasseur et ateliers Melïn), tués et blessés au café du Mail,

une torpille rue des Cordeliers face Grand-Place, maisons de gauche éventrées, Comptoir Français à droite démoli. Gendarmerie tous les carreaux brisés, démolition de murs et maisons rues Richebourg, Matigny, Place St-Christophe où deux gendarmes sont tués à l'immeuble Morisson ; une bombe boulevard Pasteur, immeuble Villers et Dubois-Brandin ; toit démoli à la prison rue Georges Deviolaine, les Établissements Sauvage et Lautlhelin sont démolis et incendiés rue Notre-Dame.

8 heures. Le canon tonne toujours et les vagues d'avions se succèdent sans cesse, mais sans dommage pour le moment. Que de ruines !

9 heures. Toujours des vagues d'avions et nouveau bombardement qui dure dix minutes.

11 heures. Période calme. Soleil torride, chaleur accablante. Les avions ne cessent de survoler la ville. Pas un coup de D.C.A. et les mitrailleuses installées un peu partout en ville sont muettes.

14 heures. Alertes continuelles, vagues d'avions, bombardement côté droit de l'Aisne, mais rien sur Soissons.

18 heures. Vu Monsieur Becker chez Lieut. Suin. Dîner à la gendarmerie avec moyens de fortune.

20 heures. Toujours les avions, bombes sur les Établissements Masson faubourg de Crise, incendie du Goulet-Turpin et des Engrais avenue de Château-Thierry, chez le directeur M. Renault.
Nuit fortement agitée, on présume que la bataille se déroule au nord de Soissons. Quelle en sera l'issue ?

6 JUIN. —

4 heures 30. Triste réveil, 'les vagues d'avions recommencent leur ronde infernale. Mitraillage de la ville par l'aviation.

7 heures. Je pars en ronde et me rends ensuite au bureau de Police.

10 heures. Vagues d'avions sur la ville, les bombes tombent mais pas sur celle-ci.

14 heures. Quelques obus tombent sur Soissons, sans grand dommage. Après-midi un peu plus calme.

18 heures. Bombardement terrible par obus allemands sur la ville et ses alentours. J'aménage un blockaus pour me protéger.

21 heures. Bombardement, cette fois réciproque, par obus, s'accentue. Je gagne mon abri... et y couche.

7 JUIN. —

Vendredi. Je n'ai pu fermer l'oeil de la nuit, le bombardement n'ayant pas cessé un seul instant. Les ponts sur l'Aisne sautent à partir de 3 heures par la formation de défense

des ponts. Explosions et bombardements se confondent et la danse continue.

5 heures. Je sors de mon abri.

6 heures. Petit déjeuner me fait oublier les transes de la nuit. Bombardements sans arrêt par obus et avions, mitrailleuses, canons, fusils entrent en branle. Impossible sortir de la ■maison.

11 heures. Sors de mon abri et jette un coup d'œil aux alentours, ce qui me permet de voir des avions lancer des fusées rouges rive droite de l'Aisne. Gare à la casse !

14 heures. Le bombardement continue peut-être moins intense, j'en profite pour aller au bureau de Police ; la grande glace du Palais du Vêtement est brisée, les mannequins revêtus de leurs costumes sont tous intacts et debouts. Dans les rues les balles sifflent aux oreilles et le bombardement continue ; dans le Mail les mitrailleuses ne cessent de tirer et il en est ainsi sur toute la rive gauche de l'Aisne.

18 heures. Rentré à la maison je suis aux premières loges pour écouter ce vacarme.

20 heures. Le bombardement continue, j<e rentre dans mon abri et me couche. A minuit la défense passive et la Gendarmerie abandonnent Soissons.

8 JUIN. —

Samedi 4 heures 30. La danse reprend de plus belle, vague d'avions, canonades, mitrailleuses et fusils crépitent dans le Mail et l'emplacement des ponts.

8 heures 30. Calme complet. Je m'attends maintenant à voir rentrer les allemands en ville. Mais tout reprend avec une violence extrême pendant une heure encore. Je profite d'un moment d'acalmie pour me rendre en ville et ne rencontre aucune âme qui vive. Je rentre à ma maison.

10 heures. Le temps maussade le matin est maintenant très clair et chaud, les avions ennemis en profitent pour effectuer leur reconnaissance et ça tape toujours mais avec moins de violence.

14 heures. Un nouveau saut en ville malgré le bombardement continuel qui malgré tout faiblit. Rencontre rue du Collège un agent de liaison en moto qui venait de donner des ordres ordonnant le repli des éléments défendant les abords de la ville. Je lui remets une lettre pour ma famille sans grand espoir car l'intéressé me dit « qu'il était censément sacrifié et s'attendait à être fait prisonnier lors de son retour en nos lignes ».

15 heures. Arrivée au bureau de police, quel service faire maintenant? seul, je suis seul dans une ville déserte. Un sergent de la Légion que je rencontre, isolé, m'apprend que les allemands étaient en train de franchir l'Aisne à

Pommiers?? Après de mûres réflexions j'élabore un plan que j'ai suivi point par point par la suite.

17 heures. Quelques éléments de défense résistent encore dans le Mail et sur les bords de l'Aisne vers Pommiers. La D.C.A. réagit mollement contre les avions survolant la ville.

19 heures. La résistance faiblit de plus en plus, parfois très violente mais ne dure qu'un moment pour recommencer une demi-heure après.

20 heures. Toujours la ronde infernale des avions, peu de réaction de la D.C.A.

21 heures. Quelques coups de canons et mitrailleuses puis c'est le calme pour quelques heures.

9 JUIN. —

Dimanche. Minuit, le bombardement reprend et faiblit de plus en plus, quelques coups de mitrailleuses comme réplique. Quelques coups de canons auxquels succède un calme complet, plus aucun bruit, seul le ronronnement de quelques avions survolant la ville. Je reste éveillé toute la nuit et constamment aux écoutes, il est 4 heures 30.

7 *heures.* Rasé de frais, habillé en kaki, ceinturon et képi d'agent de police (tenue que je portais d'ailleurs jusqu'à ce jour) je quitte mon domicile et me dirige vers la Place St-Christophe. Arrivé Bd Pasteur, face à la maison Dubois-Brandin, je m'arrêtais, cloué sur place par l'émotion. De la rue St-Christophe se dirigeant sur la route de Compïègne les ohenillettes allemandes déferlaient à grande allure sans arrêt. Quelque moment de réflexion et ma décision fut vite prise. Prenant la rue Poulette et la rue Porte Hozane je me dirigeai vers la mairie, pas un allemand sur mon passage mais arrivé rue de la Congrégation je remarquai qu'à partir de la boucherie Levigne et toute la rue du Commerce était occupée par les allemands l'arme aux pieds. J'entre dans la cour de la mairie, dans la grande salle de mariage, personne, toutes les portes sont ouvertes et les carreaux brisés, résultat du bombardement de la veille. Je réfléchis quelques instants et ma foi je quitte la mairie et me dirige rue du Commerce, j'arrive au premier détachement allemand et je demande à causer à un officier, un gradé se présente, commande à deux soldats baïonnette au canon, leur donne les ordres et m'invite à les suivre. Nous traversons la rue de la Congrégation, la rue du Commerce au milieu des soldats, nous traversons la place Centrale encore plus occupée, la rue de Jaulzy, l'envahisseur chantait à tue-tête, puis nous arrivons sur le portail de la cathédrale. A cet endroit les soldats me laissent seul et regagnent leur formation, tout cela s'est passé sans un mot, sans réflexion, mais les regards de tous marquaient l'étonnement de voir un civil revêtu d'un uniforme accompagné de deux soldats armés. La place Mantoue et ses alentours étaient garnis de troupes

et de voitures. Les portes de la cathédrale grandes ouvertes me laissaient voir un groupe d'officiers causant dans la grande nef et se dirigeaient vers la sortie. J'attendais donc leur arrivée et me mettant au garde à vous je saluai, salut me fut rendu. Une dizaine d'officiers se trouvaient devant moi ; l'un d'eux causant un pur français prit la parole et la conversation s'engagea sur un ton sévère et dépourvu de ménagement. Je m'y attendais d'ailleurs ayant vécu en 1914 des moments identiques. « Que faites-vous ici ? » me dit l'officier. « Monsieur, je suis habitant de Soissons depuis 65 ans, je suis fonctionnaire retraité après 37 ans de service à la ville de Soissons, j'ai ma petite maison, j'aime Soissons et si le sort en décide, mourir dans mon Pays ». Ceci dit, je lui présentai i une photo qui d'un côté marquait mon emploi à la mairie de: à Ville et au verso me présentait en tenue de combattant 14-18 avec Croix de Guerre. Cette pièce passa de mains en mains avec quelques commentaires dont je ne pus saisir le sens. « Que comptez-vous faire tout seul ici ? » me demanda à nouveau l'officier, je répondis : « Messieurs, me mettre à votre disposition pour sauvegarder les intérêts de la ville en l'absence de toute autorité officielle ». Sur cette réponse, l'officier parla avec son entourage et de nouveau me dit : « C'est -bien, nous verrons, mais je vous préviens que si nous trouvons des soldats en arme en ville ou si des incidents graves se produisent vous en supporterez toute la responsabilité, et la ville subira des représailles en incendie ou démolition. C'est bien compris ? ».

Je leur donnais ma parole d'honneur que rien de fâcheux n'arriverait, connaissant depuis la veille la ville complètement vide de tout élément civil et militaire. Mais, quand même, ce n'est pas sans un serrement de coeur que j'ai donné ma parole, un incident est vite arrivé.

8 heures. L'officier désigne deux voitures, deux officiers et moi montent dans la première, et trois officiers dans la deuxième. «.Nous allons visiter différents établissements et vérifier vos affirmations » me dit l'officier assis à mes côtés, et nous voilà partis à la Mairie. Vérification sommaire des pièces et sous-sol, ensuite à la sous-Préfecture on détache quelques cartes de Soissons et on les garde précieusement, on aura l'occasion de s'en servir par la suite. La caserne Gouraud est ensuite visitée, l'Hôpital, la gare, le cinéma et le casino. Bref, rien d'anormal, cette randonnée se poursuit jusqu'à onze heures et demie. Nous arrêtons place Mantoue, lieu de stationnement de tous ces messieurs. Rendez-vous m'est donné à 14 heures (heure allemande) dans la grande salle de la Mairie pour utiliser mes connaissances de la ville. Le bombardement effectué la nuit du 8 au 9 au matin m'a fait constater pendant notre randonnée du 9 au matin quelques cadavres allemands rue St-Antoine, rue des Minimes, de Panleu, Bout. Jeanne d'Arc et place de la République. Quand je suis rentré à ma maison, rue du Général Pille, et

après un déjeuner sommaire et sans grand appétit, je me suis mis en mesure de me rendre à la mairie à l'heure fixée.

13 heures 30. Je sors de ma maison, 4 sentinelles placées aux Écoles m'arrêtent, puis me bousculent en me traitant d'espion. Je leur présente ma photo, leur désigne et tente d'expliquer mon uniforme de police. Ne sachant pas parler allemand il m'est difficile de m'expliquer. Les sentinelles ne me comprennent pas non plus, continuent à me bousculer et me prendre pour un espion. Je vois leurs faces brutales, leurs gestes méchants et les canons des pistolets mitrailleurs braqués sur moi, tâchant quand même de conserver une attitude digne et courageuse, je me démène comme un beau diable mais par gestes. Ont-elles compris enfin, puisque je suis relâché. Ouf ! j'ai eu chaud.

Je reprends la route de la Mairie sans accroc sur mon parcours. Arrivé sur la place de l'Hôtel de Ville 4 nouvelles sentinelles sortent du local du docteur Marcotte, même comédie qu'auprès de chez moi, mais beaucoup plus grave. Cette fois je suis traîné contre le mur de la Mairie, près de la boîte aux lettres, bousculé, traité à nouveau d'espion et entends plusieurs fois le mot « kapout, kapout » dont je comprend cette fois le sens. Une fois de plus les canons des pistolets sont braqués sur moi, je perds mon assurance, car cette fois je me voyais irrémédiablement perdu. Aucun geste, aucune protestation n'étaient compris, les brutes m'houspillaient de plus en plus et semblaient prendre le parti d'en finir avec moi au plus vite... A ce moment critique une moto passe montée par un officier qui était avec moi le matin en voiture. Je le reconnais, l'appelle, il s'approche, les sentinelles s'écartent un peu, j'explique mon cas, quelques paroles brèves, un sourire à mon adresse de l'officier et les sentinelles m'abandonnent et regagnent leur poste. L'angoisse est passée, mais elle a été terrible. J'y serai resté si je n'avais pas eu le secours de cet officier.

Quelques instants plus tard je rentre dans la grande salle de la Mairie, au moment où les officiers qui m'avaient convoqué arrivent. Quelques fauteuils autour de la grande table, et nous voilà assis devant quelques cartes étalées trouvées dans les locaux visités le matin.

La question des eaux est discutée, pas d'eau en ville, seules ■quatre fontaines de Ste Geneviève ne peuvent fournir l'eau nécessaire à plusieurs milliers d'hommes, on y pallie un peu par la recherche et la découverte des puits et pompes des cours, maisons et jardins. Une visite à l'usine des eaux de Villeneuve nous fait constater la destruction complète de l'usine et du matériel. 'Revenus à la mairie je marque sur la carte l'endroit des grands magasins d'approvisionnements de la ville, tous les magasins de ravitaillement en gros, pour en vérifier par la suite l'emplacement et la quantité des stocks. Ce travail sur la carte dure jusqu'à 17 heures et l'on

me donne congé jusqu'au lendemain 8 heures. Rendez-vous avec les mêmes officiers place Mantoue.

Revenu de mes émotions de la journée, l'esprit plus calme, je fais en ville une longue randonnée dans les rues. Mais une chose me tracasse encore, aucun papier en règle en poche. Je me décide donc de ne pas rentrer chez moi et de coucher, ou du moins passer ia nuit dans un local quelconque en ville. De cette manière j'éviterais la brutalité et l'incompréhension des sentinelles, à la reprise de mon service le lendemain matin. Restait la question du dîner et de la toilette à solutionner. Fort heureusement je réussis à trouver quelques victuailles, puis nanti de ce « viatique » me dirige dans une pièce de la Mairie pour m'y reposer. Il est 20 heures.

21 heures. Une ronde passe, aperçoit la lumière d'une bougie dans le local que j'occupe, m'interpelle en mauvais français : « que faites-vous là ? ». J'explique ma situation, mais après quelques discussions et même menace, le chef de patrouille me prend mon ceinturon et m'invite à déguerpir par les voies les plus rapides. Je pars et trouve à me reposer dans un local occupé en partie par les allemands et y passe la nuit. A peine installé, un officier m'apercevant m'invite à le suivre et à le conduire à l'usine des Eaux de Villeneuve. En cours de route voyant que l'officier était bien disposé à mon égard, je lui raconte mes mésaventures de la journée et après ma mission accomplie, lui demande de me reconduire à mon domicile. Ayant accepté, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour lui demander de m'établir un permis de circuler (Ausweis) afin d'éviter à l'avenir le renouvellement des incidents de l'après-midi. Sur son acceptation je remets à l'officier un papier et un crayon pour m'établir un sauf-conduit provisoire en attendant d'en obtenir un réglementaire. 11 ajoute ensuite une inscription à la craie sur la porte en fer de ma maison, afin, dit-il, que je ne sois plus inquiété. A 23 heures nous repartons à la Kommandanture pour rendre compte de notre mission. A signaler que la Kommandanture s'est installée à l'Évêché.

23 heures 30. Je rentre enfin à la maison, cette fois sans difficulté ayant en mains mon permis de circuler.

10 JUIN. —

Lundi 7 heures. Je me lève encore brisé de fatigue suite des événements de la veille et m'apprête à me rendre pour 8 heures à la Kommandanture à l'Évêché. Je suis arrêté par des sentinelles, présente mon Ausweis et circule sans autre incident.

A 8 heures des voitures en stationnement attendent ma venue. Cette fois c'est en side-car que je pars escorté de^ plusieurs voitures. Ma mission est de trouver du bois à brûler. Nous partons à la scierie route de Compïègne. Là on ne trouve que des planches et des arbres en attente de sciage. Cela

ne peut faire l'affaire. Nous allons ensuite dans d'autres entrepôts et trouvons la même situation. Nous visitons les chantiers de charbonniers sans plus de succès. Les stocks étant épuisés, force est donc aux occupants de se débrouiller par leurs propres moyens.

Je rentre à 9 h. 30 place Mantoue complètement transi de froid. Dès mon retour une autre voiture m'attendait, cette fois nous devions faire la chasse aux approvisionnements. Prenant place dans une voiture avec une escorte je la dirige vers les Moulins Darny au Mail et trouve peu de chose en blé et farine. Par contre, route de Château-Thierry, les magasins sont pleins de blé et avoine, ainsi que d'engrais. Tout est pris en note grosso-modo ; nous continuons nos investigations vers les moulins Debruyères dont les magasins sont également garnis à tous les étages de sacs de blé et de farine. La reconnaissance des silos, magasins généraux est impossible par suite de la rupture des ponts. Nous avions bien trouvé le blé, la farine, mais comment résoudre la question du pain sans eau, sans bois pour les fours de campagne, sans électricité pour faire tourner les moulins ? Cette affaire n'étant pas de ma compétence est résolue par la Kommandanture.

13 heures. Je rentre déjeuner chez moi de deux biscuits de de soldat et un peu de chocolat.

14 heures. Retour à la Kommandanture, cette fois je suis requis pour trouver des logements aux officiers. Toujours en compagnie d'une escorte je prospecte les principaux hôtels de la ville : Lion iRouge, Croix d'Or, Couronne, etc... Nous y trouvons un désordre indescriptible. Tout est pillé, éventré, souillé, vaisselle cassée, linge déchiré, bouteilles vides gisant partout. Même désolation partout ailleurs. Ordre est donné aux allemands par la Kommandanture de remettre les hôtels en ordre pour recevoir des officiers. Ces pillages, ces désordres étant antérieurs à l'arrivée des allemands on m'invite à établir un rapport pour constater ces faits. Ce document rédigé par mes soins sur ordre des allemands est signé par le commandant de la Kommandanture et par moi-même. J'avais pu personnellement me rendre compte de cet état de choses bien avant la venue des allemands et l'avais fait constater par la Gendarmerie et la Défense passive avant leur départ.

Durant ces deux journées du 9 et 10 Juin 1940 les avions allemands ne cessent de survoler la ville où un calme complet règne partout, troublé seulement par le défilé constant des troupes allemandes et éléments motorisés de reconnaissance.

11 JUIN. —

Mardi 7 heures. Bonne nuit, départ pour la Kommandanture R.A.S. On n'a pas besoin de mes services. Je rentre à la maison et fais quelques travaux ménagers et de jardinage.

12 JUIN. —

Mercredi 8 heures. Nuit calme, je nie rends pour 8 heures à la Kommandanture. Toujours rien pour moi.

13 JUIN. —

Jeudi 8 heures. Je suis convoqué pour reconnaître divers établissements susceptibles de fournir des vivres et boissons à l'occupant. Accompagné d'une escorte, je fais la visite des magasins les plus importants de la ville sans grand résultat. A 12 h. je suis libre et rentre à la maison.

A 14 heures je suis à nouveau convoqué par la Kommandanture cette fois pour signaler les maisons offrant des ressources pour recevoir des troupes de passage. Je donne quelques indications que l'on me demande, et à 16 heures je suis de nouveau libre de mes actes.

14 JUIN. —

Vendredi 7 heures. Calme complet malgré une circulation intense des troupes et camions. L'occupation des maisons s'effectue avec discipline et méthode. Aucun service ne m'est demandé ce jour.

15 JUIN. —

Samedi 7 heures. Visite à la Kommandanture. Calme complet dans ce bureau. Aucune mission ne m'est demandée. Je rentre chez moi.

Les troupes continuent à passer se dirigeant vers Paris, escortées par quelques avions de reconnaissance volant à basse altitude.

16 JUIN. —

Dimanche 7 heures. Installation de la Croix Rouge dans l'École St-Crépin, ainsi qu'une boulangerie de campagne. Toutes les maisons de mon quartier sont occupées par les troupes allemandes. Des affiches fraîchement posées en ville recommandent à la population soissonnaise (je suis le seul habitant actuellement) le calme et l'obéissance aux ordres affichés. Je suis donc le seul à les lire. O ! ironie du sort... Il y en a partout de ces affiches. J'en conserve une comme souvenir...

15 h. Visite à la Kommandanture. Un officier me fait part de la capitulation de Paris. J'entends les soldats chanter d'allégresse. Ces démonstrations de joie me fendent le cœur... Je rentre à la maison il est 19 heures.

17 JUIN. —

Lundi 8 heures. Je me rends à la Kommandanture, aux nouvelles. Aucun service ne m'est demandé. L'ambiance est à la joie.
Y aurait-il du nouveau ?

18 heures. Je suis convoqué à la Kommandanture pour m'entendre dire que la France a capitulé. J'ai peine à le croire et pourtant... la nouvelle est malheureusement exacte.

20 heures. Complètement écœuré, je rentre à la maison et je sanglote longtemps sur les revers de nos armes et la future destinée de la France, mon Pays.

18 JUIN. —

Mardi 6 heures. Grand branle-bas, l'École St-Crépin voit déménager sa Croix Rouge et sa boulangerie. Destination... Paris ?

7 heures. Je suis convoqué à la Kommandanture pour apprendre que le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat Français... avait signé la reddition des Armées Françaises. La nouvelle m'est confirmée par la suite en entendant les rires et les chansons des soldats, un peu partout en ville.

Dans la matinée je rencontre François Dulieu, sa femme et son beau-fils rentrant à Soissons. Ce sont là le début du retour des habitants de la Ville.

16 heures. D'autres habitants arrivent et sont dirigés vers ma demeure pour recevoir de ma part les consignes qui me sont données par la Kommandanture au sujet de l'installation, du ravitaillement des nouveaux arrivés.

Je fais de mon mieux pour renseigner les habitants et leur éviter les ennuis qu'ils pourraient avoir en ne se conformant pas aux ordres prescrits.

19 JUIN. —

Mercredi 6 heures 30. Mon habitation devient provisoirement la Mairie de la Ville.

Toutes personnes arrivant à Soissons doivent obligatoirement être recensées par mes soins. C'est un travail qui me tient à la maison toute la journée.

20 JUIN.—

Jeudi. Par ces retours j'apprends ainsi que les allemands occupent maintenant une grande partie de la France. On les signale à Dijon?? La France serait-elle complètement envahie ?

21 JUIN. —

Vendredi. Les retours des habitants s'accentuent. Je suis de nouveau convoqué à la Kommandanture qui me rappelle l'exécution du rôle de Maire que j'assume depuis le 6 Juin.

Je dois tenir un contrôle des retours, en fournir copie à la Kommandanture et donner toutes indications nécessaires pour assurer la subsistance et le logement pour ceux dont les maisons ne sont plus habitables.

J'apprends, par un prisonnier français faisant fonctions d'interprète à la Kommandanture, que la France est effectivement occupée dans la plus grande partie de son territoire. Quel désastre ! J'en ai les larmes aux yeux...

22 JUIN. —

Samedi. Une affiche posée sur le mur de la Kommandanture invite les habitants de retour à se présenter à mon domicile pour recevoir mes instructions.

23 JUIN.—

Dimanche. Installation d'une popote au Marché couvert qui prend maintenant figure de restaurant. Des tables, des bancs sont réquisitionnés dans les établissements voisins.

Délivrance pour tout habitant : café le matin, pain et repas chaud à midi et le soir. Lait pour les enfants. Toutes les vivres sont fournies par l'autorité allemande et les distributions sont faites par des soldats allemands et prisonniers français. Une boulangerie est installée chez Printania.

24 JUIN. —

Lundi 8 heures. Fonctionnement du Centre précité, quarante soissonnais environ y sont hébergés.

L'après-midi je reste à la maison et recense 50 personnes revenant s'installer chez eux.

La vie reprend peu à peu, mais je reste toujours seul comme fonctionnaire, donc responsable de mes concitoyens. Si j'en ai encore un souvenir cuisant j'aurai, je pense, accompli une tâche constructive, utile et digne du français que je suis resté envers et contre tous.

25 JUIN. —

Mardi. Mêmes occupations que la veille. Les rentrées continuent. 40 personnes sont portées rentrantes et enregistrées par mes soins.

26 JUHN. —

Mercredi. On ne voit presque plus de soldats allemands en ville. Leur départ s'étant effectué ce matin vers sept heures.
On parle de paix... ou du moins d'armistice...

Retour de Saget, l'agent de police secrète — il reprend son poste au bureau de police. Vais-je pouvoir enfin prendre du repos ?

Puisque ces Messieurs commencent à rentrer, il est juste et normal qu'ils reprennent leur service ainsi que les responsabilités qui leur incombent.

27 JUIN. —

Jeudi. Je suis toujours à la tête de la Municipalité car personne jusqu'alors n'est volontaire pour en prendre la responsabilité. Le recensement des habitants à ce jour se monte à 300 personnes.

28 JUIN. —

Vendredi. Vu et causé avec le Préfet de l'Aisne des événements passés à Soissons et dont je fus le seul et unique témoin.

Cette personnalité s'est ensuite présentée à la Kommandanture sur mes conseils. iRue de l'Échelle du Temple on découvre le cadavre d'une femme morte depuis plusieurs jours. Elle n'a pu être identifiée. Ordre a été donné à Saget de la faire enterrer. La main-d'œuvre ne manque pas, mais la bonne volonté fait défaut. Il faut que les allemands se fâchent pour que l'inhumation ait lieu.

29 JUIN. —

Samedi. J'ai installé tous les services au Bureau de Police. Je n'aurai plus ainsi à recevoir les nouveaux arrivants à la maison. Cette fois je me suis déchargé d'une grande partie de mon travail, je peux enfin souffler un peu.

30 JUIN. —

Dimanche. La Kommandanture exige l'organisation du travail pour la propreté des rues et places de la Ville. Les agents Lely, Floquet et Lavaud rentrés en service la veille sont désignés pour faire exécuter ce travail. La main-d'œuvre devra être prise parmi les habitants d'autant plus qu'ils sont nourris sans occupation.

Je reçois des ordres de la Kommandanture qui exige que je mette toute mon autorité pour que la ville soit tenue proprement — ce qui n'est malheureusement pas le cas. Moi qui pensais pouvoir me reposer, je dois reprendre ma tâche si je ne veux pas que des représailles sévères s'abattent sur la population et moi-même.

1er JUILLET. —

Lundi. La Kommandanture commence à montrer les dents et se fâche au sujet du travail de propreté, les ordres donnés par mes soins ne sont pas exécutés ou mal exécutés, mon autorité est discutée... Cette fois le service est trop lourd pour un seul homme. Un Comité d'Organisation se forme l'après-midi. Monsieur 'De Fay se proclame Maire, y collaborent : MM. Dansac, Dubois Brandin, Lequebin, Bouldoire et Schmidt, Desbruyère, moi-même ainsi que deux ou trois autres habitants. Je recrute du monde pour travailler à la Police. Puis ayant passé mes fonctions je me cantonne dans le rôle obscur cette fois d'agent de liaison et de conseiller, quand on veut bien me consulter ?

J'informe la Kommandanture de la remise de mes fonctions, elle en prend acte.

·♦··■···■*·····♦*»»♦···

Là s'arrête ce que je pourrais appeler MON DEVOIR. Je n'en ai tiré aucune fierté ni profit, j'ai seulement essayé de remplacer au pied levé une Municipalité absente et de la représenter dignement auprès des envahisseurs allemands lors de leur arrivée en notre Ville.

L'Histoire jugera si j'ai su servir mon Pays, ma Patrie, pendant les journées mémorables de Juin 1940 et si ma présence a pu être de quelques utilités pour la sauvegarde des intérêts de la ville de Soissons.

Je pense, quant à moi, avoir oeuvré utilement et c'est de cela que j'en ai tiré ma récompense.

Soissons le 1er Juillet 1940.
Signé : CAOBISENS Louis.

■Pour extrait conforme à l'original du carnet de notes et certifié exact.

TROIS SIÈCLES DE VIE FRANÇAISE

La famille d'Estrées (1486-1771)

TROISIÈME PARTIE

Dans le matin du grand siècle

FRANÇOIS-ANNIBAL Ier, DUC ET MARÉCHAL D'ESTRÉES (1573-1670)

Fontenelle, qui mourut centenaire, avoue que son plus grand mérite est d'avoir duré. François-Annibal 1er, qui vécut 97 ans, eût pu tenir même langage. Né sous Henri III, en 1573, dit-on, il meurt assez avant dans le règne de Louis XIV, en 1670, après avoir participé à trois règnes et deux régences. Sous ses yeux éveillés et souvent clairvoyants, ont défilé des hommes et des événements remarquables, tout un siècle ou presque, magnifique, pendant lequel la France établit sa puissance par-dessus celle de l'Empire et de l'Espagne, et le roi son autorité sur la résistance vaincue des factions, de la noblesse et des provinces.

De grands succès ni ce général ni cet ambassadeur ne s'en peut absolument vanter, mais il en a remporté, de moindre envergure, dont le faisceau reste imposant. Surtout, il a été un témoin original, vigoureux, durable, à jamais enviable, de l'ascension de son pays.

Si les biographes s'accordent généralement pour le faire naître en 1573, ils ne précisent ni le jour ni le mois de sa naissance : son horoscope nous apprend seulement qu'elle se plaçait sous le signe planétaire de Mars. On n'est pas davantage fixé sur le lieu. Est-ce le château de Cœuvres, l'hôtel parisien de la rue des Bons-Enfants, ou toute autre résidence des d'Estrées ou des La Bourdaisière : il est impossible de le dire.

Les contemporains se sont quelque peu étonnés de son éclatant prénom d'Annibal qu'il transmettra à deux de ses descendants, et, dans un moment de mauvaise humeur, La

Bruyère en prend occasion d'invectiver les grands (1) : « C'est déjà trop, leur fait-il dire, d'avoir avec le peuple une même religion et un même Dieu : quel moyen encore de s'appeler Pierre, Jean, Jacques, comme le marchand ou le laboureur ?... Pour nous autres, ayons recours aux noms profanes : faisons-nous baptiser sous ceux d'Annibal, de César et de Pompée : c'étaient de grands hommes,... sous ceux d'Hector, d'Achille, d'Hercule, tous demi-dieux... ». Mais Jean de La Bruyère ignore-t-il la vogue dont a joui l'antiquité auprès des Français de la Renaissance ? C'est à elle qu'Antoine et sa femme ont sacrifié en appelant Annibal leur fils cadet, et deux de leurs filles Diane et Hippolyte. L'Italie avait donné l'exemple : la mode gagna la noblesse, mais la bourgeoisie même ne s'en préserva pas : Scaliger et Muret le peuvent attester : l'un portait le prénom de Jules César, l'autre celui de Marc-Antoine.

Suivons donc Annibal, que son prénom, comme sa naissance, semblent placer sous le signe des combats, à travers les différents règnes qu'il a traversés, et d'abord celui de Henri IV.

---

(1) La Bruyère : **Les Caractères.** Chapitre IX : **Des Grands.**

CHAPITRE VI

LES DÉBUTS SOUS HENRI IV (1573-1610)

1. *L'homme. Ses débuts dans l'église, à la cour, à l'armée.*

Destiné à l'église, comme beaucoup de cadets de famille, le futur maréchal fait, à Paris sans doute, des études ecclésiastiques dont on ne sait rien, mais qui doivent sensiblement l'élever au-dessus du moyen niveau de la noblesse de son temps, et le servir dans ses missions et ambassades.

Lorsque sa sœur Gabrielle est devenue ostensiblement la maîtresse du roi, le plus bel avenir s'ouvre à lui. A la fin de 1594, Henri IV vient à peine de reprendre, pour la deuxième fois, Noyon aux Ligueurs, qu'il l'en fait évêque, en remplacement de Jean Meunier décédé : le chapeau de cardinal lui est même, semble-t-il, promis, celui-là que, plus tard, Gabrielle revendiquera pour son cousin de Sourdis.

Cependant il ne se fait point sacrer ni ne prend possession de son évêché. Après en avoir gardé le secret pendant un an, il le remet au roi qui désigne à sa place Charles de Balzac (1). C'est qu'à peine avant sa nomination, son frère aîné, Louis, a été tué le 20 Juin 1594, au siège de Laon, et cette mort le détermine à abandonner l'état ecclésiastique pour les armes. Il a alors vingt-deux ans.

Sans doute son père désireux d'assurer la durée du nom et de la race, contribue-t-il à cette décision, mais il est probable qu'elle lui a peu coûté tant elle s'accorde avec ce que nous savons de sa personne et de son caractère.

Ses portraits gravés par Daret, Montcornet, Jean Valdor, et qui le représentent à différentes dates et à des âges différents, montrent un visage plein, un grand front, à ce qu'il semble vite dénudé, un nez proéminent et gros que soulignent de fortes moustaches fièrement relevées, un menton assez

---

(1) Colliette : **Histoire du Vermandois**, 1775, in-4°, Tome 3, p. 325.

accusé sous la barbiche Louis XIII, des yeux enfin affligés dit-on d'une assez mauvaise vue et sous lesquels les années ont creusé des poches sans réussir à en atténuer la malicieuse vivacité. La physionomie est d'un bon vivant, et même d'un viveur, mais elle a aussi quelque chose de fougueux, d'irascible, d'emporté.

Elle ne trompe point sur le personnage dont le tempérament ardent, le caractère violent et inflexible, l'humeur fantasque sujette à d'imprévus coups de tête, contrastent curieusement avec un esprit fin, délié et le plus souvent modéré, quoique intrigant et dénué de scrupules. Un prétendu ermite qui signe *Julio Inigue, Navarrais,* et par qui, en 1603, il fait tirer son horoscope (1), suivant une mode répandue chez les seigneurs de son temps, le montre porté « aux querelles, disputes et exécutions martiales », et lui conseille « de réprimer sa langue, corriger ses actions, et dompter ses passions, tant sur les desseins martiaux et colériques que sur les affections et passions vénériennes ». Cet ermite astrologue le connaît bien et lit sans doute en lui-même autant que dans le cours des astres. On n'aura que trop occasion de surprendre ses fureurs et sa promptitude à menacer, ou même gratifier, de coups d'épée ou de bâton, quiconque a le malheur de lui déplaire. Ses différents aspects se révéleront successivement, mais il apparaît, d'ores et déjà, que l'état ecclésiastique, même compte tenu des habitudes d'alors, lui convient assez peu.

Restitué à la vie laïque sous le titre de marquis de Cœuvres que son père lui laisse bien avant sa mort, et que d'ailleurs son frère avait porté, il est plus disposé, quoiqu'il ait pu dire dans la suite, à profiter de la faveur de sa sœur Gabrielle qu'à s'en montrer le censeur morose. Aussi bien le roi, désireux de se l'attacher, lui confère la charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Si on en croit certains historiens comme Desclozeaux et Paul Bonnefon, il lui donnerait, dès 1596, le gouvernement de La Fère, mais, si je m'en rapporte aux *Économies* de Sully, c'est à son cousin Philippe de Longueval, seigneur de Manicamp, qu'il confie cette place. Il reçoit, lui, en 1598, sans doute en souvenir de son aîné, le gouvernement et la capitainerie de Laon. Il en prend possession le 10 Septembre, et nous savons que le conseil de ville avait décidé, après délibération, de se porter à sa rencontre, « jusqu'à la seconde porte, et de lui présenter les clés avec le plus d'honneur que faire se pourrait, et, quand il serait arrivé, de lui présenter six grands pots de vin de présent » (2).

La capitainerie lui attire un procès que lui intente le précédent capitaine, le sieur de Rocourt, mais où le roi intervient pour lui par deux lettres impératives à son chancelier, l'une

---

(1) Bibliothèque Nationale : manuscrits, nº 19.952.

(2) Archives municipales de Laon : B. B. 2.

du 21 Juin, l'autre du 13 Août 1598 (1). On peut y lire : « Je désire que ledit marquis demeure capitaine. Si ledit Rocourt n'eut perdu la place et ne me l'eût fallu reprendre aux dépens du sang de mes bons serviteurs et sujets, et hasard de ma personne, je ne l'eusse pas donnée à un autre ». Et encore : « Sur ce que j'ai appris que vous faites difficulté de sceller la déclaration que j'ai fait expédier au marquis de Cœuvres pour raison de la capitainerie de Laon, je vous fais ce mot pour vous dire qu'y allant de mon commandement et service, vous ne fassiez faute de la sceller incontinent comme chose que je veux ».

Toujours est-il que le 8 Avril 1599, une revue et « monstre » en armes a lieu dans la citadelle de Laon, et qu'Annibal y assiste comme gouverneur et capitaine. Il transmettra ce gouvernement comme une sorte de bien familial à ses descendants.

Aussitôt quittée la crosse pour l'épée, il brûle de faire son apprentissage militaire. Il lève un régiment d'infanterie à son nom, et se rend en 1597 au siège d'Amiens, infaillible moyen de plaire à son maître à qui tant de concours alors se dérobent. Trois ans après, en l'an 1600, il participera à la guerre de Savoie qui aboutit à la conquête de la Bresse. Bien que je n'aie trouvé aucun détail sur sa conduite dans ces deux campagnes, il est vraisemblable qu'elle lui fit honneur, sans quoi l'on s'expliquerait mal qu'on lui ait plus tard confié d'importants commandements : sans doute a-t-elle contribué à le faire valoir.

Le roi l'emploie encore, avec les jeunes nobles les plus distingués, pour remplir, en certaines circonstances, un rôle d'apparat. En Juin 1598, quand a été conclue la paix de Vervins, les envoyés d'Espagne arrivent à Paris. Il va au-devant d'eux, au milieu d'un brillant cortège, qu'admire l'Estoile : « Le Jeudi 18 de ce mois, écrit ce dernier (2), entrèrent à Paris, par la porte Saint-Denis, le duc d'Ascot (sic) et les autres seigneurs et ambassadeurs d'Espagne. Le comte de Saint Pol les conduisait. Un bon nombre de noblesse française fut au-devant, avec beaucoup de grands seigneurs de la cour, entre lesquels paraissaient fort le prince de Joinville, le marquis de Cœuvres, frère de la duchesse de Beaufort, le comte de Grammont et le sieur Pluvinel... Et, pour en parler sans passion, paraissaient tout autre chose que les Espagnols avec toute leur garbe ».

En décembre de la même année, c'est dans un ballet qu'Annibal se fait apprécier, à l'occasion du baptême de son

---

(1) **Lettres missives de Henri IV** éditées par Berger de Xivrey. Tome IX, **Supplément** établi par Guadet ; pp. 43 et 51. Ces deux lettres ne portent pas mention d'année : 1598 paraît vraisemblable.

(2) L'Estoile : **Journal du règne de Henri IV.** Édition Lemerre. Tome VII, p. 118.

neveu Alexandre de Vendôme. « Le dimanche 13 de ce mois, jour de Sainte Luce, fut fait à Saint Germain le baptême du fils de Mme la duchesse de Beaufort avec les pompes et cérémonies accoutumées... Au sortir d'icelui, on fit le festin magnifique, et l'on joua devant le roi un ballet qu'on appelait *les Cinq Nations* desquels les principaux chefs étaient M. de Rohan, M. de Nemoux, le comte d'Auvergne, M. le Grand, et le marquis de Cœuvres » (1).

Lié à la fortune de sa sœur, il tient une place dans ses desseins. Non seulement il doit conserver Laon pour son fils César, mais encore, par un mariage projeté avec Mlle de Guise, lui attacher à jamais la fidélité des princes lorrains. La mort emporte ces fragiles combinaisons. Quand Gabrielle, dans un suprême voyage, se rend à Paris pour faire ses Pâques, il est de ceux qui viennent l'accueillir sur le quai de l'Arsenal. La nouvelle de sa mort — on l'a vu — ne le laisse pas indifférent comme son père : « Il tomba malade, écrit le Président de Vernhyes, de la violence de sa douleur ». Des amis viennent le consoler, parmi lesquels on cite le duc de Joyeuse devenu capucin, et M. de Montbazon (2). Celui-ci, de la part du roi, l'assure que la mort de sa sœur « ne l'amoindrira de rien et qu'il ne lui manquera honneurs ni moyen comme si elle vivait ». Ces paroles n'étaient vraies qu'à demi. Si Annibal reste en faveur, il n'en doit pas moins renoncer au rôle de premier plan qui semblait lui être promis. Il assiste, avec ses sœurs, aux obsèques, non sans songer vraisemblablement qu'un coup fatal a été porté à son avenir.

Mais il n'est pas homme à s'attarder aux pensées moroses. Marquis de Cœuvres, gouverneur de Laon, sénéchal du Boulonnais depuis la mort de son frère en 1594, son père lui résilie, le 3 Juillet 1599, sa lieutenance au gouvernement de l'Ile-de-France ; le 2 Juin de l'an 1600, la lieutenance de Paris ; enfin, par sa mort en 1601, le met en possession d'un assez gros héritage. Sa fortune, et déjà son importance, lui permettent, après un court intermède, de continuer ce rôle d'apparat où il excelle, de rechercher un mariage avantageux, de satisfaire à un goût très vif du plaisir, de se mêler enfin activement aux intrigues et querelles de cour.

Le 13 Février 1601, il fait partie de la brillante noblesse qui accompagne Rosny allant à cheval au Parlement prêter serment de l'état de grand maître de l'artillerie que le roi vient d'ériger pour lui en office de la couronne, et il assiste au magnifique dîner dont, à la suite de cette cérémonie, le nouveau

---

(1) Idem, page 154.

(2) Lettre du président de Vernhyes, publiée par Loiseleur : Extrait de la Revue des Questions Historiques, Paris, 1872, une brochure de 40 pages in-8°.

grand maître régale son cortège (1). Il est sûr qu'il n'aime pas Rosny à qui son père a dû, malgré lui, céder sa charge ; sa présence à ses côtés en un pareil moment ne peut s'expliquer que par l'obéissance ou l'intérêt. En 1603, il accompagne le roi en Lorraine où un grave différend met aux prises les habitants de Metz et leur gouverneur (2). Le 25 Mars 1605, il participe à un tournoi, le seul qui ait eu lieu sous le règne de Henri IV (3). Enfin, en janvier 1608, il attire chez lui toute la cour par un original et plaisant spectacle : celui d'une comédie interprétée par toutes les femmes blondes de sa famille (4).

Il a moins de succès dans ses projets de mariage. Presque tout de suite après la mort de sa sœur, il sollicite la main d'une fille de Mayenne, mais le vieux duc l'éconduit : il n'a pas confiance en son étoile encore vacillante. Quelques années après, en 1605, il jette son dévolu sur une riche héritière, Mlle de Melun, une des nièces de Sully. Cette fois l'opposition vient du ministre et des autres parents de la fille, tous des Flamands : les Robais, les Ligne, les Burquoy, qui voient là une mésalliance. Du moins n'est-ce pas la faute de Henri IV si le projet échoue. Sully l'affirme, et, bien que suspect sur d'autres points, on peut l'en croire sur celui-ci. « Vous savez, lui aurait écrit le souverain, que je vous ai, ci-devant, parlé de ce mariage comme chose que j'affectionne, étant à mes enfants ce qu'il leur est, et si, outre cela, je l'aime » (5).

2. *Goût du plaisir, des lettres, du jeu.*

Relations avec Mathurin Régnier.

S'il plaît tant au roi, c'est peut-être, entre autres raisons, par son ardente recherche du plaisir. On manque à ce sujet de précisions. Un pamphlet conservé par l'Estoile, et qui s'intitule : *Les confessions de Noël de l'an 1605*, évoque une femme dite la Bonnœil, dame de cour, courtisane ou maquerelle, je ne sais, et la présente ainsi (6) :

> Elle parla du roi et du marquis de Cœuvres,
> Et qu'elle avait aidé à leurs chaudes amours...

---

(1) Journal de l'Estoile. Édition Lemerre. Tome VII, p. 264.

(2) Ceci ressort d'une lettre de Henri IV au chancelier Bellièvre du 26 février 1603.

(3) Voir la notice de Paul Bonnefon en tête des **Mémoires du maréchal d'Estrées.** Soc. d'Hist. de France, 1910.

(4) Bassompierre : **Mémoires.** Édition de la Soc. d'Hist. de France : I, page 196.

(5) On n'a pas l'original de cette lettre que donne Sully dans ses **Économies Royales**, et que reproduit Berger de Xivrey, dans son édition des Lettres Missives. Tome VI, page 371.

(6) L'Estoile : **Journal.** Édition Lemerre. XI, page 255.

Ces chaudes amours allaient-elles parfois de compagnie ? On pourrait le croire. On lit, d'autre part, dans le curieux horoscope de 1603 « que, par le passé, deux femmes ont pensé être cause de beaucoup de mal audit Annibal, l'une à cause d'une querelle par grand artifice suscitée, et l'autre par quelque violent excès de Vénus, dont lui pensa aussi naître prou de mal ». Allusions que nous ne sommes plus capables d'éclaircir, mais qui prouvent assez que le marquis, naguère encore évêque de Noyon, n'est pas demeuré insensible aux tentations de son âge et de sa condition.

Au cours de ses juvéniles débauches, il lui arrive de lier connaissance avec le poète Mathurin Régnier, son contemporain, puisqu'il est né comme lui en 1573. On connaît assez mal la vie de ce génial neveu de Desportes. On sait qu'il s'est, de bonne heure, attaché comme secrétaire au cardinal de Joyeuse, qu'il le suit à Rome dès 1587, mais non sans retours assez fréquents à Paris, où il se fixe, semble-t-il, dès 1605. Ses satires paraissent en 1608, mais ont été composées parfois bien avant. Où rencontre-t-il Annibal ? Peut-être dans ces cabarets où, avec d'autres poètes comme Sygognes et Motin, il se livre à d'amples beuveries, peut-être même dans ces « lieux d'honneur » dont il nous entretient volontiers et où Boileau l'accusera d'avoir souvent conduit les Muses. Toujours est-il que par son humeur voluptueuse sans doute, peut-être également par la beauté de ses vers, il plaît au frère de Gabrielle et trouve en lui un protecteur.

Aussi lui adresse-t-il d'abord sa troisième satire que Vianey incline à faire remonter jusqu'à 1598 (1). Las de son cardinal dont il n'a rien à espérer, il demande à son aristocratique ami ce qu'il doit faire : demeurer « courtisan morfondu » au service du prélat, ou se remettre à l'étude :

> Lire Homère, Aristote, et, disciple nouveau,
> Glaner ce que les Grecs ont de riche et de beau,
> Reste de ces moissons que Ronsard et Desportes
> Ont remporté du champ sur leurs épaules fortes.

Mais l'étude serait encore une servitude, et de quoi sert-il d'être savant ?

> Si la science pauvre, affreuse et méprisée
> Sert au peuple de fable, aux plus grands de risée ?...

Suit un portrait, plein de verve, des petits maîtres de la cour :

> Pourvu qu'on soit morguant, qu'on bride sa moustache,
> Qu'on frise ses cheveux, qu'on porte un grand panache
> Qu'on parle baragoin et qu'on suive le vent,
> En ce temps du jourd'huy, on n'est que trop savant.

---

(1) Vianey : **Mathurin Régnier**. Paris, Hachette, in-8°, 1896, p. 16.

Aux conseils de Cœuvres qui lui dit de les imiter, d'entrer comme eux à la cour, d'importuner le Louvre, Régnier objecte sa rusticité et sa franchise :

Ce n'est pas mon humeur : je suis mélancolique,
Je ne suis point entrant, ma façon est rustique,
Et le surnom de bon me va-t-on reprochant,
D'autant que je n'ai pas l'esprit d'être méchant...
Et puis je ne saurais me forcer ni me feindre ;
Trop libre en volonté, je ne me puis contraindre,
Je ne saurais flatter et ne sais point comment
Il faut se faire accort ou parler faussement,
Bénir les favoris de geste et de paroles,
Parler de leurs aieux aux jours de Cérizolles,
Des hauts faits de leur race, et comme ils ont acquis
Ce titre avec honneur de ducs et de marquis.

Aussi limite-t-il son ambition :

Je ne prétends avoir autre chose sinon
Qu'un simple bénéfice, et quelque peu de nom...

Il ne se consumera pas en études : la véritable science, pense-t-il avec son maître Montaigne, est celle de la vie, et il en donne pour preuve la fable du Loup, de la Lionne, et du Mulet. Il conclut :

N'en déplaise aux docteurs, cordeliers, jacobins,
Parbleu ! les plus grands clercs ne sont pas les plus fins.

Annibal confident de ses idées sur la cour et de ses modestes ambitions, l'est aussi, naturellement, de sa passion pour le beau sexe, et c'est le sujet de la septième satire qui lui est encore dédiée. Elle commence par son propre éloge : Régnier le loue de sa sincérité et de son dévouement à ses amis, dont il est vrai qu'il donna plusieurs preuves :

Vous qui, parfait ami, vos amis épargnez,
Et de mauvais discours leur vertu n'éborgnez,
Dont le cœur droit et ferme au changement ne ploie,
Et qui fort librement en l'orage s'emploie,
Ainsi qu'un bon patron qui, soigneux, sage et fort,
Sauve ses compagnons et les conduit au port.

Ces favorables dispositions justifient la confiance du poète :

Comme à mon confesseur vous ouvrant ma pensée
De jeunesse et d'amour follement insensée,
Je vous conte le mal où trop enclin je suis,
Et que prêt à laisser, je ne veux ni ne puis.

Ce mal — on le devine — c'est de trouver sans cesse

En des sujets nouveaux de nouvelles amours...

Et en voici la description :

Si de l'œil du désir une femme j'avise,
Ou soit belle ou soit laide, ou sage ou mal apprise,
Elle aura quelque trait qui, de mes sens vainqueur,
Me passant par les yeux, me blessera le cœur...
J'aime le port de l'une et de l'autre la taille,
L'autre d'un trait lascif me livre la bataille.

Annibal est bien fait pour compatir à ces maux ou à ces joies, et il est vrai que de les avoir partagés est peut-être ce qui lie davantage les hommes. Aussi marque-t-il au poète son dévouement en lui procurant ce qu'il désire : un bénéfice. Desportes étant décédé en 1606, il lui fait attribuer par Henri IV une pension de 2.000 livres (Tallemant dit 5.000) sur l'abbaye des Vaus de Cernay, dont son oncle avait été abbé. Un peu plus tard, en 1609, Régnier obtient encore un canonicat à la cathédrale de Chartres, sa ville natale, et, bien que l'histoire ne le dise pas, il est possible que l'influence d'Annibal y ait contribué par l'intermédiaire des de Sourdis et des Cheverny, tout puissants à Chartres. Le fils du chancelier, Philippe Hurault qui doit son siège à la belle Gabrielle, n'est-il pas alors évêque de cette ville et lui aussi ami du poète ?

Non moins que le goût des femmes, celui du jeu est caractéristique de notre marquis.

Il lui est commun avec la plupart des seigneurs de la cour. Au Louvre on joue beaucoup, généralement aux cartes, et le roi lui-même donne l'exemple. Annibal en gardera toute sa vie l'habitude. « Il a toujours joué désordonnément », écrit Tallemant (1). « Comme il a l'honneur d'avoir toujours été brutal, continue le mémorialiste, il voulait tout tuer quand il avait perdu, et encore à cette heure il lui arrive de rompre les vitres ». Et il ajoute : « On dit qu'un jour qu'il avait perdu 100.000 livres, il fit éteindre chez lui une chandelle, et cria fort contre son sommelier de n'être pas meilleur ménager que cela, que cette chandelle était de trop, et qu'il ne s'étonnait pas si on le ruinait ». Serait-ce cette anecdote, sans doute colportée de bouche en bouche, qui aurait donné à Molière l'idée d'un amusant jeu de scène de *l'Avare* : Harpagon voyant deux bougies allumées et en éteignant une que Maître Jacques rallume derrière lui. Annibal, en tout cas, passe pour avoir été un des joueurs les plus enragés de son temps.

(1) Tallemant : **Historiettes**. Édition Mongrédien. Tome I, p. 235 et suivantes.

3. *Querelles de cour et mission à Bruxelles (1609-1610).*

Avec la guerre, le goût de la représentation, l'ambition matrimoniale, le plaisir, ce qui occupe davantage le marquis de Cœuvres est l'intrigue de cour. N'en eût-il pas eu le goût, les charges officielles qui lui sont dévolues ne lui permettraient guère d'y échapper. N'est-il pas gentilhomme ordinaire de la chambre, et, depuis 1606, maître de la garde-robe d'un nouveau dauphin ? Cela lui vaut de nombreuses querelles, que son humeur belliqueuse le porte d'ailleurs plus à rechercher qu'à éviter, et — de la part du roi — une assez délicate et fâcheuse mission.

Les querelles ne nous sont connues ni complètement ni avec détails. On peut toutefois en retenir quelques-unes. L'une, avec le vidame d'Amiens et M. de Pompignan, à qui il semble reprocher de mauvais propos tenus sur son compte, donne lieu, le 10 Juillet 1602, à un accommodement imposé aux parties par des arbitres, dont le duc de Montmorency et Charles de Lorraine (1). Une autre, en 1606, à la foire de Saint-Germain, le met aux prises avec le duc de Créquy, et si elle n'a pas pour lui de suite funeste, elle en entraîne pour le comte de Sault et Nantouillet, causant la mort de ce dernier (2). Entre temps, en avril 1605, il se trouve en conflit avec Bassompierre.

Sans cesse en contact avec ce jeune et brillant aventurier, également vaillant en amour, et bienvenu du roi, qui apprécie sa belle humeur et ses gaillardes réparties, il lui inspire sans doute quelque jalousie et en éprouve à son égard. Si on en croit cet homme à la mode, d'Estrées subtilise une lettre compromettante adressée à lui, Bassompierre, par Henriette d'Entragues. Comme le destinataire la lui réclame, il lui répond hypocritement et faussement, qu'il l'a renvoyée à la dame, et s'attire ainsi des remerciements immérités. En fait il ne restitue la lettre qu'après des négociations qui lui ont laissé le temps de la communiquer au roi, et, quand Bassompierre furieux l'envoie provoquer en duel, le monarque averti lui fait donner des gardes jusqu'à réconciliation forcée.

Le rôle de notre marquis n'apparaît pas plus glorieux dans l'affaire de la princesse de Condé.

Plusieurs historiens (3), parmi lesquels Henrard, le duc d'Aumale, le vicomte de Noailles, ont raconté tout au long les amours de Henri IV pour une toute jeune fille : Charlotte

---

(1) Bibliothèque Nationale : Manuscrits, n° 3.583.

(2) Bassompierre : **Mémoires**. Édition Michaud et Poujoulat, 1837, page 44 et suivantes.

(3) Henrard : **Henri IV et la princesse de Condé**, Bruxelles — Duc d'Aumale : **Histoire des princes de Condé**, tome II — Vicomte de Noailles : **La mère du Grand Condé**, un volume in-8°. Émile-Paul, 1924.

de Montmorency, qu'il distingue dans un ballet, soustrait à Bassompierre qui la devait épouser, marie à Condé dont il escompte la complaisance, mais que celui-ci dérobe en l'emmenant d'abord au château de Muret, et de là aux Pays-Bas sous la protection des *Archiducs*, comme on appelle alors couramment l'archiduc Albert-Ernest, frère de l'empereur, et sa femme Isabelle, fille de Philippe II.

Le soir même du jour où Condé enlève sa femme, c'est-à-dire le 29 Novembre 1609, Henri IV en est informé. Précisément le marquis de Cœuvres est avec lui quand il reçoit la nouvelle. Le roi est extrêmement surexcité, « transporté », écrit Bassompierre. Il parle de dépêcher à Bouchain, pour rattraper les fugitifs, le gouverneur de Marle, Balagny, fils du maréchal de ce nom et de sa première femme. La mission de celui-ci, sans atteindre son but, donne lieu à une lettre de Condé adressée justement à François-Annibal que le prince considère encore comme un ami et qui est aussi très lié avec le gouverneur de Marle (1). Si on en croit l'Estoile, Condé accuse Balagny d'ingratitude, déclare « ne le tenir plus pour gentilhomme d'honneur, mais seulement pour un archer de prévôt des maréchaux », et termine en constatant orgueilleusement que « sa qualité ne porte point, Dieu merci, être jamais gibier de tous ces gens-là ».

Après plusieurs semaines de tergiversations et inutiles tentatives, Henri, de plus en plus consumé d'amour, et qui en perd sommeil et santé, se résout, pour récupérer sa princesse, à une action décisive. Après avoir, pour l'exécution, songé au président Jeannin, à Achille de Harlay, à Jacques-Auguste de Thou, il porte son choix sur le marquis de Cœuvres, en raison de l'énergie qu'on lui reconnaît, et de son absence de scrupules. Celui-ci, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avec une douzaine de gentilshommes résolus, parmi lesquels son cousin Philippe de Longueval, arrive à Bruxelles le 19 Janvier 1610. Une relation contemporaine du cardinal Bentivoglio, un curieux procès-verbal du notaire bruxellois Morissans, permettent de se rendre un compte précis de ses démarches (2).

D'abord bien logé et reçu par les archiducs, il leur présente, le 23 Janvier, deux lettres, l'une de son maître, l'autre du connétable de Montmorency qui redemande sa fille. Puis, prenant la parole avec assurance, il expose aux Altesses la bonté du roi envers Condé, l'ingratitude de celui-ci, le blâme qu'il encourt par sa fuite, la grâce pleine et entière promise à son retour, la nécessité pour les souverains de restituer

---

(1) L'Estoile : **Journal.** Édition Lemerre, tome X : décembre 1609.

(2) Cardinal Bentivoglio : **Histoire Générale des Guerres de Flandres**, 2 volumes, 1669, tome II, p. 363. Le procès-verbal de la sommation faite à M. le Prince de retourner dans le royaume, dressé par le notaire Maurissans est reproduit dans la **Revue Rétrospective**, Paris, 1833, tome I, page 315.

Charlotte à son père et d'expulser son mari. Mais l'Espagne croit avoir intérêt à cette sécession d'un prince du sang de France. Si le nonce Bentivoglio, le prince d'Orange, l'archiduc Albert lui-même, poussent Condé à la conciliation, Spinola, l'homme de guerre, l'excite à la résistance.

Toute négociation s'avérant inutile, il reste à essayer le coup de force, et enlever la jeune femme, d'ailleurs avec son consentement, car elle regrette la France et n'a que peu de goût pour son mari. Cœuvres a gagné deux de ses suivantes. Il imagine des combinaisons où il met autant d'ingéniosité que d'ardeur, et auxquelles ne manquera que le succès. Il en informe minutieusement son maître, qui l'exige sans doute, mais qu'il eut mieux valu n'en pas instruire. Trois audacieux projets sont tour à tour formés, qu'une misérable ou heureuse fatalité fait successivement échouer.

Le premier, et, par suite, celui qui a le plus de chance de réussir, consiste à profiter d'un pèlerinage dans les environs de Bruxelles, à Notre-Dame du Lac, que prince et princesse doivent faire, à l'occasion de la Chandeleur. Mais, à Paris, le roi, tout joyeux, ne sait tenir sa langue. D'indiscrétion en indiscrétion, ou peut-être à la suite d'une lettre de de Thou, Virey, l'homme de confiance du prince, est prévenu. Il fait décommander le pèlerinage, redoubler la surveillance autour de la princesse, et cette première entreprise avortée rend les autres plus difficiles.

Virey peut même se flatter de les rendre impossibles quand, devenu entreprenant à son tour, il réussit à faire entrer au service du marquis de Cœuvres un homme à lui, Vallobre, qui lui rapporte fidèlement ce qui se trame. Il découvre ainsi un second complot, l'imminence d'une ouverture dans le mur du rempart, la corruption des gardes, d'inquiétants achats de chevaux, l'arrivée insolite de Vardes gouverneur de la Capelle... Jusque-là logée à l'hôtel de Nassau, la princesse, pour plus de sûreté, le sera dans le palais même des archiducs, et son transfert est fixé au 14 Février.

Cœuvres décide alors un nouveau coup de main pour la nuit du 13. Charlotte, après avoir toute la journée, fait semblant d'être malade, doit gagner, la nuit, le jardin, puis la rue, puis le mur d'enceinte dans lequel une brèche a été pratiquée par où elle se laissera glisser. Philippe de Longueval et ses cavaliers se chargeront du reste, et la conduiront en deux étapes, à vingt lieues de là, à la Capelle où Vardes l'attend. Mais, une fois de plus la conspiration s'ébruite. Vallobre a pu surprendre quelque chose, et, une fois encore, à Paris, Henri IV n'a pu garder le secret. Marie de Médicis a transmis au nonce des soupçons et peut-être des certitudes. Bref Virey et Condé sont en alerte. Avec une garde que lui a donnée l'archiduc, le prince irrité parcourt Bruxelles en ameutant la population. « Il exclamait, écrit Bentivoglio, contre le roi, contre le marquis de Cœuvres, et contre l'ambassadeur ordinaire ». La garde entre à cheval, le soir, dans la cour de l'hôtel de Nassau ; des

patrouilles parcourent la ville ; les rues s'illuminent de torches. En vain Cœuvres, et quelques-uns des siens, pénètrent-ils jusqu'à la chambre de la princesse ; ils sont repoussés et mis en fuite non sans courir les plus grands dangers. Tout espoir est cette fois perdu.

Cela n'empêche pas notre marquis, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, de paraître le matin même devant l'archiduc, de nier effrontément la conspiration, d'en démontrer l'invraisemblance, de se plaindre enfin de tant de calomnies, de bruit, de patrouilles, et d'incriminer Condé d'avoir voulu par ces manœuvres couvrir la honte de son exode.

Deux jours après, le 16 Février — puisque tout coup de main s'avère impossible, et que Charlotte est désormais logée au palais des Archiducs — il se rend à l'hôtel de Nassau, accompagné du résident de France, Berny, de son cousin Philippe de Longueval, seigneur de Manicamp, de Charles de l'Aubépine, abbé de Préaulx, conseiller au Parlement de Paris. Il s'agit d'accomplir la suprême démarche que lui enjoignent ses instructions (1), mais qu'il sait d'avance devoir être de pure forme. Condé, bien qu'il ait menacé de le tuer avec un des pistolets pendus à sa ceinture, le reçoit en présence de son beau-frère, le prince d'Orange et de ses « domestiques », comme on dit alors, Rochefort et Virey.

Cœuvres lui présente une lettre de créance du roi, puis reprenant d'abord le discours qu'il avait tenu aux Archiducs, il lui remontre la gravité de sa fuite, le mécontentement du roi « accompagné du regret digne de l'affection qu'un père porte à son fils », la certitude pour lui, s'il veut bien revenir, d'obtenir grâce entière pour le passé, et de retrouver rang et faveur. Condé répond que, tant qu'il n'aura pas d'autre assurance, il n'y a pas de sûreté pour lui dans le royaume, ajoutant ces mots qu'il répète : « Messieurs, ne prenez point cela, s'il vous plaît, à désobéissance ».

Alors, au nom du roi, Cœuvres le somme d'avoir à retourner sans aucune remise, « sur peine d'être tenu pour rebelle et criminel de lèse-majesté, et être procédé contre lui par les voies ordinaires en cas semblables ». Condé déclare qu'il fera une réponse écrite, et les ambassadeurs se retirent.

Trois jours plus tard, le 19, le prince a rédigé, en termes modérés, une réponse qui répète à peu près celle qu'il a faite verbalement. Il se déclare humble sujet du roi, « tout prêt d'obéir à son commandement en nous donnant les sûretés raisonnables pour nous et notre famille, suppliant S.M. de vouloir bénignement interpréter cette réponse et ne la prendre pour refus ni désobéissance ».

Sur le champ le notaire bruxellois, Michel Maurissans, se

---

(1) Bibliothèque Nationale : Manuscrits, nº 17.825, folio 300, et nº 17.830.

transporte chez le marquis de Cœuvres pour lui remettre la déclaration. Justement, dans un carrosse flanqué de trois cavaliers, Annibal rentre à son hôtel. Maurissans, ne le pouvant accoster dans la rue, rentre avec lui dans la cour du logis, et, avant même qu'il soit descendu de voiture lui remet la missive. Là-dessus explosion de colère dudit seigneur qui trouve insuffisamment protocolaire la démarche du tabellion. Il le fait arrêter, puis, ayant lui-même mis pied à terre, le saisit par son manteau, lui dit que, sauf le respect dû aux archiducs, il lui donnerait des coups d'épée, le force à reprendre son papier et à sortir de sa cour, sans lui laisser d'autre consolation que celle qu'il trouvera sans doute à consigner toute cette affaire dans le précieux procès-verbal qui nous est parvenu.

La colère dont notre Annibal est trop coutumier et qu'il fait éclater mal à propos contre un modeste homme de loi, est le signe certain d'une mauvaise humeur justifiée. Il a complètement échoué dans sa mission. Condé triomphe, grâce à la fidélité, au dévouement, à la sagacité de ses serviteurs, particulièrement de Virey. Tandis qu'il gagne Milan et se remet aux mains des Espagnols, l'ambassadeur extraordinaire dont les mauvaises intentions n'ont que trop paru, discrédité auprès des Archiducs et de la population, doit bientôt, le 25 Février, reprendre assez piteusement le chemin de la France, où son maître désespéré l'accueille fort mal, et le traite de sot.

Ils eussent pu réciproquement s'adresser des reproches. Si Cœuvres avait eu le tort d'admettre à son service un aussi douteux personnage que Vallobre, Henri n'avait-il pas fait échouer, par une incorrigible indiscrétion, les desseins les mieux concertés ? Faut-il ajouter que l'enlèvement de la princesse n'eût pu avoir que des suites moralement et politiquement fâcheuses, et que, dans une pareille mission, il était encore moins honteux d'échouer que de réussir. Mais il n'est pas sûr que les contemporains, et Cœuvres particulièrement, en aient eu la nette conscience.

Sans doute notre marquis aurait-il fini par rentrer dans la faveur du roi, et la guerre qu'on jugeait imminente allait lui en offrir les moyens, si Henri n'eût été, si tôt après, assassiné, le 14 Mai. Dès lors une nouvelle carrière s'ouvre à son esprit actif mais aussi intrigant. Il a atteint la maturité, étant âgé de trente-sept ans, et gagné quelque expérience de l'église, de la diplomatie, de la guerre, et, par-dessus tout, de la cour.

4. *Économie domestique.*

Le secret de la liqueur dite Chartreuse.

On aimerait, pour cette première période, avoir quelques détails sur l'économie domestique et la vie privée d'Annibal d'Estrées.

On sait qu'il continue d'occuper à Paris, rue des Bons Enfants, près de l'église Saint-Gervais, la maison de son père. Il est un des premiers, si l'on en croit Tallemant, à avoir un carrosse : « Le roi, écrit cet anecdotier (1), ne voulait pas qu'on en eût : le marquis de Cœuvres et le marquis de Rambouillet furent les premiers jeunes gens qui en eurent, le dernier à cause de sa mauvaise vue ; l'autre en rendait quelque autre raison. Ils se cachaient quand ils rencontraient le roi ». Cœuvres étonne d'ailleurs ses contemporains par ses alternatives de magnificence et de pénurie. « Quelquefois, dit Tallemant, son train était magnifique, quelquefois ses gens n'avaient pas de souliers ».

Sa façon de vivre est assez fastueuse pour qu'il juge à propos d'avoir un pourvoyeur attitré. Par un acte curieux du 31 Juillet 1607, il donne charge « à honorable homme Jacques Hubert, maître chandelier en suif, bourgeois de Paris, de fournir sa maison, en quelque part du royaume qu'il aille, durant cinq mois, de toutes sortes de chairs de boucherie, gibier, lard, et poissons (marée salée et eau douce), pain, vin, foin, paille, avoine, aux prix énoncés ». Il logera dans son hôtel ledit sieur Hubert, et s'en fera suivre dans tous ses déplacements. D'autres contrats analogues se trouvent dans ses papiers, portant les prix auxquels chaque denrée lui sera livrée.

Les documents notariés que j'ai pu connaître le montrent affligé de grands besoins d'argent et faisant ce qu'il peut pour s'en procurer (2).

Ce sont assez souvent des reçus ou des reconnaissances de dettes : en septembre 1599, reçu délivré à Nicolardot, l'intendant de son père, et reconnaissance de dette à Jacques Gébault, marchand de drap ; le 8 Avril 1600, reconnaissance de dette à Eustache Boulanger, « pour marchandises et étoffes ». Le 15 Mars 1605, Charles Boulanger, marchand bourgeois de Paris, peut-être frère ou fils du précédent, le fait condamner par sentence donnée au Châtelet, à lui payer la somme de

---

(1) Tallemant des Réaux : **Historiettes**. Édition Mongrédien. Tome I, page 73.

(2) J'emprunte les précisions qui suivent aux archives de M. de Bertier, aux notes prises par lui dans les minutes des notaires de Cœuvres déposées à Soissons dans l'étude de maître Deciry (aujourd'hui étude Dulong), enfin à l'inventaire des titres de la seigneurie de Vierzy (archives de M. Moquet, Soissons).

46.187 livres, 7 sols, 6 deniers, et, pour amortissement de cette dette, le marquis doit lui abandonner, pour six années, les revenus de Cœuvres, Cutry, Laversine, Saint-Aignan et autres lieux en dépendant, ne se réservant que le château de ses ancêtres.

Aussi essaie-t-il de tirer de ses terres le meilleur parti.

En 1602, il baille à Louis Duplis, élu pour le roi à Neufchâtel, neuf ans de ses revenus de Normandie, moyennant la somme, je suppose annuelle, de 5.000 livres tournois. Le 13 décembre 1603, il donne à bail à Claude de Neufville, seigneur de Miseri, lieutenant de la compagnie de Mgr d'Orléans, qui habite ordinairement Wallieu, la maison seigneuriale de ce village, les revenus de la terre et seigneurie d'Estrées en Cauchie, les fiefs de Tappy et Chingnes, et tous autres assis au gouvernement de Péronne, et, le 18 décembre 1608, il renouvelle le bail pour trente-six ans, à raison de 1.200 livres par an. Le 1er septembre 1609, pour une somme annuelle de 5.000 livres, il laisse à ferme, pour 9 ans, à Pierre Carrier et Luc Noël, tous les revenus des terres et seigneuries de Vierzy, Charentigny, l'Échelle, Visigneux, Dommiers et Clancy.

Ses intérêts, ses goûts peut-être, l'attirent assez souvent à Cœuvres pendant cette première période, tant après qu'avant le décès de son père. Dans les minutes des notaires de ce village, M. de Bertier avait relevé sa présence en mai 1602, juillet et octobre 1603, l'été et l'automne de 1606, avril et décembre 1608. Pendant ces divers séjours il s'occupe activement des terres de cette région dont il laisse le soin en son absence à ses procureurs : M. de Bresson, Albin Berthault, ou encore Nicolas de la Morlière. C'est lui-même qui, le 6 Octobre 1603, signe un bail de neuf ans à Valieu Ladmiral, de sa ferme du Grand Murget, et donne à bail à Antoine Fournier une maison sise à Cutry ; qui, pendant l'été de 1606, loue pour neuf ans la maison et cens de Saint-Aignan, à la charge de 3 muids de blé par an ; le 9 octobre de la même année, confie un troupeau de porcs à un habitant de Vaux-Coudray ; le 5 avril 1608, loue au fermier de la Tête de Pouy, la terre Saint Denis, près de Bourgfontaine ; le 20 décembre de la même année, passe bail du moulin à papier de Pont-Archer à Gautier Coquet et Jehan Regnard...

Il lui arrive de penser quelquefois à l'entretien, et même à l'embellissement de son château, mais sa main ne s'ouvre qu'à demi pour de telles dépenses. C'est ainsi que, le 25 avril 1608, il signe la promesse de payer 300 livres, dont soixante immédiatement, à un peintre, Thomas Blondeau. Il s'agit de décorer deux cabinets du grand bâtiment de l'est donnant sur les jardins, de peindre couleur de bois lambris et planchers — entendons plafonds — dorer les cordelières, baguettes de bois encadrant des panneaux, et, sur certains de ces panneaux, poser des fleurs de couleur. Ces modestes travaux, qui doivent être terminés avant la Saint-Jean-Baptiste, attestent du moins

qu'il ne néglige pas tout à fait la belle demeure dont ses descendants se montreront peu soucieux.

S'il s'évertue à faire rendre à ses domaines le plus de revenu possible, il n'excelle pas moins à tirer parti de son gouvernement de l'Ile-de-France. Il le fait valoir, si l'on en croit Tallemant, « autant que gouverneur puisse jamais faire ». — « Quand il envoie son train, ajoute-t-il, il le fait vivre par étape. Il a presque toutes les maltôtes et fait tous les prêts » (1).

A tous les traits du personnage que nous connaissons, on peut donc ajouter un certain sens pratique, et même une certaine cupidité. Elle lui est commune avec tous les grands seigneurs de ce temps, parmi lesquels il serait difficile de découvrir un seul homme désintéressé.

Signalons toutefois, de sa part, un trait de générosité, qui d'ailleurs ne lui coûte guère, mais est destiné à devenir célèbre. Il se place, dans des conditions assez mystérieuses, en l'an 1605. Un jour de cette année, il fait don aux Chartreux de Paris d'un manuscrit où se trouve révélé le secret d'une merveilleuse liqueur, celle-là même qui, sous le nom de *Chartreuse*, doit acquérir une réputation mondiale.

Pourquoi confie-t-il aux religieux de cet ordre ledit manuscrit ? Les trouve-t-il plus aptes que d'autres à en profiter ? Leur a-t-il lui-même des obligations, ou est-il lié avec l'un d'eux ? Nous ne le saurons pas.

Quant à l'auteur du précieux traité, on n'a sur lui aucune précision. On le présente comme un chercheur obstiné « au courant de l'alchimie et de la pharmacopée du Moyen-âge » (2). On ajoute : « Prenant pour véhicule de la bonne eau de vie, il parvint à y introduire plus de cent plantes, toutes connues pour leurs propriétés curatives ou hygiéniques, de sorte que l'action de chacune ne soit pas annulée par celle des autres ».

Comment cet inventeur inconnu a-t-il été amené à déposer dans la famille d'Estrées le résultat de ses recherches ? Personne n'a pu le dire. On ne sait pas davantage si les Chartreux de Paris procèdent tout de suite à la mise en pratique de leur formule. En tous cas, c'est seulement en 1735 que le prieur de Paris apporte à son supérieur de la Grande Chartreuse le fameux manuscrit, tandis que, peu après, se répandent dans la région de Grenoble une liqueur dite « de santé », et un élixir baptisé « élixir de M. le maréchal d'Estrées ».

Il est possible que notre marquis n'ait jamais goûté à la jaune ou verte liqueur dont il offre au monde le bienfait.

---

(1) Les maltôtes sont des impôts illégalement perçus, mais que sans doute consacrait l'usage ; les prêts : des impôts qui frappaient les personnes qui avaient acheté des charges.

(2) J'emprunte détails et citations à une brochure de 15 pages éditée à Grenoble, en 1927, par la revue : **Les Alpes**, et rééditée à la suite du livre intitulé : **La Grande Chartreuse par un Chartreux**. Grenoble. Arthaud, 1930.

CHAPITRE VII

SOUS LA RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS (1610-1617) INTRIGUES ET RÉBELLION

Hercule mort les monstres renaissent.

L'assassinat de Henri IV déchaîne les forces divergentes que maintenait accouplées la main souple et ferme du Béarnais. La grosse femme blonde de 37 ans qui préside aux destinées du pays, réussit parfois, sous l'amoncellement de ses pierreries et l'excès de ses parures, à dissimuler ses chairs déjà flasques et son visage déjà empâté, aux maxillaires carrés, aux yeux ternes, aux lèvres livides. Elle ne peut faire illusion sur l'incurable frivolité de son esprit, son autoritarisme sans volonté, ses préjugés, sa superstition, la paresse foncière de sa nature et son abandon aux influences.

Le danger est partout : dans la camarilla des Concinis, insatiables mauvais génies, dans le parti protestant mal rassuré et naturellement enclin à la révolte, dans l'agitation intéressée des grands : les Nevers, les Bouillon, les Guises, surtout dans l'ambition des princes du sang. Si Conti infirme n'est guère à redouter, on n'en peut dire autant de Condé revenu de Milan avec des rancunes et des appétits, ni du comte de Soissons, le plus versatile des hommes. Quant aux Vendômes, arrogants et turbulents bâtards, ils ne peuvent oublier qu'ils ont approché de si près le trône.

Seul, le petit groupe des anciens ministres, *les barbons*, comme on les appelle, Villeroy, Sully, Jeannin, Sillery, gardent encore quelque vague notion de l'intérêt national qu'ils défendent de leur mieux, sans oublier le leur, mais leur désunion, de plus en plus accusée, les éliminera tour à tour, les uns par les autres, tandis qu'une sénilité grandissante marquera leurs actes. Déjà, par bonheur, sur l'horizon brumeux de l'avenir, se découpe, chaque jour plus précis, un profil acéré : celui de l'évêque de Luçon qui, bientôt, sera Richelieu.

Dans cette période de trouble et d'intrigue, François-Annibal, revenu tout de suite à la cour, et qui assiste avec elle, à Reims,

en novembre 1610, au sacre du jeune Louis XIII (1), se meut avec une aisance qu'on n'attendait pas de son caractère réputé inflexible. Entre tant d'ambitions et d'intérêts divergents mais qui parfois cherchent à se joindre contre d'autres, il faut un intermédiaire capable de les associer en des combinaisons dont on escompte l'effet immédiat et que d'autres remplacent presqu'aussitôt. Il faut croire qu'il a pour remplir ce rôle les qualités requises, puisqu'on le trouve à peu près partout, et que tout le monde s'adresse à lui : le comte de Soissons, le duc de Bouillon, Concini, la reine, Villeroy... Il va et vient d'un homme à l'autre, d'un camp à l'autre, oscillant généralement entre deux, ayant des alliés dans tous les partis, et jugé de tous, comme de Richelieu, « adroit et entendu aux affaires de cour ». Sur ses démarches multiples et compliquées, il a, pour ces années ou du moins de 1610 à 1616, laissé de précieux mémoires, composés plus tard, après 1630, à la demande du cardinal alors tout puissant. On peut les compléter par ceux de Bassompierre et du cardinal lui-même, et par de nombreux documents diplomatiques.

De 1610 à la fin de 1612, il apparaît surtout comme le conseiller et l'agent du comte de Soissons ; de la fin de 1612 à celle de 1614, il sert tant bien que mal Concini et la régente ; les années 1615 et 1616 le voient évoluer et changer de parti ; de la fin de 1616 au coup d'état du 24 avril 1617, il est dans le camp des révoltés.

1. *Au service du comte de Soissons (1610-1612).*

Dès le début il entretient des relations avec les plus importants personnages, et souvent les plus opposés.

Oncle de César de Vendôme dont il partage peut-être les illusions, il lui inspire une grande confiance. Il ne semble pas que Condé, après avoir naguère, à Bruxelles, parlé de l'abattre d'un coup de pistolet, lui ait témoigné la moindre rancune. Le duc de Bouillon, ancien vicomte de Turenne, et l'un des chefs du parti protestant, « esprit caustique et rebelle expérimenté », écrit Hanotaux, est au mieux avec lui. Il est également recherché du favori Concini, cette première ébauche de Mazarin, que le destin brisa, sans doute pour n'en avoir pas été satisfait. Mais c'est avec le comte de Soissons qu'il est le plus étroitement uni. Paul Bonnefon prétend qu'il en était le filleul : je ne sais sur quel fondement il établit cette affirmation.

Ce prince issu de Louis 1er de Condé est ambitieux, inquiet et changeant. Il a passé de la Ligue à Henri de Navarre, puis à Henri III, pour revenir à Henri de Navarre. La reine et ses ministres ont, dès 1610, essayé de le calmer en le

---

(1) Ceci ressort d'un document qui figure aux archives municipales de Laon : B. B. 3.

comblant d'argent et en ajoutant le gouvernement de Normandie à celui du Dauphiné qu'il exerce déjà. Cœuvres est initié à ses desseins quand il ne les suggère pas. Son rêve, pendant deux années, a été de lui créer une situation prépondérante dont il eût été le premier à profiter.

Comme investi de sa confiance, il reçoit d'abord les propositions du duc de Bouillon qui s'offre à réconcilier Soissons et Condé, jusque-là très divisés. Il transmet l'idée à son protecteur, mais les ministres, en ayant été informés, réussissent à la faire échouer : ils y trouvent, non sans raison, une menace pour le pouvoir.

Dès la fin de 1610, Annibal voit encore se tourner vers lui le favori Concini. « Le marquis d'Ancre, écrit-il, ayant l'esprit agité et plein d'inquiétude de voir que le comte de Soissons faisait des plaintes contre lui, et se déclarait son ennemi aussi bien que le duc d'Epernon, il en dit quelque chose au marquis de Cœuvres, et lui témoigna qu'il lui ferait plaisir de s'employer pour les accommoder ». Et Cœuvres s'y emploie en effet avec une remarquable patience. Des négociations laborieuses traversées de querelles, de difficultés, d'accidents, aboutissent à deux projets : l'un qui réussit : celui d'éloigner Sully ; l'autre qui échoue : celui d'un mariage entre le fils de Concini et une fille du comte de Soissons.

Sully s'est fait beaucoup d'ennemis, et par son caractère bourru, et par son âpreté, d'ailleurs méritoire, à défendre les deniers de l'état. En plein conseil, une dispute le met aux prises avec son collègue Villeroy, au fils duquel il vient de refuser une levée de 300 Suisses pour défendre Lyon. Villeroy s'emporte, d'une façon déplacée au dire de d'Estrées, mais celui-ci et son patron, le comte de Soissons, n'en prennent pas moins son parti. Annibal déteste Sully : il ne lui pardonne ni la charge de grand maître de l'artillerie enlevée à son père, et à lui-même qui en avait la survivance, ni l'échec de son projet de mariage avec Mlle de Melun. Il ne cache pas, dans ses *Mémoires*, ses sentiments à l'égard d'un homme « qui a continué à le désobliger en toutes occasions ». Aussi ménage-t-il, entre le comte de Soissons et le maréchal d'Ancre, une entrevue dont il règle tous les détails, et « jusqu'aux paroles de compliment ». L'un des premiers résultats est l'éloignement — on dirait aujourd'hui le débarquement du ministre, qu'obtient de la régente, en dépit d'elle-même peut-être, de l'intérêt national sûrement, du duc de Bellegarde et des princes lorrains, une coalition de grands du royaume. Entrent dans celle-ci Soissons, Concini, Condé, Annibal lui-même, et aussi les autres ministres, dressés par Villeroy contre un collègue aussi incommode que prestigieux, et qui ne semblent pas soupçonner que sa chute retentissante présage la leur. Le 26 décembre 1611, Sully remettra entre les mains de Marie de Médicis ses charges de surintendant des finances et de gouverneur de la Bastille.

Encore faut-il éviter que les protestants, fort ombrageux, ne s'émeuvent de son renvoi, et ne saisissent l'occasion d'une

régence pour reprendre les armes. Justement ils doivent en avril 1612, tenir, à Saumur, une grande assemblée. Le duc de Bouillon est le seul homme du parti capable d'y contrebalancer l'influence de Sully. Il est alors à Sedan. La reine et Villeroy ne pensent pas pouvoir mieux faire que de lui déléguer notre marquis de Cœuvres. Celui-ci fait luire à Bouillon l'espérance du gouvernement de Poitou, qu'on enlèverait à Sully. Il ne devait pas l'obtenir, mais, du moins, son concours fut-il assuré. Grâce à lui le parti huguenot se tiendra provisoirement tranquille.

Concini profite à son tour de l'alliance du comte de Soissons pour se faire accorder le gouvernement d'Amiens, place presque frontière, et par là favorable à ses ténébreux desseins. Il y met des officiers à sa dévotion et emprunte cavalièrement 12.000 livres au receveur général pour sa garnison, audace qui, même à la reine, paraît excessive. Mais un homme le justifie auprès d'elle, et c'est précisément le marquis de Cœuvres, dont le dévouement lui est, momentanément acquis.

Autre preuve de dévouement : Concini songeant à marier son fils, encore très jeune, avec une fille du comte de Soissons, Cœuvres y fait consentir ce dernier. Un peu plus tard, il est vrai, les ministres alertés changent à cet égard les dispositions d'abord favorables de la reine, et Concini lui-même abandonne son audacieuse idée de s'allier ainsi à la famille royale. D'Estrées en est bien fâché : « Ce changement, écrit-il, comme il est aisé à juger, fit de la peine au marquis de Cœuvres, par la crainte qu'il avait que le comte de Soissons ne s'imaginât qu'il l'eût engagé trop légèrement dans cette affaire ».

Ses efforts pour grouper en un faisceau puissant les intérêts du comte de Soissons et ceux de Concini lui valent des ennuis et des haines.

On lit dans les Mémoires de Richelieu (1). « MM. de Guise, marris de l'union qu'ils voyaient entre M. le comte et le marquis d'Ancre,... considérant le marquis de Cœuvres comme le lien de cette alliance qui leur était aussi odieuse par la haine qu'ils portaient au comte de Soissons qu'elle était odieuse aux ministres par la crainte qu'ils avaient de l'avancement du marquis d'Ancre, ils crurent qu'un des meilleurs moyens de la rompre était de se défaire de celui qui en était le ciment ».

D'où un attentat contre Annibal, tenté au cours de l'année 1611, par le chevalier de Guise, fils posthume du Balafré, une de ces brutes humaines comme l'histoire de ce temps en offre par centaines. Après que notre marquis est sorti du Louvre en carrosse, son agresseur fait arrêter la voiture à la croisée des routes du Four, de l'Arbre Sec et Saint-Honoré, en un lieu dit : *la Croix du Trahoir*, et convie à descendre celui qui

---

(1) Richelieu : **Mémoires** publiés par la Société d'Histoire de France. Tome I, **page 169.**

l'occupe, sous prétexte de lui dire deux mots. Cœuvres est sans soupçon, et, qui pis est, sans épée. N'a-t-il pas, la veille au soir, entretenu longtemps le chevalier dans le cabinet de la reine, et, l'avant-veille, reçu chez lui, à souper, son frère aîné, le duc de Guise ? Mais l'homme, lui cherchant une mauvaise querelle, l'accuse d'avoir médit de lui chez une dame — on croirait entendre le loup de La Fontaine ! — et lui annonce qu'il va le tuer. Le voyant dégaîner, accompagné de Montplaisir, capitaine des gardes du duc, et de cinq ou six laquais armés, Cœuvres avise, malgré sa mauvaise vue, la porte ouverte d'un notaire nommé Briquet, s'y engouffre, et y disparaît avec une telle célérité que l'autre ne le peut attraper.

Bien que cette lâche agression soit alors généralement désapprouvée, elle reste impunie ; des amis communs : le duc de Nevers, le maréchal de Bouillon s'interposent, et amènent un accommodement ; Guise pourra continuer des exploits de ce genre, notamment, en 1613, sur la personne du baron de Lux, qu'il assassine. L'anecdote, en elle-même caractéristique des mœurs du temps, démontre assez l'importance de Cœuvres, considéré avec raison comme l'artisan de la combinaison politique Soissons - Concini.

Comme tel encore, il s'attire la haine des ministres, justement inquiets, comme le constate Richelieu, de l'ascension du favori. Ils trouvent l'occasion de la lui marquer à la mort du petit duc d'Orléans, premier frère cadet de Louis XIII, décédé à quatre ans et six mois, le 7 novembre 1611. Cœuvres avait reçu du feu roi la charge, assez peu fatigante, de maître de la garde-robe de ce prince. Il prétendait la retrouver dans la maison du dernier et plus jeune frère du roi, présentement duc d'Anjou, et futur duc d'Orléans. « Les ministres, écrit Richelieu, craignant son humeur, et se ressouvenant qu'il avait été entremetteur entre M. le comte et le marquis d'Ancre, firent connaître à la reine qu'un tel esprit serait très dangereux auprès d'un héritier présomptif de la couronne ». Notre marquis en conçoit un furieux dépit, et garde rancune à Concini de ne l'avoir pas suffisamment soutenu.

C'est maintenant à Condé qu'il veut rattacher le comte de Soissons. Il leur offre, à Beaumont (1), une fête, où, pour donner le change à la cour, il convie aussi le maréchal d'Ancre. Les jeux et divertissements s'y prolongent jusqu'à une heure après minuit. Alors a lieu l'entrevue des deux princes, qui contractent une étroite union, « promettant, dit Cœuvres, de ne recevoir aucune grâce ni satisfaction de la cour que conjointement et de concert ; que, si l'un des deux était contraint de se retirer par quelque mauvais traitement, l'autre partirait en même temps, et ils ne reviendraient qu'ensemble ».

Ce traité exalte leur insolence et celle de leurs partisans.

---

(1) Je pense qu'il s'agit de la commune de Beaumont aujourd'hui en Seine-et-Oise, et qui devait appartenir à Condé.

Cœuvres commence l'année 1612 par un éclat peu glorieux dont sa violence est coutumière, et que les ambassadeurs toscans et vénitiens, suppléant à son propre silence, nous ont rapporté. Se présentant, en janvier, à la porte du cabinet de la reine, à un jour et une heure où, précisément, s'y tient le conseil, il s'emporte contre l'huissier qui lui en refuse l'entrée, et accable ce malheureux d'injures et de coups. Marie de Médicis, justement courroucée, le fait arrêter. Il trouve moyen de s'échapper et de se réfugier à l'hôtel de Soissons. Finalement cependant il doit se constituer prisonnier à la Bastille, puis garder quelque temps les arrêts chez le duc de Mayenne.

Peu de temps après, Condé et Soissons donnent à leur accord un commencement d'exécution.

Sous prétexte que les ministres omnipotents ne leur ont communiqué qu'après coup les traités de mariage conclus avec l'Espagne, et ont refusé de leur faire connaître le compte des dépenses de l'année précédente, ils quittent la cour avec fracas, vont bouder à Montigny (1), et menacent de ne pas rentrer si on ne chasse les ministres. Or la reine tient à leur présence pour la cérémonie du contrat de mariage. Elle leur délègue, au début de mai 1612, Concini et Villeroy qui les ramènent à Fontainebleau, leur promettant, entre autres satisfactions, de les faire participer aux décisions du conseil. Et ainsi commencent ces monotones alternatives de ruptures et de réconciliations, dont le pays finit toujours par faire les frais. Il est fâcheux pour Annibal de se trouver à leur origine.

A peine revenus, les princes trament de nouveaux complots, et formulent de nouvelles exigences. Notre marquis les raccommode avec Concini, et, tous ensemble, méditent la ruine des ministres, dont le crédit constitue encore un frêle rempart contre leurs extravagantes ambitions. S'excitant l'un l'autre, ils en arrivent à des projets audacieux, auxquels ils associent le duc de Bouillon et Lesdiguières. Il s'agit de faire au chancelier de Sillery un mauvais parti, autrement dit de le supprimer, et d'amener à Paris 10.000 hommes de pied et 500 chevaux (Cœuvres dit 1.500), que fournirait et conduirait Lesdiguières, en vue d'accomplir un véritable coup d'état.

Ces projets Cœuvres en est informé, mais il ne les approuve pas. Il fait comprendre au comte « que la conséquence lui en est dangereuse », à Condé et aux autres « que ces violences en attireraient d'autres sur eux ». A l'en croire, il les en dissuade. Tout au moins change-t-il les dispositions du comte de Soissons, ce qui suffit à ruiner l'entreprise. Il y réussit d'autant mieux que, sur ses conseils, le prince ayant demandé le gouvernement de Quillebœuf en Normandie, place qui appartenait au maréchal de Fervaques, les ministres inclinent à le lui donner, quand une fièvre dite « pourprée » l'emporte en

---

(1) Il y a tant de communes qui portent ce nom, qu'il est difficile d'identifier celle-ci. Peut-être faut-il la placer en Seine-et-Marne ?

onze jours, le 1er novembre 1612, et les débarrasse d'un très encombrant personnage, et que notre Annibal — il faut l'avouer — avait tout fait pour rendre tel.

Sa mort inattendue — comme l'avait été celle de Gabrielle d'Estrées — n'affecte sans doute personne plus douloureusement que celui qui lui avait, en tant de circonstances, servi de conseiller et presque de ministre. Cœuvres espérait partager la fortune du comte : or on ne voit pas — faute peut-être d'une suffisante information — quel fruit lui est revenu de tant de démarches et d'intrigues.

Sera-t-il plus heureux en se tournant d'un autre côté ?

2. *Avec Concini.*

« Depuis la mort du comte de Soissons, écrit-il, le marquis de Cœuvres s'était entièrement attaché au service de la reine et à l'amitié et confiance du marquis d'Ancre ». Richelieu écrit plus exactement : « Le marquis de Cœuvres se réunit au marquis d'Ancre ». La cause de ce dernier ne se confond pas toujours, en effet, avec celle de la reine : il a, lui aussi, connu des moments de défaveur et de révolte. Autant qu'au choix de Marie de Médicis, son élévation est due aux intrigues des grands qui espéraient se servir de lui : c'est même un des enseignements historiques les plus curieux qui ressortent des *Mémoires* d'Annibal d'Estrées. Quoiqu'il en soit, celui-ci se lie tout à fait au Florentin, avec qui il est déjà depuis deux ans en rapport étroit.

Dès la fin de 1612, Condé, prenant prétexte de la faveur des Guises et de d'Epernon, et du refus qu'on lui a fait du Château-Trompette près de Bordeaux, s'est, une fois de plus, retiré de la cour. Il entraîne dans son parti non seulement Mayenne, Nevers et Bouillon, mais le duc de Vendôme, Concini, et notre marquis de Cœuvres lui-même.

Bassompierre montre ce dernier essayant, en mai 1613, avec son neveu Vendôme, de détacher de la reine le duc de Guise pour le mettre du parti de Condé (1). Tous deux viennent un jour, sous différents prétextes, à Fontainebleau, se font loger « en la conciergerie où M. de Guise couchait », vont le trouver la nuit, « en robe de chambre », et, après deux heures de conversation, lui ménagent une prochaine entrevue avec Condé. Le matin Vendôme part pour la Bretagne, mais la reine, avertie de ce qui s'est passé, envoie « sur le dîner » commander au marquis de Cœuvres de sortir de la cour et de n'y pas retourner jusqu'à nouvel ordre.

Cependant, tandis que Condé accentue sa révolte, lance un manifeste, essaie une prise d'armes qui ne réussit pas mais

---

(1) Bassompierre : **Mémoires** publiés par la Société d'Histoire de France. Tome 1er, page 343.

n'en aboutit pas moins en avril et mai 1614, d'abord à Soissons, puis à Sainte-Menehould, à des négociations beaucoup trop favorables à lui-même et à ses partisans, Concini, par une marche opposée mais également profitable, se rapproche de la régente et des ministres. Comme le marquis de Cœuvres a l'adresse de lui persuader qu'il ne doit qu'à son amitié sa propre disgrâce, il le ramène à la cour et le remet en faveur.

Aussi trouve-t-il en lui, pendant quelque temps, un homme prêt à le servir.

Annibal s'emploie d'abord à la conclusion d'un mariage qui devrait sceller l'union toute nouvelle des ministres et du Florentin. Il s'agit de marier le petit-fils de Villeroy avec la fille de Concini. Pour obtenir le consentement de ce dernier, il est caractéristique que Villeroy s'adresse à Cœuvres, intermédiaire apparemment obligé, comme il l'avait été pour le comte de Soissons. Le jeune marquis de Villeroy doit recevoir 200.000 fr de dot, plus 100.000 qu'ajoutera la reine. Le mariage est accordé en septembre 1613, mais, comme il ne peut se célébrer que huit ans après, chacun des deux partenaires laisse au temps le soin d'éprouver la fortune de l'autre. Un an d'ailleurs ne s'est pas écoulé qu'ils rompent leur alliance, Villeroy ne se souciant pas de soutenir les exorbitantes prétentions de Concini, et celui-ci devenant un peu plus, de jour en jour, le maître de l'état.

A l'instigation du favori François-Annibal est, en 1614, chargé de missions à l'extérieur et à l'intérieur.

La première le conduit en Italie, où il passera dans la suite de nombreuses années.

Le petit état de Mantoue, convoité à la fois par les Espagnols et les Savoyards, a naturellement recours à la protection de la France. Or justement, en 1612, le duc est mort sans héritier mâle, et son frère, le cardinal Ferdinand, le remplace. Admirable occasion pour l'inquiète voracité du duc de Savoie Charles-Emmanuel ! Beau-père du feu duc et grand-père de sa petite-fille, son dévouement à ses enfants sans doute le porte à s'emparer, en avril 1613, des places du Montferrat qui lui conviennent, tandis que, de son côté, le gouverneur espagnol de Milan fait pénétrer des troupes sur ce territoire. L'intervention diplomatique de la France, proclamant auprès de toutes les cours d'Europe le bon droit de son allié, semble d'abord apaiser le conflit. Philippe III donne ostensiblement, en juin, au gouverneur de Milan, l'ordre de désarmer et de faire désarmer le duc de Savoie, mais ils n'en font rien. D'où, le 21 décembre 1613, le départ de François-Annibal pour l'Italie.

Ses instructions (1) ne lui laissent pas ignorer que le différend est encouragé, sous-main, par l'Espagne. Des remon-

---

(1) Bibliothèque Nationale : Manuscrits, nos 4.112 et 13.637.

trances sont faites à cette puissance, dont la régente et ses ministres se rapprochent alors. Le gouvernement de Philippe III demande que le duc de Mantoue pardonne à ceux de ses sujets qui l'ont trahi, renonce à tout dédommagement, épouse enfin sa belle-sœur restée veuve en abandonnant l'état ecclésiastique, moyennant quoi le gouverneur de Milan doit retirer ses troupes, le duc de Savoie désarmer. L'ambassadeur extraordinaire n'insistera pas sur la clause du mariage, mais tâchera de faire accepter au duc de Mantoue les deux premières. Il est en outre chargé de remettre son chapeau de cardinal à Monseigneur Galigaï, frère de la maréchale d'Ancre.

Une correspondance diplomatique assez abondante permet, avec ses *Mémoires* de le suivre au cours de cette brève mission qui le tient éloigné à peu près cinq mois (1).

Il n'est pas encore arrivé à Turin que plusieurs lettres de Puysieux lui précisent les intentions des ministres en même temps qu'elles le tiennent au courant des événements de France. La reine désire voir le duc de Mantoue remis en ses états « entier et paisible », mais surtout « qu'on n'engage ni son nom, ni sa bourse », car « il convient ainsi à l'être présent du royaume ». Condé, Nevers, Mayenne et Bouillon ont, une fois de plus, quitté la cour. « La prudence des ministres qui servent le roi dehors le royaume est de diminuer les bruits qui peuvent courir de notre mauvaise condition ». M. de Léon, notre ambassadeur à Venise, avertit son nouveau collègue « qu'il aura de la besogne avant que de convertir l'esprit de M. de Mantoue à embrasser les conseils de leurs Majestés ».

Cependant n'ayant pas trouvé à Turin le duc de Savoie, Cœuvres poursuit sa route vers Casal, puis Milan où le gouverneur espagnol lui fait bon accueil, et arrive enfin à Mantoue.

A peine y est-il entré qu'il est repris par la nostalgie des intrigues de cour, et, dans une lettre flatteuse et entortillée qu'il adresse, le 24 février 1614, au maréchal d'Ancre, il insinue son désir d'être rappelé. « L'affaire dont il s'occupe est très fâcheuse et épineuse... Très honoré de servir leurs Majestés, ce lui serait encore plus de contentement que ce fût près d'elles ». Le même jour il écrit au duc de Bouillon, curieux de savoir s'il a suivi dans leur exode les autres princes et pour quelles raisons.

Bien qu'il se plaigne de l'effort secret des Espagnols pour empêcher, à Mantoue, toute intervention française, et constate amèrement : « Ceux qui approchent du duc sont plus Espagnols que les Espagnols eux mêmes », il obtient finalement ce que désirent nos ministres, mais ce que la cour d'Espagne semble également demander. Le prince s'engage à pardonner aux

---

(1) Dans les archives de M. de Bertier, trois registres contiennent des lettres qui s'y rapportent : ce sont les répliques de ceux qui, au département des manuscrits portent les cotes : 4067, 4068, 4069.

rebelles du Montferrat, notamment au comte Guy de Saint-Georges, à renoncer à toute réparation de dommages, et même à épouser sa belle-sœur ; sans doute, bien qu'on n'en dise rien, promet-il encore de se démettre de son cardinalat en faveur de Galigaï. Puysieux dira « il fait avec douceur ce qu'on pouvait l'obliger de faire par force ». Mais, sans doute, ne fallait-il pas grand effort pour l'y décider.

Cœuvres obtient enfin son congé. Villeroy le lui envoie, le 4 avril 1614, dans les termes les plus obligeants : « Sa Majesté se promet que votre présence ici, sur les occasions qui se présenteront, lui sera plus utile que là où vous êtes... Vous nous eussiez donné quelque moyen pour faire prendre à M. de Bouillon un conseil plus salutaire... Soit que l'on s'accorde ou non, vous viendrez toujours à temps pour trouver de quoi occuper votre bel esprit au service et contentement de la reine ».

En même temps une lettre du vieux de Thou, grand ami de Condé, et qu'on dépêche d'ailleurs vers ce prince, lui apporte à la fois de séniles épouvantes (nous sommes aux mains si Dieu n'a pitié de ce pauvre royaume), et des informations qu'il peut estimer personnellement réconfortantes (vous avez été fort désiré... Bretagne en est cause, qui se brouille fort), allusion au duc de Vendôme qui vient de soulever sa province.

Sur la voie du retour, Cœuvres qui, le 15 avril, est à Rome, où il a une audience du pape, passe à Turin, voit enfin le duc de Savoie, mais ne peut obtenir de ce dernier qu'il consente à désarmer, Charles-Emmanuel alléguant plus ou moins sincèrement sa crainte des Espagnols. Il rentre donc à Paris le 10 mai 1614, sans avoir guère réussi dans ses négociations. Dès le 19 avril, celui qui doit les continuer, M. de Léon, notre ambassadeur à Venise, lui écrit son regret de le voir s'éloigner : « J'aurais occasion de m'affliger de votre partement de ces quartiers pour la perte que j'y fais d'une si douce et sincère correspondance comme est la vôtre ». Je remarque que, dès le début, Annibal, souvent représenté comme un homme terrible, entretient avec les autres diplomates, ses collègues, les plus cordiales relations. Léon le charge d'ailleurs d'assurer de son dévouement le maréchal d'Ancre, preuve de l'intimité qu'on lui suppose alors avec le favori.

Aussitôt son retour, la régente, comme le prévoyait de Thou, l'envoie en Bretagne vers son neveu César de Vendôme. Celui-ci, même après le traité de Sainte-Menehould conclu le 15 mai 1614, continue de s'agiter. Il a mis une garnison dans Blavet, ce qui inquiète les ministres. Une première ambassade ne réussit pas. Cœuvres, renvoyé vers lui une seconde fois, le trouve à Vannes mieux disposé et lui fait signer une complète acceptation des conditions royales : désarmement, remplacement de la garnison de Blavet par des Suisses qu'Annibal lui-même y vient installer en juillet 1614...

C'est qu'entre-temps le ministre Villeroy a eu l'opportune idée d'organiser une promenade militaire assez importante

dans l'ouest. Le jeune Louis XIII, âgé de treize ans, qu'accompagne une bonne armée est partout acclamé. Il passe à Orléans, Tours, Poitiers, et se rend à Nantes où il tient en personne les états de Bretagne. Vendôme, on le conçoit, n'a pas jugé prudent de résister. Quant à Cœuvres, ayant rejoint la cour à Poitiers, il s'en va passer quelque temps dans ses terres, et revoir son grand château familial.

Part-il content de la reine et de Concini ? Cela est assez peu probable, car de la fin même de 1614 semble dater celle de son zèle à leur service.

3. *Entre la fidélité et la trahison (1615-1616).*

Pendant le séjour qu'il fait dans son marquisat et dont l'exacte durée n'est pas connue, il semble s'être occupé de ses jardins, de leur agrandissement, ou plutôt de la création d'un « jardin neuf » situé « entre l'étang et la rue qui conduit à la garenne », c'est-à-dire au sud-ouest du château. Nous le voyons, le 2 novembre 1614, signer, à Villers-Cotterêts, à l'hôtel de la Licorne, avec deux maçons de Largny, un traité aux termes duquel sera démoli le vieux donjon seigneurial qui se dresse encore dans sa cour, tandis que ses pierres seront employées à la fermeture du nouveau parterre de 40 toises en carré, et au « revêtement » des canaux qui l'environnent (1).

Mais apparemment ses arbres, jeunes ou vieux, n'ont pas le pouvoir de lui conseiller le calme, et des pensées d'orgueil, d'ambition, de révolte surgissent pour lui des pièces d'eau.

Cependant les événements suivent leur cours.

Après le traité de Sainte-Menehould, et la réunion des États Généraux de 1614, qu'ils ont réclamée mais qui les a déçus, les princes, c'est-à-dire Condé, Bouillon, Longueville, et Mayenne, ont une fois de plus quitté la cour, demandé une réforme du conseil, protesté contre l'imminence du mariage espagnol. Ils se réunissent à Coucy, où la reine leur envoie Villeroy qui n'en obtient rien ; le 29 juillet 1615 elle rompt avec eux. Où est Cœuvres à ce moment et un peu après, autrement dit pendant les années 1615, 1616, 1617 ?

Deux registres de correspondance diplomatique qui présentent pour ces années, l'un cinq lettres émanées de lui, l'autre sept à lui adressées (2), le feraient imaginer en Italie, à Turin, depuis septembre 1615 à février 1617. Un peu de réflexion doit inciter à les révoquer en doute. Les *Mémoires* d'Annibal et d'autres documents les contredisent, et montrent le marquis

---

(1) Une copie contemporaine de ce traité m'a été aimablement communiquée par M. Luguet.

(2) Registres 4067 et 4069 à la Bibliothèque Nationale. Les mêmes dans les archives de M. de Bertier.

en France, à la cour ou à Laon, passant, à l'égard de la régente et de Concini, de la fidélité à la révolte. Force est bien de supposer que les douze lettres en question ont été transcrites par mégarde sur les registres qui le concernent. Notre envoyé à Turin est, à ce moment, le marquis de Rambouillet. N'est-ce pas à ce dernier qu'il conviendrait de les rapporter ?

Quant à d'Estrées, au début de 1615, il paraît encore en faveur. Il est nommé lieutenant des chevau-légers de la régente ; il doit accompagner celle-ci dans le voyage de Guyenne, et assister au mariage du roi. Prévoyant une absence de six mois, il se rend à Cœuvres et à Laon dont il est gouverneur. Il s'y trouve justement pendant que les princes sont à Coucy, et attire l'attention de Concini et des ministres sur la faiblesse de sa garnison qui n'est que de trente hommes. Rien jusque-là ne permet de douter de son loyalisme.

Une fois les princes entrés en guerre, la régente charge le maréchal de Bois-Dauphin de les contenir. Le voyage de Guyenne s'apprête. Cœuvres reçoit l'ordre de rejoindre la cour : or il n'obéit pas et reste à Laon. On est loin de connaître toutes les raisons de cette bouderie, prélude inavoué de la rébellion. On ne se trompera certainement pas en voyant à l'origine mécontentement et méfiance.

Sans doute, comme tant d'autres, estime-t-il ses capacités méconnues et ses services mal récompensés. La reine porte bien à cent hommes sa compagnie de Laon, mais refuse de lui en accorder une de cavalerie, et de lui donner un emploi dans l'armée qui doit opérer autour de Paris. D'autre part, assez brusquement et sans qu'on s'explique pourquoi, il affecte de craindre pour sa sécurité. Il redoute tout à coup d'Epernon, avec qui cependant il est brouillé depuis déjà cinq ans, et le chancelier de Sillery. Il perd subitement confiance en Concini. Enfin il y a, pour l'exaspérer, l'affaire de Vassan.

Ce Vassan, alors à Paris, est son lieutenant à qui il a commis la citadelle de Laon. Or, pour bien des raisons, il lui paraît de plus en plus suspect. Il est, par sa femme, apparenté à Sillery, et, par surcroît, entretient des relations avec d'Epernon. Pendant que Cœuvres s'acquittait, au-delà des Alpes, de sa mission auprès du duc de Mantoue, il a, paraît-il, obtenu des lettres lui permettant de se faire reconnaître gouverneur, à sa place, par les habitants de Laon, et il vient d'assurer à d'Epernon et aux ministres qu'il pouvait, quand il voudrait, entrer dans la ville.

Informé de ce propos, Annibal fait procéder, en septembre 1615, à une minutieuse inspection des lieux : citadelle, caves et galeries souterraines des maisons voisines des remparts sises au bourg et rues du Bloc, des Bouchers, des Coquelets. Il découvre qu'en effet, par les caves du logis de Vassan, on peut s'introduire du côté du bastion. Après avoir fait établir de sa découverte un procès-verbal qui nous est parvenu (1),

(1) Archives communales de Laon : D.D.20.

il remplace le lieutenant infidèle par La Picardière, un gentilhomme en qui il a toute confiance, dont il a fait plus d'une fois déjà son messager, et dont plus tard, à Rome, il usera comme secrétaire.

Il ne semble pas avoir quitté Laon lors du voyage de Bordeaux où le mariage du roi est célébré le 28 novembre 1615, et durant toute la guerre des princes que conduit, médiocrement, du côté royal, le maréchal de Bois-Dauphin. Du moins, s'il faut l'en croire, son loyalisme ne fléchit-il pas, et même en fournit-il plusieurs preuves. Il propose aux ministres les meilleurs partis, et ce n'est point de sa faute si on ne les adopte pas. Tel est, entre autres, celui de réunir l'armée à Crécy-sur-Serre, endroit bien choisi dont on laissera sottement Condé faire son quartier général. Sollicité à la défection par Bouillon, qui députe vers lui, à plusieurs reprises son secrétaire Justel, il ne se laisse pas corrompre, et tient au courant Bois-Dauphin d'abord installé à Dammartin ; puis, quand le duc, évoluant, fait mine de souhaiter un accommodement, il informe à Poitiers la régente qui laisse passer l'occasion et rejette le rebelle à la rébellion. Enfin il fait à Bois-Dauphin, qui ne les accepte pas, offre de ses services.

Le maréchal, soit incapacité ou pour suivre ses instructions, car Villeroy et les ministres ne veulent pas de grandes batailles, laisse Condé franchir la Loire et soulever les huguenots. Finalement le 5 mai 1616, à Loudun, le gouvernement conclut un traité peu glorieux, accordant à tous ses ennemis d'énormes indemnités, à Condé le Berry, Chinon, Bourges, 1.500.000 livres, et la première place au conseil.

Bientôt cependant la régente et Concini renvoient les vieux ministres et les remplacent par des hommes énergiques comme Barbin et Mangot, en attendant l'évêque de Luçon. Cœuvres revient à la cour, sans doute en même temps que Condé, en juin 1616. A-t-il des raisons de s'y sentir plus qu'avant en sécurité ; est-il plus lié qu'il ne veut le dire avec les princes ; passe-t-il alors tout à fait de leur côté ? Il n'y a pas de doute. « Il était tout à ce parti là », écrit Richelieu, et toute la conduite d'Annibal confirme ce jugement.

Il recueille, de la bouche même de Barbin, des paroles assez inquiétantes pour Condé. « Il lui dit, rapporte Richelieu, que, de M. le Prince on ne pouvait douter qu'il eut intention véritable de complaire, puisqu'il était venu, et qu'il n'y avait qualité, puissance, ni crédit, qui pût garantir un homme qui entrait dans le Louvre de faire ce qu'il plairait à leurs Majestés ». Or, ce propos, il se hâte de le transmettre, par l'intermédiaire du duc de Bouillon. Quand, le 1er septembre, sur 1 econseil de Barbin, la reine fait arrêter Condé, tandis que de toutes les portes du Louvre s'échappent, comme rats pris de panique, ses partisans alarmés, il est au premier rang des fuyards. « Les uns, dit Richelieu, se retirent chez M. de Guise, les autres chez le duc de Mayenne. Le marquis de Cœuvres fut le premier qui y arriva ».

Il donne des conseils à Mayenne, à Guise et aux autres, dont la première idée était de soulever le peuple de Paris. « Comme ils étaient sur le point de rentrer par la porte Saint-Antoine, écrit-il, le marquis de Cœuvres leur représenta qu'il leur était impossible de se rendre maîtres de cette porte à cause de la Bastille,... que celle du Temple, plus aisée à garder et plus proche de l'hôtel de Guise leur était plus commode... Mais Guise les dissuada, promettant de les aller retrouver à Soissons ».

Les voilà donc lancés, et notre marquis avec eux, au grand galop de leurs chevaux, sur la route de Soissons et de la rébellion. On a vu Annibal se détacher peu à peu de la cause royale et louvoyer depuis plus d'un an. Il avait toujours été, par amitiés et parenté en liaison avec les princes : un léger poids suffisait à faire pencher la balance de son incertaine fidélité. Avouons encore que les énormes avantages accordés à Loudun à ceux qui avaient pris les armes contre le roi, avaient de quoi ébranler un homme aussi sensible à ses intérêts. L'arrestation de Condé le jette, pour la première et dernière fois de sa vie, en pleine révolte.

4. *En rébellion contre la régente et Concini*

(1616-1617)

Arrivés à Soissons, les conjurés poussent jusqu'à Coucy. Là il se promettent de faire des levées, puis de réunir prochainement leurs troupes à Noyon, pour, de là, marcher sur Paris. Après quoi, ils se séparent. Guise se rend à Guise, Longueville à Péronne, Bouillon à Sedan, Mayenne à Soissons, Vendôme à La Fère, et dès le 7 septembre 1616, d'après Melleville, Cœuvres est à Laon.

Mais, tout de suite, des défections se produisent. Longueville commence par traiter séparément, cédant Péronne à Concini et recevant Ham en échange ; Guise paraît aux autres de moins en moins sûr : or ils venaient tous deux d'être les plus ardents promoteurs de la révolte. Tous vraisemblablement rentreraient dans l'ordre si un déséquilibré, le duc de Nevers, qui jusque-là s'était tenu tranquille, ne rallumait l'incendie par des armements dans sa province de Champagne. Aussi les commissaires de la cour : MM. de Boissise, de Champvallon, et le marquis de Villars, rencontrant les princes : Mayenne et autres, mais non pas, je crois, le marquis de Cœuvres, dans le modeste décor de la ferme de Cravançon, à une lieue de Soissons, sur le territoire de Chaudun, ne les trouvent guère disposés à l'accommodement. Seul, Guise, se rendant tout seul à Paris, fait sa paix particulière, et bientôt même accepte de Concini le commandement d'une armée contre ces mêmes ligueurs dans les rangs desquels il se trouvait peu de jours avant.

Annibal, s'il faut en croire Melleville (1), historien local qui ne cite pas ses sources, serait d'accord avec ses partenaires pour faire de Laon une forte place d'armes. Il aurait commencé de construire « un fort à Classon, des retranchements hors de l'enceinte, un mur en avant de la citadelle », introduit de nouvelles troupes, mis garnison dans la grosse tour par méfiance des habitants, logé des soldats chez ceux qu'il savait dévoués à la cause royale. Plus sûrement, dès le 15 janvier 1617, il signe avec les ducs de Vendôme, du Maine, de Nevers et de Bouillon, un manifeste daté de Mézières 15 janvier 1617, et qu'ils envoient à Lesdiguières, l'invitant « à contribuer de son pouvoir au bien de l'état », autrement dit à se joindre à eux, comme doit le lui expliquer le gentilhomme qu'ils chargent de lui porter ce document (2). Mais le maréchal, empêché en Italie, ne répondra pas à l'appel.

Cependant les ministres de Concini : Barbin, Mangot, et Richelieu qu'ils viennent de s'adjoindre, ne restent pas inactifs. Dès le 17 janvier 1617, ils font déclarer par le parlement les rebelles criminels de lèse-majesté à moins de se soumettre dans la quinzaine, et, un mois plus tard, le 17 février, un nouveau décret porte la confiscation de leurs biens (3).

Quant aux insurgés, dès la fin de janvier, ils se sont tous réunis à Soissons : Mayenne, Nevers, Vendôme, Bouillon, le président Le Jay et notre marquis de Cœuvres, pour élaborer en commun une lettre adressée au roi sous le nom du duc de Nevers, et justifiant leur sécession par la tyrannie du maréchal d'Ancre. Mais leurs affaires se gâtent de jour en jour, le gouvernement de la régente ayant mis sur pied trois armées qui les bousculent et les forcent à s'enfermer dans Rethel, Nevers et Soissons. Leurs troupes tendent à se débander, à commencer par celles de d'Estrées. Vers le 27 mars, Luçon écrira triomphalement au maréchal d'Ancre : « Je ne vous dis pas comme chacun, tournant le dos aux ennemis, suit les armes victorieuses de S.M., le lieutenant de la compagnie du marquis de Cœuvres l'ayant quitté avec 30 maîtres pour se ranger du côté du roi ».

Le 17 février, le duc de Guise, qui aurait déjà fait en janvier, d'après Melleville, une démonstration devant Laon, vientassiéger Rozoy-sur-Serre, à trois lieues de Vervins. Cœuvres, avec Vendôme et Mayenne, se porte à Sissonne, dans l'intention de secourir la place, mais Guise et Thémines les obligent à rentrer à Laon, tandis que Rozoy se rend le 10 mars. Rethel, assiégé à son tour, se rend à Guise le 16 avril. Dès le 6 de

---

(1) Melleville : **Histoire de Laon**, tome II, p. 305. Paris, Dumoulin, 1846. Je ne crois pas, comme cet historien, que Laon ait été le lieu de ralliement des rebelles : tous les témoignages désignent Coucy. Je ne pense pas non plus que Vendôme y ait séjourné : les mémoires de Richelieu et ceux de d'Estrées le font aller à La Fère.

(2) Bibliothèque Nationale : Manuscrits, n° 3.658.

(3) Je donne ces dates d'après les **Mémoires** de Richelieu.

ce même mois, Soissons a été investi par le comte d'Auvergne qui s'est déjà emparé de Pierrefonds, et qui, établi à Crouy, pousse ses tranchées particulièrement du côté du bourg de Saint-Vast. Je ne crois pas que Cœuvres soit dans la place. Bien plutôt, posté à Laon, guette-t-il l'arrivée du duc de Bouillon qui doit partir de Sedan. Le maréchal d'Ancre, revenu de Quillebœuf à Paris, le 17 avril, est décidé à en finir. Seul un miracle peut sauver les rebelles.

Or il se produit le 24, date où Concini est arrêté par ordre du jeune Louis XIII, puis abattu par le capitaine des gardes, Vitry. Véritable coup d'état. « Cette nouvelle, écrit Annibal, ayant été apportée à Soissons par un courrier qui fut envoyé par le cardinal de Guise, se répandit en même temps dans l'armée et dans la ville et tout le monde en un instant posa les armes, sans autres précautions, et l'on se regarda comme étant de même parti, et même le comte d'Auvergne fut le lendemain dîner dans la ville ».

Au conseil, malgré les sages avis de Villeroy, de Luynes décide d'autoriser le duc de Vendôme à revenir sans conditions. Il pense que ce service pourra favoriser son dessein d'épouser Mlle de Vendôme, depuis Mme d'Elbeuf. Ce retour est suivi de celui des autres princes, et, bien entendu, de celui du marquis de Cœuvres, oncle de tous les Vendômes. Richelieu prétend cependant que le neveu et l'oncle durent remettre à de Luynes, l'un sa place de La Fère, l'autre celle de Laon. S'il y eut remise, elle dut être conditionnelle et temporaire, car je vois qu'Annibal est mort gouverneur de Laon (1), et il ne semble pas avoir jamais cessé de l'être.

Il est loin d'ailleurs de partager sur Concini les préventions de ses contemporains, et de ce parti des princes auquel il s'est rallié. Il le juge très favorablement dans ses *Mémoires*, ce qui donne à penser sur la sincérité de ses motifs de rébellion. « Quand je fais réflexion, écrit-il, sur les circonstances de la mort du maréchal d'Ancre, je ne la puis attribuer qu'à sa mauvaise destinée... Il était naturellement bienfaisant et avait désobligé peu de gens... Il était agréable de sa personne, adroit à cheval et à tous les autres exercices. Il aimait les plaisirs, et particulièrement le jeu. Sa conversation était douce et aisée, ses pensées étaient hautes et ambitieuses, mais il les cachait avec soin, n'ayant jamais entré ni affecté d'entrer dans le conseil, et même on a souvent ouï dire au roi qu'il n'avait pas entendu qu'on le dût tuer. Il est vrai qu'il avait eu de tout temps pour lui une aversion naturelle, dont le maréchal d'Ancre s'était aperçu trois mois après la mort du roi Henri IV ».

Pendant les sept années de cette régence écervelée où tous les jours semblent jours de mars ou d'avril, avec nuages, giboulées et soleil, perpétuelles alternatives de brouilles et de réconciliations, chocs de haines ou de jalousies, coups de tête

---

(1) Archives municipales de Laon : B. B. 8.

et galops, éclairs de rires et d'épées, où bouillonnent toutes les passions hormis celle du bien public, notre François-Annibal n'apparaît guère plus sage que les autres. Mêlé à toutes les intrigues, il a exercé dans l'ombre une incontestable et souvent fâcheuse influence. Deux années durant, rallié à la cause de Concini et de la régente, il a, tant bien que mal, en les servant, servi la France. Mais que dire de son rôle avant au service du comte de Soissons, et après, emporté dans la cohue d'une noblesse en folie et n'échappant que par sa bonne fortune à un châtiment mérité !

Il écrira plus tard, en parlant des défections qui se produisaient alors dans le parti des princes : « Cela peut faire voir le peu de solidité qu'il y a dans toutes les cabales et liaisons qui n'ont pour fondement que l'ambition, l'avarice ou quelque autre sorte d'intérêt, car ceux qui s'éloignent de leur devoir éprouvent bientôt qu'ils ne peuvent espérer de véritable satisfaction que dans le service et les bonnes grâces du roi ».

Apparemment il n'est pas encore parvenu, en 1617, à la haute sagesse qui lui dictera ces lignes, implicite condamnation de sa conduite d'alors, mais peut-être est-il en train de la découvrir. Il a quarante-quatre ans. Fils de petits gentilshommes d'assez fraîche noblesse, élevés par la faveur des rois qu'ils ont servis, qu'a-t-il de commun — malgré les liens qui l'attachent aux Vendômes — avec ces grands qui voudraient ressusciter, au dix-septième siècle, une anachronique féodalité ? Qu'a-t-il gagné à dévier de la route où son père et son grand-père l'ont précédé ? Il est temps de la rejoindre, et pour ne plus s'en écarter.

CHAPITRE VIII

AU SERVICE DU ROI ET DU DUC DE LUYNES

La première ambassade à Rome (1618-1621).

On n'est pas renseigné sur l'activité de François-Annibal après le 24 avril 1617. Les archives communales de Laon le montrent seulement, en mai 1618, tirant le premier coup au tir de l'arquebuse de cette ville. On sait du moins qu'à la fin de cette même année ses démarches aboutissent à sa première nomination comme ambassadeur à Rome, pour y remplacer l'archevêque de Lyon. Sa prise d'armes de 1616-1617 n'avait été qu'un tumultueux chantage, mais, comme elle se donnait pour prétexte la lutte contre Concini, elle ne put que le servir auprès du maître de l'heure, ce de luynes, subitement passé de la direction de la fauconnerie à celle de l'état.

Au début du moins, Cœuvres a encore un autre titre à la considération du favori : sa parenté avec Mlle de Vendôme que de Luynes songe à épouser comme naguère le maréchal d'Ancre cherchait à s'unir à la fille du comte de Soissons pour allier sa race à celle des Bourbons ; mais le projet, jugé audacieux, a été abandonné, et, dès le 13 septembre 1617, le fauconnier a épousé Mlle de Montbazon. L'ambassade de Rome n'en récompense pas moins l'ennemi de Concini et l'oncle de Mlle de Vendôme.

Des contemporains ont exprimé des doutes sur les aptitudes diplomatiques d'Annibal. « C'était, écrit le Hollandais Wicquefort (1), l'homme du monde le plus capable de faire une action forte, mais quand il rencontrait des esprits un peu adroits, il ne disputait pas le terrain avec le même avantage que là où il fallait agir avec vigueur et courage. Il était né capitaine, et, dans cette humeur, il voulait commander. Non content de

---

(1) Cité par Amelot de la Houssaye : **Mémoires Historiques.** 1737, Amsterdam. III, page 282.

faire respecter le caractère d'ambassadeur, il faisait encore craindre sa personne et ses violences. Les seigneurs qui sont de cette humeur ne sont point propres du tout pour le ministère, parce que l'ambassadeur doit toujours éviter les occasions qui peuvent faire des affaires à son maître ».

Il est sûr que le marquis de Cœuvres ne fut pas un ambassadeur de tout repos, mais il y a des cas où même un homme investi de cette fonction doit être capable d'énergie. Son caractère, à la fois militaire et diplomatique fait justement son originalité. Il eut assez souvent les avantages de ses inconvénients.

Quand il arrive à Rome, à la fin de 1618 ou au début de 1619, il y fait son entrée aussi solennellement qu'il se peut, et, pour se conformer à ses instructions (1), va, dès le soir même, baiser les pieds du pape. Il n'apparaît pas au Vatican comme un inconnu. Il a déjà eu de Paul V une audience lors de sa première mission en Italie en 1614, et peut-être y subsiste-t-il un vague souvenir d'un de ses grands oncles ou cousins, le cardinal de la Bourdaisière, ancien évêque d'Angoulème, ambassadeur de France à Rome sous François II et Charles IX, créé cardinal en 1561, décédé à Rome même en 1570, et dont les familles d'Estrées et de Sourdis disputèrent âprement l'héritage à un fils naturel qui l'emporta.

Est-il besoin de dire quel admirable centre d'information diplomatique est alors, au début du dix-septième siècle, cette vieille Rome des papes, toujours frémissante de vie, où se nouent tant d'intrigues, où les grands ordres religieux ont leurs Supérieurs, où des guerres se fomentent ou s'apaisent, où se rencontrent, confrontent et affrontent les puissances catholiques, particulièrement la France et l'Espagne, sorte de tour géante et sonore, d'où se perçoit le bruit des plus lointaines fluctuations de la chrétienté, d'où l'on a vue sur tous les états petits ou grands d'Italie, et au-delà, tant à l'Orient qu'à l'Occident, sur le monde...

De toutes les ambassades de ce temps, celle-là est la plus considérable et la plus propre à mettre un homme en valeur. Les trois années, ou peu s'en faut que passe Annibal au palais Capo di Ferro sont des plus remplies. Quatre objets surtout se proposent alors à son attention : une correspondance très étendue entretenue avec les autres diplomates particulièrement ; des difficultés personnelles vite surgies avec le pape et le gouverneur de Rome ; le cardinalat de l'évêque de Luçon, autrement dit de Richelieu ; enfin, à la mort de Paul V survenue en février 1621, l'élection pontificale qui aboutit à la papauté de Grégoire XV.

---

(1) Bibliothèque Nationale : Manuscrits, nº 17.830, folio 371.

1. *La Correspondance.*

On est confondu, quand on se penche sur la correspondance des ambassadeurs de ce temps, de leur prodigieuse activité épistolaire. Sans doute disposent-ils d'auxiliaires nombreux. Je ne connais à Annibal, dans cette première grande ambassade, que deux secrétaires : Mesmin qui deviendra lui-même ambassadeur, et ce La Picardière qu'il préposait quelques années plus tôt à la citadelle de Laon : sans doute ont-ils sous leurs ordres une foule de commis. Toujours est-il qu'il communique avec ses collègues d'un bout de l'Europe à l'autre, et leurs lettres sont transcrites sur des registres dont certains nous sont parvenus et même en plusieurs exemplaires. En des temps où la presse n'existe pas, ces diplomates font de méritoires efforts pour se renseigner les uns les autres et sur ce qui se passe sous leurs yeux, et sur les faits de politique générale qui arrivent à leur connaissance.

Annibal reçoit ainsi des informations de MM. de Grenelle et du Fargis, l'un résident, l'autre ambassadeur à la cour d'Espagne, de MM. de Cézy et de Lahaye, ambassadeurs à Constantinople, de Myron, Gueffier, Mesmin, Méliand, nos représentants en Suisse et près des Grisons, de Péricart, ambassadeur en Flandre, de M. de Léon, notre ambassadeur à Venise, et sans doute d'autres encore. Des personnes avec qui il est en relation d'affaires ou d'amitié, lui écrivent également. Tels M. de Modène, l'archevêque de Lyon, son prédécesseur à Rome, M. de Gevraïs, Déageant président à la cour des comptes du Dauphiné, un M. Olier de Lyon, M. de Senneterre qui semble devenu l'agent du nouveau comte de Soissons, enfin de de Luynes lui-même. Les registres conservent des copies de leurs lettres.

On peut y voir défiler les nouvelles de la politique étrangère d'alors. On y apprend les levées faites en 1619 par l'Espagne dans le Milanais, et qui semblent viser la Valteline ; on y parle de plus en plus de cette profonde vallée, qu'approfondit encore la préoccupation des états ; on y observe, suivant l'expression de Péricart, « les mauvaises humeurs qui agitent la Germanie » ; on n'y laisse rien ignorer des difficultés du roi Ferdinand, des événements de Hongrie et de Bohême, des menus faits de l'histoire des Flandres et des Pays-Bas, des rapports de la république de Venise et des Turcs...

La politique intérieure n'est pas l'objet d'une moindre attention. Les troubles que déchaînent les furieuses rancunes de Marie de Médicis sont soigneusement enrégistrés et commentés. Dès le 26 mai 1619, avant la bataille des Ponts-de-Cé, mais après la défaite de d'Epernon, dont les troupes viennent d'être taillées en pièces par les troupes royales, un certain M. de Gevrais écrit avec le plus juste sentiment de l'avenir : « puisque ce mouvement, qu'on jugeait le plus dangereux qui puisse arriver, a eu si peu de force et d'effet, il n'y a personne qui puisse espérer d'avoir meilleur succès de pareille entre-

prise. Le roi croît en toutes façons, et les peuples se rendent tous les jours ennemis des brouillons ». A la même date, M. de Léon rapportant le même événement : « J'estime, dit-il à Cœuvres, ne vous pouvoir donner nouvelle plus agréable ».

L'ambassadeur à Rome est tenu au courant de la délivrance du prince de Condé, des agitations des protestants, de l'élévation de Luynes à la dignité de connétable. Péricart lui signale, en août 1620, les essais de Marie de Médicis pour lever des troupes en Flandres, et lui montre justement « la France surchargée d'un sang bouillant et d'esprits qui se perdent en leur oisiveté ». En juin 1621, M. de Modène lui donne des nouvelles du siège de Saint-Jean l'Angély : « Le dessein du roi, pense-t-il, n'est d'opprimer la conscience ni la liberté de ceux qui font profession de la religion, se contentant de l'obéissance ». C'est définir par avance ce que sera, à l'égard des réformés, la politique de Richelieu.

Comme il est naturel, au souci des affaires publiques s'en ajoutent d'autres d'ordre privé. Péricart sollicite en faveur de son neveu « pour qu'il puisse tenir le doyenné d'Avranches, avec la coadjuterie dudit lieu, dont il est pourvu ». Il insiste également pour attirer dans un couvent de Bruxelles deux minimes de l'Ile-de-France, et pense qu'Annibal en obtiendra permission de leur Supérieur. M. de Gevrais supplie l'ambassadeur, « s'il se présente une occasion », d'employer le sieur Brasset, que la mauvaise fortune a jeté hors de France, de le faire pour l'amour de lui ». Coeffeteau lui écrit à propos d'un petit canonicat d'une église collégiale de Metz nommée Saint-Sauveur, qu'il désire « impétrer de Sa Sainteté ». M. de Modène recommande un M. de Chassein qui va trouver le pape de la part du roi. L'archevêque de Lyon, dans presque toutes ses lettres, insinue son violent désir du chapeau de cardinal, et il y a quelque intérêt à suivre l'élan puis le retrait, puis l'ajournement de ses espérances. Il ne ménage pas les louanges à celui qui est à Rome son successeur, invoquant « ce fort esprit et cette constante dextérité que chacun reconnaît en lui », et se montrant d'ailleurs disposé à lui rendre service pour service.

Certains de ses correspondants laissent transparaître dans leurs lettres quelque chose de leur esprit et de leur caractère. Il est impossible de ne pas voir en Péricart, notre ambassadeur à Bruxelles, un dévot particulièrement borné. S'il devait le croire, son collègue de Rome n'aurait pas de plus pressant souci que la béatification de la reine Jeanne de Valois, « bienheureuse de qui les miracles paraissent journellement en son tombeau », et tel est son aveuglement politique qu'au début de la guerre de Trente ans, il voudrait voir le roi de France se porter au secours du roi Ferdinand et de la maison d'Autriche.

Par contre on aimerait à mieux connaître ce M. de Gevrais, dont je signalais la clairvoyance, et que son unique lettre fait apparaître comme un philosophe assez fier et désabusé. « Je

suis, écrit-il, si saoul des hommes, et si las du monde que je ne cherche que quelque honnête occasion de me pouvoir retirer en quelque coin pour passer le reste de mes jours », et plus loin : « J'ai toujours composé mes actions à me donner du contentement à moi-même en ma conscience, sachant bien qu'ensuite je le donnerai aux gens de bien, et ne me souciant pas beaucoup des autres ».

2. *Difficultés personnelles (1619-1620).*

Plusieurs lettres des derniers mois de 1619 et du début de 1620 font allusion à de graves difficultés éprouvées par l'ambassadeur, et qui mettent un moment sa situation en péril. Pour de multiples raisons, et qui ne sont pas forcément celles qu'ils avancent, Paul V et ses conseillers ont résolu de se débarrasser de lui, et provoquer son rappel. En conséquence, le 31 août 1619, le nonce, porteur d'une lettre du pape, vient trouver Louis XIII à Tours, et expose les motifs de plainte de la cour de Rome. Il alléguait, écrit au marquis son homme de confiance Duneau :

« que ceux de votre maison avaient reçu un prisonnier d'entre les mains des sbires, qui auraient été grandement battus et excédés ;

» que M. de Balagny, votre neveu, commettait, lui seul, de plus grands désordres qui se peuvent dire avoir jamais été faits à Rome, qu'il menait ordinairement avec lui une fille travestie et déguisée en homme, qu'il s'en allait par des effronteries inouies, en des maisons de familles honnêtes de Rome, pour parler aux filles et aux femmes d'amour et d'impudicité, offrant des présents ou de l'argent, ou, se voyant mal reçu, commettait avec ceux qui l'accompagnaient toutes sortes de violences en jetant des pierres aux fenêtres, et tout le pis qui se pouvait faire ; qu'il était entré dans un couvent de religieuses pour y faire comme dans un bordel ; qu'il avait fait battre et excéder à coups d'épée un de la maison de Pamphille, parent d'un auditeur de rote, sans aucune cause ni sujet valable ;

» qu'un gentilhomme de votre suite avait publiquement soutenu que l'intercession des saints était inutile ;

» que dans votre logis, l'on tenait berland (sic) de toutes sortes de jeux, même de cartes et de dés ».

Ces plaintes, certainement justifiées, et qui jettent un jour sur l'ambassade de France comme sur la vie romaine de ce temps, sont de nature à faire grand tort à celui qui en est l'objet. Le cardinal de Retz — pas encore, bien sûr, celui de la Fronde — le croit perdu. Il lui écrit, le 3 septembre, de tout faire pour apaiser le pape et donner à l'avenir plus d'ordre à sa famille. L'archevêque de Lyon lui exprime, le 12, la part qu'il prend à son déplaisir et son regret de se trouver à Paris

et non à la cour où il pourrait le servir : du moins écrit-il à son sujet à de Puysieux.

Mais l'ambassadeur trouve auprès du trône de puissantes sympathies. Un certain M. de Bonnœil — est-ce le mari de cette dame qu'on disait pour lui et Henri IV si complaisante ? — parle à de Luynes en sa faveur et de Luynes parle au roi. De Puysieux suggère à celui-ci que Cœuvres avait sans doute voulu relever son autorité, et avait ainsi donné occasion à ces plaintes. Toutes sortes de seigneurs prennent parti pour lui : le duc de Guise, le maréchal de Souvré, un M. de Roussoley très au courant des affaires romaines, le comte de Schomberg, Bassompierre lui-même. Les deux Vendômes tiennent l'affaire comme leur. Bref, conclut Duneau, « ce grand cas fut estimé vétille, et nous n'eûmes ni peur ni mal ».

Là-dessus arrive la dépêche du marquis et de Puysieux la loue hautement en plein conseil. Puis on apprend que, pour avoir secouru et délivré des prisonniers que la police emmenait et qui passaient devant l'ambassade, le gouverneur de Rome a fait arrêter le maître d'hôtel de l'ambassadeur, et que celui-ci, loin d'adopter l'attitude soumise que lui conseillait de Retz, proteste avec un éclat inaccoutumé et demande réparation. Le conseil la demande avec lui, dès le 9 septembre 1619. L'opinion se retourne en sa faveur. En vain le nonce revient à la charge, accusant cette fois Cœuvres d'avoir supprimé la dépêche du roi d'abord adressée à Sa Sainteté, et qui vraisemblablement lui promettait satisfaction : Luynes ne l'écoute pas. Le 31 octobre Schomberg écrit au marquis : « Vos actions sont si bonnes et vous maintenez si bien la dignité de votre charge que vous donnez peu de moyens à vos serviteurs de s'employer à soutenir vos déportements. Ceux dont j'ai eu connaissance ont été approuvés de tout le conseil, avec étonnement que Sa Sainteté veuille pour des causes si légères désobliger un jeune roi, lequel, offensé, se peut refroidir de cette grande dévotion qu'il a du soutien de l'église et du Saint-Siège, car s'il est plein de piété, il n'a pas moins de courage ».

Dès le 17 novembre, le pape, qui ne s'attendait pas à tant de fermeté, se dispose à céder : le domestique est relâché, et, le 16 décembre, satisfaction est faite à l'ambassadeur par le cardinal Borghèse, neveu du pape, « pour les excès commis en la capture de son maître d'hôtel ». L'acte, rédigé en italien et en français, est remis dans les mains du cardinal de Bonzy, protecteur des affaires de France, et une copie certifiée dans celles du marquis. Il est vrai que ce dernier a jugé à propos de renvoyer en France son neveu Balagny, dont la conduite, on l'a vu, était loin d'avoir été irréprochable.

Il triomphe ainsi dans une affaire dont le détail échappe mais où plusieurs torts étaient de son côté. « Maintenant, lui écrit le 13 janvier, l'archevêque de Lyon, chacun dit que vous avez fait le mieux du monde, que par votre courage, prudence et fermeté, la dignité, réputation et service du roi seront mieux

établis ». Il lui recommande d'ailleurs de ne pas abuser de ses avantages : « La chose succédera encore plus heureusement si, après avoir remporté cette victoire, vous sacrifiez, comme les anciens, aux muses et aux Grâces ». Naturellement les ambassadeurs, ses collègues, font cause commune avec lui. De Léon, le 12 octobre 1619, le félicite « de sa courageuse résolution de maintenir la dignité de notre maître » ; Myron, le 23 janvier 1620, « de son magnanime courage à faire rendre au roi la satisfaction qui lui est due ».

Il est vrai qu'à sa joie se mêle une amertume : de Luynes, malgré sa promesse, ne le met pas au rang de ceux qui doivent être, en 1620, promus chevaliers du Saint-Esprit. Duneau, tout en constatant le peu de volonté que marque le connétable de l'obliger, ne l'en supplie pas moins « de ne se mettre pas mal avec lui pour quoi que ce soit » (1).

3. *Le cardinalat de Richelieu et l'élection de Grégoire XV (1621).*

Il peut sembler singulier que les lettres, celles du moins qui sont parvenues à ma connaissance, ne fassent aucune allusion aux deux plus délicates affaires qui durent retenir l'attention d'Annibal : le cardinalat de Richelieu, l'élection pontificale de février 1621.

Après la bataille des Ponts-de-Cé et la débandade des troupes de Marie de Médicis, un traité est conclu à Brissac, en septembre 1620, entre Louis XIII et sa mère. L'évêque de Lucon qui l'a négocié, y voit avec plaisir ajouté un post-scriptum contenant pour lui-même une ferme promesse du chapeau de cardinal. Le roi en effet expédie, sur l'heure, au marquis de Cœuvres ordre de déclarer au pape sa décision, également transmise au cardinal romain secrétaire d'état et à Paul V en personne, et d'en presser l'accomplissement. Mais Cœuvres et Richelieu doivent compter avec la fourberie de de Luynes et de Puysieux. Ceux-ci ne pardonnent pas au conseiller de Marie de Médicis une supériorité déjà reconnue, et essaient de différer un avénement qu'ils redoutent. Ils s'entendent avec le nonce Bentivoglio, autre ennemi du prestigieux évêque, pour rendre vaine la proposition du roi (2). Cœuvres, qui a vaguement l'impression d'être dupe, envoie à la cour son secrétaire Mesmin, sans arriver à s'éclairer. Il poursuit donc l'affaire avec un zèle qui lui vaut, le 4 décembre 1620, les remerciements de l'intéressé (3), et peut-être est-il

---

(1) Lettre du 16 décembre 16'9.

(2) Hanotaux : **Histoire du Cardinal de Richelieu.** Paris, Didot, 1896, tome II, pages 353 et 448.

(3) **Correspondance de Richelieu,** éditée par Avenel, I, p. 619.

aussi étonné que lui, quand paraît, le 11 janvier 1621, la nouvelle promotion des cardinaux, d'y bien trouver le nom de l'évêque de Toulouse, la Valette, mais pas celui de l'évêque de Luçon.

Peu de temps après décline la santé du pape Paul V, qui, dans cette affaire, a docilement cédé aux suggestions de de Luynes et du nonce, heureux peut-être de frustrer la France d'un cardinalat. De nouvelles élections pontificales s'annoncent, avec leur cortège d'intrigues où se heurtent des puissances et des ambitions rivales. Elles réclament l'attention de François-Annibal, qui en a laissé une relation discrète, mais permettant toutefois de discerner le rôle essentiel qu'il y a joué (1). Suivons-le, sans nous dissimuler ce que son témoignage peut avoir de volontairement incomplet et insuffisant.

Tout semble au début conjuré contre lui. Le neveu du pape, le cardinal Borghèse, est d'accord avec le parti espagnol pour porter au pontificat le cardinal Campora « d'esprit médiocre et de basse naissance », mais promettant, par là même, une rassurante docilité. Or, Borghèse et l'Espagne disposent de la majorité du sacré collège, et mènent campagne ouvertement. Borghèse toutefois, ambitieux personnel, n'est pas foncièrement inféodé à l'Espagne : il a même promis à deux de ses amis, s'il ne réussit pas à faire élire Campora, de reporter sa voix et celles de ses partisans sur Delmonte, que l'Espagne frappe d'exclusion.

Cœuvres n'a d'autre instruction que de s'opposer à Campora. L'on n'a pas songé à envoyer à Rome les cardinaux français et il ne peut initialement compter que sur trois voix. Avec décision et habileté, il va exploiter, contre Campora, rivalités ecclésiastiques et divisions du camp espagnol. Il pense à porter son effort sur le cardinal d'Aquino, prélat Napolitain distingué et « peu affectionné à l'Espagne ». Mais, ajoute-t-il avec sagacité, « comme il est difficile, en ces sortes de négociations, de se promettre de pouvoir élever infailliblement celui que l'on porte par préférence au pontificat, il faut en considérer aussi quelque autre, afin que, le premier dessein venant à être traversé par de puissantes brigues, on ne se trouve pas, après, sans aucune mesure ». Aussi a-t-il, en second lieu, jeté les yeux sur le cardinal Ludovisio, évêque de Bologne, créature de Borghèse, mais « dont la France n'avait jamais eu à se plaindre ». Et, contrairement à ses adversaires, il garde jalousement et aussi longtemps qu'il se peut, ses intentions secrètes.

Il n'est pas moins bien inspiré en discernant, dans le sacré collège, l'homme qui lui sera le plus utile, le cardinal Ubaldin, qu'il n'hésite pas à s'attacher « par des bienfaits », suivant sa discrète expression. Celui-ci était, jusque-là, assez mal disposé envers la France, mais, écrit Annibal « il se trouva

---

(1) Cette relation est publiée à la suite des **Mémoires du maréchal d'Estrées**. Collection Michaud et Poujoulat, tome VI. Paris, 1837.

ensuite si puissant à servir Sa Majesté, qu'il offrit d'attirer avec lui douze à treize cardinaux, créatures de Borghèse ». Puis l'ambassadeur exploite, contre Borghèse et Campora, les rancunes du cardinal Aldobrandin, neveu de Clément VIII, persécuté par Paul V, et qui entraîne avec lui dix cardinaux de la création de son oncle.

Le terrain est donc déjà quelque peu préparé quand, après deux attaques d'apoplexie, Paul V vient à succomber. Le conclave s'assemble au début de février 1621, mais d'Aquino, notre candidat, y entre si malade qu'il doit en sortir, et meurt le jour même. N'importe ! Ludovisio profitera du travail déjà accompli. Cinquante-deux cardinaux sont présents ; il est nécessaire pour être élu, d'obtenir les deux tiers des voix. Un tiers suffirait pour une exclusion, mais il semble plus adroit et même plus facile de faire réussir Ludovisio que d'exclure Campora. Le conclave réuni n'est pas encore fermé. L'ambassadeur d'Espagne se retire dès neuf heures du soir, sûr du succès. Cœuvres trouve moyen de demeurer jusqu'à six heures du matin, obtenant de l'un, Montalte, sa neutralité, de l'autre, Tonti, son suffrage tandis que son actif auxiliaire, Ubaldin, rallie Borgia et Caponi, pourtant familiers de Borghèse. Au petit jour enfin, l'on ferme le conclave, et notre marquis laisse à ses amis le soin de poursuivre sa tâche.

C'est alors qu'après Ubaldin, Caponi essaie de convertir Borghèse. Il y réussit, sans qu'à vrai dire on sache trop comment. En l'effrayant, si l'on en croit notre marquis. Non seulement, lui affirme-t-il, l'élection de Campora est compromise, mais ses secrets à lui, Borghèse, sont divulgués ; son dessein de porter Delmonte est connu : il suffit à lui aliéner à jamais les Espagnols. Qu'il se tire de ce mauvais pas en faisant élire Ludovisio, qui n'est pas exclu par l'Espagne, dont le naturel est doux, et la santé faible, raison toujours valable en faveur d'un candidat à la papauté. L'élection est sûre s'il l'entreprend. Qu'il se donne l'air d'en avoir pris l'initiative en allant chercher l'évêque de Bologne pour le conduire par la main dans la chapelle Pauline, où il sera proclamé ! Ébranlé par ces arguments — ou peut-être par d'autres plus déterminants qu'Annibal a gardés secrets — il exécute à la lettre les suggestions de son collègue, et voilà Ludovisio élu, le 9 février 1621, sous le nom de Grégoire XV, alors que Campora, non prévenu, attend encore une favorable issue !

Tel est le récit de l'ambassadeur, que je soupçonne de ne pas tout dire. Tallemant affirme qu'il aurait à l'habileté ajouté menaces et violences. Bien que je n'en connaisse aucune preuve, je n'en serais pas autrement surpris.

Quoi qu'il en soit, il a complètement retourné une situation qui paraissait désespérée, et assuré, à Rome, pour un peu plus de deux ans, la prépondérance française. L'élection de Grégoire XV est son chef-d'œuvre diplomatique. Le nouveau pape, à sa première réception, lui exprime sa gratitude : « Vous voyez votre ouvrage », lui aurait-il dit. Aussi Annibal est-il

en mesure d'en tout obtenir. Il aurait, selon Tallemant, décliné, pour lui-même, l'offre d'un chapeau de cardinal, peu soucieux de revenir à l'état ecclésiastique. Du moins celui de Richelieu est-il d'ores et déjà acquis, en dépit des ultimes manœuvres tentées par le cardinal de Retz, le garde des sceaux de Vic, et le comte de Schonberg (1). Cœuvres, rappelé en septembre 1621, ne sera plus là quand, le 5 septembre 1622, paraîtra la nomination de l'évêque de Luçon, que Grégoire XV accompagnera d'une lettre flatteuse, mais il en aura été un efficace artisan, et, de toutes ses bonnes fortunes pendant ce premier séjour à Rome, celle-là n'est sans doute pas la moins importante.

4. *La fin de l'ambassade et le refour en France (1621). Le premier mariage (1622).*

Comme il est vraisemblablement écrit que les jours de son ambassade doivent être agités, peu de temps après l'élection du pape, en mars 1621, il risque à nouveau la disgrâce. C'est à propos du cardinal Bentivoglio, ancien nonce à Paris, que de Luynes et ses ministres investissent des fonctions de protecteur des affaires de France et auquel Annibal s'oppose violemment parce qu'il voit en lui un partisan de l'Espagne qui vient de soutenir la candidature de Campora. Rappelons que chaque puissance choisit alors, parmi les cardinaux, un « protecteur », qu'elle rétribue, à charge de lui rendre certains services, particulièrement de déclarer devant le sacré collège ses évêchés et abbayes vacants, et ceux qui en sont nouvellement pourvus, puis de faire exécuter les écritures et formalités requises à chaque changement. Nous sommes loin d'avoir, sur cette opposition de l'ambassadeur et du gouvernement, toutes les clartés désirables. Elle déchaîne contre Annibal la colère de de Luynes. Richelieu qui, dans ses *Mémoires*, prend plaisir à relever les traits d'orgueil et les imprudences de langage du favori, n'a eu garde d'omettre ceux-ci :

« Il se scandalisa, écrit-il (2), contre le marquis de Cœuvres, de ce que, sur une affaire qui concernait le cardinal Bentivoglio, il s'excusait de n'avoir pas fait ce qui lui avait été mandé, d'autant, disait-il, qu'il n'en avait point eu de lettres du roi, « comme si mes lettres, dit alors le connétable, n'étaient pas meilleures qu'aucunes autres qu'on lui put écrire ». Et Duneau rapportait au marquis : « Le lundi de la semaine sainte, on fut bien près de donner un commandement pour votre retour » (3).

---

(1) Richelieu : **Mémoires** édités par la Société d'Histoire de France. Tome III, page 248.

(2) Richelieu : **Mémoires** publiés par la Société d'Histoire de France. Tome III, page 184.

(3) Lettre sans date. Bibliothèque Nationale : Manuscrit, nº 4067. Idem dans les archives De Bertier.

Trois lettres de Cœuvres, recueillies dans les registres, montrent qu'il n'en persiste pas moins dans son hostilité à Bentivoglio (1). La première, du 16 mars 1621, est adressée à un personnage inconnu. L'ambassadeur y dénonce l'erreur de croire « qu'entre les mains de personnes qui ont toujours eu leur dépendance d'Espagne et de ses partisans, les affaires de Sa Majesté puissent être en sûreté ». Dans les autres écrites à de Luynes, Cœuvres maintient fièrement les termes d'un précédent message qu'on a fait trouvé mauvais au connétable et au roi. Il reproche vivement à Bentivoglio son attitude lors de la dernière élection pontificale, et lui oppose le cardinal Delphini : pour lui, il s'est acquitté « du devoir d'un bon et fidèle sujet ».

Est-ce ce dissentiment avec la cour qui le porte à demander son congé, ou peut-être la nostalgie du pays natal ? Toujours est-il qu'il envoie en France, pour le solliciter, son fidèle La Picardière, et de Luynes lui écrit, tout en l'assurant de son dévouement : « En suite des instances du sieur de la Picardière, le roi lui a accordé votre congé » (2).

Il quitte donc, vers la fin de septembre 1621, cette ville de Rome, où il a, en moins de trois années, fortement marqué sa trace et dignement représenté son pays. Le 23, il arrive à Venise, où, d'accord avec le nonce, il doit demander au sénat la réintégration des Jésuites précédemment expulsés. Il y est reçu avec de grands honneurs, puisque 50 à 60 sénateurs viennent le prendre en l'abbaye du Saint-Esprit pour le conduire au palais qui lui est destiné, mais quand, un peu après, il expose au sénat l'objet de sa mission, le doge ne lui répond que par de belles paroles, et il peut constater — ce qu'il avait prévu — que « le parti de ceux qui ne désirent pas le retour de la compagnie », est décidément le plus fort. Aussi revient-il en France à la fin d'octobre.

A son retour, une de ses préoccupations — bien légitime puisqu'il approche de la cinquantaine — est de se marier. Rien ne nous renseigne — du moins à ma connaissance — sur sa vie privée depuis la mort de Henri IV. Il est vraisemblable qu'elle n'est pas devenue plus édifiante. Il n'est pas homme, en tout cas, à mépriser les facilités et plaisirs qu'offre à tous le séjour de Rome. Le Père Anselme nous apprend qu'en mars 1619 il a légitimé un fils dénommé François, sans que soit révélé le nom de la mère, mais sûrement conçu avant son départ pour l'Italie. Toutefois l'idée de contracter une union assortie ne cesse de le hanter depuis sa malheureuse tentative auprès de Mlle de Melun. Une lettre de son homme de confiance, Duneau, datée de Tours, 14 août 1619, montre s'employant

---

(1) Bibliothèque Nationale : Manuscrit, nº 4069. Idem : archives De Bertier.

(2) Lettre sans date : Bibliothèque Nationale : Manuscrit, nº 4067. Idem : archives De Bertier.

pour lui, sans succès, des amis comme les Senneterre, et des parents comme les Vendômes.

Comment en est-il venu à épouser, à l'âge de quarante-neuf ans, Marie de Béthune, qui en a vingt, fille de Philippe de Béthune et de Catherine le Bouteiller et née à Rome en 1602, nous ne le savons pas : peut-être s'est-il lié avec son père au retour de son ambassade. C'était encore une nièce de ce même Sully qui, dix-sept ans auparavant, s'opposait à son union avec Mlle de Melun comme à une mésalliance, et qui, maintenant, dans un château déserté, cuvait ses déboires et ses rancunes. Les fiançailles sont célébrées le 6 mars 1622 et l'érudit Lefebvre en retrouvait la trace sur les registres de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le mariage suit de près : la date du contrat est du 4 avril.

Si l'on sait peu de chose de la jeune femme, de ses charmes physiques comme de ses qualités intellectuelles, on est mieux renseigné sur son père. Philippe de Béthune, comte de Charost et de Selles en Berry, a passé sa vie dans les ambassades, particulièrement celle de Rome. Homme distingué, il réunit tous les suffrages. Son frère Sully le trouve « d'un naturel grandement retenu et circonspect » ; le cardinal d'Ossat le proclame « capable, judicieux et diligent » ; enfin l'abbé Michel de Marolles voit en lui « l'un des seigneurs de son temps le plus adroit, le plus sage et le mieux fait » (1). — « Il avait, dit-il encore, une grâce non pareille dans toutes ses actions ; la douceur de son entretien charmait tout le monde... Je ne me lassais jamais de l'écouter et d'être auprès de lui ». C'est assez dire qu'il offre un parfait contraste avec son frère dont le tempérament bourru est resté célèbre. Je ne vois pas non plus qu'il ait jamais donné dans le protestantisme.

Le mariage, hélas promis à de brèves destinées, s'avère fécond, et passe pour heureux. Tallemant, qui ne pèche pas par excès de bienveillance pour Annibal, n'en écrit pas moins : (2) « Le maréchal qui, en toute chose, est un homme avec qui il n'y a point de quartier, est pourtant fort bon mari : il a bien vécu avec sa première femme ». Faut-il ajouter qu'avec Marie de Béthune décence et vertu rentrent dans une famille qu'elles avaient depuis longtemps désertée. Le premier enfant, qui sera François-Annibal II, naît l'année suivante, en 1623, au château de Cœuvres que les deux époux fréquentent volontiers et qui se ranime pour les recevoir. Ainsi paraît assurée la perpétuité de la race.

Si j'en crois Paul Bonnefon, le marquis, bien qu'il eût sollicité son congé, aurait demandé à retourner à Rome, mais sa présence, aimée du pape, est moins désirée de beaucoup

---

(1) Michel de Marolles : **Mémoires.** Tome II, page 192. Amsterdam, 1755.

(2) Tallemant : **les Historiettes.** Édition Mongrédien. Tome I, page 235.

de cardinaux, effrayés de sa manière forte. Le conseil, où de Luynes n'est plus et Richelieu pas encore, lui préfère le commandeur de Sillery, et se contente de lui assurer la lieutenance de Paris jointe à celle de l'Ile-de-France qu'il possède déjà, et d'augmenter sa pension. Il attend donc, en France, avec quelque impatience, occupé de sa famille et de ses affaires, un nouveau signe du destin.

CHAPITRE IX

AU SERVICE DU ROI ET DE RICHELIEU (1624-1642)

Plus de deux années se sont écoulées depuis son retour de Rome quand, en juin 1624, une voix impérieuse, celle de Richelieu, rappelle Annibal à l'activité et le précipite vers de nouveaux champs de batailles ou d'intrigues : la Suisse et plus particulièrement la Valteline, le midi de la France théâtre de la lutte contre les Protestants, Mantoue, dont le duc est en train de perdre son duché, Compiègne où la reine Marie de Médicis médite la révolte et la fuite, Trêves où une victoire est à remporter, puis de nouveau Rome, ce carrefour du monde chrétien.

Comment, dès son arrivée au pouvoir, le cardinal est-il amené à tourner les yeux vers l'ex-ambassadeur ? Sans doute lui reste-t-il reconnaissant de ses démarches d'entan pour son propre cardinalat et se souvient-il d'avoir appelé de ses vœux, le 4 décembre 1620 « l'occasion de lui faire paraître de quelle façon il lui était acquis ». Il est sûr aussi que La Vieuville, bientôt disgracié et emprisonné, mais alors encore tout puissant, est d'accord avec l'ancien évêque de Luçon pour désigner le marquis de Cœuvres comme ambassadeur extraordinaire en Suisse. La fidélité que celui-ci lui gardera semble en témoigner.

1. *La Valteline et l'élévation au maréchalat (1624-1627).*

a) La question géographique et historique.

Faut-il après tant d'historiens, particulièrement Hanotaux, exposer la question devenue classique de la Valteline ?

On donne ce nom à une étroite vallée de 20 lieues de long sur 4 de large, située au pied du massif de la Bernina. Elle suit, de l'est à l'ouest, tout le cours de l'Adda, et, depuis sa source près de Bormio à son embouchure dans le lac de Côme, étage, sur ses flancs, des vignes, des amandiers, des mûriers,

et surtout de profondes forêts de châtaigniers. Au nord, elle se rapproche de l'Engadine et du cours supérieur de l'Inn. Véritable corridor de verdure par où l'Allemagne et l'Italie cherchent à se glisser l'une chez l'autre, elle fait communiquer le Milanais et le Tyrol, et par suite l'Espagne et l'Empire, et se toucher les deux branches de cette maison d'Autriche funeste à la France.

On comprend l'intérêt de la politique française d'en interdire l'usage à nos ennemis, celui qu'ils ont à le conserver, celui que peut trouver la république de Venise à écarter de ce passage la menace impériale et espagnole, et à y voir régner une liberté favorable à l'arrivée de secours qu'elle attend parfois d'Angleterre ou de Hollande.

Mais le problème politique se complique d'une question de race et de religion.

Les Valtelins qui se prétendent issus des Etrusques, sont des Italiens. Jusqu'en 1513, ils relèvent du Milanais : une cession du duc de Milan les fait alors passer sous la dépendance des Grisons, gens plus rudes, de race différente, plus près des Allemands, et qui vivent en république. Si on ajoute que les Valtelins restent attachés au catholicisme, tandis que les Grisons sont passés au protestantisme qui souffle d'Allemagne, on ne s'étonnera pas de ce que les deux populations vivent en mauvaise intelligence. Les Valtelins sont toujours prêts à se détacher des Grisons pour incliner vers les Espagnols du Milanais ou les Impériaux d'Autriche, tandis que les Grisons mettent leur espérance dans le royaume de France et la république de Venise.

Depuis 1509, en effet, la France a contracté avec eux une alliance, renouvellée à plusieurs reprises, et qui lui assure dans le pays, pour son armée, des facilités de recrutement, et le privilège exclusif du passage : dès 1603, une alliance avec Venise complète celle-là.

Mais, dès cette même année, l'Espagne répond par la construction dans le Milanais du fort Fuentès, qui ferme la Valteline et intimide les Grisons. Elle fomente, dans la vallée, des troubles politiques et religieux qui aboutissent, en juillet 1620, au massacre de 400 protestants. Enfin, en octobre de cette même année, elle étend délibérément la main sur la Valteline.

L'incapacité de de Luynes et de ses pâles successeurs, qui, pour parler comme Richelieu, donnent au roi « des conseils conformes à la faiblesse de leur âge », ne peut que favoriser les desseins de la maison d'Autriche. Celle-ci, leurrant la France par le traité de Madrid (25 avril 1621) qui contient la promesse d'abandonner la Valteline, mais subordonnée à l'impossible consentement des Grisons catholiques, a imposé, en janvier 1622, aux Grisons, le traité de Milan, par lequel ils renoncent à la fameuse vallée, tandis que l'archiduc Léopold, profitant de notre inertie, les taille en pièces, et leur impose à son tour la cession de la Basse Engadine et de huit juri-

dictions ou « droitures », réunies au Tyrol, sans parler de garnisons autrichiennes établies pour six années dans leurs villes de Coire et de Mayenfeld.

Il est vrai que, par une coalition dite *Ligue d'Avignon*, le roi de France, le duc de Savoie et la République de Venise s'engagent, le 7 février 1623, à faire restituer aux Grisons les territoires à eux dérobés, mais qu'espérer d'alliés si méfiants les uns des autres, et d'intérêts si divergents ? A peine formée, cette union semble ruinée quand les Sillery, quelques jours après, le 14 février, acceptent que l'Espagne remette en dépôt les forts de la Valteline aux mains du pape, c'est-à-dire de Grégoire XV d'abord, mais, tout de suite après, d'Urbain VIII, connu pour sa déférence aux ordres de Madrid. Les garnisons pontificales de la vallée de l'Adda resteront, dans des proportions d'ailleurs variables, mêlées d'Espagnols.

Mais l'opinion française commence à s'émouvoir de la pusillanimité des ministres. Aidé par elle, non sans avoir contribué à la diriger en sous-main, Richelieu prend séance au conseil le 29 avril 1624, et, le 13 août, il est premier ministre. Dès lors dans la question de la Valteline comme dans beaucoup d'autres il y a quelque chose de changé.

b) La mission du marquis de Cœuvres, son activité diplomatique (1624).

La Ligue d'Avignon réveillée, une intervention armée décidée, Louis XIII, le 10 juin 1624, signe les instructions et lettres de créance du marquis de Cœuvres, ambassadeur extraordinaire auprès du corps helvétique. Sa nomination est bien accueillie des alliés : le 22 mai, dans ses lettres au sénat, l'ambassadeur vénitien Pessaro le représentait comme « aussi propre aux négociations que suffisant pour les armes ». Dès le 20 juin il quitte Paris avec une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles plusieurs ingénieurs du roi. La confiance de Richelieu et de la Vieuville lui remet le périlleux honneur de dénouer une situation difficile, réparer le dommage d'une longue incapacité, celle des hommes d'état, celle aussi des ambassadeurs comme Gueffier, qu'il accusera bientôt de trahison envers son roi et sa patrie, et qui avait compromis, auprès des Suisses, la cause française.

Or la confiance que met en lui un ministre qui s'y connaît en hommes, il va pleinement la justifier.

Le 28 juin, au soir, il arrive en vue de Soleure sur l'Aar, vieille ville aux remparts crénelés, et siège accoutumé des délégations françaises. Il y fait son entrée, escorté de notre ambassadeur ordinaire, Miron, d'une députation suisse, et d'un corps de cavalerie. C'est là qu'il se fixe, et pour laisser croire à ses intentions pacifiques, il y fait venir ostensiblement sa jeune femme qui, quelques mois après, le 3 novembre 1624,

lui donne un second fils, Jean, promis, lui aussi, à de brillantes destinées. L'activité qu'il va dès lors déployer a été racontée, avec un grand luxe de détails puisés aux archives de France, de Suisse et d'Italie, par un historien helvétique de valeur, Édouard Rott, dans un ouvrage sur *la Représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses* (1). Je ne puis mieux faire que d'utiliser ce précieux guide pour suivre, dans un pays qui est le sien, les démarches de mon personnage.

Celui-ci arrive en Suisse porteur de deux instructions, l'une officielle, l'autre secrète.

La première, toute lénitive, est faite pour rassurer les Espagnols et leurs partisans. Deux précisions toutefois s'en dégagent : le roi satisfera aux réclamations financières de ses alliés, et, pour prix de leur docilité, il leur fournira du sel marin. Quant aux terres qu'usurpent sur les Grisons Léopold, le pape et les Espagnols, l'espoir est formulé que leurs possesseurs en obtiennent la restitution pacifique par un retour au traité de Madrid.

L'instruction secrète est autrement significative. Elle trace le plan d'un drame en deux actes. Au premier, 600 à 700 bannis armés pénètrent brusquement en Rhétie, y déchaînent l'insurrection, arment les insurgés ; au deuxième, la Ligue d'Avignon intervient : des régiments suisses et grisons, soudoyés et aidés par elle, chassent les Autrichiens du Val Monastère, s'établissent dans le Luziensteig et au Pont du Rhin, puis descendent en Valteline et, avec l'appui des troupes vénitiennes de Terre-Ferme, en expulsent les garnisons papales et espagnoles. En même temps, pour retenir les forces de l'ennemi, des diversions sont tentées en Alsace, Franche-Comté ou Tyrol.

L'ambassadeur doit encore annoncer aux Cantons la disgrâce du surintendant des finances, La Vieuville, emprisonné au château d'Amboise et accusé de malversations, mais qui bientôt s'échappera et gagnera l'étranger (2). Cette disgrâce est ou sera pour lui l'occasion d'une action généreuse. Il demande en effet au cardinal et obtient de lui trois des terres de l'ancien secrétaire d'état et les lui conserve « après lui en avoir envoyé le brevet », preuve, je crois, des obligations qu'il a envers La Vieuville. « M. de Saint-Simon, ajoute Tallemant qui rapporte le fait, eut les autres terres, mais n'en usa pas ainsi ».

Pourvu de sa double instruction, Annibal doit lui-même se multiplier. Publiquement il participe à toutes les diètes suisses et y déploie de rares facultés diplomatiques ; secrètement, et avec non moins d'adresse, il organise un coup de main. Il

---

(1) Paris. Alcan 1906. 3 volumes, in-4°. Tome 3.

(2) Dans son édition de la **Correspondance de Richelieu**, tome III, page 938, Avenel donne à ces instructions la date impossible du 10 juin 1623. Il s'agit de 1624.

est assisté par son dévoué secrétaire Mesmin, son collègue Miron, des officiers grisons exilés ; il a contre lui le nonce du pape Scappi, les envoyés d'Espagne et d'Autriche qui cherchent à s'appuyer sur le fanatisme des catholiques et les méfiances des protestants.

A son activité d'ambassadeur il donne pour tâche véritable de rallier les Suisses à ses desseins, c'est-à-dire à la libération armée du Luziensteig et de la Valteline, mais, pour but ostensible et moins alarmant, d'obtenir leur adhésion à ce traité de Madrid, négocié en 1621 par Bassompierre avec l'Espagne, et que cette puissance n'avait jamais observé.

C'est cette adhésion qu'il sollicite de plus en plus ouvertement à la diète générale de Bade en juillet 1624, à celles des réformés à Aarau puis des catholiques à Lucerne, à celle, générale de Soleure, les 13 et 14 août, et qu'il finit par obtenir, absolue de la part des réformés, réticente du côté catholique. L'arrivée à Soleure d'une voiture de deniers contenant 600.000 livres et qui permet aux députés et bourgeois, trois jours avant la diète, de boire à la santé du roi, n'est pas étrangère à ce résultat. Peu de jours avant, le 30 juillet, même adhésion, plus méritoirement encore, a été apportée par les Grisons, à la diète de Coire, malgré le voisinage de l'archiduc Léopold et de ses troupes.

Voilà, pour le marquis, le rôle public, mais, en secret, à Soleure, il confère, en août, avec les officiers grisons qui, la plupart, après la main-mise de l'Autriche sur leur pays, se sont réfugiés à Zurich. Avec eux, il élabore un plan d'attaque. Il sait, par Philippe de Béthune, qu'aucune concession sur la Valteline ne peut être arrachée à l'entêtement d'Urbain VIII : que lui reste-t-il à faire sinon, comme le lui recommande pittoresquement son beau-père, de recourir à « Notre-Dame de Frappe-Fort ».

Si l'exécution souffre quelque retard c'est que les alliés d'Avignon ont des intérêts divergents. Richelieu ne veut de rupture formelle ni avec l'Autriche ni avec l'Espagne ; il use de la fiction qui permet alors à deux états de se battre indirectement par l'intermédiaire de leurs alliés, sans pour cela être en état de guerre. Il interviendra donc, mais seulement pour aider les Grisons à se défendre contre des vassaux supposés rebelles. Venise cherche à écarter de ses frontières les troupes du pape et de l'Espagne, et à attiser, entre ces deux puissances, une discorde qu'elle escompte profitable ; le duc de Savoie enfin flaire l'occasion de quelque agrandissement territorial. Sur les diversions à accomplir, mêmes oppositions : Venise n'en veut admettre que sur les états de la maison d'Autriche, que Richelieu juge encore à propos de ménager.

Toutefois, devant les déclarations de Philippe de Béthune sur l'intransigeance du pape, le rapport, qu'à la fin d'août lui apporte le secrétaire d'Annibal sur les dispositions des Suisses, le cardinal décide de passer à l'action. Le 5 septembre

1624, il resserre une fois de plus, à Saint-Germain, l'alliance d'Avignon, et le roi avertit le pape qu'il n'a pu dénier sa protection à ses alliés « pour le recouvrement de leurs libertés et pays occupés ».

On ne prévoit d'ailleurs pour l'expédition que 6.000 hommes tant suisses que grisons. Quant au général qui doit les commander, Richelieu peut hésiter. Mansfeld, Bassompierre, Créquy, Cœuvres enfin s'offrent à son choix. Ce dernier, déjà connu comme ambassadeur, n'a jusque-là aucun titre militaire : « il n'a pas été nourri aux armes », comme le constatera bientôt Vaubecourt, et Tallemant écrira plus tard : « Il n'a jamais été grand guerrier ». C'est pourtant lui que préfère le ministre : d'abord il est sur les lieux ; une certaine sympathie porte vers lui l'ancien évêque de Luçon ; enfin son secrétaire, Mesmin, alors à la cour, travaille adroitement pour lui.

En possession, dès le 9 octobre, d'un ordre d'entrer en Rhétie, il n'en continue pas moins quelque temps encore, son double jeu public et secret, dans une sorte de veillée d'armes que les initiés seuls soupçonnent. Pour obtenir des cantons les levées que le roi désire, il allègue adroitement un mouvement de l'armée impériale de Tilly qui s'est rapprochée de Bâle et la nécessité de mesures de défense. Mais, en même temps, il travaille à endormir les soupçons de l'ennemi jusqu'à se soient ébranlées ses premières troupes. Ainsi, en octobre 1624, réussit-il à faire durer insolitement douze jours la diète de Bade : l'allocution qu'il y prononce le 17 est des plus rassurantes : il y affirme son espoir de voir le pape donner une solution pacifique au conflit de la Valteline ; en cas d'attaque de l'armée de Tilly, il promet à la Suisse l'appui des armées françaises de Bresse et de Champagne. La diète finie, il reprend, très pacifiquement le chemin de Soleure.

Cependant, par ses soins et ceux de Miron, les 3.000 hommes levés pour le roi en Helvétie sont armés. Les Valaisans catholiques en forment un tiers. Des protestants Cœuvres a constitué deux régiments : un de Zurich, sous les ordres du colonel Schmid, l'autre de Berne, sous le commandement du colonel de Diesbach. Quelques milliers de Grisons exilés sont confiés aux capitaines Brugger et Schauenstein, promus colonels : le dernier est toutefois subordonné à un homme entreprenant : Robert de Salis, et l'avant-garde est confiée à Du Landé. Quant aux Grisons proprement dits, sollicités de fournir 2.000 hommes, ils se sont dérobés, par peur de l'archiduc, mais ont été remplacés par des contigents de Glaris et d'Anpenzell. Enfin le ravitaillement, difficile en pays de montagnes, est assumé par le gendre de Miron : Du Mesnil, dont, malheureusement, le zèle, d'abord extrême, ne tardera pas à se refroidir.

c) La campagne militaire, les succès du début (1624-1625).

Alors commence à travers lacs, montagnes et forêts, une étonnante et pittoresque odyssée, dont notre marquis est le héros presque involontaire, tant il semble porté par un souffle de la fortune.

D'abord, sur un ordre par lui donné au sortir de la diète de Bade, le 24 octobre 1624, c'est son avant-garde qui s'ébranle avec Du Landé et Rodolphe de Salis, en direction de Mayenfeld. Des barques nocturnes glissent en silence, sur le lac de Zurich, vers Lachen où elles abordent le 27 au petit jour, puis, tandis que quelques officiers amusent de pourparlers les habitants qui s'éveillent et s'alarment, le gros des troupes gagne sans encombre Galgenen, se saisit des défilés de Wesen, atteint Niederurnen, Wallenstadt, Sargans, enfin sans coup férir, s'empare du Luziensteig, de la ville et du château de Mayenfeld, de Flaesch, du Pont du Rhin, de Malans, des gorges donnant accès dans le Prætigan, autant de positions importantes car elles assurent la communication de Zurich et de Coire et d'où la soudaineté de l'attaque débusque, sans beaucoup de peine, les Autrichiens pris à l'improviste. En six jours la première partie du programme se trouve à peu près exécutée !

Cœuvres, rentré à Soleure le 25 octobre, y apprend, le 31, le succès de son avant-garde. Aussitôt à cheval, il va attendre à Zurich, centre de ralliement, le régiment de Vaubecourt que la France lui envoie, et les troupes valaisanes et bernoises qui s'y acheminent. Sa présence y cause un véritable enthousiasme, comme si la Suisse voyait en lui un libérateur. Seuls les Valaisans catholiques marquent peu de zèle : l'arrestation de leur chef récalcitrant, une messe solennelle à laquelle le général français assiste en grande pompe, serviront à les retenir. Auprès de ce dernier, Venise et la Savoie ont délégué deux commissaires, car ce n'est pas la France, mais la Ligue d'Avignon qui intervient. Avec eux, son secrétaire Mesmin, quelque cavalerie, et une partie du régiment de Vaubecourt, il part, le 8 novembre, et pénètre, le 10, sur le territoire des Grisons. Près du Pont du Rhin, il élève, pour protéger son ravitaillement, une redoute dont les vestiges, paraît-il, se voient encore. Le 13 il lance un appel aux habitants des vallées, et 2.300 paysans viennent, dans l'imposant décor de leurs montagnes, jurer alliance avec la France et remercier Dieu à genoux.

Dans son camp qu'il établit à Jenins, se concentrent des contingents grisons, levés par les colonels Schauenstein et Brugger, des troupes de Zurich et de Berne, quelques nouvelles compagnies françaises, les Valaisans qui ont fini par rejoindre. Annibal dispose alors de 7.000 fantassins et 400 cavaliers. Ces derniers et les 1.200 Français de Vaubecourt, sont à peu près les seuls en qui il puisse mettre une entière confiance.

Avec ces forces, levant, le 19 novembre, son camp de Jenins,

il marche vers Coire, la capitale des Grisons. Là aussi la population lui fait un solennel et chaleureux accueil. Il y convoque, pour le 25, une assemblée, un « bundstag », où il appelle les représentants de ces « droitures » qu'il vient d'affranchir du joug de l'Autriche. Devant lui, et lui seul — car il a doucement éconduit les commissaires de Venise et de Savoie — il fait renouveler l'antique alliance de la France et des Grisons, répudier les traités souscrits depuis celui de Madrid sur la Valteline, décréter l'amnistie pour les Valtelins et autres Grisons ayant sympathisé avec l'Espagne. C'est un triomphe mais déjà les difficultés apparaissent : il manque d'argent, et, à sa grande déception, le commissaire de Venise, Valaresso, dont on escomptait l'appui financier, est revenu les mains presque vides.

Le 26, il reprend sa marche, mais laissant à Coire son lieutenant Haraucourt avec 1.000 fantassins et 100 chevaux, il ne dispose plus que de 5.000 et quelques cents hommes, sans artillerie. N'importe ! Il s'avance vers l' Albula, atteint l'Engadine, et, arrivé le 28 à Samanden, se trouve à égale distance d'objectifs convoités : le val Monastère (1), Bormio, Tirano, Chiavenna. Il décide de prendre la route de Poschiavo et Tirano, pour joindre à ses forces celles que Venise prépare. Mais voici qu'une victoire lui tombe en quelque sorte du ciel : le 29, les Autrichiens, pris de panique, ont abandonné, après l'avoir incendié, le fort de Santa Maria, que Léopold avait édifié dans le Val Monastère, seule position qu'ils tinssent encore au pays des Grisons et que la petite armée sans canons eût eu de la peine à emporter. Cœuvres prépose à la garde des Engadines et du val Bregaglia le régiment de Schauenstein, mais s'affaiblit ainsi pour la deuxième fois.

Vainqueur des Autrichiens et libérateur des Grisons, il lui reste à aborder la Valteline, les soldats du pape et de l'Espagne.

Le 29 au soir, avec environ 4.000 combattants, une fois traversé le massif de la Bernina, il arrive à Poschiava, et, ici encore, après quelques mousquetades, Valtelins et papalins qui tenaient la place, se retirent. Une nouvelle et toujours gratuite victoire l'y attend encore : les habitants de Bormio lui apportent leur soumission. Il leur promet de maintenir chez eux, à l'exclusion de tout autre, le culte catholique.

A Poschiano, hésitant sur la suite à donner à l'expédition, il réunit un conseil de guerre. Vaubecourt qui a plus que lui l'expérience des armes, conseille de s'arrêter là. La délivrance des Grisons est un assez beau résultat ; l'armée est diminuée de nombre et dans un piteux état, beaucoup d'hommes n'ayant plus de souliers. Et comment, sans canons, s'emparer du fort de Plattamala qui ouvre la Valteline ; les 800 hommes que commande pour le pape le marquis de Bagni, vont être vrai-

---

(1) Vallée située à l'extrémité orientale du canton des Grisons, et qui appartient au bassin de l'Adige.

semblablement renforcés d'Espagnols. Enfin la saison est avancée. Le mieux est de prendre des quartiers d'hiver dans la vallée de l'Inn, et d'y attendre l'effet des diversions qui, çà et là, doivent être tentées. Ce conseil, qui est celui de la prudence, reçoit une générale approbation : seuls Rodolphe de Salis et le vénitien Valaresso soutiennent qu'on ne peut s'y ranger sans se couvrir de honte.

Cœuvres réfléchit : hiverner en Rhétie, n'est-ce pas s'exposer à perdre dans le froid et l'inaction plus d'hommes que dans les batailles, et risquer lui-même de se faire relever de son commandement. Bien que remplissant en fait la charge de lieutenant-général, il n'en a pas encore reçu le titre officiel, et il voit surgir un rival dangereux dans la personne du jeune duc de Longueville, prince de Neufchâtel, que ses affinités avec la Suisse semblent destiner à y jouer un rôle. Il écoutera donc l'audace plus que la prudence.

Aussi, le 1er décembre 1624, prend-il le chemin de Tirano. Une ruse de guerre, tentée par Salis, le rend maître d'emblée de ce fort de Plattamala qui eût pu résister longtemps. Dès lors il s'engage dans la Valteline, où la douceur inattendue du climat semble le convier, « comme si, écrit joliment Vaubecourt, le bonheur du roi et la justice de ses armes eussent fait un nouveau printemps au mois de décembre en ce pays » (1). Le 2 au soir il campe à la Madona di Tirano, et entre en communication avec les généraux Vénitiens de Terre Ferme qui lui fournissent quelques canons. Il apprend que le marquis de Bagni ne dispose à Tirano que de 200 hommes, tous à la solde du pape, ce qui contribue à le rassurer. Bien mieux : les habitants de cette ville lui envoient des délégués pour négocier leur soumission, puis introduisent, dans la nuit du 5 au 6, le régiment de Vaubecourt. Bagni, réfugié dans le château, après avoir juré de mourir plutôt que de se rendre, capitule le 10 au soir, et, le 11 au matin, se retire en Lombardie.

Victorieux, Cœuvres n'en est pas moins dans une situation difficile. Il doit avancer de ses deniers la solde de ses hommes que le trésor peu pressé n'enverra qu'en janvier ; il n'a pas les moyens d'entreprendre des travaux de défense nécessaires ; il trouve en Vaubecourt un perpétuel contradicteur, et un zèle chaque jour diminué chez son intendant Du Mesnil.

Le 14 décembre, il reprend sa marche, se dirige vers l'ouest, et, descendant le cours de l'Adda, il reçoit le lendemain à composition les habitants de Sondrio, puis, au bout de quatre jours, s'empare du château. Après une semaine de repos, il se saisit du fort qui le retient une dizaine de jours et qu'on lui rend le 17 janvier 1625. Son intention est ensuite d'attaquer Chiavenna. Il y appelle, de Coire, son lieutenant Haraucourt, qui, avec 3.000 hommes et les compagnies de Salis, s'empare de la ville. Reste le château solidement défendu par les Espa-

---

(1) Lettre à Herbaut. Tirano, 12 décembre 1624.

gnols et les papalins. Cœuvres qui, de son côté, a livré de violents combats et pris Traona, lui-même renforcé par les Vénitiens, renforce Haraucourt, et, le 9 mars 1625, le château capitule.

Or il est, depuis sept jours, en possession d'une dépêche du roi lui signifiant qu'en Valteline comme en Réthie toute opération militaire doit être suspendue pendant deux mois. Il n'en a tenu heureusement aucun compte et tous les passages conduisant des Grisons en Valteline sont fermés aux Espagnols. Ceux-ci, à vrai dire, conservent encore Riva mais ne peuvent guère espérer conserver que cette place. L'armistice de deux mois consenti par Richelieu pour raisons politiques — il a besoin du pape, notamment pour la dispense nécessaire au mariage d'Henriette de France — n'en porte pas moins un coup très dur à une expédition dont la surprise a fait le succès.

Ni l'Autriche en effet, ni l'Espagne, ni Rome, n'ont voulu jusqu'au dernier moment, croire à l'entreprise. Elles en ont plus d'une fois surpris des nouvelles : elles y ont vu autant d'essais de les mystifier. Urbain VIII se montre particulièrement irrité d'avoir été joué. Non sans naïveté, il demande à Louis XIII le châtiment exemplaire du marquis, « entré d'ores et déjà dans la damnation éternelle ». Du moins réussit-il à arracher la néfaste trêve qu'on signifie à Cœuvres pour la deuxième fois, le 24 mars 1625, et qu'il est alors bien forcé d'observer, arrêté net dans une marche qui s'annonçait victorieuse vers Riva.

d) Difficultés, échecs, redressements (1625).
La fin de la mission et la promotion au maréchalat (1625-1627).

Dès ce moment, pour le lieutenant du roi et ses troupes, à la brillante période d'avance triomphante en succède une autre, tragique, de difficultés, d'abandon, de découragement.

Au début, renforcé dans son camp de Traona par diverses troupes d'origine grisonne, vénitienne et française, il garde l'espoir de reprendre en mai, dans de bonnes conditions, une offensive en direction de Riva. Mais la diversion tentée par le duc de Savoie et Lesdiguières contre Gênes — car Richelieu ne veut pas d'attaque directe contre la maison d'Autriche — lui est aussi funeste qu'elle eût dû lui être secourable. Elle indispose les Vénitiens, et il ne trouve plus en eux qu'une réserve hostile ; comme finalement elle tourne mal, elle affaiblit la confiance des Suisses dans la France, tant celle des protestants que des catholiques. Ces derniers, perpétuellement excités par le nonce Scappi, ouvrent la route du Saint-Gothard aux lansquenets allemands levés pour le compte de l'Espagne. Avec environ 10.000 hommes, mais disséminés, et de nationalités disparates, il se trouve en somme inférieur aux 8.000 hommes de vieilles troupes que l'Espagne lui oppose, forte-

ment retranchés du côté de Riva. Il l'est d'autant plus que ses ordres ne l'autorisent pas à pénétrer en Lombardie, pas même à se saisir de Côme pour couper les communications de ses adversaires avec Milan.

Aussi éprouve-t-il quelques échecs.

Un coup de main dirigé le 30 mai contre Novate échoue complètement, en partie à cause des hésitations de Vaubecourt : il lui faut dès lors renoncer à s'emparer de Riva ; bien plus le gouverneur de cette place, le colonel de Pappenheim, enlève, près de Codera, un de ses postes avancés, celui de Giorgo, et le général français, abandonnant Traona, doit transférer son camp à Morbegno. Là, toutes les misères : pénurie de vivres et d'argent, indiscipline, désertions, fièvres, épidémies multipliées par la saison d'été, fondent sur sa malheureuse armée, si bien qu'en trois mois il perd les deux tiers de ses effectifs, et que la moindre attaque espagnole, si, à ce moment, elle s'était produite, aurait eu raison du reste. Abandonné du roi et du ministre dont l'attention est violemment attirée ailleurs, il se laisse encore enlever les deux postes de Campo et de Verceja, d'où leurs défenseurs se retirent sans pouvoir enlever leurs canons.

Mais de l'excès du mal va surgir le remède.

Émus enfin de ce double échec dont ils se sentent quelque peu responsables, Venise, Richelieu, la Suisse même lui viennent en aide. Richelieu promet deux régiments de Champagne, et celui de Feuquières ; la République envoie le duc de Candale avec un millier d'hommes, Zurich 700 hommes. Disposant, en devant de Morbegno, de 3.000 fantassins et 300 cavaliers, Cœuvres reprend courage, et, le 7 octobre 1625, par une brusque attaque, dégage Traona, et reprend à l'ennemi les postes importants de San Giovanni et Cercino. Les Espagnols peuvent se rendre compte, au moment même où Créqui les force, en Savoie à lever le siège de Verrue, qu'il leur sera impossible de récupérer la Valteline.

Les quelques mois que notre marquis doit passer encore dans la vallée de l'Adda se trouvent employés à des travaux de défense, à des compétitions avec Bassompierre, envoyé à son tour comme ambassadeur extraordinaire auprès des cantons et arrivé à Soleure le 12 décembre 1625, enfin à de nouveaux préparatifs militaires qui ne serviront pas.

Ne pouvant, après sa victoire de Traona, songer à poursuivre l'offensive à cause d'un nouveau changement d'attitude de la République de Venise, il songe du moins à fortifier ses positions. Il fait bâtir par un ingénieur vénitien un fort important au-devant de Tirano, et la construction, commencée en octobre 1625, sera très avancée au printemps de 1626.

D'autre part, entre lui et le maréchal de Bassompierre avec qui plus d'une circonstance l'avait déjà mis aux prises, il y a divergence portant sur la politique, la fonction, l'intérêt. Il a conçu l'idée, conforme d'ailleurs à de premières instructions

non révoquées, d'amener entre Grisons et Valtelins un rapprochement que la haine des Valtelins pour leurs anciens suzerains rend, à vrai dire, peu facile, et peut-être peu désirable. D'où les conférences qu'il provoque à Sondrio, dès le milieu de décembre 1625, et, après leur échec, le « bundstag » qu'il projette de réunir à Coire pour décider de l'avenir des négociations. Il nourrit encore l'ambition de doter les Grisons d'un conseil secret et perpétuel de douze membres, capable de négocier avec l'étranger et juger en instance les procès politiques.

Mais, en se mêlant de toutes ces questions, n'empiète-t-il pas sur les attributions du nouvel ambassadeur ? Celui-ci croit devoir s'en plaindre. Cœuvres, à vrai dire, bien que les pouvoirs de lieutenant général vinssent enfin de lui parvenir, se considère toujours comme ambassadeur extraordinaire sinon aux cantons, du moins près des Grisons. Il touche, à ce titre, des appointements de mille écus par mois dont il demande et obtient la continuation. D'où fureur de Bassompierre. « On m'avait châtré, écrit-il, la moitié de ma charge ». Enfin celui-ci ne partage pas les vues de son rival et prédécesseur sur la nécessité de rapprocher Valtelins et Grisons. « C'est la première pierre, écrit-il à d'Herbaut (1), qui se rencontre dans le chemin de ma négociation pour me faire broncher, et j'ai quelque soupçon, connaissant l'humeur du marquis, qu'il ne l'y ait mise à dessein ».

Mais tout contribue à le rasséréner : la rupture des Grisons avec Cœuvres, ramené à ses seules fonctions militaires ; son propre succès à la diète de Soleure en janvier 1626 ; la popularité que lui valent auprès des Suisses des capacités qui ne sont pas seulement d'ordre diplomatique ; son entente avec l'ambassadeur ordinaire Miron, que Cœuvres s'est aliéné par ses réclamations, d'ailleurs justifiées, contre son gendre Du Mesnil ; enfin la brièveté d'une mission qu'il considère comme indigne d'un maréchal de France, et funeste « à sa santé, à sa fortune et à son honneur ».

Lui parti, Annibal voit se préciser un nouveau péril. Urbain VIII exaspéré se laisse persuader de reconquérir de vive force la Valteline, avec des troupes à lui, levées dans ses états, que l'Espagne offre de soudoyer, tandis que Léopold attaquera la Rhétie. Toujours à court d'argent, et voyant ses effectifs de plus en plus réduits par la désertion, le marquis poursuit avec énergie les travaux du fort de Tirano et lance des appels à la Suisse, à Venise, à Paris.

La persuasion où l'on est qu'une double attaque le menace dispose à l'entendre : 300.000 écus lui parviennent de France ; Venise, vraiment alarmée, se livre à d'importants préparatifs. Déjà il entrevoit la reprise d'une offensive triomphante et, cette fois, l'entrée en Milanais, quand une nouvelle inattendue lui

(1) Lettre du 26 décembre 1625.

arrive : le 5 mars 1626, à Monçon, en Aragon, a été conclu entre la France et l'Espagne, un traité qui met fin provisoirement aux hostilités.

Cette paix est négociée depuis longtemps, et à l'insu même du premier ministre, par notre ambassadeur en Espagne Du Fargis, instrument du parti catholique. Elle allait être signée le 1er janvier, quand Richelieu, informé au dernier moment, intervient avec des menaces, et, deux mois après, lui fait prendre un tout autre tour. La Valteline sera fermée à l'Espagne ; les forts espagnols y seront détruits ; les Valtelins deviendront indépendants, sous la réserve d'un tribut annuel de 25.000 écus à verser aux Grisons : la religion catholique sera exclusivement pratiquée dans la vallée de l'Adda.

Ainsi cette vallée qu'il déclare « importantissime » et considère comme la charnière de l'Europe, le cardinal a réussi à en interdire l'usage à la maison d'Autriche, sans pour cela entrer directement en guerre avec elle, à la grande déception de ses alliés, mais à sa grande satisfaction, car sa politique en ce pays ne se donnait pas d'autre but.

Mais qui donc en a été l'instrument intelligent, actif et heureux, si ce n'est le marquis de Cœuvres ? Diplomate, il a su minutieusement préparer les voies à l'expédition, tout en faisant en sorte que l'on n'y crût pas ; il a su apparaître, pour un court instant, mais avec une apparence de raison, aux Suisses enthousiasmés, comme une sorte de héros du droit ; chef d'armée, son instinct et son audace l'ont servi plus peut-être que d'autres leur expérience : la conquête du Luziensteig et de la Valteline est son chef-d'œuvre militaire : ses succès furent décisifs, ses échecs sans grande importance, et si la fortune a fait autant que lui, n'est-ce pas quelque chose d'avoir montré qu'il l'avait pour lui ?

Aussi Richelieu ne dissimule-t-il pas sa joie des résultats obtenus, y compris la prise de Chiavenna, réalisée contrairement à ses instructions. Il ne sait pas moins de gré au marquis d'avoir ménagé les susceptibilités catholiques, célébré à Zurich une messe solennelle à l'usage des Valaisans, restitué à Bagni les étendards du pape, exclu de la Valteline le protestantisme, démontré enfin, suivant une pittoresque expression de Bassompierre, que, si le roi craignait très peu l'épée de Saint-Paul, il respectait grandement les clés de Saint-Pierre.

Aussi, tandis qu'il demeure plusieurs mois encore en Valteline, le marquis est-il compris, le 10 octobre 1626, dans une promotion au maréchalat. Une lettre de Richelieu où il est dénommé « chevalier des ordres » bien qu'il ne le soit encore que de celui de Saint-Michel, et qui est datée du 26 décembre, l'avertit de sa nouvelle dignité. « Lorsque vous aurez exécuté le traité de paix, écrit le ministre, et serez parti du pays où vous êtes pour revenir ici, il sera à propos que vous vous arrêticz en quelque place sur la frontière, et en donniez avis à S. M. parce qu'elle a résolu de vous envoyer le bâton de maréchal avant

que vous entriez en France, à quoi je tiendrai soigneusement la main, comme étant certainement votre ami ». Assez longtemps après, le 13 février 1627, il le félicite encore à ce sujet : « C'est chose que j'ai désirée de longue main avec passion, ainsi que je ferai toujours ce qui concernera votre prospérité et votre gloire ».

François-Annibal revient donc de Valteline en mars 1627 (1), après un peu plus de deux ans d'absence, sensiblement plus grand personnage qu'il n'était parti, ayant pendant ce laps de temps, contribué à faire l'histoire, et fixé l'attention de l'Europe. Aussi bien cesse-t-il dès lors d'être *le marquis de Cœuvres* : celui-ci cède définitivement la place au *maréchal d'Estrées.*

2. *De 1627 à 1636. Alternatives de repos et d'activité. Campagnes et missions.*

a) Fondation des Feuillants de Soissons et mort de Marie de Béthune (1627-1628).

Rendu pour un temps à la vie privée, le nouveau maréchal passe à Paris et à Cœuvres une partie de l'année 1627. Souvent, avec sa jeune femme, il reprend le chemin du château familial. Il y met ordre à ses affaires : le 22 juin, loue pour six ans à Nicolas Dudin les garennes et terriers à lapins de Cœuvres, avec la chasse « excepté celle des lièvres, levraux, perdrix et perdreaux » ; en septembre, afferme pour douze ans, moyennant quinze livres tournois par an, à Jean Lefort, meunier, le moulin à huile du Saulon. De son côté, la maréchale, le 18 octobre, conclut un arrangement pour l'entretien de ses jardins avec Louis Delpech, jardinier à Blérancourt. Mais surtout elle détermine son mari à fonder à Soissons une maison pieuse : d'où la création des Feuillants.

Déjà, en 1614, le châtelain de Blérancourt, Bernard Potier de Gesvres, avait fondé dans sa seigneurie, un monastère des Feuillants, religieux bernardins qui suivaient la réforme mise en vigueur, vers l'an 1600, par le vertueux Jean de la Barrière, dans l'abbaye de Feuillants, au diocèse de Cahors. Une certaine émulation semble avoir régné entre Cœuvres et Blérancourt, les d'Estrées et les Gesvres. Annibal pense donc à instituer un établissement de même genre avec moines du même ordre, et à s'entendre à ce sujet avec le Supérieur Général de la congrégation : Jean de Saint-François. Celui-ci se trouve présent au château de Cœuvres le 15 octobre 1627, et, devant le notaire Bouchel, un traité est signé que M. Albert de Bertier relevait à Soissons dans l'étude du notaire Deciry (2).

---

(1) Le 10 mars, si l'on en croit les **Mémoires** de Richelieu, il est encore à Coire, exhortant, sans succès, les Grisons, à exécuter le traité de Monçon.

(2) Communication du comte A. de Bertier : **Bulletin de la Sté Archéologique de Soissons. Année 1888.**

D'après ce traité, le maréchal et sa femme font cession aux Feuillants d'une somme de 30.000 livres tournois à lever en trois années consécutives sur la pension faite au maréchal dans le revenu temporel de l'abbaye de Longpont, et 3.000 livres de rente annuelle, dont 2.000 prises sur le revenu de la manse abbatiale de la même abbaye. C'est d'ailleurs la première fois que je vois, dans un acte, attribuée à la famille d'Estrées, l'importante maison religieuse de Longpont. En fait, les Feuillants ne semblent avoir touché que la rente des 30.000 livres, qui ne s'élèvera plus en 1739 qu'à 1.700 livres.

D'après l'accord de 1627, le nombre des religieux doit être en principe de 12 ; il est ramené à neuf si la rente de 3.000 fr ne peut être atteinte, mais je ne vois pas qu'en réalité il ait jamais dépassé 6. Ils sont tenus d'entretenir leur église et monastère, de dire des messes à la mort de leurs donateurs, envoyer à Cœuvres, pendant la résidence de ceux-ci, deux d'entre eux dont l'un sera prêtre, pour célébrer la messe, et y demeurer, « tant et si longtemps qu'il plaira auxdits seigneur et dame, ou à leurs hoirs ». Enfin les d'Estrées pourront choisir, dans l'église du monastère, une chapelle pour leur sépulture et celle de leur famille.

La ville de Soissons et l'évêque Simon le Gras ayant donné leur consentement, l'une le 16 mars 1628, l'autre le 6 novembre, la construction commence en juillet 1629 à la place de maisons et jardins concédés par Saint-Pierre au Parvis et par l'évêché, et aussi sur l'emplacement de l'ancien cimetière de l'Hôtel-Dieu, acquis de la paroisse Saint-Martin. Elle va fort lentement puisque, d'après Leroux, on n'achèvera l'église qu'en 1698, et le reste qu'en 1725. Le monastère se trouve d'ailleurs dans une situation que rend agréable la vue de la rivière et celle de la campagne alors vastement découverte.

Il est possible de se rendre un compte exact de son aspect. Le cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale en conserve deux dessins relevés de couleurs dont l'un est une vue générale, l'autre une vue du côté est.

Deux constructions principales de direction est-ouest forment l'essentiel. L'une est l'église, plus profonde que large, surmontée à l'est d'un clocheton, et dont le chœur en hémicycle, couvert d'un toit aigu, constitue, je pense, la chapelle, celle-là même où furent enterrés — si l'on en croit les historiens locaux — dix-huit membres de la famille d'Estrées. L'autre, située au sud à quelque distance, est une grande maison, qui n'a pas disparu tout entière, mais dont le côté est a été brutalement coupé. On y accède aujourd'hui de la rue dite des Feuillants, par une assez longue allée de tilleuls, et elle appartient au Patronage Jeanne d'Arc. Très simple, ne comportant qu'un étage, elle abrite une grande salle plafonnée de solives, et surmonte une cave voûtée en plein cintre qui s'infléchit vers le nord-est. Elle était complétée du côté de l'est par un pavillon carré qui, faisant saillie, était symétrique à la chapelle.

Appuyés à ces deux pièces maîtresses — j'entends la chapelle et la maison — deux autres bâtiments à mansardes les relient l'une à l'autre, et enferment une cour rectangulaire, avec jardin en son milieu.

De tous côtés d'ailleurs le monastère semble baigner dans la campagne et les jardins. Ceux-ci s'étendent à l'est, à la façon de tapis savamment dessinés, et au sud, où une allée centrale aboutit à une pièce d'eau, tandis qu'à l'ouest apparaissent deux cours, séparées par une maison rustique percée en son milieu d'une ouverture qui permet le passage, peut-être la maison du portier.

L'ensemble, clos de murs sauf à l'est, a la noble ordonnance, la simplicité, l'élégance, alors si communément répandues. Les d'Estrées avaient su choisir pour leur tombeau un cadre agréable.

La première personne qu'on ensevelit dans la chapelle, d'ailleurs assez longtemps après sa mort, est précisément cette Marie de Béthune à qui le monastère doit son existence. Elle meurt subitement à vingt-six ans, le 14 février 1628, en mettant au monde un troisième fils qui sera plus tard le cardinal d'Estrées. Elle avait passé à son château de Cœuvres les premières semaines de l'année mais c'est à Paris qu'elle succombe. Près d'un siècle après, en juillet 1723, un rédacteur du *Mercure de France* la proclame une des femmes « les plus belles, les plus vertueuses et les plus spirituelles de son temps », et il cite une épitaphe où un poète inconnu, mais, paraît-il contemporain, lui faisait dire en vers latins que « Pallas l'avait artistement ornée de tous les talents, et que Cypris lui avait donné la beauté ». C'est le seul témoignage que j'ai trouvé sur elle.

Du moins son mari lui était-il fort attaché : sa perte, dit-on, le désespéra. On le verra garder les plus cordiales relations avec son beau-père, M. de Béthune. C'est un peu à la garde de celui-ci et de la duchesse de Vendôme que sont laissés à Paris, rue des Bons Enfants, à l'hôtel d'Estrées, ses trois fils en bas âge. Les deux aînés, François-Annibal II et Jean, respectivement âgés l'un de cinq ans et l'autre de quatre, sont baptisés le 15 octobre 1632 à Saint-Eustache, et il est remarquable que les deux parrains et les deux marraines sont des gens de Cœuvres (1).

b) Disponibilité et négociations (1627-1628).

Il va sans dire que leur père ne cesse de se tenir en contact avec Richelieu et ses ministres. Voici un billet du cardinal qui suffit à le prouver. Il est daté de Niort, le 9 octobre 1627 :

---

(1) Parrains : pour François-Annibal : Nicolas Lefèvre et Marguerite Fournier ; pour Jean : Laurent Fellères et Marguerite Fontaine (Note de M. Albert de Bertier).

Monsieur,

Je suis bien fâché de ne m'être encore trouvé chez moi lorsque vous prites la peine d'y venir lorsque je partis de Paris, pour vous voir et vous assurer de mon affection. Je ne doute point des assurances qu'il vous plaît de me donner de la vôtre, la mesurant par le désir que j'ai toujours eu de vous servir et par celui que j'ai encore...

Richelieu est alors sur la route de La Rochelle dont le siège va l'occuper activement. Or, sur certains détails de cette mémorable affaire, les lettres du secrétaire d'état Phélipeaux d'Herbault et de son commis Paul Ardier, renseignent minutieusement le maréchal. Louis Delavaud qui les publie en 1912 (1), y relève des indications utiles sur les travaux de Pompeo Targone, la construction de la digue, les conseils que donne à ce sujet le général espagnol Spinola, les dissentiments des chefs de l'armée royale, les séjours de Louis XIII à Surgères, les progrès dans la faveur du roi de son premier écuyer Claude de Saint-Simon...

Annibal lui-même paraît-il au siège ? « On ne sait », écrit Paul Bonnefon. Il semble que la question soit résolue par ce passage des Mémoires de Bassompierre qui note, en octobre 1628, à La Rochelle : « Le maréchal d'Estrées arriva, que je logeai » (2). Mais cette tardive apparition a-t-elle un but militaire ? C'est peu probable. Tout au plus le maréchal peut-il assister à la capitulation qui a lieu le 28.

Pendant cette période de disponibilité, il guette l'occasion d'un commandement. D'Herbault lui écrit de la Jarne, le 1er novembre 1627 : « Nous ne nous émouvons pas beaucoup des desseins de M. de Lorraine et de M. de Verdun, et ne croyons pas qu'ils soient en puissance de les pouvoir accomplir, mais si cette occasion fournissait emploi de gens de votre qualité, je mettrai votre nom et votre mérite en avant pour y servir en temps et lieu... mais les affaires que nous ferons ici décideront cette affaire et plusieurs autres ».

Certains passages des lettres de d'Herbault montrent qu'Annibal est resté chargé, à Paris, de négociations avec les Suisses et les Valtelins, « les fâcheux Valtelins », comme les appelle le secrétaire d'état, relativement à l'interprétation et exécution du traité de Monçon. « Nous apprenons, écrit d'Herbault le 30 décembre 1627, les entreprises qui se font journellement par les Valtelins sur les Grisons, au préjudice des traités. Sa Majesté se propose d'y prendre une bonne

---

(1) Brochure in-8°, 64 pages, La Rochelle, imprimerie Texier. Delavaud y reproduit 19 lettres qu'il tire du manuscrit 4067 de la B. N. Les mêmes se trouvent dans un registre des archives de Bertier.

(2) Bassompierre : Journal de ma vie, tome 3, page 407. Édition de la Société d'Histoire de France.

résolution ». Et un peu après : « Vous avez disposé Venosta (c'est l'envoyé des Valtelins) à différer son départ. Que faudrait-il lui donner pour l'acquérir au service du roi ? ». Le 3 février 1628, nouvelle lettre : « Le roi, sur le rapport de d'Estrées, a résolu de permettre au docteur Venosta de se retirer. Vous lui témoignerez le vif ressentiment qu'a le roi de la mauvaise conduite de ses compatriotes ». Suit la recommandation de lui faire payer comptant une gratification de 1.000 livres. On lui donnera une pension selon les services : « 400 ou 500 livres au plus ». La diplomatie de Richelieu n'ignore pas comment on s'acquiert les hommes.

Le 11 mai 1628, il s'agit d'un autre agent suisse : Molina. Le maréchal le dirigera « selon sa prudence », et tâchera de le satisfaire « pour qu'il aide à nos affaires de delà ». Une ordonnance de 400 livres est envoyée à son intention.

c) La campagne de Provence (1629).

Enfin, en 1629, François-Annibal est appelé à reprendre un commandement : celui d'une armée en Provence.

A peine terminée l'affaire de la Valteline, renaît celle de la succession de Mantoue. Elle ranime le conflit avec la maison d'Autriche, remet en jeu le traité de Monçon, pose une fois de plus la question du passage des Alpes.

Le duc Vincent II étant mort sans enfants, son plus proche héritier lui succède et occupe Mantoue. C'est un prince français : Charles de Gonzague, duc de Nevers. Mais Impériaux et Espagnols lui disputent l'héritage, soutiennent que le duché est un fief d'empire dont l'empereur seul peut disposer, suscitent la candidature du duc de Guastalla. Enfin d'accord avec le duc de Savoie à qui ils offrent de partager, ils envahissent le Montferrat, partie intégrante du duché. Seule, par bonheur, la capitale, Casal, défendue par une petite garnison française, résiste héroïquement toute une année, et permet à Richelieu, juste au sortir du siège de La Rochelle, de reprendre haleine et d'aviser. Louis XIII, franchissant les Alpes en plein hiver. force le pas de Suze, s'empare de Suze, contraint le duc de Savoie à traiter, et le 18 mars délivre Casal. Formant alors contre l'Empire et l'Espagne une ligue italienne où entrent Gênes et Venise, la Savoie et Mantoue, il se rejette contre les alliés de l'Espagne en France : les insurgés protestants groupés autour de Rohan dans les Cévennes, et c'est alors qu'intervient ostensiblement et efficacement le maréchal d'Estrées.

Sur les opérations de celui-ci avant le mois de mai, nous sommes assez peu renseignés. Richelieu pense d'abord à faire concourir au siège de Casal son armée de Provence. « On s'assure, lui écrit d'Herbault le 10 février, que, de votre part, vous ferez tout ce qui dépendra de vous ». On attend de lui et du duc de Guise, gouverneur de la Provence, qu'ils portent

leurs troupes sur la frontière : 100.000 livres leur ont été pour cela octroyées. Le 3 mars d'Herbault croit Annibal entré en Piémont. Une lettre du maréchal, datée du 17, le montre avancé déjà en pays ennemi, retardé par la difficulté des chemins, le manque d'argent, la pénurie des vivres. Puis les ordres se modifient au fur et à mesure des succès de l'armée royale. Il s'agit maintenant d'établir des garnisons en Montferrat : « on se reposera sur vous, Monseigneur, écrit Ardier le 21 mars, du repos de l'Italie ». Mais tout de suite, le 4 avril, arrive un contre-ordre. Le roi, qui vient de délivrer Casal, se retourne, avec son ministre, contre les protestants insurgés du midi. D'Estrées et son armée vont être dirigés de ce côté.

L'événement pour lui le plus considérable de ces premiers mois de 1629, est le fâcheux démêlé qui le met aux prises, au sujet du ravitaillement de ses troupes et de leur transport, avec le commissaire général des guerres : Du Plessis-Besançon. Une dizaine de lettres de ce dernier, datées des premiers jours de février, montrent déjà leur auteur passant facilement, à l'égard de d'Estrées, des plaintes aux récriminations, et l'accusant de tous ses déboires : « Vous m'avez maintenu dans cet embarras... Jamais je n'ai vu un homme plus maltraité que moi : ma consolation est que S. M. n'en use pas ainsi, et quelque chose qui m'arrive, je ferai toujours l'impossible pour la bien servir » (1). Il s'agissait, dans la circonstance, de faire passer 6.000 soldats d'Avignon à Arles.

Qu'advient-il ensuite ? Je ne sais, mais le conflit s'envenime. Sans doute Besançon se rend-il coupable de graves manquements et aussi d'injures. Phelypeaux d'Herbault parle dans une lettre de « la juste plainte » qu'on fait de lui, et de « son insolence ». Le duc de Guise, gouverneur de Provence, chargé d'envahir, du côté de Nice, les états du duc de Savoie, rejette encore sur Besançon l'impossibilité où il s'est trouvé de remplir sa mission.

Toujours est-il que, sur plainte d'Annibal, le commissaire des guerres est arrêté le 7 avril 1629. Trois mois après, en juillet, à Besousse, dans les environs de Nîmes, a lieu son jugement : « Le lundi 9, écrit Bassompierre, nous vînmes, M. de Schomberg et moi, juger Besançon d'avoir la tête tranchée ». Mais le condamné a de puissants protecteurs : sa peine est commuée. Enfermé au For l'Évêque, il réussit à s'enfuir, et se jette alors dans le parti des mécontents, c'est-à-dire de Gaston d'Orléans et de la reine-mère, où il fera reparler de lui.

Quant au maréchal, une lettre de Phelypeaux, écrite du camp de Suze, le 4 avril 1629, lui annonce sa nouvelle destination : « Vous verrez la résolution que Sa Majesté a prise pour l'emploi de l'armée de Provence, et comme elle est entièrement remise

---

(1) Lettre datée du Saint-Esprit, 8 février 1629 : Bibliothèque Nationale, manuscrit 4067, et, aussi : registres de la collection De Bertier.

à votre conduite jusqu'à ce que, Sa Majesté étant arrivée en Languedoc, elle vous donne ordre de la venir joindre. Cependant on se remet à vous de faire bonne guerre aux rebelles si l'occasion s'en offre ». Finalement il est chargé de conduire son armée de Provence en Languedoc, dans les environs de Castres.

Ayant donc passé le Rhône, avec intention de rejoindre le roi (1), il rencontre, dans les premiers jours de mai, le gros de l'armée protestante, occupé, sous les ordres du duc de Rohan, au siège de la petite ville de Corcone (2), et déjà sur le point de s'en emparer. Il contraint l'ennemi à lâcher prise, le poursuit vigoureusement, l'atteint près de Cauvisson, (aujourd'hui Calvisson, à trois ou quatres lieues au sud-est de Nîmes), et met sa cavalerie en si belle déroute que Rohan doit, à bride abattue, rentrer dans la ville, mal accueilli de la population, et sans avoir eu le loisir de ramasser son chapeau qui était tombé. Quant à l'infanterie retranchée dans la place même, il l'en débusque, lui inflige de lourdes pertes, et la force à se replier dans la matinée du 6 mai.

Quelques semaines plus tard, tandis que Louis XIII investit Alais, d'Estrées, d'abord préposé au dégât de Castres, commence, le 7 juin 1629, celui de Nîmes, c'est-à-dire le ravage systématique de la région nîmoise, opération lamentable jugée alors nécessaire, qu'il terminera le 18. Charpentier, secrétaire de Richelieu, rend compte de son activité : « Le maréchal, écrit-il, en deux fois, a défait aux ennemis plus de 1.000 hommes, la première en une rencontre qu'il eut de la personne du sieur de Rohan, à Cauvisson, la seconde proche des murailles de Nîmes, où plus de 2.000 habitants étant sortis pour conserver leurs blés, plus de 200 y perdirent la vie, ce qui a fait que, depuis, on a parachevé le dégât avec facilité ». Ce témoignage d'un contemporain semble contredire l'affirmation de l'historien de Louis XIII, Le Vassor, soutenant que « le dégât ne vint pas jusqu'à la portée du canon de la ville » (3).

Deux jours après, le 20 juin, est signée la paix d'Alais qui met fin à la guerre civile. D'Estrées y a contribué par ses succès, comme précédemment il avait aidé au traité de Monçon. En juillet, il est encore dans la région, vient une première fois, le 4, trouver le roi à Besousse, où il est l'hôte de Bassompierre, y revient le 6, demander un congé de retourner à Paris, et, sans doute l'obtient.

---

(1) Voir une plaquette de 13 pages parue à Bordeaux en 1629 : **Récit véritable de ce qui est succédé en l'armée du roi.**

(2) Département du Gard, canton de Quissac, arrondissement du Vigan.

(3) Le Vassor : **Histoire générale de l'Europe sous le règne de Louis XIII**, édition de 1757. Amsterdam, tome III, page 361.

d) Union avec Richelieu et mission de Mantoue (1630).

Les années 1630 et 1631 ont pour résultat de multiplier entre le cardinal et lui les contacts et les liens.

La première, décisive à l'intérieur, aboutira, le 11 novembre, à la journée dite des Dupes, suivie de l'exécution de Marillac, de l'emprisonnement de son frère le garde des sceaux, de celui de Bassompierre, de l'éloignement d'Anne d'Autriche, de la fuite de Gaston d'Orléans, de l'isolement d'abord, puis de la fuite de Marie de Médicis. Jamais le ministre n'a été attaqué avec tant de violence, et ne triomphe avec tant d'éclat. Or, dans cette âpre lutte qui met aux prises Richelieu avec des ennemis qui sont, en même temps, les mauvais génies de la France, le maréchal a le bon esprit d'être à ses côtés, c'est-à-dire là où penchent l'intérêt du roi et du pays, la raison et la force.

Certains indices donnent à penser qu'il a quelques intelligences dans la maison de Monsieur. Déjà au procès de Chalais, si on en croit Richelieu (1), « Monsieur avoua au roi que ledit Chalais l'avait convié à demander le marquis de Cœuvres pour premier gentilhomme de sa chambre, parce qu'il est parent de MM. de Vendôme et Grand Prieur ». Toujours est-il qu'en 1630 Annibal a vent des intrigues qui se trament chez le frère du roi, et auxquelles participent Gaston lui-même, et son conseiller Puylaurens : il en informe le cardinal.

Ceci ressort d'un mystérieux billet qu'adresse le ministre, le 27 février, à Bouthillier, et qui, en partie chiffré, s'interprète ainsi (2) : « Les deux avis de la douairière (de Lorraine), et de la duchesse de Croy sont très considérables. S'il n'y a que Puylaurens qui entreprenne sur le cardinal, il se tient assurément garanti de ce péril. Pour Monsieur, c'est une autre affaire. L'avis d'Estrées et de Monsieur le Prince étant joints à ces premiers, apportent grand poids ».

Un service de cette nature n'est pas de ceux qu'on oublie.

Aussi la confiance de l'homme tout puissant prépose-t-elle le maréchal à d'importantes et délicates missions.

Aussitôt que Louis XIII a quitté Suze avec son armée, le péril renaît du côté des Alpes, et la maison d'Autriche, un moment évincée, reprend l'avantage. Le général autrichien Collalte se dirige à marches forcées, par la Valteline, sur Mantoue ; les Impériaux envahissent de nouveau le territoire des Grisons, et menacent Urseren et Bellinzona qui ouvrent la route du Gothard ; enfin le meilleur général de l'Espagne, Spinola, menace une fois de plus Casal, capitale du Montferrat,

---

(1) Richelieu : **Mémoires**, édition de la Société d'Histoire de France, tome VI, page 133.

(2) **Correspondance de Richelieu** éditée par Avenel. Tome III. page 546.

que Louis XIII et Richelieu avaient eu tant de peine à délivrer. Naturellement le duc de Savoie, notre allié de la veille, s'empresse de repasser à l'ennemi.

Cette nouvelle offensive ne déconcerte ni l'énergie ni la prudence de Richelieu. Décidé à y faire face, il ne veut, pas plus qu'auparavant, se laisser entraîner à une guerre générale dont l'heure ne lui semble pas encore venue. Il se met lui-même à la tête d'une armée de 40.000 hommes, assisté de Schomberg, Créquy et La Force, puis charge de mission Bassompierre en Suisse, d'Estrées à Venise et à Mantoue. La lettre du roi qui accrédite ce dernier auprès de la république de Venise et qui porte la date du 23 octobre 1629, marque ce que l'on attend de lui : (1)

« Désirant assister, dit Louis XIII, notre très cher et bien aimé cousin, le duc de Mantoue... nous avons résolu, sur les avis que nous avons reçus de l'état présent de la ville de Mantoue et du besoin que peut avoir notre dit cousin le duc d'être assisté de quelque chef d'autorité et d'expérience, d'envoyer en toute diligence vers lui notre très cher et bien aimé cousin le sieur d'Estrées, maréchal de France, personnage que nous avons choisi pour avoir en soi toutes les qualités et parties nécessaires pour servir avantageusement dans les occasions présentes, et qui nous est en particulière estime, notre intention étant qu'il ait le commandement absolu sous notre dit cousin et en son absence, sur toutes les troupes qui seront sous sa charge...

» Nous lui avons aussi donné charge d'aller vers vous en qualité de notre ambassadeur extraordinaire... pour traiter avec vous de tout ce qui sera nécessaire, tant pour la conservation de la ville et de l'état de Mantoue, que de toutes autres choses qui regardent l'intérêt public ».

Mais, cette fois, Annibal, d'ailleurs dénué de troupes et d'argent, et, à la fin, un peu trop facilement découragé, doit échouer contre la mauvaise volonté de Venise, l'inertie et l'incapacité du duc, enfin des obstacles naturels, comme la peste de Mantoue. Il a lui-même laissé de la prise de cette ville deux relations que complète une volumineuse correspondance et que lui inspire le désir de se justifier d'accusations quelque peu fondées.

Parti vraisemblablement à la fin de janvier 1630, il est à Turin au début de février. Il s'aperçoit tout de suite du changement du duc de Savoie, engagé de nouveau avec l'Espagne, et en prévient la cour où les lettres du maréchal de Créqui pouvaient prolonger quelque illusion. Embarqué sur le Pô jusqu'à Ferrare, il parvient à Venise le 16 février. Il doit y rester six semaines. Ses lettres au roi, au cardinal, au Père Joseph, le montrent, avec l'ambassadeur ordinaire d'Avaux,

---

(1) La date de 1619 que portent les registres est manitestement erronée.

justifiant, devant le sénat et le conseil de Venise, l'action de la France contre la Savoie, car c'est là surtout que Richelieu dirige ses coups, et essayant d'obtenir de la République à la fois des secours pour Mantoue, où, l'étreinte des Impériaux, un moment desserrée, permet encore une intervention efficace, et une expédition contre le Milanais en direction de Côme, et en liaison avec l'armée française. Mais qu'obtient-il toujours ? De belles promesses, de belles paroles ou des refus. Aussi perd-il tout espoir. A Richelieu qui voudrait voir Venise le placer à la tête d'une de ses armées, il fait justement pressentir la réponse négative qui ne manquera pas de se produire. Soit faiblesse, pusillanimité, ou plutôt méfiance, la ville des doges se refusera à tout effort. « Les sages du sénat, écrit Le Vassor, remarquaient fort bien que la France n'avait nulle envie de rompre avec l'Espagne ».

Cependant, le danger s'étant de nouveau rapproché de Mantoue, Annibal s'y porte le 8 ou 9 avril, sur l'assurance que lui donnent les Vénitiens de se mettre en campagne aussitôt qu'il y sera rendu. Mais une fois de plus ils manquent de parole. Aussi dès le 11 avril, écrit-il à Richelieu une lettre désolée, persuadé qu'ii est d'être inutile, déplorant « que la guerre se fasse à deux lieues d'ici sans y trouver place ni emploi », demandant enfin à retourner près du ministre devenu chef d'armée et qui, le 30 mars, vient de se saisir de Pignerol, « quand il devrait servir dans le régiment des gardes avec une pique ! ».

Le tableau qu'il trace de la situation de la ville est chargé des plus sombres couleurs. Au moment de son arrivée, le duc vient de se faire prendre, à Rodigo, 500 hommes, dont 300 ennemis ont réussi à s'emparer. Les soldats qui lui restent — 1.800 hommes de pied et 180 cavaliers — ne suffisent plus à garder les fortifications qui ont deux lieues de tour, et que le maréchal juge d'ailleurs mauvaises. Les vivres lui manqueront avant la fin de juillet si la place n'est pas secourue. Lui-même est sans argent et sans volonté, alangui « dans des pensées d'épargne et de ménage » et refusant toujours d'entrer en campagne. Il est au plus mal avec le résident de Venise qui met le plus mauvais vouloir à lui fournir une somme de 10.000 ducats que d'Estrées a obtenue de la République. Celle-ci soupçonne le duc de négocier secrètement avec l'Espagne, et l'y pousse en ne tenant pas ses promesses. « S'il se porte à quelque accommodement, écrira en juillet, notre diplomate (1), il croira être déchargé de tout ce qu'il fait sur les manquements et lâcheté des Vénitiens ». Et, dès le 8 mai il signalait à Richelieu « la froideur et timidité de ces gens-là », les prévenant eux-mêmes « qu'il s'agissait de la perte de Mantoue, dont ils auraient à rendre compte au roi ».

---

(1) Lettre à Bouthillier. Bibliothèque Nat. : manuscrit 4069. Idem, régistre De Bertier.

La difficulté de sa mission et le caractère ingrat du rôle qui lui est dévolu n'échappent ni au ministre ni au Père Joseph. Le 14 mai, ce dernier lui écrit de Grenoble une lettre destinée à le réconforter. Certes sa présence à Mantoue est trop nécessaire pour que le cardinal lui accorde le congé qu'il sollicite, mais il doit se dire que personne ne peut servir en plus grande occasion, le poste qu'il occupe ayant une importance centrale, et, pour terminer, le grand capucin trace de l'activité française, militaire et diplomatique, un tableau qui respire la foi la plus magnifique dans le succès :

« Je vous dirai que le roi entre aujourd'hui dans la Savoie, que Montmélian est bloqué, que le duc de Savoie a retiré ses troupes vers la Tarentaise. L'armée du roi jointe à celle de Pignerol fait effectivement plus de 50.000 hommes de pied, sans un grand nombre de recrues et 5.000 chevaux de bonne cavalerie. L'armée sur la frontière de Champagne est forte. Pignerol et Bricaras seront dans un mois en défense ; les vallées des forts de Pérouse, de Saint-Martin, de Luzerne et de Barcelonnette sont au pouvoir du roi. Le prince d'Orange est maintenant en campagne. L'on a eu nouvelle de Suède que le roi a sur pied une armée de 46.000 hommes de pied et 12.000 chevaux, avec dessein d'entrer dans tout ce mois de mai dans l'Allemagne. M. de Toiras est dans Casal, qui témoigne grande résolution ».

Ces lignes sont bien de l'homme dont plus tard Richelieu illuminera l'agonie en lui apportant la nouvelle : « Père Joseph ! Brisach est à nous ! ».

Mais dans le brillant tableau qu'il vient de tracer, Mantoue est assurément la tache d'ombre, le point inquiétant. Dès la fin du mois de mai, l'ennemi multiplie ses attaques, porte dans la campagne le dégât et l'incendie. D'Estrées supplie le général vénitien Saggredo de renforcer les postes de Castillon et de Montmirol : or il abandonne Montmirol, et se fait prendre le 29 mai le quartier de Villebonne.

A ces malheurs s'ajoute la peste, dont les progrès, sensibles depuis le début de juin, deviennent terribles en juillet. « Le colonel Zénon, écrit le maréchal, qui, de Montmirol, était venu ici, après la déroute, avec 160 hommes, s'est trouvé, au bout de 15 jours ou 3 semaines, n'en avoir que 20 ». Il meurt jusqu'à 300 personnes par jour : un total de 25.000 est de la sorte atteint assez vite, et, de soldats, il n'en reste plus dans la ville que 700. Juillet redouble les alarmes. Le 4 un secours arrive de Venise, mais il n'est que de 42 hommes, et donc notoirement insuffisant. D'autres vinrent, mais, en tout et pour tout, pas plus de 300. « Si le roi, après avoir secouru Casal, ne vient délivrer Mantoue, nous ne le devons pas attendre d'ailleurs ».

D'Estrées fait apprécier à Bouthillier les difficultés de sa situation : « Vous jugerez, s'il vous plaît, dit-il en parlant du duc, si une personne est heureuse d'être exposée, d'un côté

aux inégalités d'un esprit comme le sien, et, de l'autre, à la mollesse pour ne pas dire à la lâcheté de la république ». Sur ce dernier point, notre ambassadeur à Venise, d'Avaux, confirme le jugement de son collègue de Mantoue : « Je suis las, lui écrit-il dès le 9 juin, de parler à des sourds ».

Le dénouement, sans être imprévisible, prête cependant à quelque étonnement.

Dans la nuit du 17 au 18 juillet, 120 Impériaux, portés dans trois barques, abordent sur les quais de la ville en se faisant passer pour le secours de Venise tant attendu, après quoi, sans beaucoup de peine, ils taillent en pièces la garde, puis se mettent en bataille devant le palais. Le duc, réfugié dans la citadelle, pourrait profiter de la nuit pour s'enfuir par le lac : c'est le conseil que lui donne Annibal. Il n'écoute pas plus celui-là que les autres, et préfère signer une capitulation qui permet tout de même au chef français et à ceux qui l'accompagnent de se retirer dans les états du pape.

Si l'on pouvait s'attendre à la chute de Mantoue d'un jour à l'autre, une telle surprise était certainement évitable. Elle implique beaucoup de négligence, bien sûr de la part du duc, mais aussi de celle de d'Estrées, surtout, si, comme l'affirme Le Vassor, le quartier attaqué est celui dont il a la garde (1). Tous deux auront beau jeu pour se rejeter l'un à l'autre la responsabilité de l'événement. Il est vraisemblable que le maréchal dont les conseils, tous excellents, n'ont jamais été suivis, s'est un peu trop complètement désintéressé de sa mission.

Paul Bonnefon constate que Richelieu ne lui garde pas rancune de ce fâcheux accident qu'il ressent toutefois douloureusement. Mais le ministre sait mieux que personne que son envoyé n'a qu'une responsabilité limitée dans une catastrophe évitable si on l'avait écouté, et que sa seule présence a peut-être contribué à retarder, comme le proclamera la notice placée en 1639 au bas de son portrait gravé par Montcornet.

D'ailleurs des succès militaires non seulement compensent un échec où l'armée française n'était pas engagée, mais encore font pencher la balance de notre côté. Par Richelieu, Louis XIII, le maréchal d'Effiat, Schomberg, la Savoie a été domptée : Suze, Pignerol, Saluces nous ouvrent les Alpes ; le 27 août Schomberg prend Veillane et menace Turin ; Casal enfin, serrée de près, se défend toujours.

La diplomatie accompagne, complète l'œuvre des armes. Un armistice de trois semaines, consenti le 4 septembre 1630, nous est plutôt favorable ; le 13 octobre, à Ratisbonne, le Père Joseph obtient bien le rétablissement à Mantoue du duc de Nevers, mais avec des clauses qui déplaisent au ministre : investiture de l'empereur, promesse de la France de renoncer

---

(1) Le Vassor. Édition de 1767. Tome III, page 465 et suivantes.

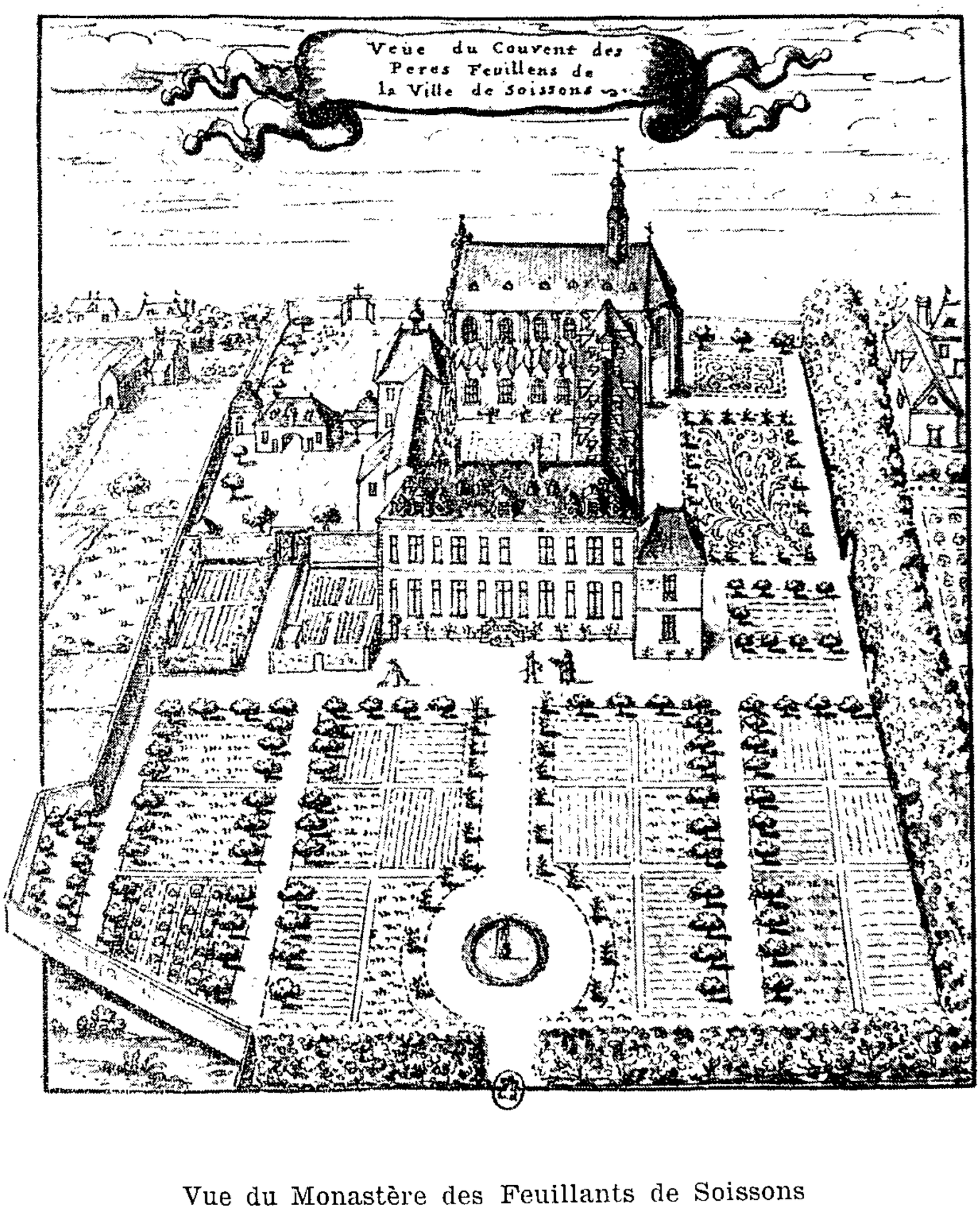

Vue du Monastère des Feuillants de Soissons

D'après un dessin de la collection Gaignières (Cabinet des Estampes)

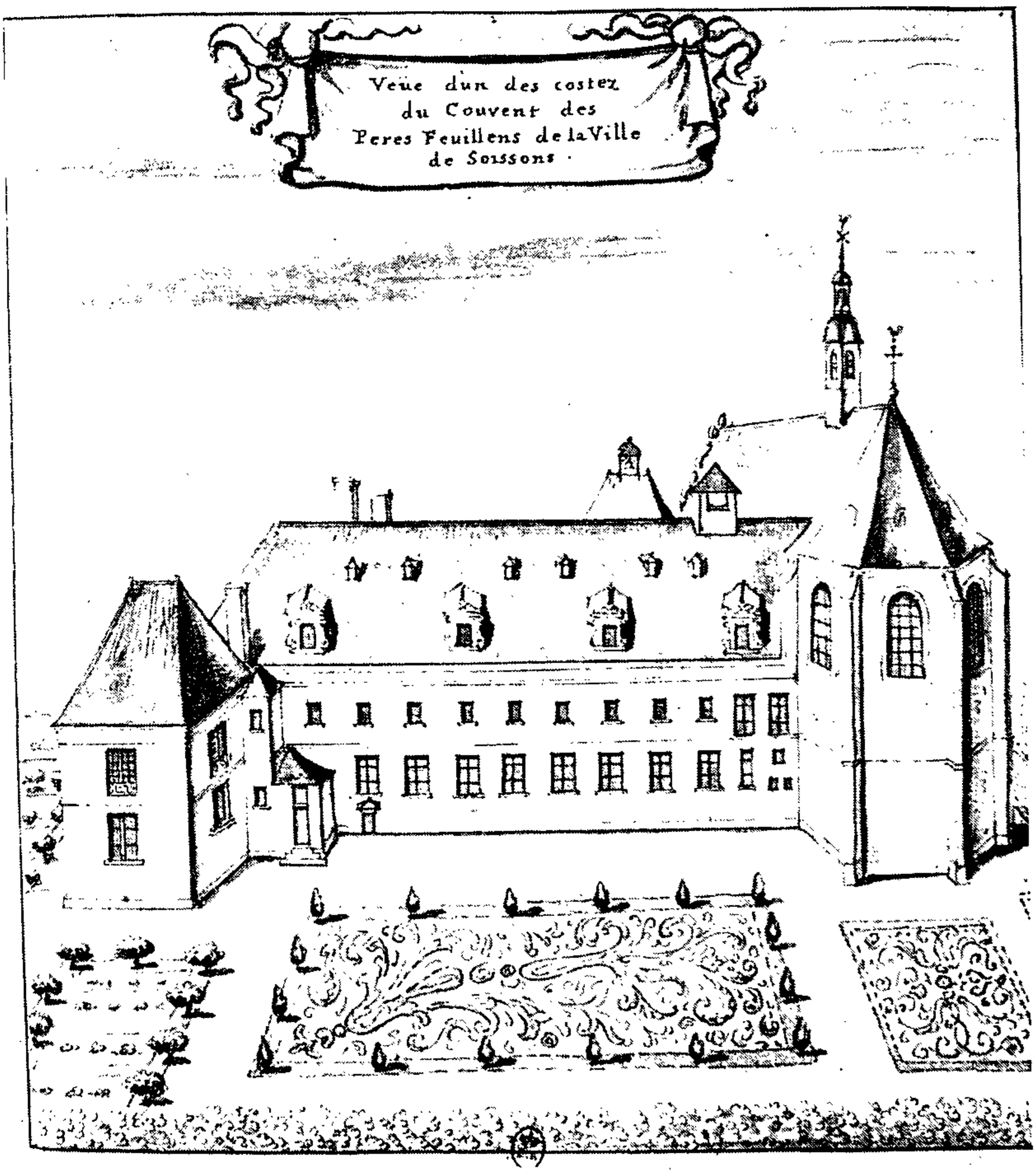

Monastère des Feuillants de Soissons. Côté Est

D'après un dessin de la collection Gaignières (Cabinet des Estampes)

à tout projet d'agression contre l'Empire. Aussi Richelieu désavoue son négociateur, en lui sachant gré sans doute du temps gagné, car Schomberg vient, le 17 octobre, de débloquer Casal, et il a effectivement rétabli dans Mantoue le duc de Nevers. Le traité de Cherasco, conclu le 6 avril 1631 et le 19 juin, confirme les résultats acquis, et nous livre Casal. Il permet au ministre de régler, une fois de plus, profitablement et sans guerre générale, l'affaire d'Italie.

Dans cette grande partie, Annibal a tenu sa place. Peu glorieuse, il n'est pas sûr qu'elle ait été inutile. Peut-être n'était-il pas très sincère quand il écrivait, le 16 mai 1630, à son collègue, l'ambassadeur d'Avaux, resté à Venise : « Je suis heureux d'avoir toujours été employé dans des affaires scabreuses et épineuses, et où il y a beaucoup de peine et de travail, sans espoir d'honneur et de grand fruit à la fin ». Du moins une telle phrase marque-t-elle une juste conscience du rôle qui lui est dévolu et qu'il n'a pas encore épuisé.

e) D'Estrées à Compiègne, puis à Trêves.
Ses Mémoires. Son second mariage (1631-1636).

Revenu en France en pleine crise politique : la prise de Mantoue par les Impériaux est du 18 juillet 1630, et la journée dite *des Dupes* du 11 novembre, il reçoit, quelques mois après, de Richelieu, sorti vainqueur de la lutte, une mission délicate, et qui permet de mesurer la confiance que met en lui le ministre : surveiller à Compiègne la reine-mère Marie de Médicis, et essayer, par la persuasion, de la résoudre à l'obéissance.

La vérité, en cette occasion, a été singulièrement déformée.

Paul Bonnefon montre la reine « incertaine sous l'œil de d'Estrées qui l'épie »... « Tout à coup, le jeudi soir 18 juillet 1631, elle s'enfuit à l'insu du maréchal, et gagne La Capelle où le marquis de Vardes commande et la reçoit avec égards. C'est Besançon qui a combiné l'évasion et tout préparé pour se venger de d'Estrées ».

Ainsi, le maréchal, une fois encore, aurait l'infortune de ne pas réussir. Il serait dupé par la reine, à l'instigation de ce Besançon qu'il a autrefois fait condamner à mort, et qui, uniquement pour se venger de lui, aurait préparé l'évasion. Le roi et le cardinal auraient été de nouveau victimes de son « incurie » : c'est le terme même qu'emploie Paul Bonnefon.

Or rien n'est moins exact. On peut s'en assurer en lisant la remarquable étude de Pierre Guynemer que publiait en 1911 la Société Historique de Compiègne : *L'Isolement de Marie de Médicis au château de Compiègne en 1631, son évasion.*

N'ayant pas, même après sa déconvenue du 11 novembre, renoncé à toute espérance, l'orageuse Florentine accompagne en janvier à Compiègne le roi et la cour. Toutes les démarches

tentées auprès d'elle pour qu'elle reparaisse au conseil et rende au ministre ses bonnes grâces ont été vaines. Aussi Richelieu a-t-il suggéré de se séparer d'elle en l'abandonnant. Le 28 février, au petit jour, Louis XIII et sa suite, brusquement quittent la ville, laissant au château les deux reines, et, pour les garder, le maréchal d'Estrées, avec cette instruction, dictée le 22 par le cardinal à Bouthillier : (1)

« Le roi, partant dudit lieu de Compiègne, y laisse 8 compagnies de ses propres gardes, 50 de ses gendarmes, et 50 des chevau-légers de sa garde.

» Ledit sieur maréchal fera faire la garde à la porte du château et aux portes de la ville avec tel nombre des gardes qu'il jugera à propos.

» Il aura soin de faire partir Mme la princesse de Conti sans qu'elle voie la reine, et lui faire prendre le chemin d'Eu en Normandie, où elle a commandement d'aller sans passer par Paris.

» Il conviera la reine régnante de partir de bonne heure pour aller coucher à Raré (??), suivant la volonté du roi, qu'elle a sue de sa bouche même.

» Si la reine-mère du roi, le voyant partir, voulait sortir de la ville pour le suivre ou aller en autre lieu, ledit sieur maréchal lui fera savoir qu'il a pour charge expresse de S. M. de la prier de sa part de vouloir attendre de ses nouvelles.

» Le lendemain ledit sieur maréchal sera présent lorsque un des secrétaires d'état lui portera la prière que le roi lui fait d'aller à Moulins, et ensuite fera tout ce qui sera nécessaire pour disposer la reine à suivre les intentions de S. M. lesquelles il faut faire exécuter avec toute sorte de civilité.

» Lorsque la reine partira de Compiègne, ledit sieur maréchal l'accompagnera jusque hors du gouvernement de l'Ile de France, et, par après, M. le comte d'Alais en aura seul la conduite, avec les gens d'armes, chevau-légers de la garde du roi et sa compagnie colonnelle.

» Le sieur vicomte de Brigueil, gouverneur de Compiègne, y demeurera avec ledit sieur maréchal, pour y servir suivant l'intention du roi en ce qui dépendra de sa charge ».

Et Louis XIII a ajouté : « Ce que dessus est ma volonté expresse ».

Ainsi François-Annibal semble appelé à remplir une mission de peu de durée : or c'est pendant cinq mois qu'à son grand désespoir il lui faudra demeurer à Compiègne. Il ne cesse, pendant cette période, d'envoyer presque tous les jours au roi et au cardinal lettres et courriers, et sa correspondance qui, selon Guynemer, le montre plein « de tact, de finesse, de pré-

---

(1) Registre appartenant à M. de Bertier. Le même à la Bibl. Nat., nº 4069.

sence d'esprit », témoigne encore du zèle qu'il apporte en cette circonstance à servir ses maîtres et l'état.

Je n'ai pas à raconter une fois de plus les intarissables plaintes de la vieille reine, et ses crises de larmes, et les prétextes, souvent grotesques, qu'invente sa mauvaise foi pour ne pas se rendre à Moulins, puis à Nevers, puis à Angers. Placée à proximité à la fois de Paris et de la frontière, elle est le sujet d'une agitation funeste, et attend le succès de son fils Gaston, alors en pleine révolte et trahison, tout en contribuant avec lui à stipendier des troupes espagnoles qui se battent contre la France. Tout cela est connu. Qu'il me suffise de retenir ce qui touche mon personnage et les difficultés de son rôle. Celles-ci lui viennent de ses instructions mêmes, de Marie de Médicis, des soldats, des habitants de Compiègne.

Ses instructions sont embarrassantes par les brusques changements qu'elles manifestent. D'abord elles le portent à hâter le départ de la mère du roi : il convient de l'éloigner de Paris, et aussi d'empêcher qu'on ne la croie prisonnière, comme elle-même et Gaston en répandent le bruit. Peu de temps après, dès le mois de mars, arrive l'ordre contraire. Il n'est plus question que de la ménager et d'attendre son bon plaisir. Presqu'immédiatement après, c'est un redoublement de surveillance : 12 compagnies de Navarre viennent relever les 8 de la garde. Pour 2 qui partiront en mai, il en reviendra 5, si bien qu'à un moment, il s'en trouve 15, sans parler des gendarmes et chevau-légers. Les hôteliers doivent communiquer le nom de leurs hôtes de passage ; on ne peut sortir de la ville sans un billet de d'Estrées ; jusque sur la terrasse du château, des factionnaires montent la garde. Enfin, brusquement, le 1er juin, une nouvelle méthode, celle-là définitive, est inaugurée. D'un seul coup, on retire toutes les troupes, et, le 12, le roi informe Marie de Médicis « qu'il a autorisé le départ du maréchal ». Celui-ci semble pouvoir respirer : son rôle officiel du moins est terminé.

Mais que d'amertume les trois mois et demi qui précèdent ne lui ont-ils pas apportée !

Perpétuellement obligé de par ses fonctions de voir la reine et de lui parler, c'est lui qui doit, sans sourciller, essuyer la pluie de ses larmes et la tempête de ses colères, recevoir sans broncher le changeant paquet de ses objections, le lourd mensonge de ses promesses. Dès le premier jour elle essaie de l'inquiéter en lui parlant de « son compagnon » Bassompierre, que le cardinal vient de faire mettre à la Bastille ; un peu après elle lui fait une terrible scène quand elle apprend le transfert à ladite Bastille de son médecin Vautier. Sort-elle en carrosse, comme il arrive au début, il doit se présenter avec le capitaine des gardes et quelques gentilshommes pour l'accompagner. Essaie-t-elle de séduire les troupes en leur distribuant quelque argent, il faut qu'il s'oppose à des générosités pleines d'arrière-pensées. Elle se moque de lui quand, en mars, après

s'être engagée à partir, elle le reçoit, deux jours avant celui qui a été fixé pour son départ, avec un bandeau sur les joues, en simulant une fluxion, ou, une autre fois, lui allègue qu'elle ne peut partir sans être purgée, ni se purger à cause de la pleine lune. Elle le brave quand elle fait lire à haute voix sur sa terrasse, des pamphlets injurieux pour le roi et son ministre.

Plusieurs lettres du maréchal notent le fâcheux abord de l'Italienne. Il évoque, le 5 mars « les propos pleins de colère et d'aigreur qu'elle m'a tenus cette après-dinée, comme je l'ai abordée, pleurant en sorte qu'à peine pouvais-je entendre ce qu'elle me disait ». Il écrit le 10 mars : « M. de Saint-Simon et les capitaines de Navarre, qui étaient arrivés le matin avec leurs compagnies, allèrent saluer la reine-mère, laquelle les reçut avec une façon pleine de colère, et, s'arrêtant fort peu en sa chambre en se levant de son siège, dit qu'elle s'allait confesser, non des fautes qu'elle avait faites, mais de la pénitence qu'on lui avait fait faire ».

Gravement et en termes mesurés, il lui faut transmettre ses suggestions sur l'entourage de la vieille femme, son médecin, son secrétaire, son aumônier, ses changeantes humeurs, ses purges prises ou à prendre, les chemins les moins susceptibles de lui déplaire pour les voyages projetés, auxquels elle se dérobera finalement...

Et l'on ne peut imaginer qu'à tout cela il trouve le moindre plaisir !

Il n'en trouve sûrement pas davantage à contenir d'une part les rapines des soldats mal payés et mal entretenus, de l'autre la plainte trop justifiée des habitants de Compiègne. Ceux-ci doivent loger cinq à six mille hommes, supporter leur indiscipline et leur brutalité, presque chaque jour en venir aux mains avec eux, suffire enfin, à cause d'eux, à d'écrasantes charges. « Je vous dirai confidemment, écrit Annibal au secrétaire d'état La Ville aux Clercs, que je n'ai pas peu de peine à contenir les soldats de cette garnison, dissimulant beaucoup de peines et de désordres qu'ils font, mais étant le régiment de M. M. de la faveur, j'y vais beaucoup plus réservé ». Dès le 4 mars, il demandait à Bouthillier de décharger la population du bois qu'elle est tenue de fournir à l'armée.

Ne lui incombe-t-il donc que des corvées, et n'éprouve-t-il que des déboires ?

Qu'il ait des mouvements d'impatience, sa correspondance le prouve, et aussi les lettres que, de Paris, ou de Fontainebleau, lui adresse son aimable beau-père, M. de Béthune (1). Dès le début de mars, « se doutant, comme il l'écrit à La Ville-aux-Cerfs, d'être retenu à ce service », il envoie Béthune demander son rappel au cardinal, qui le paie de compliments, lui disant

---

(1) Bibliothèque Nationale. Manuscrit 4067. Le même dans les archives De Bertier.

que « le roi est si fort satisfait de la conduite du maréchal et a une telle confiance en lui qu'il est fort éloigné de consentir à ce que quelqu'un d'autre fût envoyé là ». Béthune d'ailleurs eût été désolé de réussir dans sa démarche, car, écrit-il à son gendre le 5 mars « si on eut accepté cette demande, j'eusse estimé que c'eût été vous faire tort ». Le 15, après que la reine, simulant une fluxion, s'est présentée à lui, la tête enveloppée d'un bandeau, Annibal écrit à La Ville aux Clercs une lettre où, dit Guynemer, « on sent percer sa pitié pour cette Italienne, capable d'étaler sur le trône des pantalonnades de laquais ».

Et cependant on dit et, dès le 25 mai, un certain De Rion répète à Richelieu (1), qu'il ne s'entend pas si mal avec elle, et qu'elle n'appréhende rien tant que de le voir remplacer par un autre, le marquis de Saint-Chaumont par exemple. Dès le 9 avril, Béthune lui écrivait : « Je me console qu'en obéissant au roi, la reine sa mère se loue de vous ». On ajoute qu'il est fort aise d'être là, quoiqu'il prétende, « étant amoureux d'une des filles de la reine ». Et tout cela est fort possible.

Béthune, en tout cas, s'efforce de lui faire prendre son mal en patience, d'abord en lui marquant toute sa sympathie ; « Le seul service, écrit-il le 17 mars, que je vous puis, à mon grand regret, rendre, c'est de compatir avec vous de la longueur de votre bannissement, nommant ainsi l'emploi où vous êtes, et auquel je ne vois néanmoins de fin que par le partement de la reine, car, que pour quelque instance que vous puissiez faire, l'on vous tire de là, je ne l'estime pas ». Mais il lui rend d'autres services que de partager sa peine, en l'entretenant des affaires de la cour, et surtout de ses trois fils restés à Paris, et dont lui, Béthune est le grand-père.

Déjà, l'année précédente, le 24 février 1630, étant à Venise, le père s'enquérait d'eux. « Je viens, mandait-il à Béthune, d'avoir de leurs nouvelles, qu'ils se portent bien, Dieu merci ! Bétancourt m'a mandé vous avoir envoyé la peinture du chevalier (entendons le dernier-né) par M. de Luzarche. Je l'avais vu commencer avant que de partir. Mais je ne la trouvais pas bien faite, et m'assure que, quand vous le verrez, vous le trouverez plus gentil ».

Cette fois il s'agit de baptiser l'enfant : « Je vous remercie, écrit Béthune le 28 mars 1631, de la faveur que vous m'avez faite d'avoir voulu que j'assistasse Mme de Vendôme au nom qu'aura le chevalier. Elle avait quelque inclination à lui donner Joseph, sur quoi, en riant, je n'ai pas consenti, lui ayant dit que, pour la profession à laquelle vous le destiniez, César me semblait plus propre. Ce sera donc celui-là, ou Henry, m'ayant hier laissé en doute de l'un ou de l'autre ». On aura occasion de voir que César l'emportera.

Le 16 avril, nouvelle lettre : « Vos petits se portent très bien,

---

(1) **Journal de ce qui s'est passé à la cour pendant le grand orage de 1631.** Paris, 1648, p. 17 et 18.

et me semble que le marquis est plus éveillé depuis que l'on lui a ôté son cautaire (sic). Ils disent qu'ils ont bien envie de revoir leur bon papa, et souvent le chevalier se botte pour aller à Compiègne... Ils me font de grandes caresses, me faisant souvent passer gaîment quelques heures de temps. Je supplie Dieu qu'il vous les conserve et vous à eux ».

Au début de mai, à la demande d'Annibal, ses enfants lui sont envoyés. Béthune écrit le 1er mai : « Il faut que, pour divertissement de votre exil, vous vous contentiez de l'entretien de vos enfants, desquels, quant à moi, je serais satisfait, tant ils sont à mon gré. Le marquis, selon mon avis, avec son humeur sérieuse, ne sera le pire. Enfin je le trouve fort changé depuis peu. Je souhaite qu'ils soient tels qu'ils vous puissent donner tout contentement, et de cela j'en prie Dieu ».

Le 7 mai, l'excellent beau-père console encore son gendre sans se douter qu'il n'a peut-être plus beaucoup besoin de consolation : « Vous êtes à la vérité prisonnier, mais d'ailleurs aussi, vous êtes en emploi considérable et de confiance, et où vous recevez même quelque gratification, ce qui n'est pas peu à estimer au temps où nous sommes... Où vous êtes, vous avez maintenant un peu de divertissement de mes petits-fils ».

Annibal dont le départ est autorisé dès le 12 juin, semble toutefois rester à Compiègne jusqu'à la fuite de la reine le 18 juillet. Est-ce le plaisir qui l'y retient ? Ne s'occupe-t-il pas plutôt de centraliser les renseignements qu'il doit transmettre ? Car la police du ministre remplace les soldats du roi. Les projets d'évasion de la grosse Florentine n'apparaissent secrets qu'à elle-même. Elle les nourrit depuis le premier jour, et, dès lors, les laisse imprudemment échapper : « Le roi, dit-elle en rencontrant des soldats, fait faire exercice à l'infanterie, et moi je le ferai faire à la cavalerie ».

A partir du 1er juin, laissée en apparence à elle-même et libre de tous ses mouvements, elle peut à son aise se livrer à ces projets de conspiration auxquels se complait sa race. « Ses amis, écrit Guynemer, sont épiés, ses messagers connus, et leurs lettres aussi. Ses projets niaisement préparés seraient percés à jour par un enfant, et pourtant elle se réjouit du mystère où elle les croit ensevelis ».

Ces projets, non seulement Richelieu les connaît, mais, dans une certaine mesure, il les favorise. Puisqu'elle n'a pas voulu accepter les conditions inespérées qu'on lui offrait, il ne reste qu'à l'éconduire, ou mieux, faire en sorte qu'elle s'éconduise elle-même.

Comment elle répond à ce vœu en franchissant, le 18 juillet, vers 10 heures du soir la porte Chapelle, pour gagner un carrosse attelé de six chevaux qui la conduit au village de Sains, dans l'actuel arrondissement de Vervins, quartier général des conjurés, Guynemer le raconte en détail d'après l'information faite par M. de Nesmond, maître des requêtes en juillet 1631. Je me contenterai de quelques remarques.

D'abord Marie de Médicis ne peut entrer à La Capelle, comme elle en a formé le dessein. Elle pensait que le jeune De Vardes et sa femme, la comtesse de Moret, lui livreraient la place, et qu'elle y appellerait les Espagnols. Mais Richelieu et Louis XIII l'ont prévenue. Ils ont envoyé à La Capelle le vrai gouverneur, le vieux marquis de Vardes, qui en a chassé son fils, sa belle-fille et tous les suspects, et fait lever les ponts.

Autre remarque : Besançon a bien été un des organisateurs de la fuite, mais sûrement pas avec l'intention précise de se venger de d'Estrées, qui n'a plus, depuis le 12 juin, de responsabilité officielle ; simplement comme ennemi du régime qui l'a condamné, et gentilhomme de Monsieur. La surveillance du maréchal n'a nullement été trompée, mais sans doute a-t-il contribué à tenir Richelieu au courant de tout. Dès le 21 juillet, ayant quitté Compiègne pour Laon, il lui donne encore des renseignements : « Le carrosse qui attendait la reine-mère auprès de Rouy était à Besançon, et sa femme était, dès dimanche, attendant son passage en la maison d'un de ses oncles appelé Maupas ».

Tout semble s'être passé comme le prévoyait son beau-père dès le 28 avril. « Quant à la reine-mère, écrivait en effet Béthune, je vois que non seulement on la laissera là, mais que même on est pour lui ôter les gens de pied, et, en ce cas, il n'y aurait plus de raison de vous tenir là, si ce n'était que, pour être clairvoyant, l'on voulût que vous fussiez observateur des desseins et des actions ». Et de son côté Saint-Simon, bien informé peut-être par son père, consigne dans sa notice du duché d'Estrées, cette appréciation relative à François-Annibal (1) : « Le cardinal de Richelieu s'en servit pour garder à Compiègne la reine-mère, comme d'un homme sûr, quoiqu'il eût été fort attaché à cette reine... et il n'y fut pas trompé pour la bien garder et être averti de tout, et pour la laisser échapper quand il crut à propos de s'en délivrer pour toujours par cette voie ». Et certes on ne peut douter que Richelieu n'ait été satisfait du dénouement. « La sortie de la reine-mère, avouera-t-il dans son *Testament Politique*, fut comme une purgation salutaire ».

Si donc quelqu'un a été dupe en cette affaire, ce n'est assurément ni d'Estrées ni le cardinal, mais Marie de Médicis elle-même. Sa fuite en pays ennemi achève de précipiter de son front la couronne. Désormais errante au vent de l'exil, elle ira des Pays-Bas en Hollande, de Hollande en Angleterre, d'Angleterre en Allemagne, pour enfin mourir très obscurément à Cologne en 1642 (2).

Elle partie, Annibal connaît une période de faveur.

---

(1) Saint-Simon : **Écrits inédits**, publiés par Faugère. Hachette. Tome VI. 1883.

(2) Le Vassor : **Histoire générale de l'Europe sous le règne de Louis XIII**. Tome IV. Amsterdam, 1757.

Quand le 5 septembre 1631 (1), Richelieu, créé duc et pair, va prendre séance au parlement, il est de ceux qui l'accompagnent avec le prince de Condé, les ducs de Montmorency, de Chevreuse, de Montbazon, de Retz, de Créqui, et les maréchaux de Vitry et d'Effiat.

C'est encore à ce moment, selon toute vraisemblance, que le cardinal, entreprenant de composer ou faire composer sous sa direction ses propres *Mémoires*, lui demande les siens sur la régence de Marie de Médicis. Annibal les lui fournit, les ayant écrits, dit-on, en cinq ou six jours. J'ai grandement utilisé ce document qui, s'il ne brille pas par la légèreté et l'aisance du style, n'en apporte pas moins une utile contribution et à la biographie du maréchal et à l'histoire générale.

Il se termine, dans le manuscrit original par l'entrée de l'évêque de Luçon au conseil de la régente, et l'auteur en profite pour tracer du futur cardinal un éloge dithyrambique, le présentant « comme un homme si singulier et si rare qu'il semble qu'en l'état présent des affaires de France ce ministre avait plutôt été donné du ciel que choisi par les hommes ». Plus tard, en 1669, publiant ou laissant publier son ouvrage, il baissera quelque peu le ton, se contentant de montrer dans son ancien protecteur « un homme rare, d'un mérite extraordinaire, et qui donna bientôt de la jalousie au maréchal d'Ancre ».

Toujours est-il qu'après la fuite de la reine-mère, il est fort avancé dans les bonnes grâces de l'Eminence, qui s'exprime devant lui en toute liberté. Retz, parlant de sa *Conjuration de Fiesque*, qu'il composait très jeune en 1631 ou 32, écrira dans ses *Mémoires* : « Ayant échappé en ce temps-là des mains de Lauzières à qui je l'avais confiée seulement pour la lire, et ayant été portée à M. le cardinal de Richelieu par Boisrobert, il dit tout haut, en présence du maréchal d'Estrées et de Senneterre : « Voilà un dangereux esprit ». Mais cette relative familiarité n'empêche pas — nous le verrons — d'Estrées d'éprouver à l'égard de son redoutable ami une instinctive terreur. Peut-être songe-t-il à certains personnages qu'il a côtoyés, et qu'il chercherait maintenant en vain dans une cour qu'ils ont dû quitter comme Bassompierre pour la Bastille, ou comme Marillac pour l'échafaud.

Au début d'août 1632, Richelieu l'envoie commander l'armée d'Allemagne où vient de mourir le 27 juillet, le maréchal d'Effiat. Celui-ci avait mission de rétablir dans ses états notre allié Philippe-Christophe électeur de Trêves et évêque de Spire, dépossédé par les Impériaux et les Espagnols. Il avait entrepris d'assiéger Trêves. D'Estrées en arrivant, le 8 août, trouve que depuis déjà deux jours les maréchaux de camp, le vicomte d'Arpajon et le comte de la Suze, ont commencé le siège. Après quelque hésitation, et sur l'avis du roi, il le continue. A deux reprises il repousse victorieusement les secours envoyés

---

(1) Le Vassor. Tome IV. Amsterdam, 1757.

par l'ennemi, et finalement s'empare de la place (1) : beau succès dont il obscurcit quelque peu l'éclat par deux fâcheuses actions.

D'abord quand l'évêque électeur se prépare à rentrer dans sa ville, il ne trouve plus un lit, plus un meuble dans son palais. Obéissant vraisemblablement à un instinct héréditaire, le maréchal les a tous déménagés comme son père avait fait à ceux de Gabrielle. Sur l'ordre de Louis XIII, il doit restituer, mais cette cupidité ne lui fait pas honneur (2).

Ensuite, quand, le 25 février, Richelieu fait arrêter le chancelier de Châteauneuf, et le fait enfermer au château d'Angoulême, d'Estrées, très intimement lié avec cet important personnage, perd tout à coup la tête. Obsédé par le souvenir de Marillac, il est pris d'une terrible épouvante, et comme le même courrier qui lui apporte la nouvelle remet aussi quelques lettres à deux de ses subordonnés : La Saludie et Buffi-Lamet, il s'imagine qu'elles contiennent l'ordre de l'arrêter. Il quitte alors Trêves à toute vitesse, le 15 mars, et sortant des terres et de la domination du roi, se réfugie à Vaudrevanges sous prétexte de prendre les eaux. Le 19, remis de son émotion, il envoie un gentilhomme avouer la vérité au roi qui lui intime l'ordre de rentrer à Trêves. Richelieu lui pardonne et écrit même de sa main (3) : « Je vous assure qu'on ne s'est jamais imaginé que vous fussiez embarrassé dans les affaires de M. de Châteauneuf ».

Rappelé quelque temps après à la cour, Annibal y trouve bon accueil. On ne veut se souvenir que de sa victoire, et on l'en récompense, le 14 mai 1633, en le nommant chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, distinction qu'il ambitionnait depuis longtemps. On ne voit pas cependant qu'on lui rende un grand commandement. En mars 1635, il est chargé, avec le maréchal de Saint-Luc, d'aller recevoir Grotius, ambassadeur de la Couronne de Suède. Le 17 septembre on l'envoie remplir, dans la région de Chauny, une mission d'instruction et d'information : « Les habitants de Chauny, écrit Richelieu au roi, étant en quelque alarme et appréhension que l'armée des Espagnols, qui n'est pas fort éloignée d'eux, n'entreprenne sur leur ville, dans laquelle il n'y a pas de garnison, m'a fait résoudre de prier M. le maréchal d'Estrées d'y aller faire un tour, pour rassurer ces gens et voir ce qu'il faut faire pour la sûreté de cette ville et autres lieux circonvoisins. Il vient de partir en poste ».

Mais, en somme, ces années 1633, 34 et 35, sont, pour cet homme d'action, assez vides d'action.

---

(1) La Bibliothèque Nationale possède deux plaquettes relatives au siège de Trêves et datées : Paris, 1632 : **La défaite des troupes allemandes et espagnoles — La sommation, le siège et la prise de Ville de Trêves.**

(2) Le Vassor. Édition d'Amsterdam, 1757. Tome IV, page 104.

(3) **Catalogue Charavay**, 1873. Cité par Hanotaux et La Force : **Histoire de Richelieu**, tome III.

Rendu, ou à peu près, à la vie privée, il en profite pour se remarier, à 61 ans, en avril 1634, après six ans de veuvage, avec Anne Habert de Montmort, veuve de Charles de Thémines, fils du maréchal de ce nom, et seigneur de Lauzières. Elle est fille de Jean Habert, seigneur de Montmort, trésorier des guerres et sœur de ce Louis Habert de Montmort, maître des requêtes, membre de l'académie française, que connaîtra l'hôtel de Rambouillet, et qui se rendra célèbre par son goût des sciences et une spirituelle épigramme latine sur *la Pucelle* de Chapelain.

Quant à la nouvelle maréchale d'Estrées : « c'était et c'est encore, écrit Tallemant (1), une petite femme sèche et qui a le nez fort grand, mais extrêmement propre ». Elle était en sa jeunesse toute faite comme une poupée. « Ne croyez-vous pas, fait-il dire à d'Aumont qui en était amoureux, qu'on la pend tous les soirs toute habillée par le nez à un clou à crochet, dans une armoire ».

Telle qu'elle est, elle exerce sur son mari, pendant vingt-sept ans, un empire absolu qui surprend les contemporains. D'après Amelot de la Houssaye, elle est seule capable de modérer ses emportements. « Il n'osait jurer devant elle, ajoute-t-il (2), et lorsqu'elle le reprenait de quelque chose, il l'écoutait avec la docilité d'un enfant. Un jour de Pâques, s'étant mis à jouer au sortir de table, elle vint dans sa chambre, et lui dit : « Quoi, Monsieur, aujourd'hui vous n'allez pas au sermon et à vêpres, vous qui êtes marguillier d'honneur de la paroisse. Allez-y, je vous en prie. Donnez au moins ce bon exemple au public ». Il se leva sur le champ, monta en carrosse, et alla au sermon. Elle donnera au maréchal un fils Louis, et une fille Christine, dont j'aurai à retracer les brèves destinées, le premier né le 1er décembre 1635 et baptisé le 8 juin 1638, la seconde née vraisemblablement en 1637.

La précédente anecdote montre déjà qu'il profite de ses relatifs loisirs pour se livrer à l'une de ses passions favorites : le jeu. Une autre histoire qui se place vraisemblablement entre 1634 et 36, est racontée par Tallemant (3) : « M. de Chartres, dit-il, avait gagné une tapisserie de prix au maréchal d'Estrées, et, étant obligé de partir, il donna ordre à son homme d'affaires de la demander. Cet homme y fut ; le maréchal dit : « Oui, oui déà, mais ma femme couche dans cette chambre là : bientôt elle changera de meuble ; alors je livrerai la tapisserie, car je ne veux pas qu'elle le sache ». Une autre fois il lui dit : « M. un tel est logé céans. Cette tapisserie, par malheur n'a pu être détendue, car il a fallu en hâte lui laisser cet appartement. Je vous prie : donnez-vous un peu de patience ». Toutes les fois que cet homme y allait, le maréchal trouvait de nouvelles

---

(1) Tallemant : **Historiettes**. Édition Mongrédien, I, page 265.

(2) Amelot de la Houssaye : **Mémoires**. Édition d'Amsterdam, 1737, III, page 282.

(3) Tallemant. Édition Mongrédien, II, page 278.

échappatoires. Enfin, las d'y aller, cet homme d'affaires écrivit à son maître : « Je crois que nous n'aurons point la tapisserie, mais nous y gagnerons avec le temps, car j'ai appris un millier d'échappatoires que je ne savais pas encore, et dont vous ne vous seriez jamais avisé ».

En 1636 Annibal a 63 ans, un âge où beaucoup songent à la retraite. Il a déjà parcouru une longue carrière d'intrigues, de campagnes militaires, de missions diplomatiques, mais il reste étonnament vert, et sans doute l'inaction pèse-t-elle à son esprit impatient. Une fois de plus Richelieu va l'en tirer pour le renvoyer à Rome en ambassade extraordinaire.

3. *La seconde ambassade de Rome (1636-1642).*

a) L'arrivée à Rome et les instructions. Les trois premières années.

Il est sans doute peu d'hommes en 1636 aussi antipathiques au pape Urbain VIII que le maréchal d'Estrées. C'est lui — il ne l'oublie pas — qui, dix années plus tôt, balayait brutalement de la Valteline, en même temps que ses garnisons désemparées, ses rêves inavoués d'extension territoriale et de grandeur temporelle. On n'oublie pas davantage, au Vatican, la gaillarde manière qui fut celle du représentant de la France au conclave de 1621, et sans doute y prie-t-on Dieu de ne pas permettre le renouvellement d'une telle expérience.

Mais les mêmes raisons qui rendent à Rome indésirable la présence de l'ancien marquis de Cœuvres, portent Richelieu à l'y envoyer. Il est mécontent d'Urbain VIII systématiquement hostile, et plus encore du cardinal Barberin, son neveu, qui a la direction générale des affaires. Le comte de Noailles, et son propre frère, le cardinal de Lyon, qui ont charge de nos intérêts, lui paraissent marquer quelque faiblesse. Une lettre à Chavigny du 15 octobre 1635 nous révèle ses intentions (1) :

« Ayant vu, écrit-il, par les dépêches reçues d'Italie, que les Espagnols font tout ce qu'ils peuvent pour engager le pape à se porter en leur faveur contre M. le duc de Parme... nous estimons que, pour détourner cet orage, il serait important que le roi envoyât à Rome quelque personne de condition en qualité d'ambassadeur extraordinaire, qui fût de son naturel agissant plus violemment que M. de Noailles et que M. le cardinal de Lyon. Nous pensons que le roi ne pourrait, en cette occasion, jeter les yeux sur aucun qui s'acquittât mieux de cet emploi que M. le maréchal d'Estrées, tant pour sa capacité que pour la connaissance qu'il a de la façon avec laquelle il faut agir dans une cour où il a séjourné longtemps ».

Et un peu plus loin :

---

(1) **Correspondance de Richelieu** publiée par Avenel, V, p. 307.

« Per dirgli il vero, il cardinal Antonio desidera questa ambassiata, et nous la jugeons du tout nécessaire, tant pour l'affaire du duc de Parme, qui mérite bien qu'on l'assiste extraordinairement, que pour tenir le pape en l'état qu'il doit être, soit que les affaires aillent à la paix ou à la guerre, comme aussi pour faire dans le temps d'un conclave ce que le roi peut désirer, ce qui ne peut être fait à Rome par douceur comme par une action qui approche un peu de la violence ».

Bien entendu, le ministre n'a pas l'illusion que le pape acceptera de gaîté de cœur un tel envoyé. Tous deux lutteront d'obstination pendant plus d'une année, l'un pour la refuser, l'autre pour l'imposer, et cette lutte tient une place considérable dans la correspondance diplomatique.

Dès le 23 octobre 1635, Bouthillier écrit au comte de Noailles que le roi a fait choix du maréchal pour nouvel ambassadeur, mais, ajoute-t-il, « il ne faut pas dire encore que ce sera lui ». Dès le 6 décembre, de Noailles écrit à son frère, évêque de Saint-Flour : « Le cardinal Bichi m'est venu trouver de la part du pape, pour me faire entendre que S.S. n'a nullement agréable que le maréchal d'Estrées vienne ici ambassadeur ». Et le cardinal de Lyon, alors à Rome en mission extraordinaire, fait savoir à Richelieu : « Le cardinal Antoine m'a fait avertir que le pape ne recevait point le maréchal d'Estrées. Il a ordonné aux nonces d'empêcher qu'il ne parte, mais, s'il est parti de le laisser venir comme extraordinaire ». Aussi devait-on se hâter de le faire partir. « Quand il sera ici, ajoutait le frère du ministre, Dieu y pourvoiera ».

Le conseil est suivi, et quand, vers le 25 janvier 1636, les nonces se présentent au roi, celui-ci doit leur dire, suivant les instructions du cardinal : « que l'instance qu'ils lui font de ne pas envoyer le cardinal d'Estrées ambassadeur extraordinaire à Rome, est hors de saison, puisqu'il est parti il y a dix jours, et que, pour rien au monde, il ne voudrait faire une chose qui serait si fort contre sa dignité et sa réputation, mais qu'il ne leur veut pas celer que, quand même ils auraient fait cette même instance avant que ledit maréchal eût commencé son voyage, que pour cela il ne l'eut pas rompu, S.S. n'ayant aucune raison essentielle de désirer qu'il ne le fit pas, puisque la principale commission que le roi lui a donnée est de servir le siège apostolique, S.S., messieurs ses neveux, et toute leur maison... que le roi sait que c'est une fantaisie particulière de M. le cardinal Barberin, qui lui témoigne le peu d'affection qu'il a pour sa personne et pour la France...

» S'ils disent à S.M. que le pape se plaint particulièrement de ce que ledit maréchal a porté les armes contre S.S. dans la Valteline, le roi aura agréable de leur dire qu'il est bien fâché que les conjonctures de ce temps-là aient été telles qu'elles aient causé du déplaisir à S.S., mais qu'il ne faut pas en accuser ledit sieur maréchal, qui ne pouvait pas moins faire que d'obéir à ce qui lui était commandé, et de procurer tout ce qui lui était possible pour le service du roi...

» qu'en un mot si le pape ne recevait pas le maréchal d'Estrées, et qu'il ne le traitât pas comme les ambassadeurs doivent être traités, que cela l'obligerait à des ressentiments qu'il veut éviter autant qu'il pourra ».

Bien qu'on se fût hâté de faire partir le maréchal, il n'arrive à Rome qu'à la fin de mars. Le pape semble être demeuré longtemps avant de le recevoir. Il s'y résigne enfin, sur l'invitation pressante du cardinal de Lyon, et surtout après que, le 18 mai, Richelieu a déclaré au nonce que « si S.S. faisait difficulté d'admettre le maréchal à lui parler sur toutes sortes d'affaires, S.M. ferait même refus au nonce (1) ». Urbain VIII n'en déclare pas moins, paraît-il, que « jamais le maréchal n'aurait de contentement en son ambassade ». Il le reçoit d'abord assez mal, et, comme nous l'apprend une note de Mazarin, datée du 8 septembre 1636, tout en l'admettant, il demande son rappel.

Mais Richelieu ne cède pas : « Ce serait témoigner une grande légèreté que de le rappeler maintenant, écrit-il, le 7 octobre à Mazarin, alors vice-légat d'Avignon et qui semblait insinuer ce conseil... Nos amis et nos ennemis ne croiraient pas que nous pussions résister à quelque forte résolution qu'on peut prendre contre nos desseins... M. le maréchal d'Estrées se gouvernera avec tant de modestie que le pape et MM. ses neveux auront sujet de s'en louer, m'assurant bien qu'ils ne voudraient pas prétendre avoir occasion de s'en plaindre quand il soutiendra fortement les intérêts de la France ».

Dès octobre 1636 le pape semble avoir pris son parti et trouve même, dit-on, quelque plaisir dans les conversations du nouvel ambassadeur. Mais il n'en serait pas de même de son neveu, le cardinal Barberini, encore plus que lui soumis à l'Espagne, et farouche ennemi de la France. Il faut donc convenir qu'Annibal, envoyé, dit une relation, « pour relever l'honneur et le crédit de la couronne », et qui, dès le mois d'août 1636, demeure, à Rome, son seul représentant, y arrive sous d'assez mauvais auspices, dans une atmosphère d'orage et de bataille.

C'est qu'en effet, là comme ailleurs en Europe, se poursuit, entre les maisons de France et d'Autriche, la grande lutte, depuis longtemps menée en sourdine et par voie d'intermédiaires, mais où, depuis un an, Richelieu vient d'ouvertement engager le roi. Seize cent trente-six est l'année de l'extrême péril, puisqu'il voit la prise de Corbie, mais aussi de l'héroïque résistance, et du redressement qui déjà présage la victoire, car, en retardant autant qu'il a pu, son intervention, l'habile ministre l'a rendue plus décisive. A Rome, où l'Espagne dispose du pape et de la majorité des cardinaux, la situation de notre représentant est nécessairement difficile. Si elle n'est résignée, — et l'on se plaignait de trouver telle celle du comte de Noailles —

---

(1) Ministère des Affaires étrangères. Rome. Tome 57, folio 146. Cité par Avenel.

elle ne peut être que combattive — et l'on se plaindra que doive être telle celle d'Annibal au cours des cinq années qu'il demeurera en fonction.

Ses instructions lui assignent d'ailleurs un programme chargé.

Il doit empêcher le pape, en démêlé avec notre allié, le duc de Parme, pour des questions d'intérêt, de prendre contre lui les mesures rigoureuses auxquelles il incline et où l'Espagne le veut entraîner. Par contre, il doit le disposer à porter au cardinalat le Père Joseph, à accorder à Mazarin, d'ores et déjà gagné par Richelieu, une nouvelle nonciature en France, puis, à la mort du Père Joseph, la dignité même de cardinal, enfin à se réconcilier avec la république de Venise dont le sépare, entre autres raisons, une futile affaire d'amour propre.

D'innombrables questions particulières servent encore à l'occuper : celle, par exemple, de l'ordre de Saint-Antoine, celle de l'ordre de Citeaux, et la protection des affaires de France par le cardinal Antonio Barberini.

Enfin deux éventualités importantes qu'on a l'illusion de croire plus rapprochées qu'elles ne sont, s'imposent à son attention : les négociations pour la paix prématurément amorcées par le Saint-Siège et qui n'aboutiront qu'en 1648 et 1659, et la succession du pape, dont la santé chancelante fait présager l'ouverture dès 1637, mais qui déjouera les prévisions en vivant jusqu'en 1644.

Entrons dans quelque détail.

Le duc de Parme est, en 1636, en mauvais termes avec les Espagnols qui tiennent à leur merci à peu près toutes les petites principautés d'Italie. Harcelé par leurs troupes, mal soutenu par la France et Venise, il est obligé, en février 1637, de souscrire à une capitulation qui lui fait perdre son indépendance et aliéner quelques possessions qu'il avait encore dans le royaume de Naples.

Ses sympathies françaises qui semblent réelles bien que Richelieu en ait douté, jointes à des litiges d'ordre financier et territorial, l'opposent au pape et à son gouvernement des Barberins, et lui valent même, dès octobre 1636, de la part de Rome, des poursuites et un monitoire dont d'Estrées et Mazarin doivent marquer leur mécontentement. La querelle, mal apaisée, couvera pendant toute la durée de l'ambassade du maréchal, pour aboutir, comme on le verra, à des hostilités déclarées.

La promotion du Père Joseph au cardinalat ne suscite pas moins de difficultés. Le pape ne veut pas entendre parler de conférer cette dignité à un capucin, mais Richelieu s'obstine, comme en témoigne cette lettre qu'il fait écrire au maréchal par le roi, le 12 mars 1637 : (1) « Apprenant que le pape fait

---

(1) Bibliothèque Nationale : manuscrit 4071.

toujours difficulté sur la nomination que je lui ai faite de la personne du Père Joseph, capucin, à cause de son ordre, je persiste dans la volonté que j'ai eue de le faire cardinal... C'est à moi à lui nommer les personnes et non pas à lui, qui doit accepter lorsque leurs mœurs sont approuvées de tout le monde... Sinon vous vous opposerez à la promotion. S'il continue, vous vous retirerez, allant à quelque ville de la frontière de l'état ecclésiastique attendre mes commandements ». Urbain VIII aurait sans doute fini par céder, si la mort de l'éminence grise, le 18 décembre 1638, n'avait mis fin aux démarches. Mais celles-ci doivent se renouveler, aussi pressantes, en faveur de Mazarin.

D'Estrées doit encore s'efforcer, avec nos successifs ambassadeurs à Venise : de la Thuillerie et Du Houssay, de réconcilier le pape avec cette république. Un absurde conflit d'amour propre s'est élevé entre deux états que Richelieu voudrait voir unis parce que, demeurés relativement indépendants, ils pourraient, dans la péninsule, contrebalancer tant soit peu l'influence des Espagnols. Il s'agit d'une inscription placée au Vatican dans la salle dite Reggia, au bas d'un tableau, et qui évoquait je ne sais quel service rendu à la papauté par la cité des doges. Or le pape l'a fait effacer et remplacer par une autre moins agréable aux Vénitiens. Avec une égale obstination ceux-ci en réclament le rétablissement, celui-là le refuse, et, comme l'ambassadeur français essaie d'amener les deux parties à accepter l'arbitrage du roi, elles s'y dérobent également. Et ce sont, pendant des mois, de la part de nos représentants, lettres, démarches, propositions à l'infini — le tout en pure perte ! Enfin, en février 1639, le pape fait effacer l'inscription dont s'offense Venise, à la demande du cardinal vénitien Cornaro. « Les Vénitiens, écrit, dès le 22 janvier, notre ambassadeur Du Houssay, veulent au moins complaire à la maison d'Autriche en ne nous mêlant pas à l'accommodement ».

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les questions particulières dont le maréchal se doit occuper. Les recommandations de personnes pleuvent sur lui de tous côtés. Chavigry, Richelieu lui-même, ne se font point faute de lui en envoyer. Un peu plus importantes sont les difficultés que soulèvent la protection des affaires de France, l'ordre de Saint-Antoine et celui de Cîteaux.

Chaque nation ayant l'habitude d'élire un membre du sacré collège qu'elle rétribue pour y défendre ses intérêts, Richelieu, sur le conseil de son ambassadeur, a cru bien faire en portant sa préférence sur le cardinal Antoine, un des neveux du pape, personnage richissime, considéré, à tort ou à raison, comme moins « espagnol » que son frère, le cardinal Barberin. « Le roi, écrit le ministre à d'Estrées, le 8 avril 1637, vous envoie le brevet de protecteur pour le lui donner ». Mais le choix se révèle malheureux. Comblé et même accablé des bienfaits de la France, que Mazarin après Richelieu continuera de lui prodiguer, Antoine ne manquera pas une occasion de décevoir,

sans arriver à les lasser, les espérances placées sur lui.

En attendant, le pape, pour complaire aux Espagnols, s'oppose à ce qu'il s'acquitte effectivement de ses nouvelles fonctions ; d'où retardement infini des bulles sollicitées pour les ecclésiastiques français. « Que S.S., écrit Richelieu le 29 octobre 1638, les propose en consistoire jusqu'à ce qu'elle trouve bon que le cardinal Antoine le fasse comme protecteur ! ».

D'autres mécontentements naissent pour la France, de l'abbaye de Saint-Antoine le Viennois. Celle-ci est située en Dauphiné, et de fondation française, mais elle a une filiale à Rome même : le roi et le pape s'en disputent la direction. Or, à la mort de l'abbé messire de Gramont, survenue en novembre 1634, un religieux de l'ordre — car le groupe des différentes maisons forme un ordre — âgé seulement de 24 ans, et déjà, rien que de ce fait, inéligible — le frère Marchier, a eu recours à des moyens illicites pour se faire nommer général. Son élection est nulle, et les autres religieux se sont pourvus contre lui. « Marchier, ajoute d'Estrées, dans un mémoire qu'il présente au pape en 1637 et qu'il publie (1), s'est jeté dans les bras des ennemis du roi qui l'appuient en cour de Rome. Il a violé les droits de la couronne ; il ne doit pas recevoir à Rome les grâces dues aux gens de bien ». En décembre, sur les instances de l'ambassadeur, Urbain VIII finira par casser l'élection, mais il prétendra donner lui-même à l'ordre un général, prétention que la France rejette, et ce seront encore, sur cette question, dont je ne sais trop comme elle se termine, des flots de bavardages et d'écritures.

Il ne s'en déverse guère moins sur l'ordre de Cîteaux. Ses religieux ont eu, en 1637, l'idée de nommer général Richelieu lui-même, mais Rome fait difficulté de lui envoyer les bulles nécessaires. « Je vous rends grâce, écrit le 8 avril 1637 à l'ambassadeur le cardinal ministre, du soin que vous avez eu de l'affaire de Cîteaux, et vous conjure de continuer... Le pape saura que je ne prends pas les bénéfices, mais bien pour les tirer de leur ruine, et les mettre en bon état d'une bonne réforme ».

Encore plus dignes d'attention doivent paraître au maréchal les négociations pour la paix, et surtout la succession pontificale.

Bien que la paix soit lointaine, le pape s'en inquiète. Mû par l'Espagne, il voudrait qu'elle se traitât à Rome, ce qui lui laisserait le rôle d'arbitre, et uniquement entre la France et l'Espagne, ce qui détacherait tout de suite de nous nos alliés protestants. Mais, dès le 8 octobre 1636, Richelieu a donné là-dessus à d'Estrées les plus fermes instructions. « On veut buter, lui dit-il, à une paix universelle, et non particulière ; on ne veut pas traiter à Rome, vu que les alliés du roi n'y

---

(1) **Mémoire sur les affaires de l'ordre de Saint Antoine**, une brochure de 12 pages, in-4°. Bibliothèque Nat. : n° 4° Ld^{146}

traiteraient pas ». Il revient sur cette idée « que cette négociation est plutôt une embûche ». L'ambassadeur remontrera au pape le défaut de la méthode qu'il emploie. « Qu'ils connaissent du moins, écrit encore le ministre le 8 avril 1637, qu'en parlant de la paix, ils ne la feront jamais ».

Ce n'est pas en servir la cause que de rappeler Mazarin, comme vient de faire Urbain VIII, de la nonciature de Paris à la légation d'Avignon. Puis, Cologne ayant été choisi pour lieu de rencontre des diplomates, Richelieu ordonne, le 16 juillet 1638, « de faire grand bruit sur les longueurs d'Espagne touchant les sauf-conduits pour les députés de M^ss^ les Etats (entendons de Hollande), témoignage qu'ils ne se portent pas à la paix générale ». Jusqu'à sa mort, les difficultés apportées par la maison d'Autriche à la délivrance des passeports seront un argument pour la politique française, peu désireuse, elle aussi, de précipiter les négociations.

Plus rapprochée que la paix semble l'ouverture de la succession du pape, et on la croit même arrivée en mai 1637. Or c'est en vue surtout de cet événement que Richelieu a renvoyé à Rome Annibal, dont le succès, en 1621, avait fait impression sur son esprit. « Je ne vous mande rien, lui écrit-il le 9 mai, sur la maladie du pape que je viens d'apprendre, parce que je ne doute point que, s'il plaisait à Dieu en disposer, vous ne fassiez l'impossible pour faire que son successeur ait les intentions telles qu'on les peut désirer ». Dans la même lettre il l'avertit qu'il s'est fait lui-même le trésorier de toutes les pensions étrangères. « Je vous prie, ajoute-t-il, d'agir, avec votre discrétion et chaleur naturelle, pour tâcher de gagner le plus de cardinaux que vous pourrez. Vous pouvez donner de nouvelles pensions jusques à la somme de 60.000 livres ». Le lendemain, 10 mai, nouvelles instructions : « Si le cardinal Barberin embrassait les intérêts de l'Espagne, le maréchal devait réunir tout ce qu'il pouvait pour s'opposer au dessein des Espagnols... Le sujet que S. M. désirerait le plus pour pape est M. le cardinal de Bagne (entendez Bagni)... S'il n'est pas possible de le faire élire, on remet audit maréchall de se porter au sujet qu'il estimera plus à propos ». On lui recommande de consulter le sieur Mazarin, et les cardinaux Antoine, Bagni et Bichi. Il a tout pouvoir pour exclure, au nom du roi, qui il jugera bon, et semer l'argent là où il a chance de fructifier, par exemple s'assurer, par 2.000 écus de pension, du cardinal Spada. On lui envoie une lettre de crédit de 100.000 livres, « dont il ne se servira qu'en cas de besoin ».

Pendant tout le mois de mai et une partie du mois de juin, l'alerte continue. Le 22 mai (1) Richelieu écrit : « On prévoit la mort du pape. Le roi persiste dans ses intentions sur le cardinal Bagni... Lachetti est le meilleur après lui ». D'Estrées s'évertue à supputer, dans divers mémoires, les chances plus ou moins grandes que peut avoir chaque membre du sacré

(1) Avenel dit : 1638 ; c'est évidemment de 1637 qu'il s'agit.

collège. En cas de vacance de la papauté, d'Harcourt doit lui envoyer 300 hommes, et le chevalier de la Vallette venir lui prêter son aide, car il pense vraisemblablement à un coup de force. Il est vrai qu'on prête mêmes intentions aux Espagnols. Ce ne sont que bruits d'armes dans toute l'Italie. Par très petits groupes, quatre par quatre, pour ne pas éveiller les soupçons, des soldats français, venus comme en pèlerinage de la région de Venise, et envoyés par la Valette, vont cheminant à toutes fins utiles vers l'ambassade de France à Rome. Enfin une flotte française arrive à Civita-Vecchia « pour maintenir la liberté du collège », explique La Thuilerie. Le 20 juin, on croit le pape à toute extrémité, mais, le 27, il entre en convalescence, et rend ainsi vaines les savantes préparations de d'Estrées, forçant à se remettre au fourreau les épées et les ambitions.

L'autorité, l'éclat, et même le fracas quelque peu menaçant avec lesquels l'ambassadeur remplit son rôle, obtiennent longtemps l'approbation du gouvernement français.

Chavigny lui écrit, le 7 septembre 1637, sur le ton de l'intimité : « S. M. et le cardinal ont une entière confiance en vous... Nous gouvernons tous les jours le bon M. de Senneterre. Il est tous les jours à souper et à dîner chez M. de Bullion. Nous parlons souvent de vous, et, quoique nous croyons que vous êtes nécessaire au service du roi à Rome, nous ne laissons pas de souhaiter votre conversation ». — Le 8 septembre, même note sous la plume du Père Joseph : « M. le cardinal a grande satisfaction de M. le maréchal. En peu de temps il a changé la face des affaires en mieux, et n'a pas manqué de prendre son temps pour regagner le pape et M. le cardinal Barberin ».

Cette satisfaction persiste en 1638. Même ton familier de la part de Chavigny : « J'ai pris cette occasion, écrit-il le 9 octobre, pour assurer le cardinal de votre fidélité. Il m'a témoigné qu'il le croyait, et je vous proteste qu'il vous en a donné une très grande preuve en ce rencontre ». On aimerait savoir de quel « rencontre » il s'agit. Et Chavigny ajoute « Vous ferez un très grand plaisir au roi de lui envoyer des cordes de luth bien choisies par le retour du courrier ». Plus tard on lui demande encore de pourvoir au transport de 50 à 60 statues destinées à orner le château de Richelieu. A la fin de l'année, le cardinal Bichi, avec qui le cardinal craignait qu'il ne s'entendit pas, vient en France et lui rend hommage.

Tout le monde est donc alors content de lui, même le pape, même les Barberins qui, mal assurés pendant la maladie de leur oncle, ont cru trouver en lui un soutien. C'est le moment de le suivre, autant que le permettent les textes, dans son intérieur.

b) La vie à Rome.

On aimerait avoir plus de renseignements sur sa façon de vivre, son train de maison qui, sans égaler celui de ses successeurs et surtout de ses fils, semble avoir été assez fastueux, son entourage, ses relations, ses occupations, ses distractions. Je n'ai même pas trouvé d'indication sur le palais qu'il occupe. Est-ce encore, comme en 1621, celui qu'on appelait *Capo di Ferro*. Il faut du moins qu'il ait été assez spacieux pour se transformer parfois en caserne, et abriter un nombre respectable d'hommes d'armes. Le maréchal loue en outre une villa, ou comme on dit « une vigne », dans les environs de Rome, à Frescati, puisque nous l'y voyons passer l'automne de 1639.

Il a avec lui sa femme, Anne Habert. Celle-ci est venue le rejoindre dès la fin de décembre 1636, avec les deux filles, Marie et Catherine, qu'elle a du seigneur de Thémines ; et M. de Sabran, notre résident à Gênes, s'est occupé de lui faciliter le voyage. Une des filles, Marie, mourra à Rome en octobre ou novembre 1640, mais est-il vrai, comme l'affirme Amelot de la Houssaye, qu'elle ait été séduite par le cardinal Antoine, « moyennant une promesse de mariage, puis empoisonnée au commencement de sa grossesse ? ». Je ne trouve du moins aucun écho à cette scandaleuse histoire. De Bracque, secrétaire d'ambassade à Venise, parle seulement, dans une lettre du 10 novembre 1640, de « la perte très funeste de Mlle de Thémines ».

Dès novembre 1637, la maréchalle elle-même avait accouché heureusement, je pense d'une fille, cette Christine si délicate que son père mariera plus tard au comte de Lillebonne, et qui mourra en pleine jeunesse. En septembre 1640, Anne Habert échappera mirucaleusement à un accident. Du Houssay écrit en effet le 8 : « Je loue Dieu de tout mon cœur que Mme la maréchalle ait été préservée et garantie du tonnerre qui porta ses sinistres effets sur tout ce qui lui était proche, jusques à sa jupe, excepté contre elle ». On verra plus tard la troisième femme d'Annibal échapper, elle aussi, à un semblable danger.

Rien ne permet de supposer que les trois fils du premier lit aient accompagné leur père en Italie. Sans doute demeurent-ils à Paris sous la direction de gouverneurs variés et de leur grand-père Philippe de Béthune. Par contre, Anne Habert doit avoir avec elle son très jeune fils Louis né le 1er décembre 1635, et qui sera baptisé, sans doute avec sa sœur le 2 juin 1638.

La dépense pour un ambassadeur est grande à Rome, et Annibal attend quelquefois longtemps les appointements qui lui sont alloués. Il écrit le 12 mars 1637, sans doute à un secrétaire d'état : « Outre les affaires de S. M. qui m'ont obligé de dépêcher ledit sieur Bigre (un de ses courriers), la nécessité des miennes domestiques m'y a encore convié, n'ayant pas touché un teston de l'argent du roi depuis que je suis ici, et me trouvant en avance de plus de 50.000 écus. La maréchale d'Estrées m'a encore confirmé ce qu'il vous avait plu, Monsieur,

me mander, de vouloir me faire la faveur de faire augmenter les appointements de cette charge, en considération des grands changes qu'il faut payer au point que, de 14.000 écus je ne puis faire état que de huit ». En 1639, il se plaint encore à Chavigny « de la dureté et rigueur que M. de Bullion me tient » (1). Néanmoins, il semble qu'on mène assez grand train à l'ambassade. On y reçoit beaucoup de monde, et, à l'occasion, on y donne des fêtes. A l'intérieur même, un tripot est installé que dirige Rouvray, l'écuyer du maréchal, et l'on y joue — comme d'ailleurs partout à Rome — sans aucune mesure.

Bien entendu, tous les Français de marque qu'une mission quelconque ou une fantaisie amène dans la cité des papes, ne manquent pas de se présenter. Lors de son arrivée, quand sont encore avec lui et le cardinal de Lyon frère de Richelieu, et le comte de Noailles, Annibal peut y voir le jeune Scarron, âgé de 23 ans, pétillant de verve et d'ardeur, et qu'une cruelle infirmité n'a pas encore cloué pour le reste de ses jours et pour la plus lointaine postérité, sur un fauteuil resté légendaire. Celui-ci a suivi comme « domestique », l'évêque du Mans, Charles de Beaumanoir, qui suivait lui-même le cardinal de Lyon. Il côtoie joyeusement, avec le maréchal d'Estrées, celui de Toiras, et l'abbé de Lavardin, neveu de son évêque, et le chevalier de Souvré, et l'excellent Maynard, l'ancien secrétaire de Marguerite de Valois, l'ami de Malherbe, qu'avait amené le comte de Noailles, « luxurieux luron et bel ivrogne », écrit Emile Magne (2), mais aussi, ne l'oublions pas, un des meilleurs poètes de son temps. Tous, bons vivants, participent, surtout à la table du cardinal de Lyon, à de pantagruéliques festins, qu'arrosent à la fois les plus généreux vins de Bourgogne, et des histoires et des couplets encore plus épicés que la cuisine lyonnaise du frère de Richelieu.

Deux ans après, en 1638, paraît à Rome, âgé de 25 ans, l'abbé de Retz. Ayant déplu au ministre, si on l'en croit, par ses succès en Sorbonne et son attitude, il juge à propos de s'absenter. Il se rend à Florence, à Venise, où il cause quelque scandale, puis, sur la fin de septembre, dans la capitale du monde chrétien. « Monsieur le maréchal d'Estrées, écrit-il (3), y était ambassadeur. Il me fit des leçons sur la manière dont je devais vivre, et ces leçons me persuadèrent ». Le fait est que, pendant trois mois et demi de séjour, il se montre relativement prudent, ce qui n'est guère dans ses habitudes. Il amène avec lui, comme compagnons de voyage, et, à l'occasion comme bailleurs de fonds, trois des fils du financier Pierre Tallemant, et particulièrement le futur auteur des spirituelles *Historiettes* :

---

(1) Lettre à Chavigny, 1er janvier 1639. Bibl. Nat. : manusc. 16056.

(2) Émile Magne : **Scarron et son milieu**. Paris. Mercure de France, 1905, page 62.

(3) **Mémoires du cardinal de Retz**. Genève, 1777. 4 volumes in-16. Tome I, page 22.

FRANCOIS HANNIBAL SEIGNEVR D'ESTRÉES, MARQVIS de Coeuures, pre.er Baron et Seneschal de Boulenois, premier et plus ancien Mareschal de France, Che.er des deux Ordres du Roy, a commandé diuerses fois les armées de sa Ma.te en la Valtoline, l'an 1630 il assista le Duc de Mantoue, et resista valeureusement prés d'un an contre l'armée Imperialle, il eut la Conduite des troupes du Roy qui assiegerent et prirent la ville Electorale de Treues, il a esté employé en diuerses charges, Ambassades et negotiations importantes, mesme de l'Ambassade extraordinaire à Rome sous le Pape Vrbain 8.

François-Annibal I.er, marquis de Cœuvres

portrait gravé en 1639 par Balthazar Montcornet

des Réaux, alors fort jeune, mais dont la curiosité en éveil ne laisse déjà rien perdre de ce qu'il voit et entend.

Le maréchal aime avoir autour de lui des artistes. Il entretient à demeure un peintre, François Sevin, et l'on rencontre encore chez lui le fameux dessinateur et portraitiste Pierre du Moustier. Amateur de musique, organisateur de concerts, il fait accueil à Maugars, célèbre joueur de viole de Richelieu. Celui-ci, d'après Tallemant qui fréquente alors l'ambassade, tient même, devant la maréchale et une de ses filles, des propos assez risqués. Mais un jour, prié par d'Estrées de jouer devant un certain seigneur Horatio, harpiste renommé, il refuse net : d'où colère de l'ambassadeur, et résolution soudaine de faire administrer au récalcitrant une volée de coups de bâton. Il faut que le secrétaire Quillet l'en dissuade, en lui représentant « que le cardinal ne trouvera peut-être pas trop bon qu'on traite ainsi une personne qui a été à lui » — « Le maréchal, dit Tallemant, à cette remontrance, devint aussi froid qu'un marbre » (1).

Les fêtes sont fréquentes à l'ambassade.

Les plus éclatantes ont pour occasion, en 1638, la naissance de Louis XIV. La *Gazette de France* en donne une relation destinée à la société française contemporaine. Emile Magne, dans un livre sur la jeunesse de Tallemant des Réaux, en retrace avec bonheur la physionomie (2). Réjoui d'un événement inattendu qui ruine en France l'espoir des factieux, d'Estrées décide de le célébrer dignement, et même de le faire servir à la propagande de son pays. Aussi, le 21 novembre, se rend-il en carrosse, avec une foule de prélats et grands seigneurs, dans l'église Saint-Louis pompeusement tapissée, pour entendre le Te Deum que chantent des évêques et cardinaux sympathisants. De ses propres deniers, il constitue 38 dots à de pauvres filles d'origine française. Il convie à des banquets les dames romaines, organise, sur les places publiques, des courses et jeux, fait tirer des feux d'artifices, et, pendant trois jours, aux deux ailes de son palais, désaltère la foule romaine du vin clair qui ruisselle de la gueule de deux dauphins de marbre.

Mais surtout, épris, comme beaucoup de ses contemporains, de spectacles dramatiques, il offre aux Romains un opéra italien qui mérite de faire date dans l'histoire du genre : *la Sincerita Trionfante* dont Ottavio Castelli avait composé les paroles, Angelo Cecelini la musique.

« Le poème, écrit Emile Magne, mélangeait l'allégorie à l'histoire. L'amour d'Hercule pour Galatée, altière fille d'un roi celtique, formait le thème principal, sur lequel se greffaient des allusions à la naissance du dauphin et à la gloire de la France. Des musiques légères ravissaient les oreilles, accompagnant

---

(1) **Historiettes**, édition Mongrédien. Tome II, page 206.

(2) Émile Magne : **La joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux.** Paris. Émile-Paul, 1921.

les vocalises des cantatrices travesties en nymphes aux tuniques transparentes. En intermèdes, des ballets étaient donnés par de souples comédiens revêtus de costumes à l'antique, et qui réglaient avec art leurs mouvements. Des machines faisaient apparaître, sous les voûtes de la scène, dans des nuées artificielles, les chars des dieux, ou voltiger à travers l'atmosphère les génies des eaux et des forêts ».

Emile Magne insiste à bon droit sur l'étonnante variété et les merveilleux changements de décors, la scène présentant tour à tour une verdoyante forêt, des rochers ruisselant de cascatelles, une clairière, l'antre d'un dieu souterrain, de sinistres enfers peuplés d'une faune difforme de démons, dragons et monstres divers, un paysage de la Grèce antique avec temple et vasques de marbre ; pour finir une vue de Paris et de son Pont Neuf, sur lequel, au pied d'une statue déjà légendaire, la foule des badauds grouille et crie.

Certes aucun spectacle en France ne peut alors rivaliser avec celui-là : le premier opéra qui y sera représenté le sera seulement en 1645, par les soins de Mazarin, et ce sera encore une œuvre italienne, exécutée par des chanteurs venus d'Italie.

L'ambassadeur ne manque pas de faire parvenir à Son Eminence, le cardinal de Richelieu, un magnifique exemplaire de la *Sincerita Trionfante* orné d'aquarelles originales, dues à Giovanni Andrea Potesta, et qui représentent les inoubliables décors. On le peut admirer aujourd'hui à la bibliothèque de l'Arsenal.

La même année et pour la même occasion, un Augustin de Rome, le Père Ripa, dédie à l'ambassadeur un poème : *Il trionfi di Astrea*, qui nous est aussi parvenu et que conserve la bibliothèque Sainte-Geneviève. Le 14 octobre, le maréchal écrit encore à Chavigny : « Je vous envoie des vers qui ont été faits sur la naissance de Monseigneur le Dauphin par le sieur Domenico Berti, domestique de M. le cardinal de Bagny, et dont l'épître est adressée à Son Eminence. Ceux qui les ont vus ici les tiennent assez bien faits ». Toutes ces démonstrations attestent sans doute qu'une partie de l'opinion romaine, pour parler comme Paul Bonnefon, « partage l'espérance des Français ». Quant à l'ambassadeur qui les a provoquées, il peut écrire à Chavigny qu'en cette circonstance « il a fait du mieux qu'il a pu ».

La naissance, si longtemps espérée, d'un héritier du trône de France, amène à Rome, à la fin de l'année 1638, un visiteur inattendu, le poète de l'Hôtel de Rambouillet, Voiture. Envoyé pour porter la nouvelle au grand duc de Toscane, et grandement fêté à Florence, il pousse jusqu'à la ville pontificale, et trouve naturellement le meilleur accueil auprès d'Annibal. Son biographe, Emile Magne (1), montre ce petit homme, alerte et

---

(1) Emile Magne : **Voiture et les années de gloire de l'hôtel de Rambouillet.** Mercure de France, Paris, 1912.

fringant, rencontrant à l'ambassade « des personnages étranges : François de Rochechouart, chevalier de Jars, jadis condamné pour crime de lèse-majesté à la décapitation, et récemment sorti de la Bastille ; Hughes de Lionne, jeune diplomate qui s'est volontairement exilé, à la suite de la disgrâce de son oncle Servien ». Ce dernier, joueur et débauché comme Voiture lui-même, le conduit dans les meilleurs ou les pires endroits, et lui gagne au jeu les pistoles qu'il doit à la munificence du duc de Toscane. Sur le Quirinal, dans le somptueux palais du cardinal Antoine Barberin, notre poète fait la connaissance d'un Français assez singulier : Jean-Jacques Bouchard, qui sert de secrétaire au prélat, « laid, noir, perclus de vices et dévoré d'ambition, écrit Emile Magne, mais savant et plein d'esprit ».

A l'ambassade même il ne peut guère éviter de rencontrer un homme non moins singulier et aussi lettré, le médecin latiniste et poète, Claude Quillet, devenu secrétaire du maréchal. Celui-ci vaut la peine qu'on s'arrête à lui.

Bon compagnon, sanguin et pansu, hantant les filles et les cabarets, familier concupiscent de Marion Delorme, il a le malheur, en 1634, d'être mêlé à la triste affaire dite : des possédées de Loudun, que clôt sinistrement le bûcher d'Urbain Grandier. Venu en curieux selon les uns, mandé comme médecin selon les autres, il assiste aux grotesques exhibitions des religieuses qui se disent la proie des démons, et qu'on veut faire passer pour telles. Avec un de ses confrères nommé Duncan, il a le courage de proclamer malades les prétendues possédées et de prendre la défense de l'infortuné curé. Bien plus il se moque des diableries, des exorcistes qui en vivent, et met les diables en défaut dans l'église même de Loudun. « M. de Laubardemont, écrit un contemporain, s'en scandalisa et décréta contre Quillet, qui jugea qu'il ne faisait pas bon pour lui à Loudun ni en France » (1). D'après Tallemant, une satire en vers latins qu'il aurait faite contre les religieuses de Chinon, atteintes de la même maladie que celles de Loudun, aurait achevé de rendre dangereuse la situation du poète trop indépendant. Bautru, familier de Richelieu, lui aurait conseillé de s'éloigner, et, comme on dit alors, l'aurait « donné » au maréchal.

Mais Voiture n'en est pas à découvrir Quillet. Peut-être même estime-t-il le trop connaître, car le médecin, non content d'avoir été l'amant d'une de ses sœurs, avait encore proclamé sa bonne fortune dans une gaillarde chanson, dont le fameux auteur du sonnet d'Uranie, et surtout son père, se fussent bien passés :

---

(1) **Sorberiana**, article Quillet, page 102. Toulouse, 1691. (Cité par Legué : **Urbain Grandier**, Paris, Baschet, 1880).

Enfants de Bacchus et d'amour,
Baisons la nuit, buvons le jour ;
Reprenons des vigueurs nouvelles !
Je brûle d'un amour divin :
J'aime une fille des plus belles,
Et fille d'un marchand de vin !...

La conversation des deux hommes, s'ils eurent l'esprit de ne se point éviter, dut être piquante.

Quillet devait écrire plus tard un poème latin qui paraîtra en 1655 : *Callipedia sive de pulchræ prolis habendæ ratione* : *la Callipédie ou le moyen d'avoir de beaux enfants*, docte et scabreux badinage d'un compatriote de Rabelais — il était lui aussi né à Chinon — et dont se devait divertir la jeunesse de Racine. Si Voiture rentre à Paris le 1er janvier 1639, le secrétaire et médecin semble avoir jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1643 et au-delà, servi le maréchal. Revenu plus tard en France, il deviendra abbé de Doudeauville dans le diocèse de Boulogne, sans doute par la protection de son maître demeuré seigneur de cette localité, et mourra à Paris en 1661.

Il n'est pas l'unique secrétaire de l'ambassade et de l'ambassadeur. Le fidèle Mesmin meurt en juillet 1638. La correspondance diplomatique nous révèle le nom de deux autres : Board et Brachet. Elle nous fait assez connaître que leurs fonctions ne sont pas honorifiques. Que de lettres reçues et envoyées ! Que de registres établis ! Les seules lettres du maréchal en remplissent sept, in-folio, d'environ chacun un millier de pages, à la bibliothèque nationale. Que de listes ingénieusement dressées et de tous les cardinaux acquis ou à acquérir, et de ceux qui ont quelque chance d'accéder au pontificat ! Non seulement Annibal envoie de copieux rapports à la cour, à Richelieu, au Père Joseph, à Chavigny, et encore à tel personnage non identifié de l'entourage du cardinal, mais il continue à entretenir avec les ambassadeurs ou secrétaires d'ambassade, surtout ceux de Venise : la Thuillerie, du Houssay, de Braque, les relations les plus suivies, leur communiquant ou recevant d'eux toutes nouvelles, non seulement d'ordre particulier, mais général.

Bientôt cependant, de son caractère impétueux, mais aussi de l'hostilité systématique du gouvernement romain à la France, doivent jaillir de tels conflits que, dès 1641, son maintien comme ambassadeur sera jugé impossible.

Le séjour à Parme et la guerre contre le pape (1639-1643).

c) Les trois dernières années et le rappel.

Les affaires qu'il s'attire ou que lui vaut l'hostilité pontificale sont d'ordre privé ou politique. Toutes ne nous sont pas connues. Parmi les premières signalons celle du duc d'Atrye, parmi les secondes celles du couvent de la Trinité du Mont,

celle de l'écuyer Rouvray, celle, plus obscure, de M. de Chateauvillain.

Le duc d'Atrye est un grand seigneur ecclésiastique bizarrement revêtu de la prêtrise, comme l'Italie d'alors en présente un certain nombre. Il fait ou fait exécuter de ses relations avec le maréchal un mémoire sans date, dont je retiens l'essentiel (1). Il en ressort qu'un Français nommé Pierre Du Mas, est décédé à Rome, en léguant ses biens à l'ambassadeur. Or celui-ci trouve dans l'héritage une créance de 1.000 écus sur un certain Fontana, et s'empresse d'en poursuivre le recouvrement. Mais, d'après d'Atrye, étroitement mêlé à l'histoire, la créance serait simulée, toute de complaisance, et d'ailleurs annulée par une formelle déclaration de Du Mas. Peu nous importe. Seules nous intéressent l'intransigeance de d'Estrées qui se refuse à tout accommodement et la terreur où il fait vivre le malheureux Fontana, comme aussi le grand seigneur qui le protège. Ce dernier est forcé de recueillir chez lui le débiteur vrai ou supposé pour lui épargner des violences, et son propre carrosse ayant rencontré celui de l'ambassadeur, Annibal l'injurie et menace, si bien qu'il n'ose plus sortir qu'accompagné de ses amis, et redoute un moment d'être attaqué dans sa maison même, en dépit d'un grand nombre d'hommes qu'il y a rassemblés. Il exhale sa rancune qu'on devine profonde : « La pensée d'une si haute insolence, écrit-il en parlant de son redoutable adversaire, ne serait jamais tombée dans son esprit s'il n'eut cru que le caractère de prêtrise en la personne du duc d'Atrye, et celui d'ambassadeur du roi en la sienne, le mettraient à couvert de payer de sa personne, car il ne fait profession que d'attaquer les prêtres ou gens de profession robe, cela étant ses plus généreuses actions et ses plus grands trophées ».

Beaucoup plus graves sont les conflits où l'état français est intéressé.

La Trinité du Mont est le nom d'un couvent de Rome de fondation française, occupé par des Minimes, et pourvu d'immunités qui en interdisent l'accès à la police romaine. Or, en juillet 1639, un Sicilien ami et sujet de l'Espagne, le duc de Montalte, vient à Rome avec cinq esclaves turcs. Ceux-ci, ayant été instruits dans la religion romaine et baptisés le 31 juillet, espéraient que leur baptême leur vaudrait la liberté. Mais le duc, voulant les garder en esclavage, trois d'entre eux se jettent dans le jardin du couvent de *la Trinité du Mont*. Là-dessus, le barizel — ainsi appelle-t-on le chef de la police romaine — prompt à complaire aux Espagnols, et accompagné de 20 sbires, vient les enlever de force. D'où violation d'un couvent français, protestation du maréchal qui n'obtient du pape que des réponses dilatoires, mal secondé d'ailleurs en cette occasion par ce cardinal Antoine qu'il a tant contribué à faire nommer protecteur des affaires de France.

---

(1) Bibliothèque Nationale : manuscrit 10600.

Mais en même temps surgit une nouvelle complication et éclate une nouvelle preuve de l'hostilité du gouvernement de Rome.

L'écuyer de d'Estrées, un certain de Rouvray, tient dans son hôtel même, une académie de jeu public, en vertu d'un droit concédé de toute éternité à chaque écuyer d'ambassadeur. « C'était, écrit Tallemant, un vieux débauché, tout pourri de vérole — Jamais je ne vis, ajoute-t-il, un si grand brutal ». Or Rouvray utilise, pour faire valoir son tripot, un certain Giulio Biasone. Celui-ci — sur la dénonciation d'un espion aux ordres du cardinal Barberin, et par commandement de ce dernier — est arrêté, et, d'emblée, condamné aux galères. Mais Rouvray, avec trois compagnons, rencontrant la chaîne des galériens que 60 sbires conduisent à Ripa, charge à coups d'épées cette canaille, met en fuite les sbires, et délivre non seulement Biasone, mais tous les forçats, grand affront pour les Barberins, qui, d'ores et déjà, songent à s'en venger. Aussi le maréchal envoie-t-il Rouvray à sa maison de Frescati. Sachant qu'on en veut à ses jours, il lui donne une garde de 12 soldats, et recommande de ne pas le laisser sortir. Mais l'écuyer ne veut rien entendre. Il sort tout seul, au matin, le 28 octobre 1639, et comme il retourne au logis vers l'heure de midi, une arquebusade tirée de derrière une haie, l'atteint à la tête et l'étend raide mort. A l'instant six ou sept bandits se précipitent, lui coupent la tête, la portent au gouverneur de Rome, qui l'expose dans sa cour, la fait montrer au peuple sur le pont Saint-Ange, puis enfouir avec celle des plus abominables criminels. Le cardinal Barberin comble les assassins de faveurs et d'argent ; le maréchal en réfère au roi (1).

Le 9 décembre 1639 Richelieu a pris son parti et dicte des instructions dont on peut admirer la sagesse et la fermeté : « Il serait à désirer, dit-il, que la première origine de ce différend fût autre qu'elle n'est, mais considérant que la même liberté des brelans qui a été entretenue en la maison du sieur maréchal, l'a aussi toujours été en celles de l'ambassadeur de l'empereur et de Venise, et même en celles de M^ss^ les cardinaux Antoine, de Savoie, et de Florence, on ne peut justifier une si noire action comme est celle de cet assassinat, par le prétexte de son principe » (2).

En conséquence, double interdiction faite d'une part à l'ambassadeur d'aller à l'audience du pape comme à celle du cardinal Barberin, jusqu'à ce que le roi ait reçu satisfaction, d'autre part au nonce de France de se présenter à l'audience du roi comme à celle du ministre. D'Estrées devra soutenir qu'il était prêt à ôter son brelan pourvu que la loi fût géné-

---

(1) Beaucoup de documents relatifs à cette affaire se trouvent dans le manuscrit 18428 de la Bibliothèque Nationale et aussi dans les manuscrits 23.243 et : Nouvelles Acquisitions : 6819.

(2) **Correspondance de Richelieu.** Édition Avenel, tome VI, p. 635.

rale et que les ambassadeurs de l'Empereur, de Venise et de Savoie, et les cardinaux fissent de même ». Aussitôt Chavigny va signifier au nonce Scoti les volontés du ministre. Il en profite pour reprendre un à un les motifs de mécontentement du roi : affaire de la Trinité du Mont, ajournement du cardinalat de Mazarin, refus des bulles de l'abbaye de Cîteaux... Tous les évêques français reçoivent défense de voir le nonce. Enfin le cardinal Barberin ayant envoyé à la cour le Père Valerio, visiteur de l'ordre des Carmes Déchaussés, pour essayer d'atténuer l'effet de la relation de d'Estrées, Richelieu dicte à Louis XIII la réponse qu'il devra faire, et la ferme demande d'une réparation.

A Rome cependant, l'ambassadeur reçoit des propositions successives dont il n'est pas sans deviner l'origine officielle. Quatre hommes de main offrent de lui apporter, dans un délai de deux jours, la tête des meurtriers de Rouvray ; un intrigant du nom d'Aquilani, conseille de les faire sauter dans une maison qu'il connaît ; un Augustin insinue qu'un bandit célèbre d'alors, Giulio Pezzala, pourrait se charger de leur exécution, mais comme d'Estrées se déclare prêt à payer 1.000 écus si on lui livre vivants l'auteur de l'arquebusade et celui qui coupa la tête de Rouvray, l'Augustin se replie en bon ordre. Dans un mémoire du 20 décembre 1639, Richelieu écrit : « Ledit sieur maréchal a fort bien fait de ne point entreprendre sur les personnes des assassins de Rouvray, ainsi qu'il lui avait été proposé, parce que l'affaire a pris un autre train et qu'il en faut sortir par une autre voie » (1).

Les deux années qui suivent : 1640 et 1641, sont pour notre ambassadeur des plus agitées : on n'en connaît pas trop bien le détail, et même, çà et là, de grandes obscurités y persistent. Elles voient l'hostilité grandissante du cardinal Barberin puis de toute sa famille contre le représentant de la France ; une diminution vraisemblablement sensible du crédit de ce dernier auprès de sa propre cour ; son exaspération croissante qui lui inspire un violent coup de tête ; sa disgrâce finale et son rappel.

Le meurtre de Rouvray, sur lequel le gouvernement romain ne cesse d'ergoter pendant toute une année, est à l'origine de ses nouvelles tribulations. Sa correspondance et celle de son collègue Du Houssay, notre ambassadeur à Venise, le montrent en pleine rupture avec le pape et sa famille, négociant en secret avec le duc de Parme, qui ne déteste pas moins que lui les Barberins, et transformant son propre palais en une véritable caserne. « Je reçois, écrit du Houssay le 28 janvier 1640, des avis de Rome qui disent que les masques sont défendus, ce carnaval, parce vous avez 50 soldats dans votre palais, et que l'on craindrait qu'ainsi inconnus, ils fissent plus aisément quelque exécution ».

Il n'en donne pas moins encore, à la fin de février, une

---

(1) Correspondance publiée par Avenel, tome VI, page 656.

comédie en musique qui a du succès, et à laquelle assiste la plus grande partie de la cour romaine. Il envoie de droite et de gauche une relation de l'assassinat de son écuyer, sans doute le *Discours sur ce qui s'est nouvellement passé entre M. le cardinal Barberin, neveu de S.S. et le maréchal d'Estrées,* conservé à la Bibliothèque Nationale (1), et qui se termine, à l'égard dudit cardinal, par une accusation d'ingratitude, « ingratitude, lisons-nous, en ce qu'il n'a jamais cessé de témoigner sa mauvaise volonté à la France et à ses ministres, quoique, l'année passée, en l'extrême maladie du pape, il n'eût autre recours qu'à elle ».

Non seulement d'Estrées a rompu avec le cardinal Barberin, partisan avéré de l'Espagne, mais également — nous le voyons par ses lettres — avec son frère, le cardinal Antoine, protecteur des affaires de France, et qui passe, à tort ou à raison, pour un ami de notre pays. Des motifs d'ordre privé ont-ils contribué à un tel état de choses ? Ledit cardinal a-t-il — comme l'affirme Amelot de la Houssaye — séduit, engrossé, puis empoisonné la belle-fille du maréchal ? Nous ne le saurons pas. Je remarque seulement que la mort de Marie de Thémines survient en novembre 1640, et, le même mois, la brouille entre deux hommes qui jusque-là semblaient s'entendre, qu'une même cause semblait rapprocher, qui, récemment encore, rivalisaient à qui, le plus fastueusement fêterait la naissance de Louis XIV. Mazarin n'est d'ailleurs plus là pour éviter ou amortir les chocs. Dès la fin de 1639, entièrement passé au service de la France, il a quitté Rome et rejoint Richelieu dont il se sait apprécié.

Dangereusement d'accord cette fois contre d'Estrées, les Barberins font tout pour obtenir son rappel, et, s'ils n'y réussissent pas encore, il est vraisemblable que leurs attaques, — celles particulièrement du cardinal Antoine, bien vu à la cour — entament son crédit. On peut le supposer d'après les lettres même du maréchal.

Le 1er mars 1640, il écrit à Richelieu : « Je n'aurais jamais fait si je voulais rapporter tous les exemples de la mauvaise foi et conduite du cardinal Barberin en toutes les affaires que j'ai eues à traiter avec lui jusqu'à cette heure ». Le 6 novembre, il confie à un personnage inconnu, mais sûrement très haut placé, qu'on l'accuse de vouloir entraîner la rupture du roi et du pape. Le 15 novembre, s'adressant de nouveau au ministre, il évoque « les suppositions dont le cardinal Antoine s'est servi pour me noircir ».

Dès la fin du mois il a quitté Rome, qu'il sent hostile, pour s'établir à Caprarolle, dans une maison de son ami le duc de Parme. Le 25, au personnage inconnu qui sans doute le protège, il déclare que les Barberins « veulent, s'il leur est possible, faire ce qu'ils publient partout, qui est de ne traiter

---

(1) Bibliothèque Nationale : manuscrit 16076.

point avec moi », et il dénonce encore le cardinal Antoine « qui a tout promis et n'a rien tenu ». Le même jour, il incrimine ce dernier d'ingratitude auprès de Richelieu, demandant au ministre d'envoyer à Rome un délégué devant qui il puisse justifier sa conduite — preuve non douteuse qu'il la juge très discutée. Déjà il a envoyé à la cour successivement ses deux secrétaires, Brachet et Quillet. Le 29 novembre, il adresse à ce fameux médecin poète une longue lettre, qu'il doit montrer à Chavigny et à Bautru, et où il épanche un cœur plein d'amertume. « Ils ont voulu, dit-il de ses ennemis, rejeter sur moi la feinte de leur perfidie ». Puis, à propos d'Antoine : « C'est une chose bien ridicule d'entendre qu'il menace le roi de lui renvoyer le brevet de la protection ». Et il termine pathétiquement ainsi : « Je souffrirais plutôt mille morts et mille gênes que je laissasse une si mauvaise impression de moi, et, quand mes amis ne m'assisteront pas, je me confie tant en l'assistance de Dieu qu'il me donnera moyen de faire voir l'innocence et la justice de la cause que je veux défendre avec ma vie plutôt que de voir ma réputation noircie et flétrie de la sorte, et laisser cette ignominie sur les miens ».

Une telle déclaration en dit assez long sur le déclin de sa faveur, dont nous ne pénétrons pas d'ailleurs tous les motifs. Il faut encore relever une lettre du 13 octobre 1640 (1) où Chavigny avertit Mazarin que l'ambassadeur intrigue secrètement contre la demande, pour lui formulée, du chapeau de cardinal, et conclut : « Il faut vous moquer de ce que le maréchal peut penser de vous et de moi, pourvu que la promotion se fasse ». Or la promotion ne devait se faire que le 16 décembre 1641.

Mais était-ce la faute de d'Estrées ? Sa correspondance diplomatique abonde en éloges de Mazarin, surtout à vrai dire pendant les années 1636, 37, et 38. Il loue son zèle, « son affection envers le roi et Son Eminence », proclame qu'il travaille « avec grand soin et habileté pour faire connaître à MM. les Cardinaux neveux l'avantage qu'ils ont de se tenir bien avec la France » ; défend ses intérêts matériels, recommande de « le traiter bien », de seconder même l'ambition qu'il a un moment de « récompenser » — entendons acquérir — à Soissons, l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, « croyant le pouvoir faire à bonnes conditions ». Pendant toutes ces années, et encore au cours de 1639 et 40, il multiplie auprès du pape, les démarches en faveur de celui qui fut quelque temps pour lui, à Rome, un conseiller, presque un associé. S'est-il refroidi à son égard quand il a eu quitté l'Italie ? Cela n'est pas impossible, bien qu'il ait toujours rejeté sur les Espagnols et le cardinal Barberin le retard de la promotion, et doive plus tard s'étendre, dans ses *Mémoires de la régence d'Anne d'Autriche* sur la haine particulière que ledit cardinal avait voué au futur

(1) **Correspondance de Richelieu.** Édition Avenel, tome VII, p. 826.

ministre et que celui-ci devait généreusement oublier. Retenons, en tout cas, le changement de ton caractéristique du secrétaire d'état Chavigny à l'égard d'Annibal. Le vent, à la cour, a vite fait de tourner.

Cependant l'opinion continue à voir dans l'ambassadeur un homme dont l'énergie est utile dans cette cour de Rome réputée pays ennemi. Il semble qu'une lettre de Chapelain la traduise assez bien. Son éditeur croit pouvoir la dater de la fin d'octobre 1640. « Il faut, écrit le fameux auteur de *la Pucelle* (1), que M. le maréchal d'Estrées soit un anti-pape, vu l'instance que fait le pape pour sa révocation, et ça été une merveilleuse prudence au roi d'envoyer un homme tel que celui-là, qui fait peur à celui sous qui tout le monde tremble, et qui lui devait faire avoir des grâces par sa mauvaise humeur, que la conduite et l'industrie de tout autre ne lui auraient pu obtenir. C'est savoir tirer le bien du mal d'une agréable manière, et, pour le maréchal, le succès fera voir en lui que ses défauts sont des vertus, et qu'il le faudra récompenser de ce dont on aurait puni un autre ».

Cette réflexion semble se justifier quand, en décembre 1640, les Barberins, capables d'affaiblir le crédit de notre représentant mais non d'obtenir son rappel, se résignent à donner quelque satisfaction au roi pour le meurtre de Rouvray. D'Estrées rend compte du fait, le 24 de ce mois. Le cardinal Bichi lui a apporté toutes les procédures ; le lendemain le cardinal Barberin en personne est venu lui rendre une visite convenue, et le pape lui a fait indiquer un jour d'audience. « M. le cardinal Antoine, ajoute-t-il, se vint hier réjouir de cet accommodement... Il pense avoir réparé tous les manquements et mauvais traitements que depuis si longtemps j'ai reçus de lui ».

De fait le pape se contente de disgracier le greffier du gouverneur de Rome qui a rédigé la sentence. C'est une victoire pour l'ambassadeur, mais assez minime, et il n'en faut pas conclure que la paix soit rétablie et le calme revenu. « Le cardinal Barberin, prévoit de Braque, sera fort aliéné de nous, en suite de la justice que vous vous êtes fait faire ». Trois mois après, en mars 1641, surgit une nouvelle affaire avec le comte de Chateauvillain, grand seigneur romain que je présume au service du pape. Je ne la connais malheureusement que par les allusions, beaucoup trop vagues qu'y fait de Braque dans ses lettres au maréchal.

Ce secrétaire d'ambassade à Venise écrit en effet, le 30 mars 1641 :

« Le procédé dont M. le comte de Chateauvillain a usé à votre égard, qui mérite plutôt le nom d'attentat contre le respect du Saint-Siège et la dignité du caractère que vous

---

(1) Chapelain : **Lettres** publiées par Tamisey de Larroque. Paris. Imprimerie Nationale. 2 volumes in-4°. Tome 1er, page 711.

soutenez, que d'aucune autre action, ne peut recevoir ici — entendons à Venise — qu'un très mauvais sens, puisqu'à Rome même il ne trouve point d'excuses, et que S. S. s'est déclarée d'en être indignée ».

Le 18 mai nouvelle allusion :

« L'arrêt fait de la personne du comte de Chateauvillain donne ici quelque bonne opinion de la justice du pape, mais non pas telle, puisqu'on ne se met pas en état de vous faire la satisfaction que vous avez sujet de prétendre d'une si inouie et atroce action ».

Et un peu plus loin :

« M^ss^ les Barberins ayant usé, sur le fait du comte de Chateauvillain, d'une connivence si injuste et injurieuse au public, ont assez fait voir ce que l'on peut attendre de leur bonne conduite ».

Quoiqu'il en soit de cette nouvelle affaire, il est manifeste que, s'ajoutant à celle, encore si récente, de l'écuyer, elle achève de faire perdre son sang-froid à notre Annibal.

D'abord Jean-Jacques Bouchard, clerc et greffier du consistoire et gentilhomme domestique du cardinal Antoine, lui ayant déplu par je ne sais quelle action ou quel propos, il le fait bâtonner sur la place Saint-Pierre et en plein jour, ce qui contribua peut-être à hâter la fin du bonhomme, car il mourut, selon Tallemant, un an après. « Le nonce, écrit de Braque le 1er juin 1641, m'a dit que vous étiez l'auteur de l'affront fait à Bouchard et que les choses étaient passées si avant entre vous et M^ss^ les Barberins, que vous jouez réciproquement au pis faire ».

Ensuite, et dès la fin de mars, le maréchal, pour marquer son mécontentement à l'égard du gouvernement pontifical, quitte Rome et les états du pape pour se rendre avec sa famille, à Caprarolle, dans les terres du duc de Parme. Il s'y était, une fois déjà, retiré, après l'assassinat de Rouvray, mais c'était alors avec l'assentiment tacite du roi, presque sur l'invitation du ministre. Maintenant c'est de sa propre initiative. Comme il a avisé le duc de sa présence, il en reçoit, le 9 avril 1641, cette lettre que je crois devoir citer, car elle atteste la parfaite entente des deux personnages.

Monsieur,

J'ai reçu votre dernière lettre du 30 de mars, et appris par icelle votre venue à Caprarolle, pour attendre les ordres du roi sur les nouvelles extravagances qui se sont faites dernièrement à Rome, à l'occasion du comte de Chateauvillain, et, parce que j'ai toujours eu une très particulière passion de témoigner au roi la très humble affection avec laquelle j'ai toujours pris part dans tous ses intérêts, je vous prie de lui faire savoir qu'en cas que dans cette affaire S.M. juge que sa dignité ait été touchée, je suis tout prêt de me porter sur le lieu, pour le service de ma personne, de tous mes états et sujets, et de tous les amis que j'ai en ce monde.

Et, en cas qu'on séparât cette affaire du caractère d'ambassadeur, en façon qu'elle ne doive regarder que votre seule personne, je vous prie de vous valoir de cette bonne amitié que je vous ai toujours témoignée, vous ratifiant de très bon cœur les offres que je vous ai faites autrefois de tout ce qui dépend de moi ».

Et le conseiller du prince, Gauffridy, ajoutait : « Si le roi le commandera (sic), je vous assure que nous rabattrons bien de la bizarrerie et mauvaise humeur du cardinal Barberini ».

Mais, cette fois, le roi et son ministre commencent à penser que les ressentiments personnels de l'ambassadeur sont susceptibles de nuire aux affaires. Cédant enfin aux sollicitations des Barberins, ils le rappellent, par lettre du 25 mai 1641, exigeant d'ailleurs, en retour, le rappel du nonce Scotti. « Vous même, fait écrire Richelieu à d'Estrées, vous devez désirer sortir d'un lieu où il serait impossible que vous puissiez servir avec satisfaction, les choses étant venues au point qu'elles sont » (1). Ordre lui est donné de quitter Rome de façon définitive, après avoir pris congé « respectueusement » du pape, et « civilement » des cardinaux Barberins, et de céder la place à M. de Fontenay-Mareuil.

Il est peu probable qu'il ait exécuté à la lettre ses instructions. Toutefois il abandonne, au début de juin, le palais de l'ambassade. Dès le 3 de ce mois, un avis lui recommande de se tenir sur ses gardes : « Son Altesse, lui écrit Gauffridy, ministre de Parme, vient de flairer d'assez bon lieu que les Barberins en veulent contre votre personne même, se laissant déjà entendre que vous n'êtes plus ambassadeur, et que vous n'avez plus ce caractère de personne publique que vous aviez » (2).

Mais, au lieu de regagner la France, il se retire une fois de plus à Caprarolle, dans la propriété qu'y possède le duc de Parme, et il y reste plusieurs mois, retenu si on l'en croit, par une indisposition de sa petite fille, en réalité par la crainte de l'accueil qui l'attend en France, et le forcené désir de se venger des Barberins. Il en trouve l'occasion dans le conflit, depuis longtemps engagé, entre le Saint-Siège et le duc de Parme, Odoard Farnèse, et qui arrive à l'état aigu. En octobre 1641, prétextant de lourdes dettes contractées à Rome par ce prince, la Chambre Apostolique fait saisir le duché de Castro, partie intégrante de ses états. D'Estrées quitte alors Caprarolle, et se rend à Parme, où l'amitié, une haine commune des Barberins déterminent Odoard à le garder. Il lui apporte à la fois protection morale et soutien militaire, organise sa

---

(1) Affaires Étrangères. Rome. Tome LXXVI.

(2) Archives De Bertier : **Lettres de plusieurs ambassadeurs etc... à M. le maréchal d'Estrées.**

petite armée et conseille vraisemblablement son action diplomatique (1).

Sa présence à Parme, qui suffisait à rendre impossible tout essai de conciliation entre le duc et le pape, ne peut qu'indisposer Richelieu qui souhaite l'accord des deux adversaires, et Mazarin, chargé, dès la fin de 1641, des affaires d'Italie, et soucieux de ne pas retarder sa promotion au cardinalat. En novembre, le ministre adresse à l'ex-ambassadeur une lettre sévère et qui montre assez que, malgré les apparences, il n'avait rien oublié du passé. « Je voudrais pour beaucoup, y peut-on lire, que vous n'ayez pas pris cette résolution qui n'est ni bonne pour le roi ni avantageuse pour votre réputation, particulièrement en l'opinion de ceux qui voudront considérer, avec le malheur qui vous accompagne, les disgrâces qui vous sont arrivées à Mantoue et en Allemagne. L'affection que je vous porte m'oblige à vous parler avec cette franchise » (2).

On comprend que d'Estrées n'ait pas été pressé de rentrer en France. Montereul, secrétaire de notre ambassade de Rome, que lui délègue Fontenay, essaie en vain de l'y décider. On sait de reste quelle terreur lui avait inspirée Richelieu. Si l'on en croit Wicquefort (3), « il ne voulait pas, à ce qu'il disait, augmenter le nombre des maréchaux de France qui étaient prisonniers à la Bastille ».

Grâce à lui, peut-être, les affaires du duc prennent un meilleur tour. Venise, la Toscane, Modène, se déclarent en sa faveur. Annibal enfin, jugeant le moment venu, se jette, avec son ami et sa petite armée, sur l'état pontifical. Ils s'emparent d'Imola, de Faenza, de Forli, poussent jusque dans la campagne romaine, et répandent la panique jusque dans Rome même. « Dans leur belle expédition, raconte Tallemant, j'ai ouï dire à Quillet que leurs dragons firent honnêtement de violences. Dans les écrits que le pape fit contre le maréchal, je trouve qu'il lui fait bien de l'honneur, car, à cause qu'il s'appelait Annibal, on disait là dedans que c'était *Annibal ad portas* ».

On conçoit la stupeur du gouvernement français. Un mémoire, composé à la fin de 1641, sous l'inspiration de Richelieu et dans son cabinet, pour Hughes de Lionne qu'on envoie justement en Italie, contient ces lignes (4) : « On fera savoir au maréchal d'Estrées que le roi veut absolument qu'il sorte des états de M. le duc de Parme, qu'on ne recevra aucune excuse ici de celles qu'il pourrait alléguer pour y demeurer davantage ».

---

(1) Voir Valfrey : **La diplomatie française au 17e siècle : Hughes de Lionne.** Paris, 1877.

(2) **Affaires Étrangères.** Parme. Tome 1er. Novembre 1641.

(3) Wicquefort : **Mémoires touchant les ambassadeurs et les ministres publics.** La Haye, 1777.

(4) **Correspondance de Richelieu.** Édition Avenel, tome VI, p. 891.

Mais peut-on en beaucoup vouloir à un représentant de la France d'avoir pris l'épée pour défendre le seul prince italien dévoué aux intérêts français ? Bien qu'ayant surtout obéi à un ressentiment personnel, Annibal n'en semble pas moins avoir secondé, par son intervention armée, l'habileté diplomatique d'Hughes de Lionne. Il lui a permis de trouver l'occasion tant cherchée d'un accommodement, en offrant, un peu plus tard, en 1644, l'abandon des Romagnes si audacieusement envahies, contre la restitution du duché de Castro.

Sans doute finit-il par quitter les états du duc de Parme, mais non pas encore l'Italie, car il paraît avoir quelque temps résidé à Gênes. La mort de Richelieu, le 4 décembre 1642, ne suffit pas à le rassurer. Il redoute le nouveau ministre Mazarin, que le pape s'est résigné à faire cardinal dès le 16 décembre 1641. Il envoie sa femme, revenue en France bien avant lui, s'assurer de ses dispositions qui se trouvent favorables. Mazarin n'a pas de rancune quand il n'a pas intérêt à en avoir. Il écrit en effet, le 22 décembre 1642, à de Lionne : « Je servirai aussi M. le maréchal d'Estrées, sur quoi je m'en remets à ce que Mme la Maréchale lui en aura écrit ». Et le 14 février 1643 : « J'ai lu avec plaisir tout ce que vous m'écrivez sur le maréchal d'Estrées qui doit avoir changé d'opinion puisqu'il m'a écrit de Gênes pour ce que j'ai fait en sa faveur ; j'avais surtout en vue de satisfaire Mgr le duc (entendons le duc de Parme), qui s'était engagé à protéger ce maréchal. Je puis donc vous assurer, en toute vérité, qu'en tout temps j'ai agi de la même manière, ce qui est connu de tous ses amis, et sa femme elle-même en a reconnu la vérité d'après des preuves palpables ».

Il résulte de ces quelques lignes que d'Estrées a dû soupçonner Mazarin de l'avoir desservi, ce dont le cardinal se défend, que ce dernier lui rend service, et sans doute favorise son retour, que, le 14 février 1643, Annibal est encore à Gênes. Il revient en France vraisemblablement peu de temps après. A ce retour d'une ambassade agitée, il est âgé de 70 ans, sans avoir rien perdu, comme on l'a pu voir, de son impétueuse humeur.

CHAPITRE X

AU SERVICE DU ROI ET DE MAZARIN (1643-1661)

1. *Le retour en France et les relations avec Mazarin.*

Après six années d'absence, entre la mort toute récente de Richelieu, et celle toute prochaine de Louis XIII, le vieux maréchal peut un moment se recueillir, et sur l'horizon mouvant de la politique promener ses regards et ses réflexions. Ce qu'il pense alors nous n'avons pas à l'imaginer : les *Mémoires* qu'il rédigera plus tard sur la régence d'Anne d'Autriche le révèlent assez.

La présence du grand homme qui vient de disparaître n'a pas encore eu le temps de s'effacer des esprits, les têtes qui se courbaient devant lui ne se sont pas encore relevées ; il semble qu'on n'ait pas cessé d'attendre en tremblant sa voix et ses ordres. Les conséquences de sa politique extérieure, encore si discutée, se développent, heureuses. Annibal, avec les Français éclairés, l'approuve d'avoir déclaré la guerre à l'Espagne : « Pour moi, écrit-il, j'ai cru que c'était un conseil de nécessité absolue, et sans lequel nous aurions vu toute l'Allemagne réduite sous la puissance de l'empereur, les états des Provinces Unies accommodées avec le roi d'Espagne, et nous-mêmes exposés ensuite à l'ambition et à la haine des Espagnols ».

Renseigné sur les suprêmes instants du ministre, il le montre, en ses derniers jours aux côtés du souverain qui l'avait soutenu presque malgré lui, et dont il avait fait « le plus grand roi du monde », et il trouve cette expression saisissante : « Ils se regardaient à qui partirait le premier ». Il touche à la question si complexe des rapports de Louis XIII et du cardinal : « Ce prélat, écrit-il, ayant été appelé dans les affaires par la faveur de la reine-mère, s'y était maintenu par le mérite et la grande estime qu'on avait de sa capacité, plutôt que par aucune inclination que le roi eut pour lui, penchant plutôt à

l'aversion... jusques à ce point qu'il eût bien voulu pouvoir s'en défaire ».

Aussi n'éprouve-t-il aucun étonnement à constater, avec les mémorialistes, le peu de regret que laisse à Louis XIII l'homme qui a régné sous son nom. Les raisons qu'il en donne méritent d'être retenues : « S.M., écrira-t-il, eut plus de joie que de déplaisir, car, encore que le roi eut perdu en la personne du cardinal un sujet si capable et si digne de remplir la première place, il ne put s'empêcher de se réjouir en effet, quoi qu'il n'en fit rien connaître en apparence, de se voir délivré de la défiance que lui donnaient les grands établissements de ce premier ministre. Car le cardinal avait dans son alliance les maréchaux de France : MM. de Brézé, de la Meilleraye, de Gramont et de la Motte ; sans en avoir les titres, il exerçait les charges de connétable et d'amiral ; il avait le gouvernement du Hâvre, où il avait fait faire une forte citadelle, le gouvernement de Brouage, les îles de Ré et d'Oléron et La Rochelle, le gouvernement de Bretagne et le maréchal de Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, lieutenant général en ce gouvernement, et gouverneur particulier de Nantes et de Blavet. Le baron de Pontchâteau, père du marquis de Coislin et proche parent du cardinal, était gouverneur de Brest. Le maréchal de Brézé, son beau-frère, était gouverneur d'Anjou, et gouverneur particulier des villes et château d'Angers et de Saumur. Ce maréchal ayant quitté le gouvernement de Calais, le cardinal le fit donner au comte de Charost, sa créature. Le comte d'Harcourt qui avait épousé la veuve de Puylaurens, nièce du cardinal, avait le gouvernement de Guyenne par commission. Il avait marié sa nièce, fille du maréchal de Brézé, avec le duc d'Enghein. Toutes les grandes charges de la cour et des provinces, avec les bénéfices, étaient à sa disposition ».

Cependant Louis XIII — et il faut l'en louer — loin de renverser la marche des affaires, exécute point par point les plans établis avec son ministre, et conserve ses créatures. « Il n'eut pas grand peine, écrira d'Estrées, à donner sa confiance au cardinal Mazarin, qui avait déjà — comme il est plein de dextérité — ménagé quelque sorte de bienveillance et d'estime en l'esprit de S.M. ». Et il ajoute, à propis du subtil Italien qu'il avait pu apprécier à Rome : « Il n'avait pas de plus grand soin que d'essayer à gagner l'esprit de la reine ».

D'abord inquiet sur l'accueil que lui réserve le successeur de Richelieu, Annibal est vite rassuré. Le cardinal lui marque une bienveillance calculée où entrent sans doute plusieurs éléments : bonne opinion peut-être de ses talents. bon souvenir de ses réceptions à Rome, désir au début de ne pas mécontenter le duc de Parme, ensuite d'avoir un intermédiaire auprès de Monsieur, éternel brandon de guerre et de discorde, et des Vendômes dont le tumultueux retour justement l'alarme.

Bien traité par lui ainsi que sa femme, et même, avec son ami Senneterre, Bautru, le commandeur de Jars, admis dans

son intimité, d'Estrées ne peut que se réjouir de le voir conserver la direction des affaires, et l'aider de son mieux. Louis XIII étant mort le 14 mai 1643, il assiste le 16, en sa qualité de maréchal, à la séance du Parlement où le testament du roi est cassé et Anne d'Autriche déclarée régente avec pleine autorité ; le soir même de ce jour mémorable, il apprend, avec toute la cour, le choix que fait la reine du cardinal pour diriger son conseil. Je ne doute pas qu'il n'y applaudisse. Pressentant l'avenir de Mazarin, il lie sa fortune à la sienne. « Ce seigneur, écrit de lui Mme de Motteville, était grand politique et grand courtisan. Il aimait alors doublement le cardinal, car il croyait que son habileté et l'adresse de son esprit le porteraient infailliblement à la faveur » (1).

La séance du Parlement, le ramenant en pensée quelque vingt-neuf ans en arrière, au temps de Marie de Médicis, n'est pas sans réveiller en lui l'esprit d'intrigue qu'il avait alors manifesté, et qui, faute d'emploi, s'était un peu assoupi sous le ministère de Richelieu, dans les expéditions et les ambassades. Une régence ! Le vieux maréchal peut penser que voilà précisément son affaire. Mais instruit par l'expérience, il mettra cette fois son activité au service de l'ordre et du pouvoir.

Ce n'est pas qu'il n'ait des relations et des amitiés dans les camps opposés, et c'est justement ce qui le rend précieux. Oncle du duc de Vendôme et grand-oncle de ses fils, les ducs de Beaufort et de Mercœur, il reste lié avec eux, même au plus fort de leurs séditions, tout en tâchant de les incliner à plus de sagesse. Il est de ceux qui fréquentent, à Montrouge, chez l'ancien chancelier de Châteauneuf, récemment sorti, après la mort de Louis XIII, de la prison où l'avait enfermé la prévoyance de Richelieu. Cet ancien amant de Mme de Chevreuse avait maintenant passé la soixantaine, mais « sa santé forte et vigoureuse, écrit le cardinal de Retz (2), sa dépense splendide... son humeur brusque et féroce, qui paraissait franche, suppléaient à son âge ». Ce que de Retz n'ajoute pas c'est qu'il est resté un intrigant dangereux, habile à remuer tous les ressorts, rival du ministre, et toujours à la disposition de ses ennemis. Enfin d'Estrées est le conseiller le plus écouté de l'abbé de La Rivière, un ancien régent de collège, personnage subalterne mais ambitieux, qui a toute influence alors sur l'esprit de Gaston d'Orléans, et dont Nicolas Goulas — lui-même gentilhomme ordinaire du duc — rapporte dans ses *Mémoires* : « Se voyant haï, aboyé, méprisé des premiers de la maison de son maître et de toute la cabale des Importants (entendons par là la coterie des Vendômes, des dames de Chevreuse et de Montbazon, et, de façon générale, de tous les ennemis du cardinal), cabale qui avait alors le haut du

---

(1) **Mémoires de Mme de Motteville.** Paris, Charpentier, 4 vol. in-12. Tome 1er page 114.

(2) **Mémoires du cardinal de Retz.** Genève, 1777, 4 volumes in-16. Tome II, page 157.

pavé, il pensa qu'il se devait étayer de M. le maréchal d'Estrées qu'il avait servi dans son dernier mariage, et avec lequel il avait toujours conservé une étroite intelligence » (1).

Dans ses différentes démarches, Annibal est généralement accompagné d'un ami de vieille date et d'âge également respectable : le marquis de Senneterre, de son vrai nom : Henri de Saint-Nectaire, duc de la Ferté Nabert, bientôt maréchal de France, et qui vivra jusqu'en 1681, « un des plus habiles hommes de la cour, écrit Mme de Motteville, et des mieux informés ». On ne les sépare guère. De Retz les définit « deux hommes très corrompus, mais qui cherchaient leur repos particulier dans le repos public, parce qu'ils étaient vieux ». Dans un autre passage il les présente comme les courtisans les plus fins et les mieux avertis. Enfin il nous apprend qu'on les appelait tous deux *les oublieux* « parce qu'ils allaient d'ordinaire, entre 8 ou 9 heures du soir, dans les maisons où ils négociaient quelque chose, et ils négociaient toujours ».

D'Estrées, dans ses intrigues, peut encore compter sur l'appui de sa propre femme. Anne Habert de Montmort passe pour une amie de Mazarin, qu'elle trouvait elle-même à Rome, confiait-elle à Mme de Motteville, « l'homme du monde le plus agréable », et qui lui faisait part, en 1643, de ses espérances, lui disant « qu'il n'était pas en peine de sa fortune, mais qu'il ne voyait pas bien encore de quelle manière il pourrait spiegar le vele piu larghe (voguer à pleines voiles) ». Elle est encore intimement liée à Marie de Gonzague, et quand, en 1645, celle-ci deviendra reine par son mariage avec le roi de Pologne, elle est une des rares femmes qui, avec les personnes royales, assistera à la cérémonie. Nous voyons enfin qu'elle approche de très près la reine, et en reçoit des confidences qu'elle transmet à la curiosité de Mme de Motteville.

Ainsi le maréchal, tant par ses alliances et relations que par son expérience et finesse, peut alors apparaître comme un personnage considérable. Pour toutes sortes d'affaires, et à tout moment, l'on s'adresse à lui de part et d'autre. Cela est sensible surtout dans l'épisode dit de la *Cabale des Importants*, et pendant la Fronde.

2. *Rôle de François-Annibal avant la Fronde. La cabale des Importants (1643-1648).*

Beaucoup de grands, avides d'indépendance, et, parmi eux, d'anciens amis de la reine qui pensent volontiers que tout leur est dû, les Vendômes notamment, les duchesses de Chevreuse et de Montbazon, tous ceux qu'on appelle *les Importants*, à cause de leur outrecuidance et des grands airs qu'ils se donnent,

---

(1) Nicolas Goulas : **Mémoires.** Édition de la Société d'Histoire de France, 1897, 3 volumes. Tome 1er, page 437.

ne voient pas d'un bon œil, à la tête de l'état, un continuateur de Richelieu. L'idée de le renverser, et même de l'assassiner pour lui substituer l'ancien garde des sceaux de Châteauneuf, leur paraît simple et naturelle.

La première idée du ministre est pourtant de se les concilier. Il leur délègue d'Estrées qui vit dans l'intimité des Vendômes, mais le maréchal se heurte à leurs préventions, à leur présomption, à leur inintelligence politique. Il marquera dans ses *Mémoires* la jalousie qu'éprouve à l'endroit de Mazarin son neveu Beaufort, « essayant, dit-il, par tous les moyens, de lui rendre de mauvais offices, et se conduisant en cela avec plus de présomption que de prudence ». Quant à Mme de Chevreuse, dont la cabale attendait des merveilles : « il ne se passa pas beaucoup de temps, écrit-il, qu'on ne fût détrompé de ce grand pouvoir qu'on s'était imaginé qu'elle avait sur l'esprit de la reine ».

Cependant cette espèce de conspiration à laquelle participent les princes de la maison de Lorraine, s'annonce dangereuse. Elle le serait tout à fait si elle réussissait à entraîner Gaston d'Orléans, alors lieutenant général du royaume. Ce prince a donné, sous le ministère de Richelieu, la mesure de son incapacité, de sa lâcheté, mais aussi de sa turbulente agitation : pendant la deuxième Fronde, il en renouvellera les preuves.

Mazarin, en 1643, use à la fois de force et d'adresse. Il fait arrêter Beaufort et exiler Châteauneuf, ainsi que Mmes de Chevreuse et de Montbazon. Quant à Monsieur, qu'il sait mal disposé à son égard, il pense à le retenir et circonvenir. Il y réussira pour un temps, et en grande partie grâce à d'Estrées. Par l'intermédiaire du maréchal il s'assurera de La Rivière, l'aidera à conserver la faveur de l'Altesse Royale, à écarter les intrigants plus dangereux, agira par lui sur ce personnage incroyablement changeant et fuyant.

Le maréchal, en quelques passages de ses *Mémoires*, laisse entrevoir ce que fut son intervention à la fois discrète et efficace.

« Les amis de l'abbé de La Rivière, y peut-on lire, — et par là nous pouvons entendre Annibal lui-même — firent connaître au cardinal de Mazarin qu'il valait mieux se servir de La Rivière pour maintenir Monsieur dans les sentiments et volontés de la reine et du cardinal, que de Chavigny... esprit hardi, capable, et entreprenant, et qui n'avait point de bienfaits à rechercher dans l'opulence où il était ». Cette dernière phrase insinue que La Rivière avait, lui, des bienfaits à espérer, et donc se laisserait acheter.

Je note plus loin : « L'abbé de La Rivière eut avis, par une personne de grande qualité — encore d'Estrées, selon toute vraisemblance — comme il s'était fait une cabale dans la maison de M. le duc d'Orléans, de M. de Bellegarde, de Goulas et de Chavigny, qui voulaient porter Madame (entendons Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston), laquelle

n'a jamais eu d'autre disposition pour La Rivière, à le ruiner auprès de Monsieur...

» Le cardinal, averti du dessein de Bellegarde et autres, se conforma dans ce qu'on lui avait représenté (ici encore reconnaissons d'Estrées), qu'il fallait s'aider de La Rivière plutôt que de le laisser perdre, et de souffrir que M. le duc d'Orléans tombât entre les mains de ces personnes-là, connaissant l'humeur de M. de Bellegarde, qui a toujours été contraire à ceux qui gouvernaient... Il donnait moyen à La Rivière de se rendre agréable et nécessaire dans les intérêts de M. le duc d'Orléans, soit pour de l'argent, particulièrement pour lui faire avoir un gouvernement ».

Et en effet Gaston obtient alors le gouvernement de Languedoc qu'il désire, et qu'on persuade au maréchal de Schombert de lui céder.

Ainsi est-il, presque malgré lui, pour un moment, mais un moment décisif, empêché de courir à de nouvelles folies, et maintenu dans l'alliance de la régente et de son ministre. Il l'est, dira-t-on, par de petits moyens, mais ces petits moyens ont procuré, pendant cinq ans, la paix intérieure, permis de frapper de grands coups au dehors, et d'aboutir aux glorieux traité de Wesphalie. Annibal est pour quelque chose dans ces résultats.

Dans les années qui suivent Mazarin l'emploie souvent à différentes fins.

En 1645, à Fontainebleau, il le détache à l'abbé de Retz — le futur cardinal — coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle, qui ne veut admettre qu'en son église de Notre-Dame, un autre que lui — en la circonstance l'évêque Polonais de Warmie — bénisse le mariage de Marie de Gonzague et du roi de Pologne. Mais de Retz tient bon, et, non seulement l'évêque ne peut officier à Notre-Dame, mais encore il lui faut une permission écrite du coadjuteur pour procéder au mariage, dans la chapelle même du Palais Royal (1).

Il faut encore que d'Estrées continue à maintenir en haleine l'abbé de La Rivière pour garder Monsieur dont on éloignera Chavigny par de savantes manœuvres.

Si dans celles-ci le maréchal n'intervient pas, du moins ses *Mémoires* montrent-ils assez l'intérêt qu'il y prend. Chavigny voudrait obtenir la charge de chancelier du duc d'Orléans. Pour l'en détourner, Mazarin fait briller à son ambition l'espoir trompeur de retrouver, par un arrangement avec son successeur Brienne, ses anciennes fonctions de secrétaire d'état. Si Chavigny se laisse duper, d'Estrées voit clair. « Il n'y fut point trompé, dit-il en parlant de lui-même, et reconnut d'abord, dans un entretien qu'il eut avec le cardinal sur ce sujet, que son

---

(1) **Mémoires du cardinal de Retz.** Genève, 1777. Tome 1er, page 167 et suivantes.

intention en était fort éloignée, quelque soin qu'il prit de la lui déguiser, et qu'il n'avait garde de vouloir que cette charge revint entre les mains de Chavigny, en qui il n'eut pas trouvé la même commodité qu'en M. de Brienne ».

En même temps le ministre « embarque La Rivière dans les prétentions de pouvoir parvenir à la dignité de cardinal ». Promesse encore fallacieuse, et quelque peu imprudente ! « C'était, constate notre mémorialiste, le porter trop tôt aux dernières espérances, qu'il devait lui laisser concevoir plutôt même que de s'en déclarer ».

Du moins discerne-t-il fort bien, et non sans une nuance d'admiration, « que le cardinal se jouait aux dépens des uns et des autres ».

Cependant, dès 1645, il doit travailler à satisfaire dans quelque mesure aux appétits maintenant déchaînés de l'abbé. Celui-ci, en attendant mieux, jette son dévolu sur la charge de chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, que détient Châteauneuf. Encore faut-il que ce dernier consente à la lui céder, et que lui-même trouve les fonds nécessaires pour la « récompenser », suivant l'expression de ce temps. « Le bon abbé, écrit Goulas (1), éprouvait de grandes traverses de ses ennemis dans cette occasion. Cependant MM. d'Estrées et de Senneterre firent franchir le pas à M. de Châteauneuf. Celui-ci, il est vrai, met sa charge à très haut prix, en demandant 340.000 livres. Qu'à cela ne tienne ! La reine en fournit 20.000, le duc d'Orléans 20.000, le roi 30.000. Enfin nouvelle difficulté : La Rivière est embarrassé, et pour cause, de présenter les preuves de noblesse requises. D'Estrées et Senneterre interviennent encore et font qu'on passe outre. Mais des événements plus graves vont solliciter leur génie d'intrigue.

3. *Rôle de François-Annibal pendant et après la première Fronde. Les années 1648 et 1649.*

Pendant les sombres et troubles années des deux Frondes, d'Estrées continue à rendre au pouvoir des services militaires et diplomatiques qui, pour n'être pas éclatants, n'en paraissent pas moins utiles, et lui valent la reconnaissance du cardinal et de la reine. Janus à double face, il assure, aux frontières, la défense des provinces dont il a la charge, et seconde, à la cour, la politique du ministre.

En juin 1648, lieutenant général au gouvernement de l'Ile-de-France, il doit s'occuper de Laon dont il est gouverneur, et aussi de Soissons alors dévolu au duc de Montbazon. Il rassure Le Tellier sur Noyon : « S'il en était besoin je m'y rendrais

---

(1) **Mémoires de Nicolas Goulas.** Édition de la Société d'Histoire de France. Tome II, page 73.

avec mes amis qui se tiennent prêts à tout événement »(1). Le 18 il est à Manicamp pour surveiller l'approche des ennemis, tandis qu'à Laon son lieutenant Malortie fait rentrer plus de 1.200 paysans ; le 20, il arrive à Soissons, et, d'accord avec l'intendant, pourvoit tant bien que mal à la réparation des murailles. Une grande terreur plane sur la région : « Les villages, écrit l'intendant Bezons, ont abandonné, depuis Noyon à Saint-Quentin, Guise et la Capelle ». Tout le Soissonnais est en alerte, mais c'est finalement en Flandres que, par la victoire de Lens, se terminera la campagne.

De Retz — si l'on en croit ses *Mémoires* (2) — aurait été, un peu après les barricades, c'est-à-dire à la fin d'août, de la part de Mazarin et de d'Estrées, l'objet de démarches tendant à le séduire, ou plus exactement à le duper. « Le maréchal d'Estrées, écrit-il, traitait du gouvernement de Paris avec M. de Montbazon. Le cardinal l'obligea à faire semblant d'en avoir perdu la pensée, et à essayer de me l'inspirer comme une chose qui me concernait fort, et dans laquelle je donnerais d'autant plus facilement que le prince de Guiméné, à qui cet emploi n'était pas propre, en ayant la survivance, et devant, par conséquent, toucher une partie du prix, les intérêts de la princesse, que l'on savait ne m'être pas indifférents, s'y trouveraient. Si j'eusse eu du bon sens, je n'aurais pas seulement écouté une proposition de cette nature, laquelle m'eût jeté, si elle avait réussi, dans la nécessité de la qualité de gouverneur de Paris, contre l'intérêt de la cour, ce qui n'eût pas été de la bienséance, ou de préférer les devoirs d'un gouverneur à ceux d'un archevêque, ce qui était réellement contre mon intérêt et ma réputation. Le cardinal ayant fait son effet qui était de m'entamer dans le public sur l'intérêt particulier, sur lequel il n'avait pu prendre sur moi aucun avantage, rompit l'affaire par le moyen des difficultés que le maréchal d'Estrées, de concert avec lui, y fit naître ». Or dans ces allégations, comme en beaucoup d'autres tout est mensonge. C'est de Retz lui-même qui — nous le savons — a sollicité, sans succès, de Mazarin, le gouvernement de Paris (3). D'où lui vient l'idée de mêler d'Estrées à cette histoire ? Peut-être — et c'est tout ce qu'il convient de retenir — le considère-t-il comme inséparable du cardinal ?

A peu près dans le même temps, la prétention de l'abbé de La Rivière au cardinalat, illusoire déjà par le peu de bonne foi du ministre, devient insoutenable quand, en 1648, la maison de Condé, toute puissante alors et à qui l'on a rien à refuser, se prend à solliciter le chapeau pour le prince de Conti. Ce

---

(1) **Bulletin de la Société Archéologique de Soissons**, 3e Série, Tome V, 1895 : **Lettres inédites concernant le Soissonnais pendant la Fronde**, publiées par Félix Brun.

(2) **Mémoires** du cardinal de Retz, Tome I, page 225, édition de Genève, 1777.

(3) Louis Batiffol : **Le cardinal de Retz.** Paris, Hachette, 1927, page 53.

n'est pas chose commode à faire comprendre à l'intéressé. Aussi lit-on dans les *Mémoires* d'Annibal : « Comme le maréchal d'Estrées et M. de Senneterre avaient eu grande part pour ce qui s'était fait, en cette affaire-là, pour le contentement et l'avantage de l'abbé de la Rivière, le cardinal Mazarin estima qu'ils seraient plus capables de porter cette nouvelle audit abbé que non pas lui-même de lui en parler le premier... Ils essayèrent d'empêcher qu'il ne fit prendre à son maître cette affaire comme une chose ruineuse pour sa réputation... Ils n'oublièrent rien de ce qui pouvait empêcher la rupture d'entre M. le duc d'Orléans et la maison de M. le prince de Condé... Mais au lieu de savoir gré, comme il devait, à ses amis qui lui donnaient des avis salutaires, l'abbé s'emporta contre eux avec des reproches, et toutefois ils ne laissèrent pas, dans la suite, de le servir ».

Il faut lire dans les *Mémoires* de Mme de Motteville (1) avec quel ressentiment Gaston apprend la nouvelle, son inquiétante bouderie, les allées et venues de d'Estrées et Senneterre entre le Luxembourg où il réside et le Palais Royal qu'habite la Régente, ses prétentions exorbitantes, son refus d'aller au conseil, la crainte qu'éprouve un moment Mazarin de le voir enlever le roi, comment la Rivière à qui d'Estrées a réussi à faire entendre raison, finit par apaiser son maître, comment on accorde à ce dernier la place de Montreuil qu'il demande pour le duc d'Elbeuf, et le retour d'exil du duc de Mercœur, fils du duc de Vendôme, qu'il sollicite, tandis que l'abbé obtient pour lui-même l'entrée au conseil.

Très appréciables en toute cette affaire apparaissent les services du maréchal, et Mme de Motteville lui rend cette justice « qu'il aimait l'état et la paix de la maison royale ». Un mécontentement trop vif de La Rivière pouvait entraîner deux événements fâcheux : rupture du duc d'Orléans et de Condé, alors tous deux du parti du roi, détachement du duc d'Orléans de la cause royale. En travaillant à l'atténuer d'Estrées a bien mérité du ministre.

Celui-ci ne se montre pas ingrat. Dès 1648, en même temps que les maréchaux de Gramont et de la Meilleraye, Annibal reçoit un brevet de duc et pair qui n'est pas — nous le verrons — sans lui faire des envieux.

L'année 1649 le retrouve également actif et utile.

Quelquefois, moins d'ailleurs qu'à ses talents diplomatiques, Mazarin recourt à son expérience militaire. En 1649 les Frondeurs parisiens, qu'assiège l'armée royale aux ordres de Condé, appellent les Espagnols. L'archiduc, gouverneur des Pays-Bas, s'avance sur l'Oise jusque près de Guise, à Vailencourt. On craint qu'il se porte sur l'Aisne. Aussi d'Estrées est-il envoyé, avec le maréchal Du Plessis, à Pontavert, où il fait rompre

---

(1) Mme de Motteville : **Mémoires.** Paris, Charpentier, Tome II, page 251.

le pont. « Les ennemis, écrit-il, vinrent pour y passer, mais ils ne firent points d'efforts, et se retirèrent à Crécy sur la Serre. Ils y demeurèrent jusqu'à ce qu'ils surent l'accommodement », entendons par-là le traité de Rueil, signé le 30 mars 1649, et qui passe, dans les histoires, pour avoir mis fin à la première Fronde.

Mais, en réalité, rien n'est terminé ; l'agitation reste grande ; du foyer que l'on croit éteint les étincelles partout pétillent, dont une seule serait capable de ranimer l'incendie. De cette nature est le conflit qui, en juillet, oppose le duc de Beaufort, récemment échappé de Vincennes et toute puissante idole des Parisiens, à plusieurs jeunes nobles du parti de la cour.

Comme la reine est à Compiègne, il prend à ceux-ci une brusque et folle envie de se rendre à Paris. Je relève, parmi eux, Jarzé, le duc de Candale, Ruvigny, les commandeurs de Jars et de Souvré, Manicamp cousin d'Annibal, dont j'ai raconté l'histoire mouvementée (1). « Ils dirent à la reine, lisons-nous dans les *Mémoires* de d'Estrées, qu'ils ne craignaient ni M. de Beaufort ni toute sa cabale, ajoutant d'autres propos pleins de vanité. Un des amis de Manicamp, prévoyant bien qu'il lui pouvait arriver quelque mauvaise rencontre, fit ce qu'il put pour le détourner d'y aller, mais n'y gagna rien ». Cet ami — est-il besoin de le dire ? — n'est autre que le vieux maréchal.

Le reste de l'histoire défraye les chroniqueurs contemporains (2). Arrivés à Paris, les jeunes fanfarons rencontrent un soir, dans les Tuileries, la troupe du duc de Beaufort. Celui-ci a la sagesse de les éviter, mais Jarzé s'étant vanté de l'avoir mis en fuite, il jure de se venger. Le 18 juin, comme nos *Mazarins* — ainsi les appelle-t-on — se font servir à souper, au jardin des Tuileries, chez un traiteur nommé Renard, il arrive en force au début du repas, secoue la nappe en guise d'outrage à ses adversaires, les insulte, et fait même frapper Jarzé par ses laquais. Surtout, entre lui et son cousin le duc de Candale, s'élève une animosité qui risque d'avoir des suites dangereuses.

Aussi Mazarin charge-t-il le duc d'Orléans d'accommoder leur affaire, et avec lui d'Estrées à qui échoit le rôle ingrat d'aller de l'un à l'autre pour les ramener à la sagesse. Le maréchal doit venir à Paris « pour donner les assurances que M. de Beaufort désirait pour se rendre au lieu de l'entrevue », après quoi il lui faut, pendant le parcours essuyer la mauvaise humeur de son petit-neveu, enfin, arrisé à Nanteuil-le-Haudouin, assister à sa réconciliation forcée avec le duc de Candale, en présence de Monsieur et sous ses auspices.

---

(1) **Bulletins de la Société Archéologique de Soissons,** 4e Série, Tome VII. 1944.

(2) Voir Mme de Motteville. **Mémoires.** Édition Charpentier, Tome II.

Une fois de plus, en cette circonstance et dans celles qui suivent, il admire l'habileté de Mazarin et « pour dissiper la créance que ces Messieurs — entendons les Frondeurs — voulaient garder dans Paris, et pour maintenir la dignité et autorité du roi, et pour se conserver dans les affaires ».

Tandis que Beaufort s'obstine dans une hostilité farouche à l'égard du cardinal, son père, le duc de Vendôme, et son frère le duc de Mercœur, se rapprochent de lui. Le premier, revenu de Florence après la paix de Rueil, va le trouver à Compiègne, et, d'après Monglat, « témoigne vouloir être de ses amis, oublier toutes choses passées, s'attacher entièrement à sa fortune, et, pour s'unir davantage à ses intérêts, lui demande en mariage pour le duc de Mercœur, son fils, la plus grande de ses nièces Mancini » (1). Seule la colère de Condé, ennemi de la maison de Vendôme, fait ajourner la réalisation de ce projet. Mais n'est-il pas permis de supposer que les conseils de d'Estrées ne sont pas étrangers à un changement si spectaculaire ? C'est au moins vraisemblable (2).

Il intervient encore, à la fin de l'année, dans l'affaire dite « des tabourets » dont Monglat et Mme de Motteville rapportent le détail.

A l'origine il y a la faiblesse de la reine et de son ministre, accordant, ou prêts à accorder, des tabourets à la cour, c'est-à-dire la qualité de princes, à des gens qui n'y ont pas droit, ce privilège n'appartenant qu'aux princes du sang, aux bâtards de France, aux maisons de Savoie et de Lorraine. Ainsi le duc d'Epernon le revendiquant sans que Mazarin s'y oppose, Condé le réclame pour la maison de Bouillon, Conti pour Marillac, les Rohan et la Trimouille pour eux-mêmes. Déjà Mme de Longueville l'a fait obtenir à Mme de Marsillac et à une certaine Mme de Pons.

D'où murmures parmi la noblesse, encouragés au début, non sans imprudence, par la reine elle-même et le cardinal, qui ayant cédé le plus souvent par raisons politiques, et pour complaire à la maison de Condé dont l'insatiable ambition les inquiète, ne seraient pas fâchés de révoquer leurs bienfaits.

A l'instigation du marquis de Cœuvres, fils aîné du maréchal, de son cousin Manicamp, de plusieurs autres, une assemblée de gentilshommes se constitue en octobre, et va grossissant chaque jour. Un vent révolutionnaire ne tarde pas à y souffler : non contents de réclamer au sujet des tabourets, c'est une réforme générale du royaume qu'ils envisagent, et la convocation des Etats. Importunés de ce tumulte qu'ils avaient d'abord favorisé, Anne d'Autriche et Mazarin jugent à propos d'y mettre un terme. Ils députent à l'assemblée quatre maréchaux de France — dont d'Estrées — pour l'assurer que la reine

---

(1) Mémoires de Monglat. Amsterdam, 1727. Tome III, page 61.

(2) Par une lettre postérieure, datée du 12 mai 1651, Mazarin déléguera d'Estrées au duc de Vendôme pour traiter du mariage.

révoquait les tabourets accordés par elle, et se porter garants de sa promesse. Annibal peut alors mesurer la légèreté des siens à s'engager dans cette aventure : « Les brouillons de l'assemblée, écrit en effet Mme de Motteville, voulurent, en présence du maréchal, attaquer les brevets que la reine avait donnés dans les premières années de sa régence à lui et à d'autres, et lui persuader qu'ils étaient compris dans les promesses que la reine venait de faire par sa bouche. Cette malicieuse proposition causa une grande rumeur, et le maréchal, transporté de colère, quitta l'assemblée, disant qu'il était injuste aux Fran,ais de crier contre les dignités que les rois, selon leur coutume et les lois de l'état, peuvent faire aux gentilshommes, et que tous avaient intérêt à les soutenir, puisque tous devaient espérer, par les services et la faveur, d'en avoir leur part ».

Lui parti, l'agitation continue. Certains, pour se rassurer, exigent une déclaration du Parlement, au lieu du simple brevet, signé d'elle, que la reine leur offre. Celle-ci doit modifier la majorité de l'assemblée, en y déléguant tous les gentilshommes dont elle dispose, ainsi que les officiers de la couronne, pour qu'elle veuille bien enfin se contenter de sa parole et consentir à se séparer.

Et pendant que ces vaines intrigues passionnent et partagent la cour, une misère, déjà déplorable, s'étend sur les provinces. En novembre, le marquis de Cœuvres, fils du maréchal, doit se rendre à Laon, pour réprimer la révolte de cinq à six cents paysans, retranchés dans un vieux fort sur les bords de l'Aisne. Il les disperse, fait raser le fort, envoie à Pontarcy des bateaux de blé qui ont donné lieu au soulèvement. « Le peuple de ce pays-ci, écrit-il à Le Tellier, qui est très misérable et sans blé, souhaiterait qu'il n'en sortît pas, et l'on fait de grandes plaintes contre quelques marchands qui en achètent, même dans les marchés, et le serrent pour le revendre dans une extrême cherté ». La Picardie, pays d'origine et d'élection des d'Estrées, apparaîtrait, déjà en 1649, dépeuplée, aux soldats du maréchal de camp Digby, sans les coups de fusil qu'on leur tire « à chaque coin de bois, et de chaque église ou carrière par où ils passent » (1). Que sera-ce un peu plus tard, après de nouvelles et fatales épreuves ?

4. *François-Annibal et la Fronde des Princes. Les années 1650 et 1651.*

L'année 1650 voit grandir le trouble, et commencer la seconde guerre civile : la Fronde des Princes, qui, plus longue et terrible que celle des Parlements, laissera toute la France en ruines. D'Estrées ne sera pas sans y jouer un rôle. Dès le mois de janvier et l'arrestation de Condé, Conti et Longueville,

---

(1) **Bulletin de la Société Archéologique de Soissons**, 3e Série, Tome V. Documents publiés par Félix Brun.

François-Annibal Ier d'Estrées

portrait gravé par Jean Valdor

il multiplie les démarches au service de l'homme dont son discernement augure le succès.

En vertu d'un traité antérieur conclu entre Mazarin et les anciens Frondeurs, Vendôme obtient la charge d'amiral, avec survivance pour son fils Beaufort, et Châteauneuf reçoit les sceaux que Richelieu lui avait ôtés. D'après Monglat et Annibal lui-même, c'est à la demande de Mme de Chevreuse que le vieux ministre reprend ses fonctions. De Retz affirme cependant qu'Annibal n'est pas étranger à son retour, et cela n'a rien qui étonne d'un homme comme le maréchal, toujours et depuis longtemps attaché à l'ancien collaborateur de Richelieu.

Si l'on en croit le même de Retz, coadjuteur de l'archevêque de Paris et alors très hostile au parti de Condé, il s'efforcerait, avec son ami Senneterre, de le réunir au cardinal de façon durable : « Pour cet effet, écrit l'ambitieux Frondeur, ils proposèrent au cardinal le mariage de son neveu et de ma nièce. Il y donna les mains de bon cœur, mais je m'en éloignai à proportion, ne pouvant pas me résoudre à ensevelir ma maison dans celle de Mazarin, et n'estimant pas assez la grandeur pour l'acheter par la haine publique » (1).

Enfin d'Estrées est délégué au duc de Nemours, son parent, pour essayer de l'empêcher de suivre le parti des princes, en lui offrant un de leurs gouvernements, celui de la Normandie ou de la Bourgogne. Mais Nemours qui est l'amant de la duchesse de Châtillon, se trouve déjà trop engagé pour accepter.

Un peu après, de juillet à novembre, pendant l'expédition du roi et de l'armée royale en Guyenne, l'ancien ambassadeur fait partie du conseil laissé à Paris par la régente sous l'autorité du duc d'Orléans, avec Châteauneuf redevenu garde des sceaux, et d'autres encore : « M. Le Tellier, écrit-il, y demeura aussi, et le maréchal de l'Hôpital... Le coadjuteur assistait aux principales délibérations... M. d'Avaux demeura aussi... M. de Choisy, chancelier de Monsieur, fut aussi du nombre. Le maréchal Du Plessis fut ordonné pour demeurer sur la frontière plus pour observer que pour rien entreprendre : MM. d'Aumont et d'Hocquincourt demeurèrent lieutenants généraux en cette armée-là ». Selon toute vraisemblance, Mazarin a placé là d'Estrées, avec Le Tellier, comme un fidèle serviteur susceptible de retenir les autres. Comment en effet ne se méfierait-il pas de Châteauneuf, du coadjuteur, et plus que de tous, du duc d'Orléans.

Ce faible prince a disgracié l'abbé de La Rivière dont on s'est jusque-là servi, sinon pour le rendre utile, du moins pour l'empêcher de nuire. Toujours gouverné par quelqu'un — comme d'ailleurs l'avait été son frère Louis XIII — il l'est en ce moment par le coadjuteur, et celui-ci précisément l'excite contre le ministre. « Le coadjuteur, constate notre diplomate,

---

(1) Cardinal de Retz : **Mémoires.** Genève, 1777. Tome II. Année 1660.

donnait des impressions à S.A.R. contre le cardinal, de sorte que Monsieur commençait à parler un peu licencieusement, et avec peu d'estime de lui. Sur quoi le maréchal d'Estrées lui ayant dit qu'on publiait qu'il trouvait ridicule la conduite du cardinal, et que, comme toutes choses se savaient, cela le pouvait mettre mal avec la reine, et que, de faibles commencements il en pourrait arriver des suites plus fâcheuses et plus dangereuses ; sur quoi, encore que Monsieur voulut excuser des bruits qui couraient, il ne laissa pas de reconnaître que ses dispositions étaient changées depuis que l'abbé de La Rivière avait été éloigné de lui ».

Cependant les nouvelles de l'armée qui arrivent à Paris deviennent alarmantes. Le 7 août les Espagnols se sont emparés de La Capelle ; ensuite ils assiègent Rethel. Les troupes de d'Aumont et d'Hocquincourt ont reflué on ne sait trop où. A la fin du mois le conseil charge Annibal de s'en enquérir, et d'en ramener, s'il se peut, les débris à Soissons. Le vieux maréchal, tandis qu'un de ses fils, Jean, s'est jeté dans Rocroy, et que l'autre François-Annibal tient la place de Laon, se met aussitôt en route. « Il trouva par les chemins, écrit-il, une grande consternation, et tout le peuple qui s'enfuyait vers Paris, et divers avis que l'avant-garde des ennemis était déjà arrivée à La Ferté-Milon ». Entre Dammartin et Nanteuil des courriers lui apprennent que déjà Boutteville a quitté La Ferté-Milon, que d'Aumont et d'Hocquincourt sont parvenus à Soissons avec plus de désordre que de pertes. « Voyant donc Soissons en sûreté, conclut-il, et que les choses qui se passaient à Paris étaient d'une bien autre conséquence, il s'en revint en diligence pour dire ce qu'il avait su par les chemins ».

Cette prompte retraite, bien qu'inspirée par de rassurantes nouvelles, n'en produit pas moins dans le public, un fâcheux effet. Il suffit, pour s'en rendre compte, de consulter, à la date du 2 septembre 1650, *La Muse Historique* de Loret :

Ce n'était qu'appréhensions
Par tous les lieux où nous passions.
Le maréchal même, d'Etrée
Voyant en rumeur la contrée,
Comme il passait par Dammartin,
N'osa plus avancer chemin,
Et quoiqu'il soit homme de guerre
Retourna sur ses pas grande erre.

C'est donc à la peur qu'on attribue le retour d'Annibal, et, le 28 août, Dubuisson-Aubenay note dans son *Journal* : « Le bruit augmente de l'approche des ennemis ».

Bien que Mazarin revienne de Bordeaux en vainqueur puisque la ville lui a ouvert ses portes le 5 octobre, il n'en est pas moins l'objet des haines les plus générales et les plus variées. Les Frondeurs et le duc d'Orléans dont l'accord lui avait permis de risquer l'arrestation des princes, se retournent contre lui. Tous font bloc : le coadjuteur déçu dans son espoir du cardi-

nalat, Châteauneuf stimulé par Mme de Chevreuse, Beaufort par Mme de Montbazon... Un gentilhomme de ce dernier ayant été assassiné par des brigands dans la nuit du 29 octobre, « Mme de Montbazon, écrit d'Estrées, crut que c'était une belle occasion pour animer le peuple contre Mazarin ». En vain s'efforce-t-il de calmer et d'éclairer son petit-neveu. « Une personne, ajoute-t-il, étant allé visiter M. de Beaufort, fit tout ce qu'il put pour le détromper de l'opinion qu'il avait ou feignait d'avoir que cela vint à la suscitation du cardinal, et, après lui avoir dit toutes les raisons pour cela, il conclut que, soit que la chose vint comme il le supposait ou autrement, il devait publier et montrer partout qu'il n'en croyait rien, ne laisser pas d'aller bien accompagné, et que bientôt on verrait clair dans toute cette affaire. Mais il n'y eut pas moyen de le retenir des emportements où Mme de Montbazon l'avait engagé ». Aussi, dès le début de 1651, dans la nuit du 6 février, Mazarin, à tort ou à raison, croit devoir céder au destin. Il gagne la Normandie où il délivre les princes, puis l'Allemagne où il se fixe provisoirement à Brühl, dans l'électorat de Cologne.

Pendant les onze mois que dure son exil, d'Estrées lui reste utilement fidèle. Les *Mémoires* qu'il a laissés, tels qu'ils nous sont parvenus, s'arrêtent brusquement en novembre 1650, mais la *Correspondance* de Mazarin, les *Mémoires* de Mme de Motteville et ceux de de Retz permettent d'apprécier son activité.

Il est d'abord sollicité d'intervenir au sujet du mariage du duc de Mercœur avec Laura Mancini, mariage longtemps différé mais qui va enfin s'accomplir secrètement à Brühl. Il s'agit d'obtenir, s'il se peut, confirmation du consentement naguères donné par le duc de Vendôme. « S'il réussit à M. le Maréchal d'Estrées, écrit le ministre le 12 mai 1651, de persuader M. de Vendôme, on obtient ce que l'on désire ; sinon on aura toujours satisfait à un certain devoir, et ôté audit duc tout prétexte de se plaindre, et on ne laissera pas de passer outre à l'accomplissement du mariage ». Nous ne savons ce qu'il advient de la démarche ; en tout cas le mariage a lieu.

A la fin de ce même mois de mai, Annibal sert encore d'intermédiaire entre Châteauneuf et les Frondeurs d'une part, le cardinal de l'autre. Les premiers qui ont, en s'alliant au ministre, provoqué l'arrestation des princes, puis, en s'alliant aux princes, provoqué le départ du ministre, ne tardent pas à se fatiguer de Condé qui les méprise et les déçoit. Par esprit de vengeance ils se retournent vers l'exilé. D'Estrées que nous savons de toute éternité lié avec Châteauneuf, fait parvenir à Brühl les propositions de celui-ci par le moyen d'un de ses anciens secrétaires, Brachet, qu'il a, comme on dit alors, « donné » à Mazarin. Au bout de trois mois, en août 1651, un traité est conclu, où il est arrêté, entre autres clauses. « que ledit sieur cardinal autorisera auprès de la reine MM. de Châteauneuf et le coadjuteur, et dame de Chevreuse, et aura une entière confiance en eux, sur les paroles que ledit sieur

de Châteauneuf lui donne, par lui et par MM. de Villeroy, d'Estrées, de Senneterre et de Jars qui se rendent ses cautions, d'être tout à fait attaché aux intérêts dudit cardinal, et de vouloir servir à son retour toutes fois et quantes qu'il se pourra ». Il fut entendu qu'à la majorité du roi, « Châteauneuf serait remis auprès de la reine en qualité de premier ministre ; le premier président eut promesse de ravoir les sceaux qu'on venait de lui ôter ; la Vieuville fut assuré des finances ».

On voit quel rôle important joue Annibal dans l'élaboration d'un pareil traité dont il est reconnu garant et qui va permettre au profit de la royauté un rétablissement politique.

La correspondance de Mazarin confirme cette impression.

Le 24 mai, l'exilé confie à de Lionne : « D'Estrées a affirmé que le coadjuteur et Mme de Chevreuse étaient informés de la proposition ». — Le 26, il s'emporte contre Chavigny, qui tente de détacher de lui le maréchal, « disant que je n'avais ni amitié ni estime pour lui, et qu'il avait des lettres par lesquelles il le lui ferait voir ». — Le 29, entretenant toujours de Lionne de la proposition de Châteauneuf : « J'oubliais de dire que quand on devra fondre la cloche, il peut faire un grand effet si la reine, par le moyen de M. le maréchal d'Estrées et de M. de Senneterre, fait dire un mot à M. de Chasteauneuf ». — Le 2 juin, il doit rassurer de Lionne à qui l'on a insinué qu'il le ferait éloigner « d'auprès de S.M. et qu'il lui ferait donner sa confiance à M. le maréchal d'Estrée et M. de Senneterre ». — Le 6, ayant des doutes sur la sincérité de Châteauneuf qu'il soupçonne de traiter avec Condé, il prie Le Tellier d'en parler « à M. le maréchal d'Estrée et à M. de Senneterre ». Le 27, toujours méfiant, il recommande au même Le Tellier de rechercher, avec d'Estrées, si « Châteauneuf agit de concert avec tous ses amis, et si tous ensemble possèdent l'esprit de Monsieur ».

Le 4 juillet, averti que la reine a engagé des négociations avec le coadjuteur et Mme de Chevreuse sans la participation de d'Estrées, Senneterre et Le Tellier, il craint que ceux-ci ne s'en trouvent froissés. « J'ai reçu avis de beaucoup d'endroits, avoue-t-il, que le maréchal d'Estrée, en toutes occasions, a parlé à mon avantage, et, à moi, il m'a offert et fait offrir plus d'une fois Laon et 50.000 écus, et M. de Senneterre m'a toujours assuré que je pouvais faire un état certain dudit maréchal. Il y a pourtant grande apparence que, si on ne s'est avisé d'y porter quelque remède, ils se cabreront sur l'exclusion qu'on leur donne dans la négociation avec les Frondeurs, qui avait été commencée ici par leur moyen ».

Avec Brachet, le 10 juillet, le cardinal reconnaît encore ce qu'il doit à Senneterre et à d'Estrées : « Je leur serai toute ma vie obligé... Je vois bien qu'ils conservent toujours la tendresse qu'ils me témoignèrent à mon départ ». D'une lettre à Le Tellier du 18 juillet, il ressort que la négociation bat son plein. Nouvel hommage aux deux inséparables amis : « Ils

auront bien vu, et vous aussi, que je ne prétends pas leur faire secret d'aucune négociation que je puisse avoir avec M. de Chasteauneuf, et j'aurais grand tort si j'en eusse jugé autrement, car, outre qu'ils sont mes amis de longue main, j'éprouve, dans mon malheur, qu'ils ont cherché, par toutes sortes de moyens, de me donner des marques de leur affection, avec beaucoup de chaleur ». Nous venons de voir comment les pourparlers avaient enfin abouti au mois d'août.

Bientôt, le 7 septembre 1651, le roi, ayant treize ans et un jour, atteint, comme on estime alors, sa majorité. Mme de Motteville a laissé le récit des cérémonies auxquelles donne lieu l'événement : l'arrivée de la cour au Palais Royal pour saluer le jeune Louis XIV, puis, à travers Paris, trompettes en tête, la longue cavalcade où, après les chevau-légers de la reine, ceux du roi, la compagnie du grand prévôt, les Cent Suisses, les gouverneurs de places et de provinces ; les princes, les ducs, et la reine elle-même, précédant le roi, apparaissent les maréchaux de France, et, parmi eux, d'Estrées, « tous richement vêtus, et montés sur de grands chevaux dont les housses étaient chargées d'or et d'argent » (1).

Ce brillant cortège, après avoir longuement défilé, pénètre enfin dans la Cité par le pont Notre-Dame, et fait son entrée dans la cour du Palais. Et c'est la messe basse dans la Sainte-Chapelle, le lit de justice dans la Grand-Chambre, la reine remettant ses pouvoirs, le serment des princes, des ecclésiastiques, des maréchaux et autres, l'introduction du peuple, l'enrégistrement de quelques édits, puis le retour au Palais Royal parmi les salves d'artillerie.

Aussitôt, le traité s'exécute. D'Estrées et Senneterre passent alors pour jouir d'une grande faveur et d'un grand pouvoir, que sûrement on exagère. A entendre Nicolas Goulas (2), gentilhomme de Monsieur : « C'étaient eux qui avaient toute créance, et il est certain qu'ils n'avaient travaillé à faire revenir M. de Châteauneuf que pour remettre en la place de garde des sceaux le premier président qui était bien avec la reine, et que Monseigneur (entendons Gaston d'Orléans) ne voulait point, prétendant qu'ils gouverneraient par lui et le montreraient au monde avec l'apparence du crédit qu'ils garderaient en effet, car la reine estimait le bonhomme, premier président, et se défiait de M. de Châteauneuf, l'âme de la Fronde et intrinsèque à Mme de Chevreuse ».

Il est peu vraisemblable qu'Annibal ait eu, comme le croient Goulas et son maître, l'intention de gouverner par l'entremise de Mathieu Molé, qui d'ailleurs ne gouvernait pas, mais il est sûr que la reine et Mazarin ont confiance en lui. En septembre 1651, alors que Condé est parti soulever une fois de plus la

---

(1) Mme de Motteville : **Mémoires.** Édition de Riaux. Paris, Charpentier. Tome III, page 433.

(2) **Mémoires** de Nicolas Goulas. Édition de la Société d'Histoire de France, 1879. Tome III, page 395.

Guyenne, que son fils, son frère, sa sœur se sont rendus à Bourges pour s'assurer du Berry, le conseil décide que le roi et la reine se dirigeront vers cette dernière province, et d'Estrées doit les y conduire avec une petite armée de vieilles troupes.

Parti de Paris le 27, il passe par Fontainebleau, Montargis et Gien. Là on apprend que Bourges s'est prononcé pour les princes et contre Mazarin, que Conti a fait traîner dans la Tour le lieutenant-général au Présidial, et la reine hésite en considérant le petit nombre de ses soldats. Mais Châteauneuf, plus hardi, décide de poursuivre : on se remet en marche le 5 octobre ; on arrive à la chapelle d'Anguillon, puis, le 7, à Bourges, où la population, changeant brusquement de parti, prend les armes aux cris de « Vive le roi ! », tandis que le gouverneur de la Tour, menacé d'être pendu, s'empresse de la rendre, et que, jusqu'à la fin du mois la cour s'établit dans la ville.

Ici finit, pour l'année 1651, le rôle d'Annibal. Ses troupes passent sous le commandement du comte d'Harcourt, chargé de contenir Condé. A cela deux raisons. D'abord le roi et la cour ne vont pas cette fois plus avant, ensuite le vieux maréchal, âgé de 78 ans, se trouve momentanément malade. C'est ce que signifie Loret dans son journal rimé. Il écrit, dès le 8 octobre :

D'Etrée, ancien maréchal,
Se porte, dit-on, assez mal ;

Et en novembre :

Une langueur s'est rencontrée
Au corps du maréchal d'Etrée,
Dont sa femme est fort en souci,
Et de sa chère fille aussi
Qui, depuis plus d'une semaine
Est fort débile et fort malsaine.
Pour ledit seigneur maréchal
Les médecins, touchant son mal,
Ne savent point d'autre finesse
Que d'ordonner du lait d'ânesse.

Indisposition passagère sans doute, car, l'année suivante, c'est-à-dire 1652, voit encore l'alerte vieillard multiplier les preuves d'une activité toujours jeune.

5. *Les années 1652 et 1653.*
La défense du Soissonnais.
L'affaire de Manicamp.

D'abord il travaille, malheureusement en vain, aux fortifications de Dunkerque, mais c'est à Soissons et dans le Soissonnais qu'il trouve alors le plus à s'occuper. Sa qualité de gouverneur de Laon, ses terres de Cœuvres et autres, récemment

transformées en duché, son titre enfin de lieutenant-général de l'Ile-de-France, lui donnent droit d'intervenir dans cette contrée et même lui en font un devoir.

Or Soissons a pour gouverneur Hercule de Rohan, duc de Montbazon et gouverneur de l'Ile-de-France, très noble mais très vieux seigneur, qui paie cher le désir qu'il eut d'épouser une jolie femme moins âgée que lui de quarante ans, Marie de Bretagne. Celle-ci en effet, non contente de faire de son mari, comme on l'appelle, « le plus grand cocu du royaume », l'entraîne encore, contre son intérêt et peut-être même ses dispositions naturelles, dans le parti des Frondeurs. Tous deux, avec le lieutenant de roi Sanguin, semblent capables de livrer leur ville à Condé et aux Espagnols. Ils ont contribué à y constituer un fort parti de Frondeurs et même de Frondeuses, et dressé contre Mazarin une importante partie de la population.

Au moment sans doute de passer à l'exécution de leur mauvais dessein, ils mandent, à la fin de Janvier 1652, à leur lieutenant Sanguin, resté sur les lieux, « qu'il n'ait à laisser entrer personne de condition sans leurs ordres, et particulièrement le maréchal d'Estrées », et qu'eux mêmes vont arriver dans deux jours. Mais Annibal, bien renseigné, les devance. Avec le régiment de Piémont dont il a le commandement, il se présente à Soissons le 21 janvier, y entre sans opposition, et va loger dans une des plus belles maisons. « Je m'y suis rendu ce soir, écrit à Le Tellier son consciencieux informateur, l'Anglais Digby (1). Je l'ai trouvé avec la garde de Piémont montée devant son logis, toute la ville lui rendant leurs devoirs, et M. de Sanguin (quoiqu'il ne le vînt pas voir), lui envoyant les clés de la ville ».

Déconcerté par ce coup d'audace, le parti adverse ne perd cependant pas tout espoir. Bien qu'on soit au cœur de l'hiver, Mme de Montbazon délègue en hâte son vieil époux. « Monseigneur, écrit Digby le 26 janvier, entra hier avec ses domestiques, fut reçu avec les honneurs dus à sa charge, sans autre effet de son arrivée que de nous avoir mis entre les mains le château que Sanguin tenait auparavant, puisque sa personne y est logée, gardée, par respect, d'une forte partie de Piémont ». D'Estrées, en effet, sous couleur de déférence, a l'astucieuse idée de faire garder par ses propres soldats et le château et le gouverneur. A ce dernier il va rendre visite accompagné de Digby, et « lui fait ses civilités avec toute l'adresse et la bonne grâce imaginables », et l'Anglais, témoin du dialogue qui s'échange entre ces deux vieillards, l'un âgé de 79 ans et l'autre de 84, ne peut s'empêcher de plaindre le dernier à qui sa femme vient d'imposer un tel voyage, dans la saison la plus

---

(1) J'emprunte cette citation et celles qui suivent à la belle publication de Félix Brun : **Lettres inédites concernant le Soissonnais pendant la Fronde** parue dans le **Bulletin de la Société Archéologique de Soissons**, 3e Série, V, 1895.

rigoureuse. Puységur ajoute dans ses *Mémoires* (1) qu'il dit à son visiteur : « La vérité est que vous n'êtes pas meilleur serviteur du roi que moi, mais j'avoue que vous êtes plus fin ».

Cependant les choses se gâtent, surtout après l'arrivée d'un certain La Hillière, envoyé par Mme de Montbazon pour stimuler le duc. Celui-ci veut faire lever la garde du régiment de Piémont, et le maréchal s'y oppose. « On s'est tellement échauffé sur cette matière, écrit Digby, que ceux du parti de M. de Montbazon ont fait sonner le tocsin et employé leurs efforts pour faire émeute du peuple, mais grâces à Dieu, jusques-ici sans effet autre que de grande rumeur et d'alarme ».

Des troubles sont à craindre, et Digby juge ainsi de la situation : « M. le maréchal d'Estrées est fort ici de l'attachement de plusieurs personnes à ses intérêts, et, bien plus, en ce qu'il fait voir qu'il est tout à fait pour le roi, et qu'il y a de grands sujets de soupçonner des mauvais desseins en ceux qui gouvernent le bonhomme M. de Montbazon. Mais, de l'autre côté, M. de Montbazon est fort dans les affections du peuple ; il est encore plus fort dans l'opinion qu'il imprime, même avec des pleurs, que le maréchal, sous prétexte de service du roi, lui veut enlever ses charges et ses places ».

Le conflit s'envenime quand, le 31 janvier, Annibal reçoit de Poitiers une lettre du roi ainsi libellée : « Mon cousin, étant bien informé des pratiques qui se font à Soissons et aux autres villes du Soissonnais contre mon service, et ayant sujet de ne pas me confier à ceux qui y commandent, j'ordonne à mon cousin, le duc de Montbazon de partir de Soissons et du Soissonnais, et de vous y remettre le commandement de ma ville et château de Soissons, avec défenses d'y retourner, et, aux habitants de madite ville de les reconnaître ».

Un ordre du même jour place sous l'autorité du seigneur de Cœuvres, Digby lieutenant général, commandant des troupes de l'Ile-de-France, et jusque-là subordonné au maréchal d'Aumont. Cet Anglais passé au service de la France, et qui semble avoir eu la confiance de Le Tellier, fait maintenant à ce ministre l'éloge de son nouveau chef. « C'est une personne, écrit-il en son mauvais français, à l'esprit, à l'expérience duquel et à la dignité avec laquelle il agit, on doit autant de submission qu'à son caractère. C'est à de tels que j'obéis avec plus de plaisir que je ne commande tout seul, et, ce qui me donne la satisfaction tout entière, c'est qu'il me paraît tout à fait de vos amis ».

Quant à Montbazon, comme on peut s'y attendre, il est moins content du commandement qui l'envoie à Rochefort, et que lui apporte l'aide de camp de Digby. « Toutefois, dit d'Estrées, il se montre disposé à y satisfaire, déchargeant toute sa colère contre moi, bien que je l'aie traité avec toutes les civilités imaginables ». En vain ses partisans le sollicitent de

---

(1) Puységur : **Mémoires. Édition de 1690, II, pages 445-47.**

ne pas obéir. D'aucuns lui conseillent de se rendre à Chauny, d'autres à Braine ; une lettre de sa femme lui enjoint de rester, l'assurant qu'elle obtiendra de nouveaux ordres. Mais lui déclare à La Hillière qu'elle se doit contenter de l'avoir fait venir hors de propos sans l'y vouloir retenir de même. Bien qu'incommodé d'une fluxion et le visage encore enflé pour s'être fait arracher une dent ce jour-là, il prétend partir sur le champ, et demande à Puységur de lui prêter son carrosse et ses chevaux, ce qu'il ne pourra faire que le lendemain. Il explique sa hâte. « La religieuse — c'est ainsi qu'il appelle sa femme — lui a promis de nouvelles instructions. Or il a toujours obéi au roi. Il serait fâché que l'ordre de demeurer lui arrive avant d'être sorti. Aussi part-il le lendemain 8 février dans le carrosse de Puységur.

Ainsi Annibal, par esprit de décision et habileté, a maintenu dans la dépendance du roi Soissons et le Soissonnais. Ce service lui vaut la rancune des ducs d'Orléans et de Beaufort. Dubuisson-Aubenay écrit dans son *Journal* (1), à la date du 24 mars, en parlant de Monsieur : « Ayant vu Quillet, secrétaire du maréchal, il lui a défendu de venir désormais, lui reprochant que son maître... s'était saisi de Soissons et le tenait pour le roi, qui est le même reproche que le duc de Beaufort a fait à Brancas de leur oncle, avec injures contre lui et menaces sur lesquelles ledit Brancas a pris sujet d'appeler ledit duc de Beaufort ».

Demeuré dès lors à Soissons, dans le château que vient de lui abandonner son vieux gouverneur, Annibal, avec peu de troupes, a la lourde charge de veiller, en pleine guerre étrangère et civile, à la protection de la place et de la province, et, dans les régions voisines, d'aider, s'il le peut, les autres chefs d'armées.

A la fin de février, la Picardie étant envahie, il envoie Digby à Noyon, avec bonne partie des forces dont il dispose, pour aider au besoin d'Elbeuf et d'Aumont à couvrir Chauny, Noyon et Compiègne. Dans la nuit du 24 au 25, d'Humières, gouverneur de Compiègne, lui demande un secours immédiat et il lui délègue 100 mousquetaires. En avril, de Vervins et de Marle, on lui demande de l'infanterie contre les Lorrains, et il dirige vers Laon son fils aîné, avec des compagnies nouvellement levées d'un régiment de l'Ile-de-France, pour garantir de ce côté la frontière.

Dispensateur de troupes, il tient cependant à garder près de lui 400 à 500 hommes du régiment de Piémont qu'il estime nécessaires au maintien d'une place « où il reste toujours quelque levain de faction ». Mais encore doit-il, dès le mois de mai 1652, les disputer âprement aux sollicitations des ministres et des généraux, et, en même temps, les engager

---

(1) Dubuisson-Aubenay : **Journal des Guerres Civiles**, publié par Saige dans les **Mémoires de la Société d'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.**

plus ou moins, dans le Soissonnais même, et sous la direction assez malheureuse de son cousin Manicamp, en des expéditions militaires.

Le 2 mai il bataille pour sa garnison contre Le Tellier : « Il faut avoir des gens dans cette place de laquelle on ne saurait répondre sans cela... Le régiment de Piémont y est meilleur que pas un autre puisque les habitants y sont accoutumés ». Fatigué de répéter ces arguments, il offre à Mazarin, dans une lettre du 2 juin, de quitter la partie : « Peut-être qu'il se pourra trouver d'autres personnes plus heureuses que moi pour pouvoir soutenir les choses plus aisément, et à moins de frais : je ne serai pas fâché que V.E. les y emploie ». A quoi, le 10 juin, le cardinal fait répondre le roi. Celui-ci approuve pleinement, dans le passé, la manière d'agir du maréchal, mais il insiste pour que celui-ci, après avoir expulsé de la ville les factieux, autorise le départ du régiment de Piémont et de celui de l'Ile-de-France. Sans doute en est-il décidé comme le veut le roi, bien que le 1er juillet Annibal dispute encore pour garder 6 compagnies.

Ces faibles effectifs ne restent pas sans emploi.

Le 13 mai, avec 5 pièces de canon, 500 hommes de pied, 200 chevaux appartenant au régiment de Piémont, Manicamp, accompagné au début par d'Estrées lui-même, vient mettre le siège devant Coucy qui a passé au parti des princes (1). Il a assez vite fait de prendre la ville qui se rend le 18. Annibal se hâte de transmettre la nouvelle à Le Tellier et à Mazarin : il y ajoute l'éloge de son cousin, bien que celui-ci se charge très bien de se louer lui-même. Mais Hébert, l'instigateur de la rébellion, réfugié avec sa garnison dans le château, y tient solidement. Sans doute finirait-il par succomber, mais, le 24, l'armée du duc de Lorraine arrive à son secours. Le 25, Manicamp, incapable de lui tenir tête, lève le siège assez piteusement, en abandonnant ses canons. D'où réjouissance à Paris, surtout dans l'innombrable camp des ennemis du cardinal, et publication, chez le libraire Le Gentil, d'une Mazarinade, célébrant en 8 pages « la prise de Coucy par l'armée du duc de Lorraine », et la défaite des troupes « commandées par le maréchal d'Estrées » (2).

Ce dernier éprouve-t-il le besoin de rétablir — au moins à Soissons — son prestige peut-être ébranlé par le récent échec de son cousin ? Toujours est-il qu'il imagine alors d'offrir aux Soissonnais une de ces fêtes religieuses de toute éternité conformes à leur goût. Il avait rapporté de Rome une partie considérable du corps de saint Tiburce, que le pape lui avait donnée. Il la destinait à sanctifier l'église de son monastère

---

(1) Voir mon étude : **Achille de Longueval, seigneur de Manicamp** dans le **Bulletin de la Société Archéologique de Soissons**, Tome VII, 4e Série, 1944.

(2) Moreau : **Bibliographie des Mazarinades.** 1851. Tome III.

des Feuillants. Or il choisit, pour exécuter son dessein, le 25 juin 1652, et décide d'y associer la cité, l'évêque Simon le Gras, les chanoines de Saint-Jean-des-Vignes. Il protège particulièrement cette abbaye, défend ses nombreuses fermes contre la cupidité des soldats, et lui permet ainsi d'en recueillir le revenu. Aussi y jouit-il d'une grande considération, et peut-il compter sur le dévouement de ses moines. Au jour fixé il fait apporter de son château de Cœuvres les précieuses reliques dans une maison du faubourg Saint-Christophe qui, je crois, lui appartient, et qu'il fait décorer pour la circonstance. Et la cérémonie commence, que le chanoine de Louen, historien de son abbaye, relatera ainsi (1) :

« M. l'évêque se rendit à cette maison accompagné de 60 chanoines de Saint-Jean, car M. le grand prieur avait mandé tous les bénéficiers... M. le maréchal revêtu de ses habits les plus magnifiques, ceux qu'il avait coutume de porter aux assemblées de l'ordre du Saint Esprit, prit ces saintes reliques entre ses mains, et les déposa dans celles de M. l'évêque, qui les mit sur les épaules de deux diacres revêtus de leurs dalmatiques, qui, marchant au milieu du clergé, les apportèrent processionnellement à l'église des Feuillants. M. le maréchal suivit cette procession, accompagné d'un nombre considérable de gentilshommes des provinces de Soissons... Tout le corps de ville suivait, et une foule innombrable de peuple de la ville et de la campagne, que la dévotion avait attiré à ce spectacle. Les cloches de notre église sonnèrent et le canon fit entendre aux lieux éloignés que M. le Maréchal prenait part à cette cérémonie ».

Mais pour celui-ci le moment n'est pas venu encore de se reposer.

Le 14 juillet, les Espagnols, sous la conduite de Fuensaldaigne, mettent le siège devant Chauny. Manicamp, venu de La Fère, s'y enferme. Annibal a encore le temps et les moyens de lui envoyer, de Soissons, 150 hommes de son régiment, et 120 cavaliers. Mais, le 17, après avoir tenu 4 jours, il lui faut rendre la place « par une honteuse composition — écrira le notaire de Marle, Nicolas Lehault — qui a réduit les habitants à un état déplorable ». Heureusement, dès le 26, quelques cavaliers du maréchal de La Ferté récupèreront la ville mal gardée par l'ennemi.

Le 31 août, le vieux maréchal a encore un rôle actif, puisqu'à cette date Mazarin écrit de Sedan à Le Tellier : « Il faut presser M. d'Elbeuf, M. le maréchal d'Estrées et M. le maréchal d'Aumont, de faire remonter, sans perte de temps, la cavalerie qui a été démontée à Chauny ». En septembre il est question, si l'on en croit Loret, de le faire entrer au conseil : on y renonce je ne sais pourquoi. Le 5 novembre, toujours de Sedan,

(1) **Histoire de l'abbaye royale de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons**, par Charles Antoine de Louen, chanoine régulier de la même abbaye. Paris, 1710, page 185.

le cardinal écrit encore à M. de Bar : « Je ne sais pas si M. le maréchal d'Estrées pourra donner quelque chose pour renforcer votre corps et si le régiment de Cœuvres est en état de s'y joindre, mais je sais bien que rien ne le saurait empêcher de faire, de son côté, tout ce qui lui sera possible ». Enfin Annibal est mêlé de très près aux laborieuses négociations qui permettent à Mazarin de récupérer sur Manicamp le gouvernement de La Fère.

Ce cousin de d'Estrées a, dès le début de 1651, obtenu du ministre cette place, mais il a dû s'engager par écrit, le 6 janvier, à la remettre, sans condition ni délai, à la première demande qu'on lui en ferait. Annibal lui-même, et son inséparable ami Senneterre, ont assisté à l'engagement, et s'en sont, en quelque sorte, portés garants. Or, dès le mois d'août 1652, pour des raisons mal définies où entre peut-être à l'égard du gouverneur quelque soupçon de trahison, Mazarin décide de reprendre La Fère. Et c'est un long marchandage avec ce brutal et fourbe homme de guerre qui refuse de tenir parole, malgré les persuations du maréchal. Celui-ci, en janvier 1653, doit se rendre de nouveau dans le Soissonnais, pour empêcher, comme dit Le Tellier, « que la familiarité qu'a M. de Manicamp avec le marquis de Cœuvres lui donne lieu de se saisir de Laon et de Chauny, au cas où il s'oublierait à ce point de manquer à son devoir » (1). On craint donc le pire. Aussi bien ne faut-il rien moins que l'approche d'une armée royale et une somme de 50.000 écus, qu'il se donne d'ailleurs tout le loisir de compter pièce par pièce, pour qu'enfin, le 20 juillet 1653, Manicamp se décide à lâcher prise, et à ouvrir au roi les portes de la ville qu'il se proposait sans doute de livrer à Condé. Mazarin, résigné, écrit à la reine, le 21 juillet : « On ne pouvait s'empêcher de lui donner l'argent qu'on avait promis par écrit, il y a trois mois à M. le maréchal d'Estrées, en cas qu'il voulût remettre cette place ». Nouvelle preuve du rôle d'intermédiaire une fois de plus rempli par Annibal en toute cette affaire où son intervention, il faut l'avouer, n'obtient qu'un relatif succès !

6. *Annibal au sacre de Louis XIV.*

La nomination de son fils César à l'évêché de Laon (1654-1655).

Il ne semble plus dès lors qu'on ait grandement recours à lui : il atteint d'ailleurs ses 80 ans en 1653. Mais on le met volontiers à l'honneur, et son crédit à la cour reste considérable.

En juin 1654, la reine juge à propos de faire sacrer à Reims Louis XIV, âgé de 16 ans. Le maréchal est naturellement du voyage. Il assiste, le 7, à l'auguste cérémonie. Il y a sa place après les pairs ecclésiastiques et laïques, et remplit le rôle de

---

(1) Affaires Étrangères. Lettre du 10 janvier 1653, citée par Chéruel : **Histoire de la France sous le ministère de Mazarin.** Tome I, page 418.

connétable. C'est donc à lui — et on peut l'en plaindre — qu'après l'avoir reçue du duc de Candale, qui représente le comte de Flandre, le roi remet l'épée de Charlemagne, à lui qu'il appartient de la tenir, la pointe levée, pendant toute la durée du sacre et celle encore du festin royal, où il doit rester debout autour de la table, avec les autres maréchaux et officiers de la couronne.

Le lendemain, toujours dans la cathédrale Notre-Dame, parmi les chevaliers du Saint-Esprit, revêtu du grand manteau et du collier de l'ordre, il assiste au serment que le jeune souverain, habillé en novice, doit prononcer, comme grand maître, avant de recevoir à son tour collier et grand manteau des mains de l'évêque de Soissons, Simon le Gras, qui, la veille même, l'avait sacré.

D'autres honneurs, plus fructueux, lui sont dévolus. Le 27 septembre, il devient gouverneur de l'Ile-de-France, tandis que son fils aîné le remplace dans la lieutenance générale de cette province. Il devient en même temps, gouverneur particulier de Soissons par la démission du duc de Montbazon. Ces nouvelles dignités comblent vraisemblablement ses vœux : depuis longtemps nous l'en avons vu occupé. Il semble d'ailleurs les remplir — tout au moins la dernière — avec une relative application. Je trouve en effet, dans le 9e volume de la correspondance de Mazarin, ces indications données par Chéruel : « 22 octobre 1658 : réponse aux réclamations du duc d'Estrées à l'occasion des impôts mis sur la généralité de Soissons, et des quartiers d'hiver qu'on y avait établis ; 4 décembre 1659 : Mazarin a fait pour le Soissonnais ce que désirait le maréchal ».

Les relations de celui-ci avec le roi, la reine-mère, le cardinal, demeurent excellentes.

Une anecdote rapportée, dit-on, par Segrais (1), le montre gardant en ses propos une franchise méritoire et qui passera vite de mode. Un jour des courtisans s'entretenaient devant Louis XIV, alors âgé de 15 ans, du pouvoir absolu des sultans qui disposent à leur gré de la vie et des biens de leurs sujets. « Voilà ce qui s'appelle régner ! » s'écria le jeune prince, que l'idée de toute puissance enivrait déjà. « Oui, sire, répliqua le maréchal, mais, en régnant ainsi, trois sultans ont été étranglés de mon temps ».

Bien qu'il l'ait assez médiocrement servi dans l'affaire de Manicamp, Mazarin lui reste attaché.

Dès le 28 septembre 1652, il écrivait, de Bouillon, à l'abbé Fouquet, pour faire vérifier par le Parlement ses lettres de duc et pair, afin que lui et quelques autres « ayant bien servi durant ces mouvements », puissent recevoir « l'accomplissement de la grâce qu'il a plu au roi de leur faire ». Je ne sais pourquoi plus de dix années s'écouleront encore avant qu'Annibal obtienne à ce sujet pleine satisfaction.

---

(1) Je la trouve dans la **Nouvelle biographie générale de Haefer**, Didot, 1872.

Cependant, en 1655, si bien disposé que soit le ministre, il refuse net de laisser nommer au siège épiscopal de Laon l'abbé d'Estrées, troisième fils du maréchal.

Ce n'est pas qu'il n'ait marqué à ce jeune homme intérêt, et même sympathie. Le 16 octobre 1652, le sachant gravement malade, il écrivait, de Sedan, à son père (1) : « J'ai vu avec un sensible déplaisir ce que vous ne mandez de la maladie de M. l'abbé d'Estrées. Je ne vous puis exprimer l'inquiétude que j'en ai, non seulement par votre considération, parce qu'il est votre fils, et que tout ce qui vous regarde me touche autant que vous même, mais aussi pour l'estime particulière que je fais de son mérite, et parce que, outre que j'ai beaucoup d'amitié pour lui, je suis fort persuadé qu'il n'en a pas moins pour moi ».

Mais, justement, l'abbé a déçu cette amitié, et s'est jeté dans le camp opposé. Loin d'user en sa faveur de son influence sur Manicamp que Mazarin reconnaissait grande, il a poussé son cousin dans le parti adverse. Il attendra donc pour être évêque. Mais, voulant éviter de s'aliéner le père, le cardinal, le 2 mars 1655, lui adresse une lettre qui est un chef-d'œuvre de diplomatie (2) :

« La nouvelle de la résolution que le roi a prise d'empêcher l'expédition des bulles de l'évêché de Laon pour M. l'abbé d'Estrées vous aura été sans doute une matière de déplaisir, mais je sais que le premier et le principal objet de votre affection étant le service de S.M. il n'y a point d'autres sentiments, quelque tendres qu'ils soient, que vous ne lui sacrifiiez sans répugnance. Aussi puis-je assurer que sadite Majesté vous rend justice là dessus, et qu'elle conserve toujours pour vous la même confiance et la même disposition pour le bien de votre famille.

» En mon particulier, je vous conjure de croire que ce rencontre n'altère en rien l'amitié que je vous ai promise et la passion que j'ai toujours eue pour vos intérêts. Vous ne devez pas douter que cette protestation ne soit fort sincère si vous considérez que ce qui a été exécuté contre votre fils ayant été arrêté dans le temps que la cour était à La Fère, on n'a pas laissé néanmoins de faire, depuis, d'autres choses pour vous.

» Le roi m'a même commandé de vous faire savoir que ledit sieur abbé réglant mieux sa conduite à l'avenir, et donnant sujet à S.M. d'en être satisfaite, votre considération lui fera oublier tout le passé, et qu'elle lui accordera les grâces qu'il saura mériter par ses services, et, pour vous faire mieux connaître l'estime qu'elle a pour vous et que ce que l'on a fait ne regarde que ledit abbé personnellement, sadite Majesté m'a ordonné de vous dire que, si vous lui proposez quelque

---

(1) Lettre publiée par Félix Brun : ouvrage cité.

(2) **Correspondance de Mazarin.** Tome VI, page 442.

personne qui ait les qualités nécessaires pour remplir ledit évêché de Laon, elle l'en pourvoierait très volontiers... ».

Et le ministre ajoute, dans un post-criptum, que toute insistance serait inutile « le roi ne prenant pas de résolution importante pour les changer trois jours après ».

Il est impossible d'être plus persuasif, mais le vieux maréchal a trop d'expérience pour s'en laisser imposer. Il use à fond de son influence, et triomphe de la résistance de Mazarin. Toute ombre se dissipe entre eux, et, dès le mois de juin 1655, sans doute pour sceller leur entente, autant que pour les nécessités de la guerre, le ministre accompagne, à Laon, Turenne et La Ferté. Ils y sont fêtés par le gouverneur, et, le 9, dans sa *Muse Historique*, Loret rapporte l'événement :

Lundi Turenne et La Ferté
Furent à Laon, belle cité,
Pour voir le maréchal d'Estrée,
Fort respecté dans la contrée.
M. le cardinal aussi
De s'y rendre prit le souci,
Et plusieurs autres chefs encore
Dont, à regret, les noms j'ignore,
Qui furent par le gouverneur
Tous festoyés avec honneur,
Singulièrement l'Eminence,
Que le peuple, en grande affluence,
Essayait partout d'aborder...
Durant le festin, la santé
De l'une et l'autre Majesté
Fit tour à tour vider le verre.
Après, on tint conseil de guerre
Mais ce qu'on y délibéra
Cela me passe et passera.

Peu de temps après, le 17 juillet, le cardinal écrit, lui-même, à de Lionne, de faire instance pour l'expédition des bulles de l'évêché de Laon en faveur de l'abbé d'Estrées. Si le roi ne change pas de résolution au bout de trois jours, il en change donc au bout de quelques mois, et, en septembre, le fils d'Annibal, à 27 ans, est sacré évêque. Le 19 décembre, le cardinal assure encore son père qu'il est prêt à lui rendre tous les services conciliables avec les intérêts de la monarchie. Le 6 juin 1656 il promet à la maréchale de servir son fils Louis « sans qu'il ait besoin d'autre recommandation ».

En mai 1657, Annibal reçoit une nouvelle distinction, sans doute purement honorifique, qu'il m'est impossible de préciser, mais à laquelle Loret, à la date du 12, fait allusion en ces termes :

Si du fait je suis bien instruit,
Le 7 du mois ou bien le huit,
M. le maréchal d'Estrée
Fit au parlement son entrée,

Et, dans ce lieu quasi sacré,
Eut séance, place et degré,
Comme conseiller honoraire
De cette cour parlementaire.
Il avait plusieurs concurrents,
A même honneur tous aspirants,
Mais, outre les astres propices.
La mémoire des longs services
Qu'il a rendus à cet état,
La volonté du potentat,
Son âge et son expérience,
Ont obtenu la préférence.

En 1660, on voit encore Mazarin demander à son vieux serviteur un rapport sur une question obscure relative à la rentrée en grâce de Condé. Il écrit en effet, le 9 mars, de la ville d'Aix, à Colbert : « Vous lui direz (il s'agit de M. le Prince), que j'ai fait valoir comme je devais la modération avec laquelle il s'est conduit sur l'affaire de M. le prince d'Harcourt, et que l'on attend ici la relation que M. le maréchal d'Estrées en doit envoyer ».

C'est la dernière fois, à ma connaissance, qu'il fait, dans ses lettres, allusion à Annibal : il meurt un an après, le 9 mars 1661. Leur association avait été utile : elle avait également servi la royauté et le pays.

CHAPITRE XI

VIE PRIVÉE ET DERNIÈRES ANNÉES

1643-1670

Il est temps de revenir quelque peu en arrière et considérer quelle fut, depuis son retour en France en 1643, la vie privée de François-Annibal. C'est vers elle, en tout cas que, depuis 1661 et la mort de Mazarin, se porte à peu près toute son attention.

Une fois — une seule à ma connaissance — appel est fait encore à son expérience diplomatique : c'est en 1662, à l'occasion de la malheureuse ambassade à Rome du duc de Créquy (1).

Il s'agit d'abord de régler une question d'étiquette. Sur la foi d'un rapport de M. de Luzarche, attaché à notre ambassade, le gouvernement français considère qu'une première visite est due à son ambassadeur par les parents séculiers du pape, mais Rome est naturellement d'un avis contraire. Louis XIV charge de Lionne de consulter le maréchal pour savoir comment lui-même s'est comporté, et le vieux diplomate apporte un de ces nombreux registres de correspondance qu'il conserve avec tant de soin, et où « S.M. peut vérifier qu'il visita sans difficulté le prince de Sulmone, neveu du pape, au sortir de chez le cardinal Borghèse... et qu'il n'hésita pas à accomplir cet acte de courtoisie, ayant su que les ambassadeurs qui l'avaient devancé en avaient usé de même ».

Annibal est encore convoqué le 29 août, après l'attentat commis à Rome contre l'ambassade de France par la garde corse du pape. Il fait partie d'un conseil extraordinaire qui décide l'expulsion du nonce, et l'ordre donné à Créquy de s'éloigner provisoirement de Rome.

---

(1) Charles de Mouy : **L'ambassade du duc de Créquy**, Paris, Hachette, 1893, Tome I, page 189.

Mais ces recours à sa compétence étant sans doute de plus en plus rares, le maréchal peut s'occuper à loisir de lui-même. Sa santé, ses affaires, ses goûts, ses gouvernements, sa famille, l'absorbent chaque jour davantage.

1. *La santé.*

Bien que sa santé passe justement pour vigoureuse, elle a déjà reçu en 1651 une première et passagère atteinte à laquelle on a vu Loret faire allusion en raillant les médecins qui ne trouvent à lui ordonner que du lait d'ânesse.

En septembre 1654 son état est plus grave, et il lui faut subir l'opération de la taille (1). Celle-ci, pratiquée par le médecin Giraut, réussit pleinement, et, le 3 octobre, le malade soulagé d'une pierre de 3 onces, est hors de danger. Un peu avant, le duc de Roquelaure lui ayant envoyé dire qu'il ne manquerait pas de prier Dieu pour son complet rétablissement, il répondait à son messager avec vivacité : « Qu'il s'en donne bien de garde : il gâterait tout ! » (2).

En 1657 il a de nouveau, à Paris, une indisposition qui alarme ses amis. Colbert écrit à Mazarin, le 22 juin : « Je viens de voir M. de Senneterre. Il m'a dit que M. le maréchal d'Estrées était malade, et qu'il avait eu la fièvre toute la nuit : je le verrai de la part de Votre Eminence ». A quoi le cardinal répond en marge : « Vous avez bien fait » (3).

En 1658, il subit encore l'épreuve de la maladie, et en sort victorieux, ce qui lui vaut, le 11 juillet, les félicitations de Mazarin.

En mai 1664, Gui Patin s'étonne de le voir échapper à une fièvre continue.

Toutes ces alertes n'empêchent pas que sa verte vieillesse ait émerveillé ses contemporains. Tallemant le montre, à 70 ans, c'est-à-dire en 1643, encore entreprenant auprès des femmes. « A l'âge de 70 ans, écrit-il, ou peu s'en fallait, il alla voir Mme Cornuel qui, pour aller parler à quelqu'un, le laissa avec feu Mlle de Bélestat. Elle revint et trouva le bonhomme qui voulait lever la jupe à cette fille. « Eh ! lui dit-elle en riant, M. le maréchal, que voulez-vous faire ? — Dame, répondit-il, vous m'avez laissé seul avec Mademoiselle ; je ne la connais point ; je ne savais que lui dire » (4). Emile Magne veut qu'il ait fréquenté « antique routier de la galanterie » (5), la maison

---

(1) Loret : **La Muse Historique**. Édition Livet, 1878 (26 Sept. et 3 Oct. 1651).

(2) **Menagiana**. Édition de 1715. Tome III, page 102.

(3) **Correspondance de Mazarin**. Édition de Chéruel. VIII, page 532.

(4) Tallemant des Réaux : **Historiettes**, édition Mongrédien-Garnier, I, pages 235 et suivantes.

(5) Émile Magne : **Ninon de Lanclos** : 1 volume in-8°. Paris, Émile-Paul, 1924, page 64.

de Ninon de Lanclos, mais sans accéder jusqu'au lit : je ne sais à vrai dire sur quel témoignage il se fonde. Un des auteurs de *la France Galante* le cite parmi les nombreux amants de la comtesse de Brancas (1).

2. *Les intérêts.*

Sa santé qui brave les années permet à Annibal de s'occuper de ses intérêts : on a déjà pu constater qu'il ne les oubliait pas. Je suis loin de connaître toutes ses affaires : en voici du moins quelques-unes.

Il possède à Paris, rue des Bons-Enfants, paroisse Saint-Eustache, proche Saint-Honoré, le vieil hôtel de son père. Il l'occupe longtemps, mais si j'en crois le Dictionnaire de Jal, il l'a déjà quitté en 1634 pour s'établir Vieille rue du Temple, paroisse Saint-Gervais. Après 1643, il achèterait pour 165.000 livres, rue Barbette, paroisse de Saint-Jean-en-Grêve, une maison qui devient pour un temps l'hôtel d'Estrées. Quant à l'ancienne demeure qu'Antoine devait déjà en 1598 sérieusement restaurer, comme elle joint les cuisines et les écuries du Palais Royal, la régente, en 1645, estime en avoir besoin. Elle offrirait en compensation le domaine de Gonesse, et tout porte à croire qu'en acceptant le maréchal ne perd pas au change (2).

Nommé, à la fin de 1654, gouverneur de l'Ile-de-France, dont il était de toute éternité lieutenant-général, il annonce à ses subordonnés sa nomination, ainsi que celle du marquis de Cœuvres qui le remplace dans son ancienne fonction. Il parle du zèle que son fils et lui « ont toujours témoigné pour l'intérêt de cette couronne et pour le soulagement de nos peuples » (3). C'est alors toutefois qu'il excelle le plus — au dire de Tallemant — à tirer profit de sa province, bien qu'il ait dû, comme lieutenant-général, s'y exercer depuis longtemps.

Le 21 mars 1658, il ajoute aux nombreuses terres qu'il a héritées de ses ancêtres une importante acquisition. Il achète conjointement avec sa femme Anne Habert — le comté de Nanteuil que lui cèdent Jeanne de Schomberg, femme de Roger du Plessis, seigneur de Liancourt, duc de la Roche-Guyon, et sa sœur Jeanne-Armande, duchesse de Montbazon (4). Cet agrandissement assez considérable qui lui tient à cœur puisque, pour l'obtenir, il n'hésite pas à s'endetter, contribue un peu à faire passer Cœuvres au second plan dans l'esprit et le cœur des d'Estrées. Nanteuil-le-Haudouin, plus proche de Paris, pourvu d'un château confortable au dire de Loret, y tient dorénavant la première place.

---

(1) **La France Galante : Les Amours de Mme de Brancas.**

(2) Je suis à ce sujet une note de M. de Bertier qui, malheureusement, n'en indique pas l'origine.

(3) Archives Albert de Bertier.

(4) Chantilly : **Les archives ; le cabinet des titres.** II. Paris, Champion, 1927, page 333.

Cœuvres n'est toutefois pas abandonné : les registres de l'état civil en font foi (1). Les deux derniers enfants du maréchal Louis et Christine y figurent, comme parrain et marraine, à d'assez nombreux baptêmes d'enfants du village : en novembre 1643, à celui d'une fille de Louis Carlier ; en 1645 d'une fille de Jacques Boucher ; en 1649 du fils du chirurgien Lallemant. En 1657, au baptême de Claude Quatrelivres, César évêque de Laon, est parrain, et Christine marraine ; le 21 mars 1666, François-Annibal lui-même et sa femme président, comme parrain et marraine, au baptême du fils de Louis de la Personne, écuyer et petit gentilhomme de la région.

Les mêmes registres révèlent, dans le bourg et au château, la présence d'une domesticité qui atteste celle, tout au moins fréquente des maîtres. On y voit défiler concierges, gardes, page, cocher, jardinier, maître d'hôtel, sommelier, pourvoyeur, intendant, cuisinier, valets de chambre, chirurgien, et la gouvernante de la fille et la demoiselle d'honneur de la duchesse...

Le 6 juillet 1661, le maréchal cède au duc de Mazarin, un des héritiers du ministre, pour la somme de 12.000 livres, ses prétentions au gouvernement particulier de Chauny, ville où nous savons qu'il conservait, ainsi que son cousin Manicamp, une grande influence (2).

Je ne vois précisé nulle part comment il a réussi à faire passer dans ses biens l'importante abbaye de Longpont. Il a procédé par étapes. Dès 1629, pour des raisons inconnues, l'abbé François Croquet de Puyvert lui abandonne 10.000 livres des revenus annuels de cette maison (3). C'est même cette rente qui permet à l'origine la construction du monastère des Feuillants. Mais un moment vient où toute la commande échoit à la famille d'Estrées. Le jeune César, destiné à l'église, en est pourvu en 1634, dès l'âge de six ans. Dix ans plus tard, en 1644, une grave maladie le met en danger, et Annibal, en toute hâte, obtient du duc d'Orléans, « agissant en vertu de son apanage », un brevet qui assurerait, le cas échéant, sa succession à son plus jeune frère, Louis, âgé de dix ans et qualifié, pour la circonstance, de « clerc du diocèse de Paris » (4). César se rétablit, mais, si l'on en croit Ménage, son père ne lui laisse qu'une partie des revenus de Longpont.

« J'ai eu autrefois, dit cet écrivain (5), une grande familiarité avec M. le cardinal d'Estrées. Cum privatus erat, amici vocabamur. Je remarquai un bon mot qu'il dit, dans le temps qu'il n'était qu'abbé. Il demeurait dans le collège de Laon, et avait

---

(1) Ces registres sont encore à la mairie de Cœuvres.

(2) L'acte de cession figure dans les archives de Bertier.

(3) Abbé Poquet : **Monographie de Longpont**, page 97.

(4) Ce brevet se trouve dans les archives du ministère de la guerre : volume 88, page 253, et a été publié par Brun : **Bulletin de la Société Archéologique de Soissons**, 4e Série, Tome IV, 1931.

(5) **Menagiana**. Édition de 1715, tome II, page 210.

auprès de lui deux personnes savantes : M. Salé, et l'illustre M. de Launay. Un jour qu'on parlait de son revenu, il dit qu'il n'avait qu'environ 8.000 livres de rente. M. le cardinal de Retz lui dit : « Vous avez aussi l'abbaye de Longpont — Il est vrai répondit-il, mais elle est frontière de Cœuvres », voulant dire que M. son père tirait une bonne partie de son revenu, et qu'elle était dans un voisinage aussi dangereux que si elle eût été sur les frontières d'Allemagne ».

Naturellement Annibal n'a cessé de désirer voir enregistrer par le Parlement les lettres patentes qui, dès 1648, l'élevaient à la dignité de duc et pair. Son désir est enfin exaucé le 15 décembre 1663, en présence de Louis XIV, à qui il prête le serment requis. Après avoir rappelé que la dignité de duc et pair ne peut être plus justement conférée qu'aux personnes qui ont rendu à l'état de grands services, et « se trouvent possesseurs de terres capables d'en soutenir le lustre », le roi déclare rencontrer ces qualités en la personne de « son cher et aimé cousin François-Annibal d'Estrées ». Suit un historique très laudatif de la famille, celui-là même qu'elle s'efforce d'imposer à l'opinion, avec les allégations légendaires dont j'ai fait justice au début de cet ouvrage, et dont Henri IV avait commencé à tenir compte dans les lettres accordées à Gabrielle. Jean et Antoine reçoivent chacun leur tribut d'éloges, puis c'est le tour du maréchal dont sont évoqués les moindres exploits. L'acte se termine par l'énumération des privilèges, particulièrement juridiques, des ducs et pairs et de leurs duchés, et par l'énoncé de la condition suivante : « A défaut d'hoirs mâles, ladite qualité de duc et pair demeurera éteinte et retournera la chose en état, tout ainsi qu'elle était auparavant la présente création, pour être ledit marquisat et ses dépendances héritage propre des enfants de notre dit cousin ou ses ayant causes ». En aucun cas n'est envisagé un retour du duché à la couronne (1).

3. *Les goûts.*

Sensible à ses intérêts, le duc et pair reste fidèle à ses goûts. Celui du jeu continue de l'occuper très fort, celui des lettres de le distraire quelquefois ; nous avons vu qu'il avait conservé longtemps celui de la galanterie.

Joueur enragé depuis sa prime jeunesse, il l'est resté jusqu'au bout. Un des récits de *la France Galante* le montre — sinon peut-être avec vérité du moins avec vraisemblance — dans son extrême vieillesse, abandonnant encore pour le jeu un conseil de famille : « Un laquais, y peut-on lire, étant venu dire au maréchal que Lessé, du Bail, et deux ou trois autres fameux joueurs de trois dés, l'attendaient, il tira sa révérence » (2).

---

(1) Père Anselme : Tome IV, page 592.

(2) **La France Galante : Les Amours de Mme de Lionne.**

Il avait eu, dans sa jeunesse, quelque sympathie pour les lettres et les lettrés, protégé Mathurin Régnier, accueilli à Rome plus d'un bel esprit. Je dirai, tout à l'heure comme sa vieillesse encourage l'académie de Soissons. Sans doute groupe-t-il autour de lui quelques écrivains, mais, comme il a la main moins heureuse qu'autrefois, son choix le plus manifeste se porte sur le Père Lemoyne, un jésuite à jamais exécrable pour avoir persécuté le poète Théophile de Viau, à jamais ridicule depuis que le masque, comme d'un fer rouge, la terrible ironie de Pascal.

En 1661 ce moine obséquieux, qui se mêle de poésie, lui adresse une de ces prolixes et interminables épîtres dont il a le secret, et qui s'intitule *De la vie champêtre* (1). Il y développe ce thème banal que le repos des champs et les plaisirs qu'on y trouve sont préférables au tumulte des cours. L'auteur en profite pour manier l'encens d'une main vigoureuse devant son vieux protecteur et rappeler tous ses exploits :

Vos courses jusqu'ici toujours favorisées
Ont eu le ciel propice et les saisons aisées.
Votre nom sur le Tibre est encore en honneur ;
Votre sens y régna non moins que votre cœur...
— Les Alpes vous ont vu, général de nos troupes
Assujetir l'orgueil de leurs superbes croupes...
— Vous donnâtes la chasse aux aigles allemandes...
— Vous fîtes revenir la paix chez les Grisons...

Pour conclure il invite le maréchal à goûter enfin le repos et les consolations de la religion :

Soyez donc satisfait et vous rangez au port !

En 1666 Annibal confie au Père Lemoyne le soin de revoir et publier les *Mémoires* relatifs à la régence de Marie de Médicis qu'il avait composés jadis à la demande de Richelieu, et terminés par l'éloge du ministre. « Sur l'avis qu'ils étaient en Hollande pour y être imprimés, on a jugé à propos de les donner dans leur pureté », lit-on dans l'avertissement de la première édition. On y joignait la relation de l'élection de Grégoire XV et celle du siège de Mantoue.

Le Jésuite fait précéder l'ouvrage d'une « lettre à une personne de qualité où il est parlé de l'auteur ». Il y témoigne d'une déplorable servilité à l'égard du maréchal, qu'il n'hésite pas à comparer à César. « Tout y est, écrit-il, parlant des *Mémoires*, de la tête la plus capable, et du plus grand homme d'état que nous ayons aujourd'hui ». Et encore : « Les hommes de sa qualité ne se lassent guères les mains à écrire. Ils laissent cette fatigue à ces écrivains à gage qui ont, dans leur écritoire, toutes leurs terres et toutes leurs rentes », phrase absurde ! que dément d'ailleurs une de celles qui suivent : « Il y a dans

(1) Père Lemoyne : **Œuvres poétiques**, 1672, page 273.

le cabinet de ce grand homme beaucoup d'autres pièces qui ne seraient pas moins utiles, s'il avait autant d'égard à l'utilité publique qu'à sa modestie particulière ».

Il est sûr en effet qu'Annibal a beaucoup écrit, et sans doute — contrairement à l'allégation du Jésuite — y trouva-t-il quelque plaisir. Si les qualités de l'écrivain lui font passablement défaut — sa phrase est souvent lourde, traînante et embarrassée — ce n'est pas du moins la bonne volonté qui lui a manqué. Innombrables et parfois interminables sont ses lettres et rapports diplomatiques, qu'il faisait consigner avec tant de soin sur des registres, et l'on a vu qu'outre ses mémoires sur la régence de Marie de Médicis, il en a laissé d'autres, historiquement très précieux, sur celle d'Anne d'Autriche. D'après Chéruel, il les aurait composés en 1654 peu de temps après les événements qu'il raconte. On s'étonne de les voir finir brusquement en décembre 1650. Nous sont-ils parvenus complets ? On en peut douter.

Il a fallu attendre Paul Bonnefon et l'année 1910, pour avoir, tant des premiers que des seconds, une édition valable, établie d'après les manuscrits. Les premiers seuls étaient jusque-là connus, et leurs éditeurs se contentaient de reproduire le texte donné par le Père Lemoyne, et que celui-ci, quoiqu'il en ait dit, avait souvent retouché ; les seconds étaient restés inédits. Les uns et les autres nous ont permis de préciser certains aspects de notre personnage.

Annibal a-t-il eu, comme l'auront certains de ses descendants, le goût des livres et le souci de former une bibliothèque ? Tout ce qu'on sait, c'est l'existence d'un fer de reliure lui appartenant, et reproduit, si j'en crois d'Hennezel (1), dans l'*Armorial des Bibliophiles*. Les armes d'Estrées, écartelées de la Cauchie, sont surmontées d'une croix et d'un chapeau épiscopal, ce qui fait dater le fer de reliure de 1594, année où le frère de Gabrielle était nommé à l'évêché de Noyon.

4. *Le gouvernement de Soissons.*

Celui-ci, arrivé à la fin de sa vie, tourne particulièrement son attention vers le Soissonnais, berceau de sa famille, et cette famille elle-même.

Gouverneur particulier de Soissons dès 1654, et, depuis sa naissance, engagé par ses intérêts dans la région de l'Aisne, nous l'avons vu correspondre, en octobre 1658 et décembre 1659. avec Mazarin, au sujet des impôts mis sur la généralité, et des quartiers d'hiver qu'on y a établis, et obtenir quelque satisfaction. Mais d'autres objets retiennent son esprit : sans doute le monastère des Feuillants qu'il a créé ; sûrement aussi une naissante société littéraire, et les Hospices, et la compagnie de l'Arquebuse.

---

(1) Vicomte d'Hennezel d'Ormois : **Les Bibliophiles du Pays Laonnois**, 1re partie. Paris, 1914, in-4°.

Vers 1650, année pourtant bien troublée où Turenne et les Espagnols s'avancent sur Reims, où l'archiduc occupe Basoche, où d'Hocquincourt est rejeté en désordre sur Soissons même, quatre jeunes gens lettrés, se retrouvant dans cette ville au sortir d'études de droit, décident de former, à l'imitation de l'académie française, une société se réunissant à jour fixe chez un de ses membres, et prenant, tous les mois, un repas en commun afin de se communiquer idées, lectures, essais poétiques, austères ou galantes dissertations (1). Ce sont Julien de Héricourt, Antoine Berthemet, Charles Bertherand, Jean-Baptiste Guérin, auxquels s'ajoutent bientôt quatre nouvelles recrues : Nicolas Hébert, Christophe Hastrel de Préaux, Pierre Parat, Arnoult, c'est-à-dire un trésorier de France, un avocat au Parlement, un capitaine de cavalerie, un ecclésiastique.

Or, en 1656, Annibal vient à Soissons avec une partie de sa famille, notamment sa femme Anne de Montmort, très lettrée, et dont le frère, Louis Habert, fait partie de l'Académie Française et fréquente l'Hôtel de Rambouillet. Il manifeste naturellement le désir de connaître la jeune société dont on parle sans doute, et qui a déjà quelques années d'existence. Il doit se rendre à une de ses séances, mais comme, au jour fixé, il se trouve indisposé, c'est la société même qui se rend chez lui, dans le vieux château des comtes dont il fait sa résidence. On introduit les doctes Soissonnais dans la chambre du maréchal, et celui-ci les reçoit, en robe d'intérieur, entouré de son fils, le marquis de Cœuvres, et de quelques notables. Ils prennent place dans la pièce immense, devant la haute cheminée, tandis qu'au fond se dresse le lit monumental dont les rideaux ont été pudiquement tirés. Et c'est la scène plusieurs fois racontée (2). Après un compliment au gouverneur, vient la discussion savante de quelques chapitres de Quintilien et du Digeste. Chaque membre, parlant à son tour, donne lecture d'un travail préparé d'avance. Mais, comme on va se séparer, les rideaux du lit s'ouvrent tout à coup, des voix chantantes se font entendre, et l'on voit apparaître, surgissant de la ruelle où elles ont tout écouté, un essaim de dames, et la maréchale elle-même. Pour elle et ses compagnes Annibal sollicite la permission d'assister ouvertement à la prochaine réunion, et propose, de leur part, comme prochain sujet de discussion, cette étonnante question digne de l'Hôtel de Rambouillet : « Est-on plus sûr de sa liberté quand on s'est dégagé des liens de l'amour, ou quand on ne les a pas encore subis ? ».

Quelques jours après, nouvelle séance ; bel auditoire fleuri de toutes les beautés de la ville. Les jeunes sociétaires traitent

---

(1) Sur l'académie de Soissons je m'en rapporte à l'intéressante notice du capitaine de Buttet, publiée dans le **Bulletin de la Société Archéologique** de cette ville, 3e Série, Tome XX.

(2) Félix Brun qui la rapporte avant De Buttet déclare la tirer de **Mélanges anonymes pour servir à l'Histoire de Soissons, parus en 1884.**

si bien le sujet donné qu'ils s'en voient proposer un nouveau encore plus suggestif : *le baiser*. Mais, après cette nouvelle épreuve, on ne les rappelle plus. Le baiser, laisse-t-on entendre, les aurait trop bien inspirés. Il est plus probable que le gouverneur ne prolongea pas son séjour. Il leur reste, en tout cas, dévoué. Leur ambition étant d'obtenir des lettres patentes reconnaissant officiellement leur petit groupe comme une académie en liaison avec l'académie française, d'ailleurs consentante, il plaide leur cause auprès du roi, vers la fin de 1657, et lui présente leur requête qu'a rédigée l'avocat Patru, parent de l'un d'eux. Louis XIV décide de faire examiner l'affaire, mais le chancelier Séguier, protecteur de l'Académie Française, fait échouer la demande. Le maréchal semble avoir alors confié à son fils César le soin de s'occuper de la petite société et de faire aboutir ses vœux.

Il n'est pas non plus sans s'intéresser à la création de l'hôpital général de Soissons.

Dans cette ville comme ailleurs, mais peut-être avec plus d'acuité en raison des guerres et invasions, se pose la question des pauvres, et de leur mendicité vainement interdite. D'où l'idée de créer pour eux un hôpital général. Plusieurs documents, que les archives hospitalières de Soissons conservaient avant 1940, permettent d'affirmer que le gouverneur et sa famille ont aidé à sa réalisation. Ils montrent, dès 1661, Annibal, après quelques hésitations, permettant de loger les pauvres au château, en attendant que l'on trouve un emplacement convenable pour bâtir leur hôpital, et nous savons qu'effectivement, dès le 1er avril on les y enferme et qu'ils y restent 18 mois. Cette même année, il intervient encore auprès des moines de Saint-Jean-des-Vignes pour qu'ils veuillent bien céder à la nouvelle institution *le clos des Pitances* situé derrière leur abbaye. Enfin on pouvait lire encore avant 1940, une lettre de la duchesse d'Estrées à un certain M. Duport, ornée de gracieux petits cachets de cire rouge octogonale, portant couronne et monogramme, et ainsi libellée :

A Nanteuil, ce 14 mars.

Monsieur,

Croyant ne pouvoir faire une meilleure œuvre que de contribuer, autant qu'il me sera possible, à affermir l'établissement de l'hôpital général de Soissons, je vous prie de m'envoyer, s'il vous plaît, les mémoires touchant les maladreries dont nous avons parlé, afin que, quand l'occasion se présentera, je ne perde point de temps. Rien ne presse encore pour le présent : vous pouvez faire ce mémoire à loisir afin que je sois informée avec exactitude de la situation des maladreries qui seraient plus à la (convenance ?) de l'hôpital, leur valeur et ceux qui les possèdent présentement. Le père prieur des Feuillants me fera faire ces papiers, et je vous prie de ne dire le dessin (sic) que j'ai sur ce sujet qu'aux personnes à qui vous le trouverez

absolument nécessaire en les priant de n'en point parler, car cela pourrait nuire. Cependant je me recommande à vos bonnes prières et vous prie de me croire, Monsieur, votre très affectionnée servante,

La duchesse d'Estrées.

Il s'agissait d'obtenir du grand aumônier de France que les maladreries de la région fussent unies à la maison de charité de Soissons. Nous voyons la duchesse s'y employer de son mieux. Mais quelle duchesse ? La lettre insuffisamment datée, permet d'hésiter. Antérieure à 1661 elle doit être attribuée à Anne de Montmort. Postérieure à 1663, et, comme estime M. Luguet (1), écrite en 1666, c'est à la troisième femme du maréchal qu'il faut en faire honneur, cette Gabrielle de Longueval dont j'aurai bientôt à parler. Cette dernière hypothèse me paraît la plus plausible, car je crois discerner un *L* dans le gracieux cachet de cire rouge. En 1667 paraîtront les lettres patentes qui consacrent la fondation de l'Hôpital Général de Soissons. Il n'est pas impossible encore que les d'Estrées aient contribué à les faire délivrer.

Annibal, dans sa jeunesse, participait volontiers aux tirs d'arquebuse. Nous l'avons vu à Laon, en 1618, ouvrir lui-même le concours organisé par la compagnie de cette ville. Celle de Soissons ne le laisse pas indifférent. Grandement favorisée par le duc de Mayenne, elle possède déjà, à l'extrémité de la rue Notre-Dame, d'assez vastes jardins, contigus à ceux des Feuillants, et un pavillon terminé depuis 1626, subsistant encore aujourd'hui, et aux fenêtres alors garnies d'admirables verrières, œuvres du peintre-verrier Taschereau (2). Le vieux gouverneur, soucieux de marquer sa sympathie aux arquebusiers, voisins du monastère qu'il a créé, fait bâtir pour eux, à l'entrée de leur domaine, une porte monumentale, toujours existante, mais d'ailleurs plusieurs fois restaurée. On y lit, sur la frise, cette inscription moderne :

Construit en 1658
par les soins
du maréchal d'Estrées.

Encadré de deux colonnes d'ordre ionique, surmonté d'une balustrade ornée elle-même à droite et à gauche de deux trophées sculptés, et, en son milieu, de deux drapeaux croisés, ce monument donne une idée de grandeur simple, très digne de celui qui le fit élever.

Il semble que le vieux maréchal ait joui, dans le Soissonnais, à la fin de sa vie, d'une certaine popularité. Nous en avons un

---

(1) Henry Luguet : **Histoire de l'Hôpital Général de Soissons.** Communication à la Société Historique de Soissons, au cours de l'année 1951.

(2) Voir Francis Biscuit : **Essai Historique sur l'Arquebuse de Soissons.** Soissons, 1874.

témoignage dans ces lignes de Dormay qui publie, en 1663, sa précieuse histoire de Soissons, et le qualifie « un seigneur dont la jeunesse n'a été qu'une suite de grandes entreprises, d'emplois éclatants et de bons succès, et la vieillesse est heureuse par une longueur extraordinaire d'années, accompagnée d'une parfaite santé, et d'une merveilleuse vigueur d'esprit et de jugement » (1).

5. *La famille, et le troisième mariage.*

Une magnifique longévité permet à François-Annibal d'assister au développement de sa famille et de ses alliances, celles-ci se multipliant avec les années. Il apparaît, à la fin, comme une sorte de patriarche au sein d'une véritable tribu. Depuis 1643, bien qu'il reste la figure la plus originale de son groupe, on ne saurait le considérer isolément. Ses alliés, ses femmes, ses enfants deviennent d'ailleurs sa principale préoccupation.

Nous l'avons vu, pendant la Fronde, intervenir, sans trop de succès pour modérer son neveu de Beaufort et son cousin Manicamp. Loret nous apprend qu'en 1651 il est pris comme arbitre par les enfants de sa sœur Gabrielle : Henriette mariée au duc d'Elbeuf et César, duc de Vendôme que dressent scandaleusement l'un contre l'autre des questions d'intérêt.

Séguier, d'Etrée, et Gramont,
Tous trois d'esprit assez profond,
Etant arbitres de l'affaire,
Jusques ici n'ont rien pu faire...

constate le chroniqueur à la date du 28 mai.

Je suis loin de connaître tous les parents et alliés du maréchal. En voici un que me révèlent à la fois les archives de la Guerre et celles d'Albert de Bertier, et qui s'intitule : baron François d'Estrées-Doudeauville, du nom d'un fief du Boulonnais qui relève de la famille. Est-ce un cousin ? ou ne serait-ce point, par hasard, ce fils naturel, né en 1619, et dont le Père Anselme nous apprend qu'il avait été baptisé sous le nom de François. Deux documents, à ma connaissance se rapportent à lui.

Le premier, relevé par Félix Brun dans les archives de la Guerre (2), est un acte rédigé au château de Cœuvres, et daté du 6 janvier 1652, par lequel lui, « François d'Estrées, maréchal de bataille, capitaine d'une compagnie de cavalerie au régiment de Cœuvres, se démet de sa charge de capitaine en faveur du sieur de Vielmaison, son fils ». Ce dernier, encore appelé Vieuxmaison, figure, le 9 février 1652, dans la commission

---

(1) Dormay : **Histoire de Soissons**, 1663, Tome II, page 244.

(2) Pièce tirée des archives de la Guerre, vol. 141, page 1, publiée par Félix Brun dans les **Bulletins de la Société Archologique de Soissons**, Tome IV, 4e Série, 1931.

donnée à Manicamp pour commander dans Chauny : il est désigné pour le suppléer en son absence. D'après Digby, il est « de la religion », parent de Manicamp, et commandant les gens d'armes du maréchal.

Le second texte relatif au baron d'Estrées-Doudeauville, et qui se trouve dans la collection De Bertier, est une lettre de lui écrite le 10 juillet 1654, et adressée, de Livourne en Toscane, à un certain M. Thénnerot, conseiller d'état auprès du cardinal Antoine Barberin, à Rome. Il s'y donne l'air d'un parent pauvre. A l'entendre Annibal lui verse une pension moins élevée qu'elle n'aurait dû être, et dont il déplore l'insuffisance. Ayant fait de vaines offres de service aux républiques de Gênes et de Venise, il sollicite un emploi auprès du cardinal Antoine. « J'ai pratiqué, écrit-il, beaucoup de gens de guerre, et il ne me sera pas malaisé de faire une compagnie de cavalerie, ou de conduire des gens de main et de résolution à Rome, si le cas le requérait ».

Je regrette de n'en savoir davantage sur ce personnage dont la vie semble avoir été assez aventureuse. Mais arrivons à des alliances et à des parentés mieux définies.

La seconde femme du maréchal : Anne Habert de Montmort, veuve de Charles de Thémines, et qu'il a lui-même épousée en 1634, meurt au château de Nanteuil récemment acquis par eux, au cours de l'année 1661. Intelligente, lettrée, bien en cour, elle a été pour lui, pendant 27 ans, une compagne utile et dévouée, et lui a inspiré un grand attachement.

Sa mort est antérieure au 18 octobre, puisqu'à cette date Chapelain écrivant à Heinsius, s'étend sur les malheurs de Louis de Montmort, son collègue à l'Académie, à qui il a sans doute pardonné une spirituelle épigramme sur *la Pucelle* (1). Montmort vient de perdre un enfant ; une grave maladie a failli lui enlever sa femme. « Depuis, ajoute l'académicien, Mme sa femme s'étant guérie, Mme la maréchale d'Estrée, sa sœur est morte, et la douleur ne sort pas de chez lui » (2).

Le chagrin du vieux maréchal n'est pas moins profond, comme l'atteste Loret, à la date du 29 octobre, dans les curieux vers qui suivent :

Cette maréchale d'Estrée
Dont le nom, en toute contrée,
Sur ses vertus et sa candeur
Fut toujours en si bonne odeur,
Dame prudente, dame habile,
Dame de cour, dame de ville,
A nature a payé tribut,
Et, comme le ciel fut son but
Et toujours son espoir unique,

---

(1) Voici l'épigramme : Illa Capellani dudum expectata puella
Post tanta in lucem tempora prodit anus.

(2) **Lettres de Chapelain**, publiées par Tamisey de Larroque, Paris, 1883, Tome II, page 159.

Etant dévote et catholique,
On peut juger très à propos
Qu'elle est dans l'éternel repos.
Monsieur son époux, ce grand homme
Qui jadis exerça dans Rome,
Avec amour, cœur et splendeur,
Le haut emploi d'ambassadeur,
Quoique d'âme forte et constante,
Outré d'une mort si touchante,
En faisant cent divers regrets,
A pensé la suivre de près ;
Il en soupira de tendresse,
Et même, au fort de sa détresse,
Excité par un juste deuil,
Dit qu'il n'irait plus à Nanteuil,
Maison des mieux accommodée
Où cette dame est décédée.

Je ne sais à quelle maladie succombe Anne Habert de Montmort avant d'aller rejoindre, dans les caveaux de la chapelle des Feuillants de Soissons, la première femme du maréchal, Marie de Béthune. Au début de l'année, elle et son mari festoyaient encore, au moment du carnaval, les plus grands seigneurs de la cour, qui arrivaient masqués comme en témoigne Loret, en leur hôtel, qu'il qualifie de maison aussi importante « qu'aucune autre en France », et où les attendait « un somptueux régal » (1).

Mais il est vrai qu'une sorte de fatalité s'acharne sur les Montmort, et particulièrement Anne Habert.

Elle avait eu de son premier mari, le marquis de Thémines, deux filles et un fils. Or elle perd à Rome, en octobre ou novembre 1640, dans des circonstances mal éclairées, peut-être tragiques, sa fille Marie, tandis qu'en août 1646, son fils, le jeune marquis de Thémines, seul héritier de sa maison, trouve la mort au siège de Mardick où il accompagnait le duc d'Orléans.

Elle n'est pas plus heureuse avec les enfants de son second mariage, son fils Louis, né en 1635, sa fille Christine-Louise née en 1637, emportés tous deux dans la fleur de l'âge.

En juillet 1656, le jeune marquis d'Estrées, âgé de 21 ans, et qui sert pour la première fois dans l'armée royale, se trouve, au siège de Valenciennes, sous les ordres du maréchal de La Ferté, quand, dans la nuit du 15 au 16, Condé et les Espagnols attaquent son quartier qu'isole une inondation provoquée par les assiégés. Grâce à l'obscurité, à la hauteur des eaux qui séparent La Ferté de Turenne, à une sortie opportune de la garnison, ils remportent un complet succès. Toute l'infanterie de La Ferté est détruite ou faite prisonnière. La cavalerie gagne Condé, ou se noie en fuyant. Ce dernier cas est précisément celui de Louis d'Estrées, jeune homme de belle espérance, et qui n'eut que le temps de se montrer à l'histoire.

(1) Loret : **Muse Historique, 22 janvier 1691.**

Sa sœur, Christine-Louise, plus jeune de deux ans et d'une santé délicate, car il est plus d'une fois parlé de ses maladies, succombe, comme lui, en pleine jeunesse. Si l'on en croit Tallemant, elle donnait dans la préciosité, ce qui n'étonne pas quand on sait que sa mère était précieuse, et que son oncle avait fréquenté l'Hôtel de Rambouillet. Le 3 septembre 1658, à 21 ans, elle épouse François-Marie de Lorraine, comte de Lillebonne, et c'est un très grand mariage. Mazarin, de Calais, félicite la mère ; César d'Estrées, évêque de Laon et demi-frère de la mariée, a tenu à officier lui-même ; Loret enfin dans ses vers prolixes mais précieux à consulter, rend compte ainsi de la cérémonie, à la date du 7 septembre :

Mardi, Monsieur de Lillebonne,
Prince bien fait de sa personne,
Prince de haute extraction,
Et dont la réputation
Vole de contrée en contrée,
Epousa l'infante d'Estrée,
Dont les yeux tout à fait charmants
Les doux et divins agréments,
La politesse et la sagesse,
Et la florissante jeunesse
Qui n'a rien que de précieux,
La pourraient faire aimer des dieux.
Monseigneur de Laon, son cher frère,
Que depuis longtemps je révère
Pour son grand sens et son esprit,
Et qui mes ouvrages chérit
Par une bonté plus qu'extrême,
La maria, dit-on, lui-même,
Et fit la bénédiction.
Plusieurs gens de condition
Et mainte bonne et sage tête
Furent de cette belle fête.
Le banquet pour ce préparé
Des conviés fut admiré
Tant pour le fruit que pour la viande ;
La réjouissance fut grande,
Tant des jeunes gens que des vieux,
Et tout le reste alla des mieux.

L'allusion que comporte le dernier vers est expliqué par Tallemant : « Quand M. de Lillebonne, écrit-il, épousa feu Mlle d'Estrées... on dit de lui, comme de Grignan quand il épousa Mlle de Rambouillet... qu'il avait fait de grands exploits la nuit de ses noces. Mme de Montausier écrivit à sa sœur en Provence : « on fait des médisances de Mme de Lillebonne comme de vous » (1).

---

(1) Tallemant des Réaux : **Historiettes**. Édition Mongrédien, Tome VII, page 160.

Hélas ! à peine un peu plus de trois mois après, le 18 décembre 1658, décède Christine d'Estrées qu'on enterre dans la chapelle des Feuillants de Soissons, où sa mère — nous l'avons vu — devait la suivre bientôt.

Demeuré veuf pour la deuxième fois à 90 ans, Annibal estime sans doute que cet état lui convient mal, et, tout de suite, il jette les yeux sur une parente, la fille aînée de son cousin Manicamp : Gabrielle de Longueval.

Celle-ci vit dans son hôtel depuis longtemps, depuis 1652 précise un texte, et, d'après un acte de 1663 (1), elle aurait pendant 17 ans et plus — c'est-à-dire depuis 1643 ou 44 — rendu « de bons offices d'amitié et d'assiduité » à Christine d'Estrées et à sa mère Anne Habert, jusqu'à leur décès.

En 1650, son père Manicamp, sachant Bussy-Rabutin veuf d'une première femme, la propose pour lui à sa mère. « La naissance et la personne, écrit Bussy, lui en plaisaient fort : il n'était question que d'être satisfaite sur le bien ». Mais c'est précisément sur ce point qu'on cesse de s'entendre. Gabrielle n'a pas de fortune, et Bussy préfère épouser sa cousine : de Rouville, plus avantagée.

Que devient alors la délaissée ? On veut qu'elle soit entrée dans un couvent, mais cela paraît en contradiction avec ce que dit le maréchal lui-même de « ses bons offices d'amitié et d'assiduité ». Si elle y entre il faut admettre qu'elle n'y reste pas puisqu'en 1652 elle est appelée à l'Hôtel d'Estrées, et, à un titre un peu inférieur, associée à la vie de la famille. A la mort d'Anne Habert, c'est vraisemblablement une fille mûre qui doit avoir atteint ou peut-être dépassé la trentaine, assez jolie sans doute, puisque « sa personne » aurait plu à Bussy, douée de qualités mondaines puisqu'elle fera partie du cercle de Mme de Sévigné, mais tenant de son père un absolu manque de scrupules, une cupidité sans vergogne, une disposition foncière à la dureté et à la violence. La pauvreté, l'ambition, l'impossibilité de trouver un autre parti, la décident à épouser un vieillard qui a dépassé 90 ans et qui est son cousin.

Dès le 5 août 1662 celui-ci est décidé au mariage, puisqu'à cette date il fait solliciter à Rome la dispense nécessaire en cas de consanguinité. Sa famille s'émeut. Il déclare alors à ses enfants qu'il ne leur fera « aucun désavantage considérable parce qu'il règlera les conventions de ladite dame à fort peu de chose ». Effectivement, à trois reprises : 25 septembre 1662, 5 et 16 février 1663, il établit des actes portant enfin donation à Gabrielle de 60.000 livres, « à prendre après sa mort sur ses biens ; d'un gros diamant à facettes enchaîné d'or, d'un carrosse et six chevaux, et de 4.000 livres de rente, en attendant le paiement des 60.000 ». Les articles rédigés à Cœuvres le

---

(1) Factum : Bibliothèque Nationale : cote : fo Fm 5757. **Mémoires pour M. le duc d'Estrées, ambassadeur pour le roi à Rome, contre Mme la duchesse d'Estrées.**

25 septembre 1662, excluent la communauté, et le maréchal en fait donner connaissance à son fils aîné qui en garde copie.

Les dispenses de Rome étant arrivées, le mariage a lieu enfin à l'église de Saint-Jean-en-Grève, le 25 juillet 1663, devant d'obscurs témoins. La célébration en est consignée, non sur le registre de l'état civil, mais sur une feuille séparée, « ne voulant pas ledit seigneur — explique le sacristain — déclarer si tôt ledit mariage, pour éviter les troubles qui pourraient naître dans sa famille ». Aussi la feuille ne sera-t-elle insérée que le 8 janvier 1665.

Sur les relations des nouveaux époux, les documents et témoignages font défaut. Parlant d'Annibal, Voltaire écrira : « Ce qui est très singulier, c'est qu'à l'âge de 93 ans il se remaria avec Mlle de Manicamp qui fit une fausse couche ». Je ne sais d'où lui est venu ce renseignement. Quant à l'argent, nous lisons dans un factum : « Il fut payé à la dame 3 quartiers de la pension de 4.000 livres, laquelle cessa parce qu'elle obligea, peu de temps après, le maréchal de lui payer 60.000 livres. Elle en disposa pour son profit particulier », peut-être pour acquérir la terre d'Autrèches, assez proche de Cœuvres, dont nous savons qu'elle avait envie. Nous dirons quelle sera son attitude peu glorieuse, avant et après la mort de son mari. Jusque-là je n'en sais pas plus sur son compte et ne puis guères que répéter de confiance la phrase de Bussy : « Je crois que la duchesse d'Estrées rajeunissait son mari, et que le bon-homme la vieillissait ».

Elle travaille en tout cas consciencieusement à le ruiner, et on le voit, non sans surprise, dans les trois dernières années de sa vie, bien que jouissant de plus de 100.000 livres de revenus, emprunter plus de 60.000 livres, engager sa vaisselle d'argent, vendre enfin, pendant les cinq dernières mois, 1.200 muids de blé, et laisser plus de 50.000 livres de dettes à divers marchands, ouvriers ou artisans.

Du moins ce vieillard, tant éprouvé par la perte de sa deuxième femme et des deux enfants qu'il avait eus d'elle, peut-il assister au vigoureux essor de ses trois fils, issus de son premier mariage. Sur l'horizon de l'histoire leur physionomie se précise, à mesure que la sienne, si accusée, va diminuant et s'affaiblissant, pour disparaître enfin le 5 mai 1670. A cette date, ils ont parcouru déjà une longue partie de leur carrière. Ce n'est plus *d'Estrées,* mais *les d'Estrées* qu'il faut dire. Ils marchent ensemble vers les hautes dignités et les hauts emplois, se frayant, comme on va le voir, une route glorieuse dans l'armée, la marine, l'église, la diplomatie, et chacun d'eux augmentant sa force de l'action et du voisinage des autres.

MAXIMILIEN BUFFENOIR.

François-Annibal Ier, duc et maréchal d'Estrées

portrait peint à l'huile, remontant au 17e siècle,

et ayant appartenu à M. Mettling, peintre à Soissons